

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANDERLECHT

Rapport annuel

2017-2018



Table des matières

1. COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

2. CONSEIL COMMUNAL

3. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 3.1. Protocole
- 3.2. Affaires juridiques
- 3.3. Information – Participation – Communication
- 3.4. Informatique
- 3.5. Économat – centrale d'achats
- 3.6. Sécurité d'Information
- 3.7. Développement durable
- 3.8. Logistique

4. SIPPT

5. GRH

6. FINANCES

- 6.1. Contrôle budgétaire-Comptabilité
- 6.2. Taxes-Emprunts-Financement
- 6.3. Cadastre

7. CADRE DE VIE

- 7.1. Développement urbain
- 7.2. Mobilité
- 7.3. Rénovation urbaine
- 7.4. Bâtisses
- 7.5. Environnement
- 7.6. Travaux publics (Aménagement)
- 7.7. Espaces verts (Entretien)
- 7.8. Transports et Propreté (Entretien)
- 7.9. SAC

8. AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

- 8.1. Affaires sociales
- 8.2. Santé
- 8.3. Classes moyennes -Economie-Emploi

9. MATIÈRES COMMUNAUTAIRES FR

- 9.1. Enseignement
- 9.2. Crèches
- 9.3. Bibliothèque
- 9.4. Musées
- 9.5. Tourisme
- 9.6. Monuments et sites

10. GEMEENSCHAPSMATERIES

- 10.1. Onderwijs
- 10.2. Kinderdagverblijven
- 10.3. Cultuur
- 10.4. Samenlevingsopbouw
- 10.5. Jeugd
- 10.6. Bibliotheek

11. PRÉVENTION ET COHÉSION SOCIALE

- 11.1. Prévention
- 11.2. Cohésion sociale
 - 11.2.1 Jeunesse (FR)
 - 11.2.2 Vie associative
 - 11.2.3 Solidarité internationale
 - 11.2.4 Sport
 - 11.2.5 Maison de quartier Scheut

12. DÉMOGRAPHIE

- 12.1. Population
- 12.2. État civil
- 12.3. Antenne Jacques Simonet
- 12.4. Inhumations

13. BÂTIMENTS ET LOGEMENTS

14. POLITIQUE DES GRANDES VILLES

1. COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

ATTRIBUTIONS POUR LA LÉGISLATURE 2013 – 2018

• **Éric Tomas** *Bourgmestre*

Police – Affaires générales – Protocole – Accueil de la population – Affaires juridiques – Participation – Information – Fêtes et Cérémonies – Musées – Monuments et Sites – Tourisme.

• **Gaëtan Van Goidsenhoven** *1er Échevin*

Urbanisme – Développement urbain – Permis d'urbanisme – Permis d'environnement – Développement durable.

• **Fabrice Cumps** *2e Échevin*

Finances (Caisse – Contrôle budgétaire – Contrôle organismes sous tutelle – Recette – Taxes – Projets subsidiés – Audit financier) – Enseignement FR – Crèches FR – Culture FR – Bibliothèque FR – Beaux-Arts – Économat – GRH – Informatique.

• **Monique Cassart** *3e Échevine*

Etat Civil – Population – Cimetière – Cultes.

• **Mustapha Akouz** *4e Échevin*

Prévention – Vie Associative – Travaux publics – Espaces verts – Réseaux – Occupation du domaine public – Régie des Quartiers.

• **Françoise Carlier** *5e Échevine*

Mobilité – Stationnement – Bien-être animal.

• **Elke Roex** *6e Échevine*

Enseignement NL – Crèches NL – Culture NL – Jeunesse NL – Bibliothèque NL – Vie Associative NL – Propreté – Transport.

• **Jean-Jacques Boelpaepe** *7e Échevin*

Action sociale – Tutelle administrative du CPAS – Santé – Hygiène – Égalité des chances – Pensions – Médecine du Travail – Unité Sociale Logement.

• **Fatiha El Ikdimi** *8e Échevine*

Logement – Infrastructures et Propriétés communales – Jeunesse FR.

• **Sofia Bennani** *9e Échevine*

SIPPT – Solidarité internationale – Sports.

• **Christophe Dielis** *10e Échevin*

Économie – Classes moyennes – Emploi – Marchés – Rénovation urbaine – Contrats de quartiers.

Entre le 1er juillet 2017 et le 31 octobre 2018 le Collège s'est réuni 62 fois.

2. CONSEIL COMMUNAL

M. E. TOMAS	Bourgmestre	Fr.	PS-SPa-CDH	Avenue Eugène Ysaye, 13
M. G. VAN GOIDSENHOVEN	Échevin	Fr.	LB	Rue de l'Agrafe, 68/5.09
M. F. CUMPS	Échevin	Fr.	PS-SPa-CDH	Avenue Nellie Melba, 59
Mme M. CASSART	Échevine	Fr.	LB	Avenue Romain Rolland, 62
M. M. AKOUZ	Échevin	Fr.	PS-SPa-CDH	Rue de la Solidarité, 3
Mme F. CARLIER	Échevine	Fr.	LB	Rue de Neerpede, 326
Mme E. ROEX	Échevine	Nl.	PS-SPa-CDH	Avenue de la Société Nationale, 43
M. J.-J. BOELPAEPE	Échevin	Fr.	LB	Avenue Eugène Ysaye, 39
Mme F. EL IKDIMI	Échevine	Fr.	PS-SPa-CDH	Boulevard Louis Mettwie, 505
Mme S. BENNANI	Échevine	Fr.	PS-SPa-CDH	Avenue Jean Noté, 5
M. C. DIEELIS	Échevin	Fr.	LB	Avenue Albert De Coster, 6
Mme F. MIROIR	Conseillère	Fr.	PS-SPa-CDH	Avenue des Immortelles, 1/52
Mme F. LAANAN	Conseillère	Fr.	PS-SPa-CDH	Rue Walcourt, 140b
M. P. DEBRY	Conseiller	Fr.	Ecolo-Groen	Rue Victor Rauter, 168
Mme I. EMMERY	Conseillère	Fr.	PS-SPa-CDH	Avenue Nellie Melba, 59
Mme D. DEPRE	Conseillère	Fr.	Indépendante	Rue Jean Morjau, 21
M. G. WILMART	Conseiller	Fr.	PS-SPa-CDH	Square Camille Paulsen, 1
M. A. KAYA	Conseiller	Fr.	PS-SPa-CDH	Clos Mudra, 13/302
M. A. BOUSTANI	Conseiller	Fr.	PS-SPa-CDH	Rue Raphaël, 13
Mme N. BOMELE	Conseillère	Fr.	Indépendante	Rue Romanie Van Dyck, 5
M. R. PYPENS	Conseiller	Fr.	LB	Boulevard Maria Groeninckx-De May, 78/2
M. O. DUBRU	Conseiller	Fr.	LB	Rue du Broeck, 163
M. K. ADINE	Conseiller	Fr.	LB	Rue Docteur Roux, 26
Mme H. YIGIT	Conseillère	Fr.	PS-SPa-CDH	Rue Wayez, 98
Mme P. EMPAIN	Conseillère	Fr.	Indépendante	Avenue Jean Sibelius, 41
M. R. AHROUCH	Conseiller	Fr.	Islam	Rue des Deux Gares, 3
M. W. ES	Conseiller	Nl.	PS-SPa-CDH	Route de Lennik, 1043/1-3
M. A. VANDYCK	Conseiller	Fr.	LB	Drève Soetkin, 58/A
Mme N. VAN LYSEBETTEN	Conseillère	Nl.	Indépendante	Avenue de Scheut, 5
M. L. MOSTEFA	Conseiller	Fr.	PS-SPa-CDH	Avenue Victor et Jules Bertaux 2-1er ét.
Mme L. AHMIRI	Conseillère	Fr.	PS-SPa-CDH	Rue Jorez, 33
Mme A. MERTENS	Conseillère	Nl.	Indépendante	Rue Adolphe Prins, 69
M. L. BOGEMANS	Conseiller	Nl.	Vl. Belang	Avenue Romain Rolland, 69
M. J. DROUART	Conseiller	Fr.	Ecolo-Groen	Avenue Camille Vaneukem 2/5
M. D. BERTRAND	Conseiller	Fr.	LB	Avenue Pierre Beyst, 12
M. M. ULUSOY	Conseiller	Fr.	LB	Avenue Marius Renard, 27a/184
M. A. KESTEMONT	Conseiller	Fr.	DEFI	Avenue Eugène Ysaye, 53
Mme S. Müller-Hübsch	Conseillère	Nl.	Ecolo-Groen	Avenue Gounod 61
Mme H. DUROI	Conseillère	Nl.	PS-SPa-CDH	Avenue Victor Olivier, 6/103
M. H. DE DEKEN	Conseiller	Nl.	Indépendant	Rue Antoine Nys, 20
M. F. RYGAERT	Conseiller	Fr.	Ecolo-Groen	Rue Karel Vande Woestijne, 91
Mme A. VANDEN BOSCH	Conseillère	Fr.	Ecolo-Groen	Chaussée de Mons, 1048
Mme P. MICHIELS	Conseillère	Fr.	LB	Rue Vlasendael, 15
Mme V. TAYENNE	Conseillère	Fr.	PS-SPa-CDH	Rue Eloy, 110
M. E. LONGIN	Conseiller	Nl.	LB	Rue du Lièvre, 131

M. A. HAQ	Conseiller	Fr.	Indépendant	Rue Brogniez, 119/1
M. J.-M. HAERTEN	Conseiller	Fr.	PS-SPa-CDH	Rue de la Procession, 123

Entre le 1er juillet 2017 et le 31 octobre 2018 le Conseil communal s'est réuni 13 fois et les commissions 23 fois (Commission de Mme EL IKDIMI: 11 fois - Commission de M. AKOUZ: 5 fois - Commission de M. VAN GOIDSENHOVEN: 4 fois - Commission de Mme BENNANI: 2 fois - Commissions réunies: 1 fois).

Le Conseil communal a été interpellé 56 fois (6 fois par des habitants, 17 fois par Mme VAN LYSEBETTEN, 7 fois par M. DE DEKEN, 7 fois par M. DEBRY, 5 fois par Mme MULLER-HUBSCH, 5 fois par Mme MERTENS, 3 fois par M. VANDENBOSSCHE, 2 fois par M. DROUART, 1 fois par M. RYGAERT, 1 fois par M. KESTEMONT, 1 fois par M. BOGEMANS et 1 fois par Mme VANDEN BOSCH).

792 dossiers ont été traités lors des séances du Conseil communal.

3. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

3.1 PROTOCOLE

1. ASSEMBLÉES

Ce service est chargé de la convocation des membres du Conseil communal aux différentes réunions du Conseil communal ainsi qu'aux commissions préparatoires du Conseil communal, de l'élaboration et de la conservation des procès-verbaux et des agendas du Conseil communal ainsi que de l'élaboration des procès-verbaux du Collège des Bourgmestre et Échevins. Il assiste le Secrétaire communal lors des séances du Conseil communal. Il convoque également les membres du Comité de négociation et en établit les procès-verbaux et protocoles. Tous les six ans, il installe les nouveaux membres du Conseil communal. Ses autres missions sont de gérer les comités de négociations entre la Commune et les délégations syndicales, ainsi que l'évolution des mandats communaux au sein des intercommunales, ASBL para-communales et autres organismes subsidiés.

2. DOCUMENTATION

Cette cellule du service "Assemblées" conserve les publications officielles et tient à jour une documentation traitant des sciences administratives.

3. DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Il s'agit d'une cellule du service "Assemblées". Au cours de la période concernée, les propositions suivantes ont été introduites par l'Administration communale aux différents ministères ayant la gestion des distinctions honorifiques dans leurs attributions:

- Décorations du Travail: 42
- Décorations Civiques: 37
- Ordres Nationaux: 14

Lors de la cérémonie annuelle du 13 octobre 2017, organisée par les autorités communales, il a été procédé à la remise de:

- 13 montres-souvenirs offertes par l'Administration communale à des membres du personnel ayant accompli 25 années de bons et loyaux services;
- 0 Ordres Nationaux;
- 74 Décorations Civiques;
- 2 Lauréats du Travail.

4. ARCHIVES

Le service "Archives" ne concerne qu'une partie des archives communales administratives. Il a pour objectif de centraliser, de conserver et de gérer les archives de divers services communaux. La capacité totale des infrastructures est d'un peu plus de 2.000 mètres linéaires effectifs disponibles.

Les consultations les plus fréquentes ont trait à la bibliothèque historique et au fonds iconographique qui ne s'est pas étoffé cette année. Il atteint, à ce jour, près de 2.900 clichés concernant Anderlecht. Le public vient également consulter quotidiennement les dossiers du service «Permis d'urbanisme» afin de procéder à des ventes - achats ou réaménagements de biens immobiliers. Entre le 1^{er} juillet 2017 et le 31 octobre 2018, 539 demandes de consultation de dossiers d'archive de ce service ont été effectuées, ce qui représente une perception totale de 13.475 Eur. Des scans de plans d'urbanisme sont également effectués en interne par le service "Permis d'urbanisme", à la demande des personnes venues consulter les plans. Un montant forfaitaire de 5€ est demandé par plan.

L'agent affecté au service depuis plus de dix ans a subi au début juin une intervention chirurgicale qui ne lui permet dès lors plus d'exercer sa fonction. Afin de le réinsérer au plus vite, il a été transféré début septembre 2018 dans un emploi administratif au sein du service "Fêtes et Cérémonies", un autre service composant la division "Protocole". En remplacement de l'agent transféré, un autre agent va être affecté au début décembre 2018 au poste au sein du service "Archives".

5. FÊTES & CÉRÉMONIES

Au cours de la période du 1er juillet 2017 au 31 octobre 2018, le service "Fêtes et Cérémonies" a organisé les réceptions et manifestations suivantes :

82 réceptions et drinks, 8 dépôts de fleurs, 8 cérémonies patriotiques, 1 fête du personnel communal et 11 célébrations de centenaires. En outre, le service a également participé à l'organisation de 3 foires et du Marché annuel. Entre le 1er juillet 2017 et le 31 octobre 2018, 393 dossiers "Évènements" ont été rentrés. La salle Aurore a été occupée 43 fois, la salle des fêtes de la rue des Fruits 48 fois, la salle des fêtes de la rue des Trèfles 2 fois et d'autres salles communales 2 fois.

Depuis le 1er janvier 2015, l'organisation des événements sur le territoire communal a été centralisée au service "Fêtes et Cérémonies" qui a pris en charge la gestion des dossiers et de la logistique de ces événements, chaque année le nombre de demandes augmente sensiblement, au point de mobiliser deux agents à plein temps en 2018.

Depuis le début septembre 2017, une stagiaire CEFA est en poste à mi-temps au sein du service afin d'aider au traitement des dossiers "Evenements". Le début du contrat de la stagiaire ne s'est pas montré favorable, mais après quelques mois de pratique, l'intéressée a prouvé qu'elle maîtrisait la matière et apportait un réel soutien administratif au service. Elle participe également, à certaines occasions, aux missions de terrain effectuées par le service. Le réengagement de la stagiaire CEFA a pu être réalisé, du début septembre 2018 à la fin août 2019.

Depuis le début janvier 2018, l'un des agents du service est en maladie à durée indéterminée. L'absence de cet effectif se fait fort ressentir, car cela ralentit de moitié la gestion des dossiers "Evenements" traités par le service.

A la fin mai 2018, un agent a été attaché au service afin de compléter les effectifs. Moins de quelques semaines ont suffi pour démontrer que la personne ne convenait pas à la fonction. Le Collège a décidé de réaffecter cette dernière dans un autre service.

Depuis le début juin 2018, le responsable du service est en congé de maladie à durée indéterminée; sa mise à la pension aura lieu le 1er août 2019. Le second agent en ordre utile a donc repris la gestion directe du service avec l'aide du Chef de Bureau du service "Assemblées" qui assure lui-même officieusement la gestion de la division "Protocole", dont dépend le service "Fêtes et Cérémonies".

Au début septembre, un agent a rejoint le service "Fêtes et Cérémonies", provenant du service "Archives". Ce nouvel effectif permet de finalement renforcer la cellule traitant les demandes d'organisation d'événements sur le territoire communal. Cet agent se révèle être efficace. Begin september heeft een personeelslid, afkomstig uit de dienst Archieven, de dienst Feesten en Plechtigheden versterkt. Hierdoor is de cel die de aanvragen van evenementen op het gemeentelijke grondgebied behandelt, eindelijk voltallig. Dit personeelslid blijkt zeer efficiënt.

3.2 AFFAIRES JURIDIQUES

A. PRÉSENTATION ET MISSIONS DU SERVICE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 5 (3 juristes + 2 assistants).

Le travail du service des Affaires juridiques peut être résumé comme suit :

1) AVIS

1) Formuler des avis et conseils juridiques aux autorités compétentes, et à l'ensemble des services internes de l'Administration qui rencontrent des difficultés juridiques dans le cadre de leurs missions.

2) CONTENTIEUX:

2) Traiter des dossiers contentieux notamment en matière de :

- réclamations à l'encontre de taxes communales (propreté publique, immeubles à l'abandon, antennes gsm, etc...) : il s'agit ici de gérer le contentieux en concertation avec l'agent traitant du service concerné et l'avocat désigné par la Commune. Compte tenu de l'arriéré judiciaire, le service des Affaires juridiques est dans l'attente d'arrêts de la Cour d'appel et certains dossiers sont même arrivés jusqu'à la Cour de cassation, ce qui constitue le recours ultime.
- suspicions de mariages/cohabitation légale simulés;
- procédure disciplinaire;
- licenciements;
- permis d'environnement : il s'agit essentiellement de lutter contre les dépôts de véhicules d'occasion engendrant des nuisances sur le territoire de la Commune d'Anderlecht et donc d'introduire des recours lorsque des permis d'environnement sont octroyés pour une durée de 15 ans, d'autant plus que le projet de la Région de Bruxelles-Capitale est de déplacer la vente de véhicules d'occasion du quartier Heyvaert vers la zone portuaire le long du canal et de mettre sur pied un système de transport fluvial des véhicules;
- loyers..
- d'accidents de travail survenus avant le 01/07/2013 (les accidents survenus à partir du 01/07/2013 étant gérés par le service de gestion des ressources humaines).
- de conventions: rédaction des conventions en vue de parvenir à un accord et de mettre fin au litige
- expulsions

3) ASSURANCES:

Gérer des dossiers d'assurances et centraliser les polices d'assurances de la Commune (marchés publics et gestion de dossiers de sinistre, souscriptions de nouvelles polices, etc...), conseiller les services lorsqu'il souhaite assurer une activité ou des œuvres d'art.

4) POLICE:

Rédiger des arrêtés de police (insalubrité, fermeture de cafés dans lesquels des trafics de stupéfiants ont lieu, etc...), assister le Bourgmestre lors des auditions dans le cadre des arrêtés.

5) TRANSPARENCE:

Dans le cadre de la nouvelle plateforme Transparencia, les citoyens peuvent interroger l'Administration afin d'obtenir des documents administratifs ou diverses informations. Le service des Affaires juridiques vérifie quelles informations peuvent être communiquées dans le respect de la réglementation.

6) SUIVI DE L'ACTUALITE JURIDIQUE:

Le service se charge de suivre l'actualité juridique et informe les services compétents des nouveautés qui impactent leur travail au quotidien.

B. DONNÉES CHIFFRÉES

Du 30/6/2017-31/10/2018, plus de 300 dossiers ont été ouverts.

Il s'agit essentiellement de dossiers relatifs à des taxes communales :

- Taxe Propreté publique** : 62 dossiers traités du 01/07/17 au 31/08/18:(27 maintiens, 22 annulations et 13 dossiers irrecevables pour forclusion ; 2 recours ont été enregistrés. Un recours reste pendant devant le TPI de Bruxelles , un jugement favorable devenu définitif a été rendu dans le second dossier)
- Taxe sur les Phone-shop**: 2 réclamations administratives: 1 mise en irrécouvrable + 1 maintien de la taxe sans recours au Tribunal de première instance
- Taxe sur les imprimés publicitaires**: 2 réclamations administratives – pas de recours judiciaire
- Taxe sur l'import-export**: 8 réclamations administratives : 1 mise en irrécouvrable, 4 dossiers en cours, 3 recours pendants devant le Tribunal de première instance
- Taxe sur les implantations commerciales**: 5 réclamations administratives – 2 recours pendants devant le Tribunal de première instance
- Taxe sur les antennes GSM**: 6 réclamations administratives- 3 recours pendants devant le Tribunal de première instance

Les dossiers concernant les autres exercices fiscaux sont encore au rôle du Tribunal ou de la Cour compte tenu de l'arriéré judiciaire. Ces dossiers sont toujours ouverts au niveau du service juridique et notre tâche est de relire les conclusions rédigées par nos avocats en indiquant, le cas échéant, nos observations.

-**Taxes sur les immeubles et terrains laissés à l'abandon** : 15 dossiers, dont 10 anciens sont pendants devant le Tribunal de Première Instance.

Les matières suivantes ont également été gérées par le service :

Arrêtés de police : 118 dossiers

Etat civil:

Cohabitation légale: 6 recours pendants devant les instances judiciaires

Mariage : 6 recours pendants devant les instances judiciaires

Dossiers liés à des dossiers de contestation de paternité : 6 dossiers traités

Dossiers liés à transcription d'acte établi à l'étranger: 3 dossiers traités

Dossiers liés à des modifications d'acte d'état civil: 5 dossiers traités

Dossiers liés à l'attribution de la nationalité belge: 5 dossiers traités

Des dossiers antérieurs sont encore en cours de traitement par les Cours et Tribunaux et ne sont donc pas clôturés.

Loyers communaux: en collaboration avec les services Recette, Bâtiments & Logements, ainsi qu'avec un avocat désigné dans le cadre d'un marché public, le service assure le suivi de la récupération des arriérés de loyers des logements communaux. 7 dossiers d'expulsions des logements communaux ont été exécutés.

Avis juridiques divers aux services communaux : + de 40 avis.

Contentieux Permis d'urbanisme/Environnement :

-**Dossiers permis d'urbanisme** 27 dossiers ouverts dont 22 recours introduits auprès de la Région de Bruxelles-Capitale

-**Dossiers permis d'environnement** : 12 dossiers ouverts – 11 recours introduits auprès du Collège d'environnement de la Région de Bruxelles-Capitale dont deux par la Commune d'Anderlecht

-**Des dossiers antérieurs à 2017** sont encore en cours de traitement par les instances administratives. Ces dossiers ne sont pas clôturés.

Contentieux disciplinaire et mesures d'ordre : 37 dossiers disciplinaires, 3 mesures de suspension dans l'intérêt du service et une mise en disponibilité par retrait d'emploi.

Contentieux des étrangers : 4 recours introduit devant le Conseil du Contentieux des étrangers.

En outre, une partie substantielle du travail du Service des Affaires juridiques demeure difficile à quantifier, beaucoup d'affaires ne nécessitant pas l'ouverture d'un dossier (transmission aux services de décisions jurisprudentielles, de doctrine ou de textes législatifs, recherches et analyses de questions dans des matières variées du droit, formulations verbales d'avis et conseils juridiques etc...).

C) ACCUEIL D'ÉTUDIANT

Le service a accueilli 7 étudiants.

3.3 COMMUNICATION – INFORMATION – PARTICIPATION

Le service Communication-Information-Participation assume la gestion (production et supervision) de l'ensemble de l'information communale, tant à destination des citoyens anderlechtois que de la presse ou des agents communaux. Par ailleurs, il veille à assurer un dialogue avec les acteurs locaux dans le cadre des projets menés par la Maison de la Participation.

Sous l'égide du Bourgmestre, il a pour vocation d'œuvrer, de manière transversale, pour l'ensemble des Membres du Collège et de leurs services.

Cette gestion centralisée permet :

- d'assurer la cohérence des différents outils de communication (cohérence graphique notamment) ;
- de développer, en collaboration avec les membres du Collège et les services, davantage de projets de communication, plus ambitieux, et, partant, de redynamiser l'image d'Anderlecht ;
- de décharger les services des tâches d'information qu'ils effectuent en marge de leurs missions premières ;
- de réaliser des économies en assumant en interne des tâches auparavant sous-traitées (notamment au niveau de la mise en page des publications communales).

Le service articule ses missions autour de trois cellules : la Communication, l'Information (anciennement appelée Démarcherie) et la Participation. Les deux dernières cellules sont réunies au sein de la Maison de la Participation depuis 2008.

CELLULE COMMUNICATION

Missions quotidiennes

- Réalisation de la revue de presse quotidienne
- Coordination, rédaction et mise en page du journal communal Anderlecht Contact, mensuel bilingue d'informations communales.
- Coordination et gestion du site internet www.anderlecht.be
- Gestion des relations presse de la commune (demandes d'interviews, d'informations, communiqués de presse, conférences de presse, campagnes médiatiques, ...)
- Gestion de la présence en ligne de la commune (page Facebook 1070 Anderlecht)

- Promotion des événements communaux (campagne de communication)
- Coordination et gestion de l'intranet communal
- Réalisations graphiques pour l'ensemble des services communaux (affiches, invitations, flyers, folders, expositions, ...)
- Communication interne – via l'intranet et la newsletter/feuille d'infos Votre Contact
- Coordination du rapport annuel de l'administration communale et rédaction de la synthèse « Rapport de progrès ».
- Préparation et coordination de la communication de crise (PGUI D)

1. Coordination, rédaction et mise en page du journal communal d'information « Anderlecht Contact »

Principal outil de communication vers le public, le journal communal s'attache à présenter une large vision de l'actualité anderlechtoise. Outre l'actualité des services communaux, le lecteur y trouvera des informations sur la vie socio-culturelle de la commune, que ce soit dans les pages d'actualité, dans l'agenda ou dans « l'album ». L'interview du mois « Ket d'Anderlecht » est le reflet de la grande diversité culturelle de notre commune. La rubrique « Coulisses » emmène les habitants à la découverte du fonctionnement quotidien de leur commune. La rubrique « Anderlecht Demain » présente un grand projet en cours dans la commune, notamment en matière d'urbanisme. La rubrique « Evasion » permet aux habitants de découvrir ou redécouvrir leur patrimoine historique, architectural, naturel à travers des idées de promenades ou de visites guidées. Enfin, la rubrique « Conseil » offre chaque mois un conseil basé sur la vie quotidienne.

En ce qui concerne l'impression et la distribution du journal, le travail mené avec la cellule Développement durable/Agenda21 se poursuit. Depuis 2011, la distribution du journal Anderlecht Contact est ainsi réservée aux sociétés de travail adapté et l'impression du journal se fait sur du papier recyclé, portant l'Ecolabel européen, et avec une encre en partie végétale.

Les rubriques du journal communal, imprimé en format magazine A4 richement illustré sont les suivantes :

P. 1 : COUVERTURE

Une seule et grande photo de « Une »

P. 2 : PRÉSENTATION DU COLLÈGE

P. 3 : EDITO - SOMMAIRE

P. 4-5 : KET D'ANDERLECHT

Les pages rédactionnelles débutent par une interview qui privilégie l'actualité. Cela peut être aussi bien un Anderlechtois ayant une actualité artistique, sportive ou associative propre qu'un spécialiste qui présente un projet d'envergure sur la commune.

P. 6-15 : ACTU

Un à deux sujets (de 1800 signes maximum) par page. Idéalement, les sujets sont situés en début d'article (ex : Cureghem). En dessous de chaque page, des bandeaux pour les infos « En bref » sont présents.

P. 16-17 : COULISSES

Comment fonctionne la commune au quotidien (nettoyage, choix du mobilier urbain, gestion des espaces verts, déménagement d'un service, restauration d'une statue, etc.)

P. 18-19 : ANDERLECHT DEMAIN

Présentation d'un projet d'aménagement, avec des anciennes photos (bâtiment, quartier en mutation).

P. 20 : EVASION

Des idées de visites guidées, de promenades, d'escapade nature ou historique à la découverte de notre patrimoine.

P. 2-28 : AGENDA

Présence de photos et petits focus pour rythmer les pages.

P. 29 : CONCOURS

Le concours est un moyen de conserver un contact avec le lecteur.

P. 30 : CONSEIL

Une thématique par mois abordée sous l'angle d'un conseil pratique (exemple : l'explication d'une procédure ou d'une démarche administrative ou un conseil en matière de santé, d'emploi, d'énergie, etc).

P. 31 : ALBUM

Anderlecht Contact revient sur des événements qui ont fait l'actualité des dernières semaines en privilégiant les photos de qualité.

P. 32 : 4e DE COUVERTURE

Affiche de promotion d'un événement communal

2. Gestion et mise à jour du site internet communal

Le site internet communal www.anderlecht.be est géré par la cellule Communication. La mise à jour quotidienne est réalisée par le webmaster, sur base des informations fournies par les services communaux ou autres (associations, partenaires externes). Véritable carte de visite de notre commune, il reprend l'ensemble des informations communales à destination du public.

En 2016, la cellule Information a lancé un vaste chantier de mise à jour et de refonte du site internet. Une société externe a été désignée pour mener ce projet, porté par le webmaster et l'attaché de presse néerlandophone. Outre le graphisme du site, l'ensemble des textes et des rubriques ont été revus et soumis aux services. Le nouveau site a été mis en ligne en mars 2017. Outre un habillage plus moderne, la structure et le contenu ont été complètement modifiés afin d'informer les Anderlechtois encore plus efficacement.

Fonctionnement général du site

La page d'accueil est mise à jour en fonction des actualités communales à promouvoir. Les comités de quartier et autres associations peuvent faire part de leur actualité dans la rubrique agenda. L'agenda (en colonne de gauche) reprend toutes les activités et événements qui se déroulent sur le territoire communal, qu'ils soient organisés par l'Administration, une association, un club sportif, un comité de quartier ou par tout autre acteur (non politique) de la vie anderlechtoise.

Partenariat avec agenda.brussels

En 2017, un partenariat a été noué avec agenda.brussels, afin de mettre en place une importation directe des données d'agenda.brussels vers l'agenda du site anderlecht.be. Cela permet d'une part de mieux promouvoir les événements anderlechtois au niveau régional, et d'autre part de nourrir l'agenda de notre site pour en faire une véritable vitrine de tout ce qu'il se passe à Anderlecht.

L'importation permet cependant un filtre par le webmaster afin de s'assurer de la qualité et de la provenance des informations fournies.

e-guichet

Les internautes ont toujours accès à l'e-guichet (plateforme Irisbox) afin de pouvoir consulter les ordres du jour et procès-verbaux des conseils communaux ou commander les formulaires administratifs en ligne.

Les services peuvent aussi créer des formulaires d'inscriptions en ligne pour les événements ou réunions d'information qu'ils organisent.

Le site de la commune est un CMS (content management system), ce qui permet une autonomie de gestion et ne contraint pas à l'achat de licences de programmes. Le CMS permet aussi une gestion du site à partir de différents postes de travail sans installation logicielle et donc une plus grande rapidité dans la gestion du contenu.

Statistiques

Le site internet de la commune reçoit en moyenne 660 visites par jour (sur la période allant du 30/06/2017 au 31/08/2018). Les pages les plus consultées sont dans l'ordre :

1. Attestations et actes
2. CPAS
3. Stationnement
4. Carte ID
5. Mes demandes
6. Propreté
7. Contact
8. Crèches
9. Maternel et primaire
10. Composition du Collège

3. Élaboration de la revue de presse communale quotidienne

En janvier 2017, la commune d'Anderlecht a conclu un abonnement avec la plateforme GoPress afin de pouvoir réaliser la revue de presse en ligne et l'envoyer électroniquement. Cette formule permet un gain de temps et une facilité d'utilisation, mais elle permet également d'effectuer des recherches dans les archives des journaux liées à un sujet en particulier.

4. Communication avec la presse

La cellule Communication est chargée de la gestion quotidienne des questions presse concernant la commune (demande d'interviews ou de renseignements par les médias), de la rédaction d'invitations presse, de communiqués de presse et de l'organisation de conférences de presse à la demande du Collège, en collaboration avec les services communaux.

5. Coordination, rédaction et réalisation graphique des publications communales

Réalisation de dépliants, brochures, affiches et invitations pour l'ensemble des services communaux
Création de l'identité visuelle de l'exposition «Anderlecht Demain» et des apéros «Summer1070», mais aussi du matériel de promotion de ces événements

Réalisation des visuels de promotion pour le Marché Annuel et le Marché de Noël

Mise en page chaque mois du journal communal Anderlecht Contact

Mise en page de la newsletter Votre Contact

Mise en page du Rapport annuel de l'Administration communale et de la brochure de synthèse de 16 pages

6. Communication interne : réalisation d'une newsletter « Votre Contact – Je Contact »

La cellule Communication répond au besoin d'une communication plus ciblée des autorités communales vers les agents communaux mais aussi entre les différents services. En 2015, elle a souhaité moderniser la communication interne en lançant une « newsletter d'information communale », à destination de l'ensemble des agents. Celle-ci est donc envoyée par mail tous les mois environ et comporte chaque fois 3 ou 4 informations brèves (quelques lignes) qui renvoient vers un article de l'intranet plus détaillé. Parallèlement, un feuillet papier a été maintenu pour les agents ne disposant pas d'accès à un poste informatisé sur leur lieu de travail.

7. L'intranet communal

L'intranet a pour objectif de rassembler sur un site web l'ensemble des informations utiles aux différents

services de la commune. C'est un outil simple et pratique pour les agents communaux, leur permettant d'avoir accès à un répertoire communal complet, ainsi qu'à une bibliothèque de documents administratifs et de ressources du type formulaires GRH (demande de formation, congés...), finances (demande de bon de commande, mandat...), etc.

La page d'accueil se compose de plusieurs actualités qui tiennent les agents informés des nouveautés au sein de l'intranet et de notre administration, et permettent de faire circuler des avis importants pour chacun. Cette page est mise à jour quotidiennement par la cellule Communication.

Nous réfléchissons actuellement à la mise en place d'un nouvel intranet, plus convivial, plus facile d'utilisation et plus adapté pour tous..

8. Soutien aux événements communaux et campagnes médiatiques

La cellule Communication appuie les différents services dans la promotion de leurs événements (petits ou grands).

Depuis 2008, le service est associé à l'organisation du Marché Annuel et finance une campagne médiatique annonçant le marché (partenariat mis en place avec Nostalgie, BX1, La Capitale et Vivacité).

La cellule Communication est également à l'origine de l'événement « Park Surpriz » organisé par le service de la Jeunesse et le service de la Culture NL, au mois de mai. Organisée au Parc Astrid, cette manifestation est avant tout destinée aux familles.

La cellule conseille également les services pour la médiatisation de leurs événements en fonction du budget disponible (ex : Marché de Noël, Park Surpriz et Fiesta Española).

9. Facebook 1070 Anderlecht

En septembre 2016, la cellule Communication a lancé la page Facebook officielle de la commune (« 1070 Anderlecht»). Cette page bilingue est gérée et modérée par la cellule Communication qui répond aux questions des internautes et oriente vers le bon service. La cellule publie au quotidien les actualités de la commune, tant en français qu'en néerlandais. Les citoyens (environ 3300) qui suivent la page Facebook communale peuvent y exprimer leur opinion librement, discuter, commenter, poser des questions, liker et partager.

Cette présence de la commune sur Facebook nécessitant d'être encadrée, elle a rédigé un règlement réseaux sociaux pour les services qui disposent ou veulent lancer une page Facebook. Elle a également établi une « Charte de bon usage des réseaux sociaux » qui fournit des recommandations et conseils pratiques à l'ensemble des agents communaux afin qu'ils puissent échanger sur les réseaux sociaux sans porter atteinte à leur propre réputation, celle de leurs collègues ou de notre administration..

10. Exposition Anderlecht Demain

En coordination avec les différents services, la cellule Communication a organisé l'exposition « Anderlecht Demain » qui s'est déroulée du 30 septembre au 30 novembre 2017 dans le bâtiment COOP. Cette exposition avait pour but de montrer aux citoyens les projets phares de la commune d'ici 2025. Au départ de projets urbains, elle a replacé les projets de cohésion sociale, développement durable, éducation, accueil des citoyens, développement économique, développement culturel, ... Durant ces 2 mois, l'exposition a représenté ces différents projets sous la forme d'une carte au sol, de panneaux didactiques et de vidéos. En plus de l'exposition, différentes animations, ateliers, conférences et tables rondes ont été organisées.

Anderlecht Demain en quelques chiffres : 45 jours d'exposition, 2356 visiteurs dont 31 visites de classes

d'écoles de la commune, 15 visites de groupe organisées et visites de 9 associations, 14 ateliers coorganisés avec COOP, 3 balades en vélo, 2 ateliers « Je mange anderlechtois », 2 conférences, 3 balades interculturelles, 1 table ronde, 3 concerts, 1 pièce de théâtre et des petits déjeuners littéraires.

La cellule Communication a également assuré la communication de l'événement via une série de canaux : affichage, promotion tram, street marketing, calicot, banners, site web dédié, Instagram et Facebook, guide pédagogique, brochure, flyers...).

11. Évènement Summer1070

En juin 2018, la cellule Communication a mis en place l'organisation des apéros « Summer 1070 » sur la place de la Vaillance. Cet événement s'est déroulé tous les samedis de fin juin à fin septembre 2018, dans le but de redynamiser la place de la Vaillance avec des DJ's, concerts, animations et activités pour petits et grands.

La cellule Communication s'est chargée de la communication et de la coordination de l'évènement. La programmation a été laissée à un concessionnaire qui a assuré le volet animation, bar et restauration. Des partenariats ont été mis en place avec Radio Contact, Bruzz, La DH et BX1 afin d'assurer la promotion médiatique. Les supports utilisés : affichage métro, tram, mupi, bâches, beach flags, transats, flyers, ...

LA CELLULE PARTICIPATION

La Maison de la Participation est occupée par deux services : Anderlecht Info (anciennement Démarcherie) et le service Participation. « Anderlecht Info » est le point d'information de la commune. Les habitants peuvent y trouver de nombreuses informations tant sur les démarches administratives que sur les activités qui se déroulent à Anderlecht.

Le service Participation, quant à lui, a pour objectif de favoriser la participation citoyenne. Il offre un soutien aux citoyens qui souhaitent réaliser des projets collectifs qui améliorent la qualité de vie et accompagne les projets communaux qui comportent un volet participatif. Il organise également des soirées thématiques, les Particip'Cafés, durant lesquelles les habitants peuvent se rencontrer et échanger sur des thèmes citoyens.

La cellule Participation a pour objectif de renforcer la cohésion sociale, par la participation des habitants et des autres acteurs des quartiers au développement local. En d'autres termes, il s'agit de faire remonter la parole et les avis des citoyens pour enrichir l'élaboration des politiques publiques.

L'objectif primordial est de favoriser une dynamique multi-acteurs où les groupes d'habitants, les comités de quartiers, les associations, et aussi avec la commune, puissent construire des actions, des projets qui contribuent à un mieux-vivre à Anderlecht.

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs projets sont proposés ou soutenus par la MDP à savoir:

1. Projets

Appel à Projet "Projets Citoyens"

L'appel à projet « Projet Citoyens » vise à financer des initiatives de tout groupement de citoyens soucieux d'améliorer la qualité de vie de leur environnement direct.

Ces enveloppes peuvent être attribuées à toute association de bénévoles (de fait ou sans but lucratif) active sur le territoire de la commune d'Anderlecht, ou à tout groupe d'habitants et comité de quartier actif sur le

territoire de la commune. Le type de dépenses ne concerne que des frais d'investissement (aucun frais de fonctionnement). Pour être pris en considération, les actions doivent répondre à certains critères :

- l'originalité et la durabilité du projet;
- la plus-value du projet au niveau social, économique et écologique;
- la dynamique participative et collective et donc appeler à la mobilisation du plus grand nombre de citoyens lors de la conception du projet, de son élaboration, de sa mise en œuvre et de l'entretien de celui-ci.

C'est pourquoi, le jury tient compte du nombre d'habitants concernés par l'action, du degré d'implication des habitants, du niveau du soutien des habitants du quartier et de la qualité et de l'importance de la diffusion de l'information auprès des habitants.

Exemple de projets soutenus en 2017 et en 2018:

- Acquérir deux triporteurs pour récupérer les invendus auprès des commerçants et les distribuer aux personnes âgées et malades, de distribuer les repas restants des tables d'hôte et de distribuer les légumes du potager dans le quartier et enfin parcourir le quartier pour porter des toutes boîtes.
- ouvrir une bibliothèque pour les habitants du quartier axée sur l'apprentissage du français via du matériel ludique (matériel pédagogique, livres orthophonie,...)
- Installation d'une vingtaine de dalles en mosaïques à insérer dans le trottoir des rues de la Justice, du Prétoire, du Greffe, du Village et rue Brune ainsi que la Place de la Résistance;
- Organisation d'ateliers de sérigraphie dans le quartier Scheut afin d'organiser une exposition des réalisations dans la maison de quartier.
- une initiative de solidarité envers les personnes les plus précarisées du quartier Peterbos:
 - Organiser des ateliers cuisine avec des habitants multiculturels du Peterbos dans le but d'apprendre à connaître les autres cultures par le biais de la cuisine et des traditions.
 - procurer des plats sains et bon marché à ces personnes, tout en leur donnant la possibilité de partager leur repas dans un endroit commun afin de lutter contre l'isolement
- Organisation d'une fête de quartier lors de la journée sans voiture durant laquelle une distribution des graines de trèfles a été prévue;
- Portes ouvertes du potager collectif à d'autres participants, personnes et familles du quartier et également promouvoir la rencontre entre membres du collectif et jardiniers des parcelles individuelles, en proposant des cours d'initiation à l'apiculture pour petits et grands;
- Organisation de 3 apéros urbains dans différents lieux de la commune (Parc Astrid, Parc Forestier et Place de la Résistance). Ces apéros soutiennent les dynamiques environnementale, culturelle de la commune, d'économie locale et de mixité sociale.
- L'asbl Samen Voor Morgen a organisé 20 workshops mobiles durant les vacances d'été pour proposer des activités de quartier à ceux qui ne partent pas en vacances;
- la mise en place d'un potager collectif au sein du Clos des Asters. La demande de subside est dédiée au lancement du projet avec la pose d'une clôture pour délimiter la parcelle.
- Dans le quartier Square des Vétérans coloniaux, il y a une réelle demande des habitants pour se rencontrer, mais les occasions et les espaces pour le faire manquent. Le projet vise donc à construire un espace ludique, écologique et culturel afin de répondre à ce besoin. La dynamique est fortement participative puisque les habitants du quartier décideront et construiront eux-mêmes les infrastructures telles qu'une piste de pétanque, des tables de jeux traditionnels ou des jeux d'enfants extérieurs. Le projet se base sur un principe écologique de récupération de matériaux en général et l'utilisation de matériaux écologiques (peintures, bois, ...);
- Le Comité de Quartier propose la construction de 2 hôtels à insectes de grande dimension en matériaux de récupération et les installer, un au Parc des Etangs, l'autre à l'école P23. La construction sera réalisée par les enfants du quartier et par une classe. La mise en place des hôtels sera accompagnée d'une démarche

pédagogique adaptée à chaque milieu (quartier et école);

- LOKAAL DIENSTCENTRUM VIVES & VZW COSMOS proposent d'organiser une course de déambulateurs sur la place de la Résistance. Les objectifs de cet événement seraient multiples : améliorer l'image de l'usage des déambulateurs de manière originale et ludique, sensibiliser au fait que les lieux publics ne sont pas adaptés aux personnes qui se déplacent de manière autonome, mais lente, et enfin de créer un réseau actif de seniors et d'associations sur Anderlecht;
- Alohanews propose la réalisation d'interviews, d'événements publics et d'ateliers autour de la question du féminisme. Leur objectif est de rendre hommage à des parcours de femmes différentes et de lancer une réflexion sur les pistes d'actions pour lutter contre les discriminations faites aux femmes;
- l'asbl COIN D'ART ANDERLECHT vise la création par des jeunes de fresques murales comme aboutissement d'une mise en commun de réflexions sur le monde, sur l'Autre. Pour ce faire, cette ASBL propose une initiation au dessin d'humour et à la caricature (technique mais aussi réflexion sur l'image, sa construction et sa lecture) ainsi qu'une initiation à la calligraphie, qui se mêle avec le graffiti à un nouvel art de rue.
- L'asbl Elastik propose un projet visant l'organisation d'un atelier ouvert où les habitants du quartier de tous horizons peuvent venir apprendre le travail du métal. L'atelier peut également mener les habitants à créer du matériel (un barbecue par exemple) qui pourra ensuite être utilisé par les habitants eux-mêmes pour augmenter la convivialité dans la commune;
- NORMA PRENDERGAST – Walking with the Postman. Cette habitante a réalisé un documentaire poétique sur Anderlecht sous la forme de portraits vivants de ses habitants;

Pour 2017, 11 projets ont été sélectionnés pour un montant total de 15.000 euros.

Pour 2018, 18 projets ont été sélectionnés pour un montant total de 25.000 euros

Objectifs:

- Ces projets soutenus permettent de créer des liens entre les habitants issus de différents milieux;
- De sensibiliser et de développer l'implication des habitants peu habitués à participer dans la gestion des projets;
- De permettre l'émergence d'idées innovantes et créatives.

Résultats:

L'impact général à long terme est l'amélioration de la qualité de vie dans le quartier

Comment y parvenir?

- Par le soutien de petits projets d'aménagements (bacs à fleurs, panneaux d'informations,...);
- Par la création d'espaces et de structures dédiés à la collectivité (jardins collectifs, atelier de poteries et de céramiques)
- En créant de la solidarité et des synergies entre les comités de quartier;
- En réaménageant et en se réappropriant des espaces publics.

Semaine Européenne de la Démocratie locale

La semaine Européenne de la Démocratie Locale est une initiative du Conseil de l'Europe qui a pour but de rapprocher les citoyens de leurs institutions locales. La commune d'Anderlecht participe à l'évènement pour la dixième année et cette année encore, la Maison de la Participation a pu construire un programme d'activités riche, étalé sur deux semaines, en collaboration avec de nombreux services communaux et associations.

3 événements récurrents ont été proposés par la Maison de la Participation en lien avec le thème «Participation, consultation et engagement des citoyens : pour que vive la démocratie locale »

- un concours photos a été organisé par la MDP afin d'encourager les habitants à poser un regard sur leur

quartier et leur commune au travers de trois thématiques :

- J'aime Anderlecht, commune multiculturelle
- La vie de quartier à Anderlecht
- Mon lieu préféré à Anderlecht

Le concours a rencontré un beau succès car nous avons reçu 34 photos. Un jury s'est réuni pour choisir 20 photos que nous avons exposées à la Maison de la Participation durant la SEDL.

- Lancement de la dynamique du Repair Café qui a disparu à Anderlecht. Nous avons donc invité les habitants pour une soirée d'information avec la volonté de recruter des habitants motivés pour le projet. Une dizaine de personnes étaient présentes à la réunion. Le nouveau Repair Café d'Anderlecht a démarré le 7 décembre 2017. Le rendez-vous est donné à tous les citoyens intéressés tous les deuxièmes jeudi du mois.
- Animation sur les stéréotypes: plusieurs groupes de femmes suivant des cours d'alphabétisation ont été invités afin de réfléchir sur le thème des stéréotypes. L'activité était animée par l'équipe de Cultures et Santé, sur base d'un de leurs outils d'animation. Grâce à cet outil, les femmes ont été amenées à réfléchir aux stéréotypes qui guident nos pensées quand nous rencontrons une personne pour la première fois, à leur utilité mais aussi à leurs dangers. Elles ont également pu réfléchir à ce qu'elles-mêmes expriment via leurs habits et l'image d'elles que ceux-ci renvoient vers les autres.

La MDP a également co-organisé un colloque sur les processus participatifs et politiques locales organisé dans le cadre de la Plateforme de la Participation au COOP à Anderlecht.

Mais la thématique de cette année a également inspiré une série d'associations et de services communaux qui se sont unis pour proposer des activités:

Comme par exemple, le service de Prévention qui a organisé des tables de discussions sur la place des nouveaux anderlechtois dans la commune. Le but était de récolter les idées des habitants et associations pour savoir comment aider les nouveaux arrivants à prendre leur place de citoyen dans la commune. L'activité a rencontré un succès plus grand que prévu car il a fallu ouvrir une table supplémentaire. Les discussions se sont tenues en présence de plusieurs élus et ont mené à une série de recommandations qui doivent être portées au Conseil communal.

L'asbl Javva, qui travaille sur le volontariat international a organisé une soirée pour mettre le doigt sur les stéréotypes et déconstruire les discours misérabilistes qui prévalent lorsque l'on évoque l'Afrique. Et suite à cela, une réflexion sur le volontariat en Afrique.

Cette année, l'opération Place aux Enfants a été organisée en partenariat avec la SEDL, Au total, une centaine d'enfants ont pu profiter d'un parcours les amenant à visiter hôtes communaux et régionaux avant de se retrouver pour partager un goûter dans une école communale, complété par du sport et des jeux de sociétés.

Objectifs

- De rapprocher le citoyen de sa commune, de son administration et de ses élus
- de proposer des dispositifs d'action, de débats collectifs sur divers sujets et d'offrir aux citoyens la possibilité de s'exprimer et d'échanger

Résultats :

La SEDL 2017 nous a permis de trouver des habitants motivés pour lancer un nouveau Repair Café dont la première édition se fera le 7 décembre. Les tables de discussion sur la participation des nouveaux habitants à la vie de la commune ont donné naissance à des recommandations qui ont été remises au Conseil communal. Nous avons donc eu plusieurs actions dont la portée est plus large que la SEDL en elle-même un taux de

participation de plus en plus élevé.

Chaque année des collaborations avec d'autres services communaux et associations naissent, ce qui nous permet de proposer des actions et événements plus divers et de toucher un public plus large;

Certaines associations proposent des activités et d'autres amènent leur public sur les activités, ce qui est très intéressant car cela nous permet de toucher des publics qui sont absents des activités tout public. Comme pour les services communaux, certaines associations connaissent la SEDL et prévoient d'y participer d'année en année alors que d'autres associations se joignent à nous en fonction de la thématique annuelle.

Au fil des années, la SEDL a pris une vraie place dans l'agenda de la commune d'Anderlecht. D'une activité pour la première édition, on est passés petit à petit à une semaine et puis une quinzaine depuis quelques années. Le programme est construit par la Maison de la Participation, en partenariat avec d'autres services communaux et des associations qui fluctuent en fonction des thématiques annuelles. En 10 ans, au fil des collaborations, la SEDL nous a permis de lier une relation de confiance avec le tissu associatif anderlechtois et certains services communaux.

Journée de la Femme :

Le service Egalité des chances et la Maison de la Participation ont créé un partenariat "Femme d'Anderlecht" et dont plusieurs associations et services communaux font partie.

À l'occasion de cette Journée Internationale des Droits de la Femme, la commune et les associations ont proposé deux semaines de rencontres, expositions, ateliers, projections et spectacles autour de la thématique « les Femmes dans les médias ».

La Maison de la Participation avait proposé trois activités:

- La projection du film « Frankie » de Fabienne Berthaud suivie d'un débat. Le film est proposé par la Maison de la Participation en partenariat avec l'asbl Elles Tournent.
- « Femmes Livres » Atelier d'écriture, chaque femme a raconté son histoire de vie et elles ont souhaité exposer leurs récits « Ecrire pour vivre »
- un Atelier « la Femme et la publicité » encadré par Awsa- Be Un atelier qui a permis de décrypter les images sexistes diffusées par la publicité. En analysant ces publicités, l'objectif était de faire comprendre, les complexes des femmes et leurs positions dans la société.

Objectifs:

- Oeuvrer quotidiennement à l'implication des Anderlechtois et Anderlechtoises dans leur quartier et dans la société;
- Mettre en place des actions concrètes sur le thème de l'égalité des chances;
- Sensibiliser et informer sur les droits de la femme pour un public mixte comptant aussi des hommes (mixité sociale, culturelle, d'âge et de genre)
- Valoriser les initiatives existantes
- Réduire les préjugés dans les quartiers
- Ouvrir des lieux et des moments de débats en lien avec la Journée Internationale des Droits de la Femme

Résultats :

- Un taux de participation à la projection du film "Frankie" correct puisque 25 personnes étaient présentes. D'ailleurs, cette rencontre a permis de créer un échange entre les participants très riche et certaines personnes ont pu partager leur propre vécu
- L'atelier d'écriture "Femmes Livres" a également rencontré un franc succès et permis des échanges très émouvants et personnels entre les femmes;
- Grâce à cet atelier "La femme et la publicité", les participantes ont été amenées à réfléchir sur les publicités et les messages qu'elles véhiculent
- Par des actions et des activités concrètes proposées, la MDP oeuvre à une prise de conscience du rôle que chaque citoyen peut avoir dans sa commune.

Le Budget participatif du contrat de quartier Durable « Biestebroek »

La Maison de la Participation porte depuis deux années le budget participatif « Biestebroek », dans le cadre du Contrat de Quartier Durable « Biestebroek ». Ce budget participatif est un processus démocratique qui met en discussion collective chaque année une somme de 10.000 € provenant du budget du contrat de Quartier Durable, pour soutenir des projets qui améliorent la vie dans le quartier. Toutes les décisions concernant ce budget sont prises conjointement par les habitants et acteurs du quartier ainsi que les institutions.

C'est donc un outil qui permet aux acteurs qui y prennent part de se mobiliser autour de thématiques d'intérêt général, de se former et de s'impliquer dans les décisions et la gestion collective des moyens publics et, parallèlement, de se familiariser avec les procédures et le fonctionnement des institutions.

Les thématiques abordées par le budget participatif ont été relevées par les habitants eux-mêmes lors d'ateliers participatifs durant l'année de diagnostic du contrat de quartier durable. De ce fait, le budget participatif permet aux citoyens de répondre en partie, et de manière originale, aux problématiques spécifiques à leur quartier qu'ils ont eux-mêmes identifiées.

Nous attachons également une grande importance au caractère participatif du processus en amont : le règlement du budget participatif fut élaboré suite à des réunions regroupant des habitants et des acteurs de terrain concernés par le périmètre du contrat de quartier et mis à jour cette année également avec l'aide de ceux-ci. Le processus est donc évolutif et intègre les demandes et suggestions des habitants pour être constamment amélioré.

En 2017 et 2018, 9 projets que le comité de sélection du budget participatif a décidé de soutenir, pour un montant total de 20.000 €.

- 1. Mosaïques urbaines** – Des dalles couvertes de mosaïques sont réalisées par les habitants pour enjoliver les trottoirs de certaines rues du quartier Biestebroek;
- 2. Livret CollectActif** – Un projet de récupération d'invendus alimentaires et d'organisation de tables d'hôte à prix libre
- 3. The Pigeons Project** anime nos rues en proposant des ateliers participatifs de théâtre de rue
- 4. Un monde pour demain** – Les jeunes de l'ASBL SAFA réalisent une série de capsules vidéo où les habitants du quartier Aumale répondent à la question Quel Anderlecht pour demain?
- 5. Rêve ton quartier** – Samen Voor Morgen a organisé pendant les vacances deux journées conviviales de jeux pour petits et grands.
- 6. Norma Prendergast**- Cette habitante souhaite, grâce à un travail artistique, provoquer la rencontre entre voisins pour rendre le quartier Biestebroek plus convivial. Ces portraits d'Anderlecht seraient exposés à De Koer en décembre 2018.
- 7. Nicole Honorez** - Pour poursuivre son projet d'embellir le quartier avec des dalles de mosaïques faites par les habitants, cette citoyenne propose de créer des jeux pour enfants (marelle, jeu de l'oie, ...) et un tapis de mosaïques dans le périmètre du quartier Biestebroek;
- 8. Samen Voor Morgen** - Un groupe de mamans du quartier issues de l'immigration souhaitent organiser des rencontres sur le thème de l'éducation. L'idée principale est de permettre à chacun de se confronter à d'autres manières de penser et ainsi ouvrir les perspectives;
- 9. SAFA // S'alimenter et se soigner au naturel** Après avoir sondé les habitants du quartier, l'ASBL Safa propose de mettre sur pied une série d'ateliers ayant pour objectif de « s'alimenter et se soigner naturellement », sous forme de tables de discussions

2. Particip' Cafés

Au total, 18 Particip'Cafés ont été organisés entre janvier 2017 et septembre 2018. La liste de ces Particip'Cafés avec la date et la thématique est reprise ci-dessous. Certaines thématiques et compte tenu de l'intérêt manifesté par les associations, nous doublons les Particip'Cafés : une édition en journée pour des publics spécifiques (femmes suivant des cours d'alphabétisation, seniors...) et une édition en soirée pour le tout public.

Pour ce qui est du taux de participation, nous avons pu compter entre 10 et 45 participants pour chaque Particip'Café (50 étant proche de la limite du nombre de personnes que peut accueillir notre salle). Au fil des années, nous avons pu noter une hausse du taux de participation. En effet, ces deux dernières années, nous atteignons régulièrement la trentaine de participants par Particip'Café. Nous avons maintenant un public fidèle, qui fréquente régulièrement nos Particip'Cafés, à qui s'ajoutent de nouveaux participants attirés par la thématique du jour.

Les particip'cafés organisés entre janvier 2017 et décembre 2017:

24 janvier 2017 : Particip'café de Nouvel An permet de remercier les gens qui ont fréquenté la Maison de la Participation durant l'année écoulée et de présenter les projets avenir.

16 février 2017: Soirée d'information sur le thème: "Apprendre à gérer Internet au quotidien avec ses enfants et ados"

Cette soirée vise à démystifier l'usage d'Internet et de répondre aux questions des parents et de proposer des pistes de réflexions pour une utilisation sûre et responsable de l'Internet. Cette soirée a été animée par la ligue des Familles et initiée en collaboration avec Child Focus. Un moment d'information en matinée et une soirée d'information pour le tout public (2 séances d'échange).

14 mars 2017 : projection du film "Frankie" de Fabienne Berthaud suivie d'un débat.

28 mars 2017: Dans le cadre de la Semaine sans pesticides, des ateliers ont été proposés visant à mener une réflexion sur l'impact et le danger des pesticides sur la santé des hommes et de la terre;

Considérant que les ateliers ont pour objectif de proposer des pistes pour acheter des aliments sans pesticides à Anderlecht et aux alentours. 2 ateliers ont été organisés.

Ces ateliers ont rencontrés un franc succès, au point de refuser des inscriptions;

27 septembre 2017 : Soirée d'échange - Quelle place pour les citoyens dans les finances publiques ?

Des habitants de Scheut, Lemmens, Anderlecht-Vaillance, Aumale, Saint-Josse, Bruxelles... se sont engagés à un moment donné dans des dynamiques liées aux finances publiques, qu'il s'agisse de budget participatif, contrat de quartier durable, lutte pour l'annulation de la dette, transparence, compréhension d'un budget communal...

L'objectif de cette soirée était de réfléchir avec les citoyens sur le rôle et la place qu'a le citoyen dans ces finances publiques pour que leur utilisation serve un projet de société partagé

Cette soirée a été animée par Periferia asbl en collaboration avec la Maison de la Participation

10 octobre 2017 : Soirée d'information pour la création d'un nouvel Repair Café

L'objectif de cette soirée était de relancer la dynamique du Repair Café et donc pour cela nous avons organisé une soirée d'information avec l'asbl Repair Together qui a présenté le fonctionnement d'un Repair Café. Notre volonté était tout d'abord de sonder les citoyens à l'intérêt de créer un repair Café et dans un second temps de recruter des habitants motivés pour le nouveau Repair Café.

Suite à cette soirée, nous avons eu une deuxième réunion avec les personnes intéressées et le nouveau Repair Café d'Anderlecht a ouvert ses portes pour la première fois le 7 décembre 2017. Projet qui a rencontré un grand enthousiasme.

21 novembre 2017 : Rencontre citoyens et finances publiques

Suite à la première rencontre, quelques citoyens se sont retrouvés pour réfléchir ensemble à comment se réapproprier les enjeux liés à l'utilisation et la gestion de l'argent public. Au terme de notre échange, trois envies/thèmes de travail sont ressorti(e)s comme premiers pas pour se familiariser avec cet enjeu :

- Mettre en place un budget participatif dans une école;
- Accompagner un groupe d'alpha dans l'analyse des investissements communaux en matière de propreté ;
- Mesurer le coût des services publics : "Combien ça coûte ?"

Malheureusement, nous avons eu très peu de citoyens pour travailler sur les thématiques proposées. Dès lors, nous avons convenu avec Periferia de suspendre le projet.

22 novembre 2017 : « Atelier Pleine conscience » (atelier en matinée pour les apprenantes des cours d'alpha et un atelier en soirée pour le tout public). Les participants ont énormément apprécié l'atelier et sont repartis avec un feuillet reprenant quelques exercices pratiques à faire chez soi.

Ces ateliers avaient pour objectif de progresser vers une plus grande conscience de son corps et d'apprendre à être plus présent dans nos vies. Jackie Attala a animé l'atelier, elle enseigne plusieurs programmes basés sur la pleine conscience et est co-auteur d'un livre sur le sujet.

Belle découverte pour certains participants.

6 décembre 2017: Atelier « Ma pharmacie naturelle ».

Comment fabriquer son propre sirop pour la toux et ses tisanes afin de combattre l'hiver ?

Ces ateliers ont rencontré un grand succès, nous avons dû refuser des participants. Les 2 ateliers étaient complets.

23 janvier 2018 : Particip'café de Nouvel An.

22 février 2018 : Atelier sur les Champignons. Atelier pour cultiver ses propres champignons et fabriquer son kit de pleurotes avec l'asbl " Les Champignons de Bruxelles".

08 mars 2018 : Projection du film Les Suffragettes suivie d'un débat

22 mars 2018 : Atelier " Le ventre .. un deuxième cerveau".

Marie Bacart, psychologue et phytothérapeute nous a fait part des dernières découvertes sur le lien entre l'intestin et le bien-être (et donc nos émotions).

6 mai 2018: Les 10 ans de la Maison de la Participation

Depuis 10 ans, la Maison de la Participation rassemble, informe, favorise l'émergence de projets citoyens et l'ouverture des esprits.

Pour son anniversaire, la Maison de la Participation a souhaité rassembler tous ceux qui font vivre la commune d'Anderlecht : habitants, comités de quartier, associations, collègues et bien d'autres... Au programme : un spectacle avec des scènettes de théâtre-action, écrites spécialement pour l'occasion par le théâtre du Copion, réflexion sur la citoyenneté et moments d'échange avec le public. Ensuite, l'activité s'est terminée par un moment plus festif avec un apéritif dinatoire sur la place, au son de la fanfare Jour de Fête.

21 juin 2018 : Particip'café Objectif zéro déchet

Une première rencontre a été fixée le 21 juin. Sylvie Droulans, auteure du blog à succès « Zéro Carabistouille » et du livre « Le Zéro Déchet sans complexes », a fait part de son expérience et a donné quelques conseils pour se lancer sans crainte.

La Maison de la Participation a proposé de former un petit groupe d'habitants qui se lanceront dans la démarche ensemble. Chacun cheminera à son rythme durant l'été et le groupe se réunira à nouveau en septembre pour échanger les expériences et réfléchir à la suite.

11 septembre 2018: Particip'café Objectif zéro déchet

La deuxième rencontre a permis d'échanger sur les avancées de la démarche zéro déchet, ensuite des ateliers pratiques ont été proposés :

- création d'une lessive liquide
- création d'un beewrap
- explications sur comment réutiliser les déchets alimentaires

3. Communication :

La MDP est dotée d'un site internet Participation / Démarcherie www.participation-anderlecht.be

Le site de la Maison de la Participation permet de donner une visibilité à tous les processus participatifs à Anderlecht, qu'ils soient menés par les comités de quartier ou initiés par la commune.

Le site de la Maison de la Participation c'est :

1. Un lieu de visibilité pour la Maison de la Participation et ses activités

L'objectif premier de notre site internet est bien sûr de faire connaître la Maison de la Participation : le lieu, les services qui la composent (démarcherie et cellule participation), les horaires et les informations pratiques..

2. Un lieu de visibilité pour les processus participatifs communaux

Nous hébergeons, sur notre site, les pages de projets participatifs portés par d'autres services communaux, tels que le projet du Contrat de quartier durable de Biestebroek, le PPAS Biestebroek, le PPAS Quartier des Trèfles, le PCD, le projet de Redynamisation de l'hypercentre de la commune,...

3. Un outil pour les comités de quartier et les habitants qui souhaitent s'impliquer

Notre site héberge un répertoire des comités de quartier avec leur périmètre et les coordonnées de contact. Cela leur permet également d'avoir une visibilité sur la toile sans devoir créer et entretenir eux-même un site internet.

Nous recensons également les appels à projets qui émanent de différents acteurs (Fondation Roi Baudoin, Bruxelles Environnement, etc...) et qui ont pour but de financer des projets de quartier. Cela permet aux comités de quartier et aux habitants désireux de s'impliquer dans leur quartier de trouver les différentes sources de financement en un seul lieu.

Il est très important d'arriver à fidéliser les visiteurs, de faire en sorte que notre site devienne pour eux une source d'information de référence dans le domaine de la participation anderlechtoise. Cela s'obtient grâce à la qualité de l'information diffusée et surtout, grâce à la mise à jour régulière de cette information.

Pour finir, il est important de noter que nous donnons la possibilité aux visiteurs du site de s'inscrire pour recevoir nos invitations et informations. Ce canal nous permet d'enrichir notre réseau de contacts de façon continue.

Projets initiés par la commune et auxquels la Maison de la Participation a participé:

Projet 1 : Redynamisation du Centre d'Anderlecht

Projet 2: Un nouvel avenir pour le bassin de Biestebroek" - Le PPAS a été adapté et complété !

Le rôle de la MDP est de participer aux différentes soirées d'information et d'être en contact avec les citoyens qui souhaitent s'impliquer dans ce type de dynamique et de pouvoir les intégrer dans le projet. D'ailleurs, on retrouve sur le site internet de la MDP tous les projets avec une démarche participative.

Projet initié par les citoyens et auquel la Maison de la Participation a participé:

Projet 1: une monnaie locale citoyenne

Des milliers d'initiatives concrètes se développent sur nos territoires et constituent de nouvelles habitudes de vie, de nouveaux modes de consommation et de production.

Plusieurs réunions se sont organisées au sein de la MDP afin de réfléchir avec les citoyens intéressés sur la création d'une monnaie locale à Anderlecht.

Bien évidemment, la MDP a été présente pour accompagner les citoyens dans leur réflexion pour démarrer ce projet citoyen et solidaire.

En conclusion, la Maison de la Participation reste un lieu de coordination et d'animation, où des actions sont entreprises en matière de participation citoyenne. La programmation annuelle a permis de travailler sur les axes suivants :

1. développer la démarche participative des citoyens : poursuivre le travail déjà amorcé en vue d'impliquer les citoyens dans la vie quotidienne de leur Commune et de leur donner le droit de prendre part aux décisions qui les concernent ;
2. retisser le lien social dans les quartiers fragilisés, insérer les personnes exclues du tissu social en stimulant le dialogue, l'esprit critique et le respect entre les différents groupes de population ;
3. rapprocher le citoyen de sa commune, de son administration et de ses élus ;
4. connaître et évaluer l'ensemble des démarches participatives sur le territoire d'Anderlecht.

Depuis son ouverture la MDP a pour vocation de soutenir les comités de quartier et les habitants désireux de développer des projets collectifs.

Au fil des années, la MDP s'est fait un nom auprès des habitants, des comités de quartier, au sein de l'administration et même en dehors du territoire de la commune. Elle est maintenant reconnue comme acteur clé de la Participation citoyenne en région Bruxelloise.

Cependant, conscients que beaucoup plus peut être fait, nous aimerions encore encourager de nouveaux processus participatifs.

LA DÉMARCHERIE:

1. Objectifs de la Démarcherie :

La Démarcherie est un service d'information, d'aiguillage administratif et d'accompagnement généraliste. Les objectifs principaux visés au travers de cette initiative sont :

- assurer un accès efficace aux Services communaux, donner une information claire adaptée aux personnes qui se présentent au guichet avec une attention toute particulière pour les personnes fragilisées (âgées ou issues de l'immigration);
- décharger les services des demandes superflues et non cadrées ;
- disposer d'un outil d'écoute permanente pour améliorer le bon fonctionnement de l'administration en augmentant la proximité et l'accessibilité.

2. Le Public et ses demandes :

Notre service est fréquenté en moyenne par une vingtaine de personnes par jour.

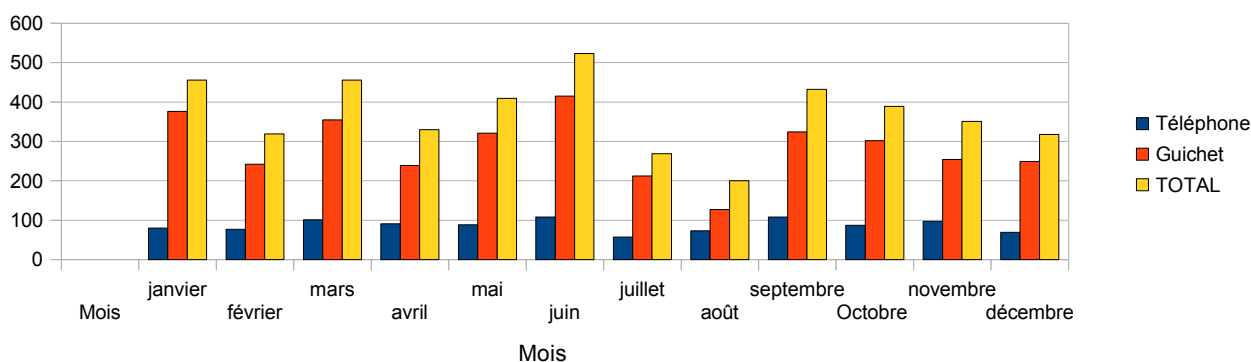
Ces personnes présentent des profils différents suivant l'âge, la culture, la langue utilisée ainsi que le statut socio-professionnel .

En général nous passons 60 % de notre temps à l'information des citoyens, y compris 25 % de la collecte

d'informations brochures et fiches d'information et de mise à jour pour mieux répondre à des questions précises, et les recherches supplémentaires à effectuer sur l'internet, etc. Les 15 % restants se compose d'appui à Maison de la Participation.

Les demandes sont assez variées : nous avons des demandes de citoyens à la recherche de renseignements tels que les coordonnées des écoles, des associations Anderlechtoises, des stages durant les vacances scolaires, clubs sportifs, des écoles de devoirs, service propreté publique, le nouveau plan de stationnement.... D'autres demandes sont plus complexes et exigent de notre part plusieurs démarches comme par exemple des demandes de regroupement familial, dans ce cas précis nous prenons contact d'une part avec le service communal compétent ainsi que des services externes qui pourraient venir en aide aux personnes les plus désemparées (Office des Étrangers , Cellule Jeunesse, SIREAS,...).

Demande par mois



NB : Ces chiffres ne sont que le nombre de demandes, concernant le temps nécessaire pour traiter une demande peut varier d'une simple communication téléphonique à un cas complexe qui demandera plus de questionnements.

Le citoyen s'adresse à la Démarcherie pour demander un éclaircissement au niveau d'une réglementation/procédure, qui est parfois rédigé dans un langage peu clair.

Grâce aux nombreux contacts que nous avons avec le public, l'Administration communale peut par le biais des services communaux mieux répondre et évincer les difficultés auxquelles les citoyens sont confrontées dans leur vie de tous les jours.

3. Lien entre l'Administration et les Anderlechtois :

Permanences

En contact permanent avec les Anderlechtois et les services communaux, la Démarcherie relaie également les attentes du public en matière d'information. Les habitants peuvent retirer à ce guichet toutes les publications communales ainsi que des brochures et informations, des petits folders explicatifs pour mieux répondre à des questions précises, mises à disposition par les associations et les autorités fédérales, régionales ou communautaires.

Agenda communal

Une des volontés politiques du collège est de renforcer le dialogue avec le citoyen et souhaite être encore plus proche et à l'écoute, pour cela, un agenda de poche communal est distribué à tous les citoyens anderlechtois.

Cet agenda reprend un ensemble d'informations pratiques, les coordonnées de services communaux, les coordonnées des membres du Collège, les permanences de chaque cabinet. Les grands événements de la vie anderlechtoise sont insérés au sein-même de l'agenda.

Pour mener à bien ce projet, nous sollicitons la collaboration de tous les services. Il s'agit de fournir la liste des événements qu'ils organisent afin de pointer ces dates dans l'agenda. 45 000 exemplaires sont distribués dans tous les foyers et 5000 seront disponibles à la Démarcherie.

Aide logistique ponctuelle pour autres services communaux

Lors d'événements organisés ou supervisés par d'autres services communaux, la Démarcherie offre son guichet et ses compétences pour informer le public et délivrer des documents.

De janvier jusqu'à décembre 2017 :

La Démarcherie a apporté une aide informative et explicative aux parents lors des inscriptions de leurs enfants dans l'enseignement Francophone communal pour l'année 2017.

Le service a reçu 207 personnes au guichet et 8 demandes téléphoniques ont été traitées.

Septembre 2017 : Marché annuel

Septembre 2017: Journée sans voiture

Information fournie aux habitants en lien avec la Semaine de la Mobilité;

Aide ponctuelle au service Mobilité lors des inscriptions des demandes de dérogation;

Remise des dérogations au guichet après les heures de permanence de la cellule Mobilité;

Mai 2017: Projet « Immeubles en Fête »

Distribution de kits promotionnels comprenant affiches, invitations et autres supports aux comités de quartier qui souhaitent organiser un événement dans leurs quartiers;

Organisation de la fête des voisins le 23 mai 2017 sur la Place de la Résistance, pour le personnel communal et associations du Centre avec différentes activités (Stands d'information, atelier de grimage, animation musicale, atelier de sensibilisation à la Propreté, ...)

Août 2017 : Fête du sacrifice - l'Aïd

Renseignement concernant le permis d'abattage d'animaux à titre privé lors de la Fête du Sacrifice.

Décembre 2017 : Marché de Noël

Toute l'année : service Hygiène

Information fournie aux habitants en lien avec problèmes des rats, salubrité des logements, ...

Toute l'année : service Bien-être animal

Stérilisation des chats

Février 2018 : création d'un tableau récapitulatif d'informations communes

Juin 2018 : réunions pour la mise en place d'une nouvelle centrale téléphonique « N'ALLO »

4. Comment faire connaître la Démarcherie

Stands d'information

En plus des permanences, des stands d'information sont installés lors d'évènements ou festivités ponctuels.

La Démarcherie reste ainsi à la disposition de toute personne désireuse d'obtenir des renseignements concernant l'Administration communale lors du Marché annuel, Bien dans ma commune, fête de quartier,....

Tissu associatif

La Démarcherie est amenée à participer à des réunions organisées par les associations Anderlechtoises ou autre organisme, telles que les Pissenlits, TCC Accueil, le 'Réseau De Rinck'.

Nouvelle Dénomination de la Démarcherie

La Démarcherie est remplacée par « Anderlecht Info » communal (Enseignes, divers autocollants sur la vitrine et la porte) pour ajouter de la valeur à la mission du service et surtout de la visibilité auprès des citoyens.

3.4 INFORMATIQUE

1. IRISTEAM

L'équipe IRISteam du CIRB a repris le service informatique de la commune en septembre 2016. Après une première année de reprise et de stabilisation, l'équipe a repris en novembre 2017 le service informatique du CPAS et l'a intégré aux nouveaux processus de support et de gestion informatique mis en place pour la commune.

Elle entre maintenant dans une phase de modernisation et de mutualisation des services et de l'infrastructure.

2. MISSIONS DU SERVICE

Le service informatique gère l'informatique de la commune et du CPAS. Il assure la pérennité du parc informatique et la continuité des services informatiques. Il est un moteur de la transformation digitale de la commune et du CPAS vers les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Enfin il s'assure de l'intégration des évolutions informatiques dans l'écosystème communal et avec les partenaires régionaux.

3. FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Dans le cadre de celui-ci, le service informatique supervise le bon fonctionnement de l'infrastructure existante, tout en apportant aux utilisateurs finaux un support efficient au quotidien.

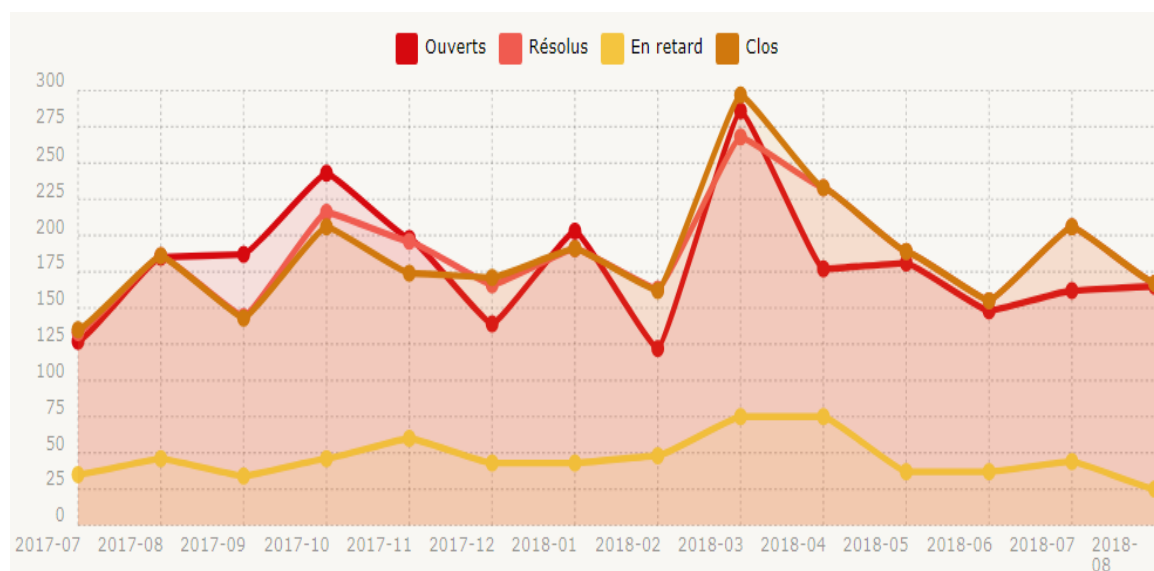
En sus, il propose également l'implémentation de nouveaux services ou l'amélioration de solutions existantes répondant aux besoins de l'administration, tout en gérant les changements que cela implique.

A cet effet, il tient à jour une base de connaissance reprenant les informations pertinentes sur ce qui est en étude, en élaboration, en cours d'implémentation, ou en service.

4. EN QUELQUES CHIFFRES

4.1 Le support aux utilisateurs

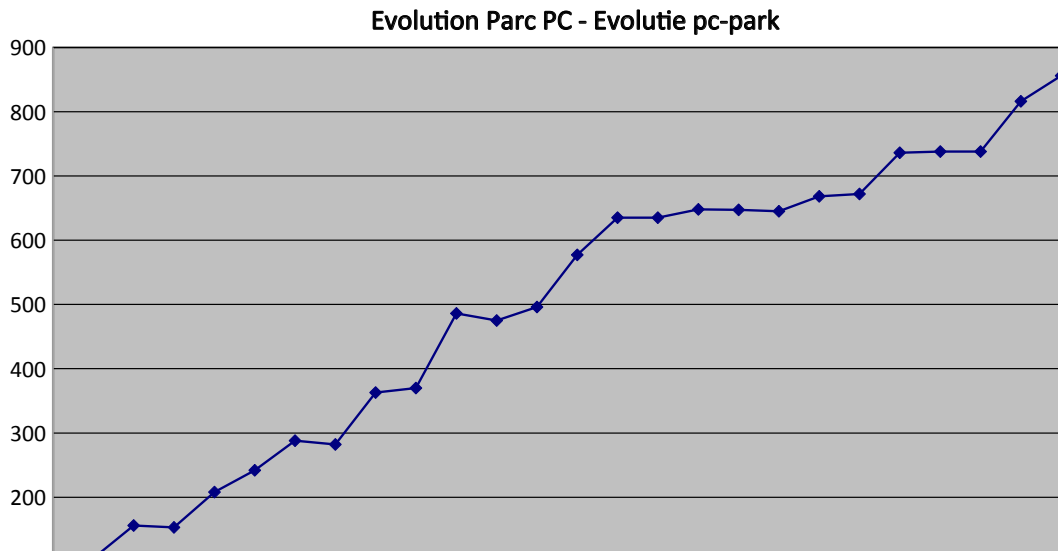
Evolution des incidents/demandes pour l'année 2017-2018



4.2 Evolution du parc informatique communal:

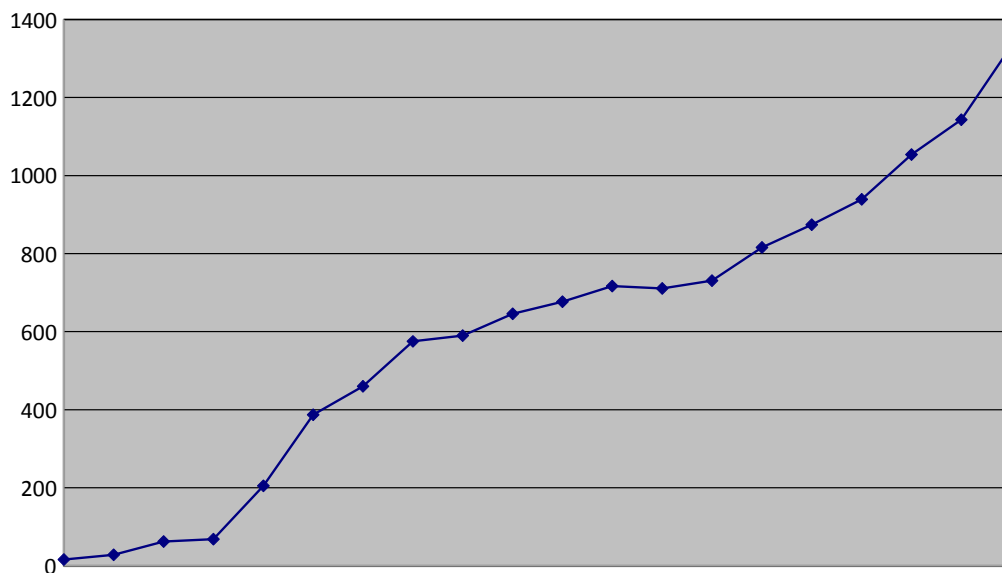
42 serveurs

856 pc



4.3 Evolution du nombre d'adresses e-mail:

Nous avons 1332 adresses e-mails sur le serveur régional ayant comme nom de domaine @anderlecht.brussels



5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le matériel acquis par la centrale de marché du CIRB provient d'un marché public de fournitures et de services, tenant compte d'une politique d'achat durable ; cahier des charges intégrant des critères relatifs à la garantie, à la consommation d'énergie, au recyclage et aux écolabels, parmi d'autres clauses ; calcul du coût global de possession (considération des coûts d'acquisition, d'utilisation, de maintenance et de retrait de service).

6. PROJECTS

6.1 Réalisés

- Nouvelle infrastructure de backups. Celle-ci permet d'octroyer plus d'espace de données sur les serveurs et aux services.
- Nouveaux serveurs centraux.
- Implémentation VOIP pour les sites suivants :
 - Athénée Joseph Bracops
 - Centre de santé
 - Les petits goujons
 - Klaproos
 - Cellule Logistique
 - Les Lilas
- Création d'une deuxième salle de serveurs sur le site du Conseil afin d'assurer une plus grande disponibilité.
- Mise à disposition des citoyens d'un guichet leur permettant la déclaration de naissances directement aux maternités de l'hôpital Erasme.
- Service « Fêtes et cérémonies », implémentation d'une solution permettant la visualisation partagée d'événements planifiés à destination des services, du Collège et des membres du personnel communal dans un but d'en faciliter l'organisation.
- Mise à disposition d'ordinateurs communs à destination du personnel non équipé afin de leur donner un accès à un panel d'outils (e-RH, intranet, site communal...). Sont équipés, le réfectoire de l'hôtel communal et les bâtiments communaux.
- PIF (Point d'information pour la jeunesse) : Déploiement du service internet gratuit wifi.brussels.
- Remplacement des imprimantes grand format des services d'études (architectes) et espaces verts.
- Amélioration de la ligne internet pour le site Wybran et l'antenne Simonet.
- Migration des Bancontacts sur le réseau informatique pour les services suivants : services démographie et recette communale.
- Etude pour le CPAS d'une solution de gestion centralisée et sécurisée des périphériques d'impressions avec follow-me et libération des impressions via code d'accès. Celle-ci pourra être utilisée comme exemple pour l'administration.
- Reprise de l'ensemble du service informatique du CPAS (37 serveurs, 400 utilisateurs)
- Mise en place des procédures helpdesk du CPAS.

6.2 En cours

- VElections 2018, assurer les tests et le support du matériel et logiciels électoraux informatiques.
- Mutualisation des réseaux de l'AC et du CPAS :
 - Nouvelle infrastructure de serveurs.
 - Nouvelle solution de sécurisation du réseau (firewall et proxy).
 - Assure la redondance des services et celle des éléments critiques de l'infrastructure.
- Continuation de l'implémentation de la VOIP pour les sites suivants :
 - Administration => Maison de quartier Scheut, Auguste Geevaert, Bibliotheek NL, Prévention Chapelain, Antenne Simonet.
 - Crèches => Les Lilas, Klaproos, Les Jasmins, Zonnebloem, Le Bocage, Les coquelicots
 - Enseignement francophone => Les trèfles, Les petits goujons, Les Pommiers et Les Asters.
 - Enseignement néerlandophone => Magnolia, Dertien, Curohall et Het Rad.
- Passage à un contrôleur de domaine Windows.

- Passage des postes clients de l'administration de Windows 7 vers 10.
- Mise à disposition d'ordinateurs communs sur des sites additionnels à destination du personnel non équipé afin de leur donner un accès à un panel d'outils (e-RH, intranet, site communal...). Le site Wybran est prévu d'être équipé en octobre.
- Elaboration d'un cahier spécial de charge afin d'apporter une solution moderne, flexible, et évolutive permettant de gérer l'ensemble des sanctions administratives (SAC's). Etude des offres en cours.
- Acquisition de matériels et logiciels pour faciliter le travail du service d'étude (architectes).
- Passage au registre fédéral centralisé des actes d'état-civil pour le premier janvier 2019.
- Mise en place d'une solution visant à moderniser la solution IRISimmo et y intégrer dans celle-ci les logements inoccupés.
- Câblage informatique d'écoles francophones et néerlandophones avec comme partenaire la régie de quartier.
- Acquisition de fonctionnalités supplémentaires pour l'application GRH, soit plus précisément :
 - Dématérialisation de documents : génération des fiches de paie sous forme électronique plutôt que sous forme papier, et envoi automatique par e-mail.
 - Génération de rapports statistiques divers, tels que les statistiques d'absentéismes ou autres statistiques relatives au personnel (catégorie de travailleur, tranches d'âge, genre, ...)
 - Suivi de l'évolution des coûts de traitement d'un sous-ensemble d'agents afin de justifier les subventions ponctuelles ou pouvoir subsidiant.
- A l'étude :
 - Service d'hébergement d'applications à destination des services communaux.
 - Ajout au calendrier mail de ressources type « salle de réunion »
 - Refonte complète du parc d'impression des services démographie.
 - Déploiement du service internet gratuit wifi.brussels dans différentes salles d'attente.
- Service démographie, acquisition et déploiement de 20 caisses saphir.
- Installation de 4 packs biométrique : 2 au service population Van Lint et 2 au bureau CEE.
- Augmentation et amélioration de la ligne pour la Bibliothèque néerlandophone.
- Migration des Bancontacts sur le réseau informatique pour les services : service des archives, bureaux des étrangers et travaux publics.
- Amélioration du processus de gestion de présence des articles 60, avec établissement d'un formulaire électronique.

3.5. SECRÉTARIAT GENERAL – CENTRALE D'ACHATS – ÉCONOMAT

1. ÉCONOMAT

1.1. DIVISION IMPRIMERIE

Divers formulaires, documents administratifs, etc. ont été reproduits pour les services et établissements scolaires. Total des copies effectuées : 7.100.000

1.2. AFFICHAGE.

7.955 affiches ont été placardées dont :

- 4.748 officielles ou bénéficiant de la gratuité d'affichage;
- 2.778 pour les enquêtes publiques (commodo – incommodo);
- 429 pour les panneaux mobiles.

Le service s'est également chargé de distribuer 263 affiches et 200 flyers d'associations culturelles afin de les mettre à la disposition des citoyens.

1.3. TELEPHONIE

Outre la gestion quotidienne des 510 lignes de téléphonie mobile, le service de l'Economat coordonne les diverses interventions, réparations et installations avec les partenaires extérieurs (lignes fixes et réseau)

2. CENTRALE D'ACHATS

La Centrale d'Achats a comme mission principale d'acquérir du matériel afin que les différents services de l'administration communale puissent réaliser les tâches qui leurs sont confiées. Le service doit, à cet effet, respecter et appliquer la loi sur les marchés publics.

La Centrale d'Achats effectue une analyse des besoins sur base des demandes des différents services communaux.

Elle réalise les marchés publics de fournitures et services ainsi que de travaux (uniquement pour le service des Espaces Publics) sur base des données fournies quant aux clauses techniques (Nl et Fr) ainsi que les inventaires (Fr + Nl).

La procédure est exécutée jusqu'à la notification du marché public aux opérateurs économiques. Les bons de commandes globaux sont demandés à l'aide d'une annexe en BOS.

Pour la période du 01/07/2017 au 31/08/2018, 188 dossiers ont été réalisés dont :

- Fournitures : 106
- Services : 59
- Travaux : 23

3.6 POLITIQUE DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Au quotidien, de nombreux agents ont accès à des données personnelles ou confidentielles, que ce soit via l'accès au registre de la population, à des pièces collées, des documents de travail qui ne sont pas destinés au public ou des documents concernant la gestion du personnel. De plus, notre commune accueille chaque jour de nombreux visiteurs. Notre rôle est de traiter cette information en assurant sa confidentialité, son intégrité et sa disponibilité. Au vu de l'évolution des nouvelles technologies et de l'informatisation de nombreuses démarches administratives, il est indispensable de protéger au maximum notre administration contre des attaques susceptibles de porter atteinte à son bon fonctionnement.

Pour ce faire, l'administration doit veiller à la mise en application et au respect des règlements. Au principe général du respect de la vie privée et des contraintes imposées par le comité sectoriel du Registre national s'ajoute le respect d'un nouveau règlement. Le règlement n°2016/679, dit plus communément règlement sur la protection des données (RGPD) est un règlement de l'Union européenne qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Il est entré en vigueur le 25 mai 2018, ce qui signifie que ses dispositions sont directement applicables dans l'ensemble des états membres de l'Union européenne. Il renforce les droits des personnes concernées, entre autres dans le chef d'un contrôle, d'une maîtrise sur les données qui les concernent. D'avoir un droit d'accès, qui se traduit par le droit de consultation, de modification, de suppression des données détenues dans les mesures qui respectent d'autres obligations réglementaires, notamment les instructions du Registre national. Il est imposé de n'utiliser les données collectées qu'en vue de la finalité pour lesquelles elles ont été récoltées. Une mise en conformité vis à vis du RGPD est actuellement en cours avec comme première étape un inventaire des données à caractère personnel pour constituer le registre des activités de traitement.

3.7 DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. MISSIONS DU SERVICE

L'objectif général du Service Développement durable est de favoriser l'intégration des principes de développement durable au sein des actions et projets de service public menés par la Commune mais également dans le fonctionnement quotidien de l'administration communale.

Définition du développement durable : « Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins » ; la finalité du développement durable est l'amélioration de la qualité de vie pour tous.

Le service est chargé depuis 2010 de la coordination d'un plan d'actions « Agenda 21 local », qui consiste en un programme d'actions de développement durable au niveau local. L'élaboration, la coordination et l'évaluation de l'Agenda 21 sont assurés par le service Développement durable mais la mise en œuvre concrète de la plupart des actions sont à charge d'autres services ou instances communales.

De manière plus spécifique, les missions menées par le Service se concentrent sur le pilier « environnemental » du développement durable

Au sein de l'administration:

- mettre en place et pérenniser un système de management environnemental dans l'administration communale;
- favoriser l'adoption des gestes écologiques par le personnel communal, que ce soit dans leur vie professionnelle mais également privée;

- renforcer l'intégration de clauses environnementales mais également sociales dans les marchés publics et épauler les services communaux dans l'analyse des offres répondant à des critères environnementaux ou sociaux.

Sur le territoire communal :

- encourager les citoyens anderlechtois à adopter des gestes quotidiens favorables à la préservation de l'environnement;
- assurer une préservation à long terme de la vallée de Neerpede, dernier grand espace rural bruxellois, et du Vogelzang;
 - soutenir le développement des activités de l'asbl Maison verte et bleue et épauler l'équipe de coordination;
 - intégrer la préservation de Neerpede dans les plans et actions régionaux et communaux
 - redévelopper durablement la vocation de pôle agricole bruxellois dans la vallée de Neerpede et le vallon du Vogelzang via le projet Feder BoerenBruxselPaysans.

2. FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Le Service Développement durable compte actuellement trois personnes, qui coordonnent chacune différents projets et actions. Le Service se présente sous forme de trois cellules dont les activités sont détaillées ci-dessous.

Afin de renforcer l'efficacité de son action et de pérenniser les résultats à long terme, le Service travaille en partenariat avec les autres services communaux, des asbl et des acteurs locaux.

3. PROJETS RÉALISÉS DURANT LA PÉRIODE DU 30 JUIN 2017 AU 31 OCTOBRE 2018

Les projets développés concernent :

- le système de management environnemental ;
- l'intégration de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics ;
- la sensibilisation des citoyens ;
- la préservation de Neerpede et du Vogelzang ;
- la dynamique Agenda 21.

3.1 Système de Management Environnemental

La Cellule Eco-conseil œuvre à la mise en place et à la pérennisation d'un système de management environnemental (SME) au sein des bâtiments et services communaux; démarche qui s'inscrit dans le premier axe d'amélioration de l'Agenda 21 qui vise à renforcer l'exemplarité communale, et en particulier au niveau de sa gestion environnementale.

Ce SME, considéré comme un processus d'amélioration continue, est uniquement effectif si l'ensemble des employés adoptent les gestes écologiques adéquats. Pour l'aider dans cette tâche, la Cellule Eco-conseil a mis sur pied une EcoTeam. Celle-ci est composée d'une dizaine de collaborateurs actifs dans différents services et sites communaux, et disposés à consacrer un peu de leur temps de travail aux actions d'éco-gestion.

3.1.1 Pérenniser la reconnaissance extérieure du SME mis en place à la commune (Cellule Eco-conseil)

Depuis 2006, la Cellule Eco-conseil veille à ce que soit reconnu le SME mis en place à la commune via la labellisation « Entreprise écodynamique » de Bruxelles Environnement pour son site du Service des Affaires sociales (1 étoile de 2006 à 2012, 2 étoiles depuis 2012). Le plan d'actions du label pour ce site est suivi annuellement.

3.1.2 Optimiser le processus de tri et de recyclage des déchets en interne (Cellule EC + Cellule A21)

La Cellule Eco-conseil a poursuivi ses actions en vue d'une amélioration du tri des déchets en interne, dont notamment la mise à jour (en collaboration avec le Service Propreté) de la liste des contrats « collecte des déchets sur les différents sites communaux » (marché actuellement détenu par l'ABP), le choix de poubelles de tri pour le jardin de la bibliothèque francophone, la sensibilisation-formation de certaines personnes en charge de l'entretien des bâtiments, etc.

Elle a également organisé une visite du centre de tri à l'attention de l'EcoTeam et d'autres agents communaux concernés par la thématique, qui n'ont malheureusement pas pu être présents.

En collaboration avec les Services Economat et Informatique, les Cellules A21 et Eco-conseil ont œuvré à la mise en place de la filière de collecte des cartouches d'encre usagées et du matériel DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques, en ce compris les ordinateurs, ...). Cette collecte est gérée par CF2D, une entreprise d'économie sociale.

3.1.3 Favoriser l'adoption de gestes écologiques par le personnel communal (Cellule EC + Cellule A21)

Afin de favoriser l'adoption de gestes écologiques par le personnel communal, la Cellule Eco-conseil a créé une EcoTeam en mars 2011, qu'elle coordonne (environ 4 réunions par an) et dont fait partie également le coordinateur Agenda 21.

Sur la période concernée, l'EcoTeam a réalisé les actions suivantes, dont les aspects organisationnels et pratiques sont pris en charge par la Cellule Eco-conseil:

- Mobi-drink (en septembre 2017) ;
- Visite du Centre de tri (en octobre 2017) ;
- co-construction, avec un membre d'Espace Environnement, d'un appel à projet « Défi Zéro Déchet : de l'EcoTeam aux collègues » (subside octroyé par Bruxelles Environnement ; lancement du projet en mars 2019 ; accueil d'un stagiaire de l'Institut Eco-conseil pour ce projet)

La Cellule Eco-conseil participe activement au groupe de travail interne « Waar is da' feestje? », afin de favoriser les aspects durables des actions choisies et menées par le groupe (ex : drink Nouvel an, Saint-Nicolas, ...).

Elle met également en valeur la dynamique EcoTeam d'Anderlecht auprès d'interlocuteurs externes et partage les expériences anderlechtoises, notamment en participant au « Réseau des EcoTeams » dont elle suit régulièrement les formations.

3.1.4. Soutien aux déplacements professionnels à vélo

La cellule Agenda 21 a contribué à encourager l'usage des vélos communaux par les services notamment en soutenant le service Mobilité dans les opérations d'entretien des vélos du site de l'Hôtel communal par le prestataire externe désigné par la Commune.

3.2 Renforcement de l'intégration des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics communaux (Cellule A21)

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a désigné en mars 2015 le coordinateur Agenda 21 comme personne-ressource relative à l'inclusion de clauses environnementales, éthiques et sociales dans les marchés publics communaux.

La Cellule Agenda 21 a donc poursuivi l'accompagnement des services communaux dans l'intégration de clauses spécifiques et ce, au moins pour les marchés suivants :

- Marché d'achat de vêtement de travail, de chaussures et d'équipement de protection individuelle dont les critères visent à favoriser les fournitures respectueuses de l'environnement et des conditions de travail des travailleurs employés dans les usines de confection (via Centrale d'Achat) ;

- Marché d'achat de mobilier imposant la fourniture de plusieurs lots de table composé de bois certifié « gestion durable des forêts » (via Centrale d'Achat) ;
- Marché d'entretien écologique du linge dont les critères d'attribution vise à favoriser la performance écologique du processus de nettoyage (via Centrale d'Achat) ;
- Marchés d'achat d'enveloppes, de papier et de divers imprimés certifiés « gestion durable des forêts » (via Centrale d'Achat) ;
- Marché d'impression écologique du journal communal et de distribution du journal réservé aux entreprises de travail adapté (via Service Communication) ;
- Marché de vidange sélective de hangars dans le cadre du Contrat de Quartier Durable « Compas » (via Rénovation urbaine).

Participation régulière au réseau des acheteurs bruxellois durables et aux formations « marchés publics durables » organisées par Bruxelles-Environnement, et partage des initiatives communales déjà réalisées (notamment détergents écologiques et réemploi des matériaux de construction).

3.3 Encouragement des citoyens anderlechtois à adopter des gestes quotidiens favorables à la préservation de l'environnement

3.3.1 Thématique globale (Cellule DD + Cellule A21 + Cellule EC)

Le service a animé un stand d'information et de sensibilisation à l'environnement et au compostage à destination du grand public lors des deux éditions du marché annuel en septembre 2017 et 2018. Ces stands ont permis la diffusion de plus de 950 flyers et brochures communales et régionales d'information et de sensibilisation à la préservation de l'environnement.

Le service participe également chaque année en juin à la fête de l'environnement, au sein du « Forum des communes », afin de valoriser les actions anderlechtoises en faveur du développement durable (thème 2018 : Zéro Déchet).

La Cellule Eco-conseil apporte son soutien en termes de conseils, d'idées et de collaborations à une école communale « Les Peupliers », labellisée « Eco-schools ».

Participation régulière à des formations / échanges de bonnes pratiques « développement durable », organisées par Brulocalis et Bruxelles Environnement, à destination des communes et CPAS, et sollicitation occasionnelle à la défense de travaux de fin d'études (TFE) en tant que lecteur externe.

3.3.2 Thématique spécifique « Compostage » (Cellule EC + Cellule A21)

En terme de dynamique de compostage auprès des habitants anderlechtois, outre la brochure du service sur le sujet et la sensibilisation ponctuelle lors des stands, la Cellule Eco-conseil participe annuellement à la réunion inter-zonale des maîtres-composteurs, en tant que relais communal des maîtres-composteurs anderlechtois.

3.3.3 Thématique spécifique « Alimentation durable » (Cellule EC)

La Cellule Eco-conseil a poursuivi ses animations en alimentation durable auprès de différents publics lors de cette année 07/2017-10/2018:

- les 22/10/17 et 19/11/17, dans le cadre de l'expo « Anderlecht Demain », pour les habitants : animation « Demain je mange anderlechtois », avec atelier « tartinades végétales » ;
- le 12/11/17, dans le cadre du Festival Bout'choux : animation « Une pomme en automne ».

Egalement, la Cellule Eco-conseil a tenu un stand pratico-pratique de sensibilisation à l'alimentation durable (avec comme outil, les tartinades végétales) à diverses occasions:

- le 21/04/18, dans le cadre du projet « Trèfles aux 1000 sauces », pour les familles vivant dans la cité des Trèfles;
- le 10/06/18, lors de la fête maraîchère BBP.

3.3.4 Thématique spécifique « Potagers » (Cellule A21 + Cellule EC)

a) Développement de potagers collectifs et individuels

La Cellule Agenda 21 a poursuivi son rôle de contrôle de la bonne occupation des parcelles individuelles au sein du potager communal James Ensor et a assuré l'accueil d'un nouvel exploitant sur le lieu.

En collaboration avec le service Bâtiments et Logements, la Cellule Agenda 21 a contribué étroitement à la mise en service du nouveau site potager communal autour de l'école des Trèfles : vérification de la qualité du sol, suivi de l'installation de citernes d'eau de pluie sur les parcelles et accueil individuel des 13 nouveaux occupants ainsi que contrôle du respect des conditions d'occupation.

Une dynamique a été lancée au printemps 2018 dans la cité des Trèfles en vue d'initier un potager collectif sur un terrain communal adjacent aux bâtiments. Grâce à l'octroi à la Commune d'une subvention GoodFood par Bruxelles-Environnement, le service a initié un programme de dynamisation citoyenne mené par les urbanistes du bureau IPE appuyé par le collectif des Saprophytes, intitulé « Trèfles aux 1000 sauces ».

Des ateliers et animations GoodFood ont été organisées dans le quartier de mi-avril à fin mai 2018 afin de mettre en pratique les démarches d'alimentation durable et d'agriculture urbaine. Des dizaines d'enfants et d'adultes ont ainsi pu découvrir différentes recettes telles que pesto aux plantes sauvages, tartinades végétales, pizza et briouates préparées « maison ». Une table géante et des bacs de cultures ont été construits en bois naturel avec l'appui de nombreux enfants motivés et enthousiastes.

Les principes directeur et le fonctionnement de base du potager collectif ont été définis avec la participation de l'Antenne de Prévention ouest au cours de deux réunions de discussion avec la dizaine d'habitants réunis par l'envie de jardiner ensemble de manière écologique et conviviale. Une trentaine de parcelles d'environ 10 m² ont été délimitées collectivement depuis début juin et sont cultivées activement par des habitants du quartier et par plusieurs collectifs.

Le Service Développement durable a également rencontré le Comité de quartier du Bon Air afin de discuter des différentes étapes et des conditions nécessaires à l'aboutissement de leur demande de création d'un potager collectif sur un terrain communal adjacent à la rue Craps. Le service est attentif à ce que ce projet se développe de manière cohérente par rapport à l'esquisse d'aménagement de cet espace qui a été développée dans le cadre du Plan Opérationnel de Neerpede en cours d'élaboration par la Région.

B) Offre de formations autour du potager

En collaboration avec Bruxelles Environnement, la Cellule Eco-conseil a organisé des ateliers « Cultiver en ville » à destination des citoyens:

- Mon jardin fruitier (les bases) : 28/09/17, 12/10/17, 26/10/17, 16/11/17;
- Mon potager dans ma cuisine : 17/10/17 et 7/11/17;
- Mon potager au jardin : 22/03/18, 03/05/18, 07/06/18 ;
- Mon potager au balcon : 19/04/18 et 26/04/18 ;
- Séance d'intro « Mon potager avec ou sans jardin » : 12/05/18 ;
- Construction d'une vermicompostière : 26/05/18 ;
- Mon jardin fruitier : 20/10/18 (et à venir : 24/11/18).

3.3.5 Thématique spécifique « Zéro Déchet » (Cellule EC)

En collaboration avec le Service Communication, la Cellule Eco-conseil lance une dynamique « Zéro déchet » au sein du territoire communal, en mettant en avant dans le journal communal des témoignages « zéro déchet » d'utilisateurs d'Anderlecht (ex : habitants, écoles, ...). Elle a participé également au défi citoyen « Zéro déchet », mis en place par la Maison de la Participation, afin de créer des liens entre ce défi et le défi qui sera lancé début 2019 au sein des membres du personnel de l'administration communale.

En concertation avec la Maison de la Participation, il a été décidé que le Service Développement durable serait le référent «Zéro Déchet» au niveau communal.

3.4 Préservation à long terme de la vallée de Neerpede et du Vogelzang

L'ambition communale de préserver Neerpede a été affirmée en 2008 par l'organisation d'une table ronde sur l'avenir de Neerpede; celle-ci a permis de mettre en évidence l'intérêt de nombreux acteurs locaux et régionaux à collaborer à la préservation du lieu face à la pression immobilière. Progressivement, des actions en faveur de Neerpede et du Vogelzang se mettent en place à différentes échelles.

La stratégie de préservation est structurée de la manière suivante :

- soutien à l'asbl Maison verte et bleue,
- intégration de la préservation de Neerpede et de ses environs dans les plans et actions régionaux et communaux,
- redéveloppement de la vocation de pôle agricole via le projet Feder BoerenBruxselPaysans.

3.4.1 Soutenir le développement des activités de l'asbl Maison verte et bleue et épauler l'équipe de coordination (Cellule DD + Cellule EC + Cellule A21)

En 2011, la Commune d'Anderlecht a initié la conception du projet Maison verte et bleue par une étude de fonctionnement. L'idée de base était de faire découvrir Neerpede à un large public et en particulier aux jeunes et aux familles des quartiers densément urbanisés. Deux thématiques d'activités ont été identifiées, en lien avec les atouts de Neerpede : l'alimentation durable et la biodiversité. Le projet a été structuré en 3 phases : 1) début des animations dans le bâtiment de Chaudron 1, création du jardin, création d'une asbl, 2) rénovation de la ferme Taqui pour disposer de locaux spécifiques, 3) valorisation de la ferme régionale sur base d'une collaboration avec la région. Les phases 1 et 2 sont réalisées tandis que la phase 3 se concrétise actuellement à travers le projet Feder BoerenBruxselPaysans.

L'asbl Maison verte et bleue a été créée en 2012 pour permettre l'épanouissement du projet. Son objet social est d'encourager la préservation de la vocation rurale de Neerpede à travers la valorisation de son potentiel social, environnemental et économique.

Le Service Développement durable est l'interlocuteur communal de l'asbl Maison verte et bleue (MVB) et continue à soutenir son développement à travers les rôles suivants.

- Accompagnateur de la MVB comme projet émanant de la commune et bénéficiant de moyens communaux,
 - par un soutien régulier à la coordination de l'asbl pour les aspects stratégiques, administratifs, financiers et d'équipe, principalement à travers la relecture de dossiers et une réunion mensuelle avec la coordinatrice et la gestionnaire financière et rh;
 - participation aux réunions importantes relatives aux projets de l'asbl et plus particulièrement en 2017-2018, les réunions portant sur :
 - le Champs-à-milles (espace de production agro-écologique, professionnelle, sur petite surface, avec la collaboration d'un collectif de volontaires),
 - le projet U3 Cocreate (étude sur la production collaborative sur petite surface),
 - la mise au vert de l'asbl;
 - le recrutement de collaborateurs (poste pour le remplacement de la coordinatrice pendant son congé de maternité, poste de communication).
- Secrétaire du CA et de l'AG pour une partie des tâches (invitations, pv, dépôts légaux...).
- Gestionnaire des conventions entre la MVB et des tiers, sur les terrains communaux loués par la MVB; les conventions concernent principalement l'installation de l'espace-test agricole dans le cadre du projet Boeren Bruxsel Paysans et l'installation de maraîchers professionnels.
- Facilitateur pour l'accès à des ressources communales (principalement le subside communal) et pour la circulation des signataires à destination du président et du trésorier.

- Partenaire de projets :
 - ouverture du jardin de la MVB lors de l'événement régional 'Jardins en fête' / « Garden tales »,
 - apport d'expertise en alimentation durable par la Cellule Eco-conseil,
 - apport d'expertise en matière de biodiversité pour la présentation du jardin au public,
 - rédaction d'un dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projet régional 2018 « Projets environnementaux » pour renforcer le subsidie communal octroyé à la MVB en vue de pérenniser les activités pédagogiques autour de l'alimentation durable sur le terrain communal du Champs-à-Mailles (ce dossier n'a malheureusement pas été retenu par la Région),
 - création du sentier didactique de la « boiserie » rue de Scherdemael.

3.4.2 Intégrer la préservation de Neerpede et des zones voisines dans les plans et actions régionaux et communaux (Cellule DD + Cellule A21)

Cet axe de la stratégie de préservation se traduit dans les 12 actions suivantes :

- contribution au plan directeur Neerpede – Sint-Anna-Pede - Vlezenbeek et au plan opérationnel Neerpede,
- recherche de statuts de protection,
- création de réserves naturelles,
- amélioration de la qualité des eaux de surface à Neerpede,
- valorisation du maillage bleu à Neerpede,
- réaménagement de la rue de Neerpede,
- développement de la carte « Bienvenue à Neerpede » et autres supports,
- communication lors de l'exposition « Anderlecht Demain »,
- activités à destination des écoles,
- soutien à l'asbl CCN Vogelzang CBN,
- participation aux dynamiques autour des ruisseaux du Vogelzang et du Zuen,
- revalorisation du Zuen.

--> La contribution au plan transrégional pour les espaces ruraux et au plan opérationnel Neerpede

Un plan transrégional pour les espaces ruraux a été développé, sous la coordination de Bruxelles-Environnement et de la Vlaamse Landmaatschappij; il s'agit du plan directeur Neerpede – Sint-Anna-Pede - Vlezenbeek, présenté officiellement en mai 2015. Le plan directeur transrégional vise à valoriser l'agriculture durable, les paysages ouverts et leur biodiversité, la récréation douce. Il concerne les espaces agricoles et semi-naturels dans la partie du Pajottenland à cheval sur Anderlecht, Dilbeek et Sint-Pieters-Leeuw; le Vogelzang et le Zuen sont inclus dans le périmètre. Il a permis d'établir un diagnostic, une vision et un premier plan d'action pour préserver les espaces ruraux.

Afin de poursuivre le travail entamé, Bruxelles Environnement a lancé en 2017 une étude centrée sur Neerpede et se focalisant sur certaines actions prioritaires : « le plan directeur opérationnel ». La mission attribuée à JNC International se poursuivra encore pendant le premier trimestre 2019. Les différents volets peuvent se résumer comme suit.

- Neerpede 'côté nature' : renforcer les valeurs écologiques au niveau du vallon du Koeivijver, de la roselière et le long de la Pede.
- Drève Olympique : améliorer l'accessibilité par les modes doux et l'intégration paysagère au niveau de la Drève Olympique.
- Plan paysager : développer des outils et identifier des actions permettant de protéger et d'enrichir le paysage.
- Broeckbeek : intégrer la promenade verte dans l'espace vert le long du ruisseau et en faire une porte d'accès vers Neerpede
- Parc Ouest : préparation pour la réalisation d'un parc à vocation régionale, ayant une fonction de porte entre la ville et la campagne.

- Protection durable de Neerpède : identifier des outils légaux pour protéger Neerpède

Comme lors du plan directeur, le service Développement durable participe aux réunions du comité d'accompagnement, à certaines réunions spécifiques avec le bureau d'étude et apporte des informations ou orientations suite aux questions posées par le bureau d'étude. Il relaie les besoins de collaborations avec les services communaux.

--> La recherche de statuts de protection

Protéger Neerpède dans le durée implique d'être vigilant et proactif par rapport aux prescriptions en matière d'aménagement du territoire; vigilance lors d'évolutions de plans tels que le PRDD ou le PRAS, par exemple; pro-activité pour proposer des protections pour Neerpède dans son ensemble et pour certaines parties plus spécifiques.

Des statuts de protection peuvent être mis en place à l'aide d'outils existants, tels que les réserves naturelles (voir ci-après).

D'autres outils peuvent être adaptés ou créés; il s'agit d'un travail plus complexe et de plus longue haleine. Cet aspect a été abordé en 2017-2018 lors de la participation du Service Développement durable au comité d'accompagnement du Plan opérationnel Neerpède (cf chapitre précédent).

--> La création de deux réserves naturelles agréées à Neerpède

Suite à une demande de l'asbl Natuurpunt, le collège a pris en mars 2017 un accord de principe pour confier en gestion à Natuurpunt deux parcelles communales correspondant à une zone humide d'un hectare en vue d'y créer une réserve naturelle agréée par la Région. La Cellule Agenda 21 a assuré les contacts avec le service Bâtiments et Logements afin de faire approuver par le Conseil communal en avril 2018 la convention de mise à disposition des 2 terrains (1 ha) pour une durée de 20 ans.

L'asbl Natagora a également répondu favorablement au printemps 2017 à la proposition de la Commune de créer une autre réserve naturelle agréée, au sein de la Roselière de Neerpède. A nouveau, la Cellule Agenda 21 a assuré les contacts nécessaires pour faire approuver par le Conseil Communal en avril 2018 la convention de mise à disposition des 2 parties de parcelles (60 ares) pour une durée de 20 ans.

Un subside régional a été sollicité et obtenu via l'appel à « projets environnementaux » et a permis de procéder à des opérations de restauration du milieu humide, via un marché public réservé aux entreprises de Travail Adapté. Le service a assuré le lancement, l'attribution et l'exécution du marché. Initiées en janvier 2018, les opérations se sont clôturées au début du mois d'octobre 2018. Une démarche d'information des riverains a été menée préalablement au démarrage du chantier : article dans le journal communal et organisation d'une visite guidée ayant rassemblé plus de trente personnes fin janvier 2018. Une première gestion participative a été organisée en septembre 2018 en collaboration avec la Maison verte et bleue.

La Cellule a également mené, en concertation étroite avec Bruxelles-Environnement, les démarches nécessaires pour que la Commune sollicite officiellement auprès de la Région la mise en réserve agréée de ces deux espaces, via un courrier envoyé en mai 2018.

--> L'amélioration de la qualité des eaux de surface à Neerpède

Dans le cadre de l'enquête publique, en septembre 2011, du Plan Régional de Gestion de l'Eau, la Commune d'Anderlecht a demandé aux instances régionales de trouver une solution pour l'assainissement des eaux usées dans la zone de Neerpède. Ce morceau de territoire étant majoritairement dépourvu de réseau d'égouttage, de nombreux rejets directs sont observés dans la rivière de la Pede et contribuent à la mauvaise qualité de ces eaux. Vivaqua a confirmé, en juin 2015, son intention d'implanter un collecteur d'eaux usées dans la zone de Neerpède. Depuis lors, le service Développement durable (Cellule Agenda 21) a assuré un rôle de relais entre Vivaqua et les différents services concernés par ce projet (Travaux publics, Espaces verts, Information, Permis d'Environnement et Mobilité) en organisant notamment plusieurs réunions entre les acteurs impliqués.

Le chantier concret a démarré durant l'été 2016 et est toujours en cours depuis lors. La Cellule Agenda 21 est intervenue à plusieurs reprises comme facilitateur dans les discussions avec les services communaux afin de s'assurer de la bonne poursuite du chantier : concertation et relecture des plans de déviations, ajustement local du tracé, rétrocession de la rue et place de la Floraison par l'Evêché à la Commune.

--> L'approbation et la mise en oeuvre du plan de réaménagement de la rue de Neerpede en amont de l'étang

L'implantation du collecteur d'eaux usées sous la rue de Neerpede par Vivaqua nécessitera une réfection complète de la rue de Neerpede, entre la rue du Chaudron et le pont situé en face de la ferme Heymans. A l'initiative du service, une mission d'auteur de projet a été confiée à un bureau d'étude, afin de définir un nouvel aménagement qui permettra une mise en valeur de la rivière, une gestion durable des eaux pluviales et un apaisement du trafic automobile. Cette étude a été financée par le service Mobilité mais le service Développement durable a contribué activement aux réunions avec le bureau d'étude, qui a présenté le projet technique en novembre 2017, pour approbation par le Collège. Les plans de réaménagement ont été approuvés le 12 décembre 2017 par le Collège.

Suite à des contacts avec la Région, la Cellule Agenda 21 a collaboré étroitement avec le bureau d'étude pour introduire la demande de permis d'urbanisme nécessaire à ce réaménagement. Le dossier a été considéré comme complet fin mars 2018 et le service a défendu le projet au nom de la Commune lors de la Commission de Concertation du 31 mai 2018. Le permis a été octroyé le 7 juillet 2018. Les travaux sont en cours de réalisation depuis peu.

--> Valorisation du maillage bleu à Neerpede

La Cellule Agenda21 a rédigé et introduit deux dossiers de candidature dans le cadre de l'appel à projet régional 2018 « Projets environnementaux » sur la thématique eau.

Ces dossiers ont été retenus et feront l'objet d'une étude technique en 2019.

Ils concernent des travaux d'aménagement et de revalorisation du maillage bleu, d'une part le long de la rue de Scherdmael et d'autre part en bordure du sentier communal reliant la Drève Olympique au Parc des Etangs.

--> La carte « Bienvenue à Neerpede » et autres supports de promenades

La carte « Bienvenue à Neerpede » informe le public sur les modes d'accès, sur l'existence d'un patrimoine naturel, de sentiers, de produits locaux et d'initiatives. Elle veut inciter les bruxellois à la découverte et les aider à se rendre sur place car l'accessibilité et les atouts de Neerpede sont encore trop peu connus. Elle est distribuée par le Service et lors d'activités de la Maison verte et bleue. Une mise à jour et une réédition ont été effectuées en mai 2018, en collaboration avec le Service Information.

Par ailleurs, le Service Développement durable a contribué au contenu et à l'inauguration en septembre 2018 d'un topo-guide sur la vallée du Neerpedebeek, réalisé par Coordination Senne, avec le soutien financier du Service Tourisme. Il a également contribué au renouvellement du balisage des promenades communales, en collaboration avec les Services Mobilité et Travaux publics.

Le Service Développement durable prévoit également le renouvellement et l'impression sur un support de qualité du contenu des panneaux d'information répartis dans Neerpede.

--> La participation à l'exposition « Anderlecht Demain »

Le service a été présent à plusieurs événements organisés au cours de cette exposition. Les Cellules A21 et EC ont également contribué à la communication et au programme d'activités proposé par la Commune dans le cadre d'« Anderlecht Demain » : visite guidée à vélo au Vogelzang et à Neerpede, articles dans le journal communal, organisation de 2 ateliers Alimentation durable.

--> Les activités à destination des écoles

Des animations de l'asbl Tournesol-Zonnebloem à Neerpede et au Vogelzang sont financées au profit des écoles primaires communales, en complément des activités de la Maison verte et bleue.

--> Le soutien à l'asbl CCN Vogelzang CBN

L'asbl reçoit un soutien financier pour ses actions de gestion et de préservation de la vallée du Vogelzangbeek. Le Service est également un interlocuteur de l'asbl pour les questions de préservation.

--> La participation aux dynamiques autour des ruisseaux du Zuen et du Vogelzang

Les années précédentes, le service a participé aux réunions concernant la qualité de l'eau du Vogelzangbeek, organisées par l'asbl CCN Vogelzang CBN et Coordination Senne; ces réunions rassemblaient des acteurs bruxellois et flamands, aussi bien institutionnels qu'associatifs. En 2017-2018, la concertation entre acteurs a pris un nouveau tournant avec le développement en Flandres du projet «Zennevallei», mené par la Province Vlaams-Brabant et l'asbl «Regionaal Landschap Pajottenland en Zennevallei».

L'un des axes du projet Zennevallei est le maillage bleu et vert, couplé aux cheminements doux. Les porteurs du projet veillent à un dialogue multi-acteurs et transrégional.

La Cellule Développement durable a contribué au contenu ou à l'organisation de trois réunions; celles-ci avaient pour but soit d'échanger les informations sur les problématiques et projets soit de se coordonner en matière de gestion des eaux (qualité, inondations, égouttage...). Cette participation de la Cellule Développement durable s'inscrit dans la logique du plan directeur Neerpede – Sint-Anna-Pede - Vlezenbeek, en terme d'approche transrégionale et de périmètre de projets.

La dynamique apportée par le projet Zennevallei pourrait faciliter et compléter le projet de revalorisation de la promenade verte au Zuen, exposé ci-dessous.

--> Concertations et analyses en vue d'une revalorisation du Zuen

Voisin de Neerpede et du Vogelzang, le Zuen fait partie du périmètre du plan directeur Neerpede – Sint-Anna-Pede - Vlezenbeek.

Dans sa partie proche du canal, le Zuen donne une image d'abandon, notamment sur les parcelles dont la Commune d'Anderlecht est propriétaire. Pourtant il a un potentiel en terme de maillage vert et bleu, voire de production en circuits courts. De plus, le passage de la promenade verte et le chemin de halage font du Zuen un maillon dans les réseaux de promenades locales, régionales et transrégionales.

C'est pourquoi la Cellule Développement durable a organisé en février 2018 une visite de terrain avec Bruxelles Environnement afin d'examiner les conditions d'une revalorisation du Zuen. Suite à cette réunion, Bruxelles Environnement a évalué la faisabilité d'un passage de la promenade verte dans le site du Zuen, plutôt qu'en voirie; parallèlement, la Cellule Agenda 21 a fait réaliser par un bureau d'étude une première campagne d'analyse de la qualité du sol. Comme les analyses n'indiquent pas de pollutions importantes, le projet de réaménagement a toutes ses chances et une étude de reconnaissance de l'état du sol serait encore lancée pour une première parcelle sur le budget disponible en 2018. Une décision officielle de revaloriser le Zuen sera la prochaine étape dans ce dossier.

Par ailleurs, à l'autre extrémité, côté chaussée de Mons, le partie du Zuen intégrée dans la réserve naturelle du Vogelzang est également peu mise en valeur. En effet, la chaussée de Mons constitue une barrière qui coupe la réserve naturelle en deux et empêche le passage des piétons et de la faune. Lors de la demande de permis pour le réaménagement de la chaussée de Mons introduite par Bruxelles Mobilité, ces problèmes ont été pris en compte. La mise en oeuvre de solutions devra faire l'objet d'un suivi; la piste d'un ecotunnel sera examinée en novembre 2018 avec divers acteurs, à l'initiative de Bruxelles Environnement.

3.4.3 Redéveloppement durable de la vocation de pôle agricole bruxellois dans la vallée de Neerpede et le vallon du Vogelzang via le projet Feder BoerenBruxselPaysans (Cellule DD + Cellule A21)

La Commune - et l'asbl Maison verte et bleue - font partie des 6 partenaires du projet BoerenBruxselPaysans (BBP). BBP a l'ambition de susciter la transition de la Région de Bruxelles-Capitale vers des systèmes

d'alimentation durables. Centré sur Neerpede et la vallée du Vogelzang, il offrira des espaces et infrastructures de production, de transformation et de distribution de fruits et légumes cultivés sur place.

Le Service a mis en oeuvre les actions suivantes pendant la période 2017-2018 :

- Suivi de l'avancement du projet de restauration du Kattekasteel.
La Cellule Agenda 21 a participé à l'élaboration du plan de réaménagement du jardin en concertation avec la DMS et la CRMS ainsi qu'à la finalisation du dossier de demande de permis pour les abords de la villa (demande de PU introduit en mai 2018). Dans ce cadre, le service a encadré l'attribution et l'exécution en janvier 2018 d'un petit marché réservé au ETA pour le dégagement de la végétation aux abords des bâtiments. Cette intervention a également nécessité la préparation et l'introduction d'une demande de PU de minime importance.
Le service Développement durable a également contribué à la préparation et à la finalisation du cahier des charges global pour le marché de travaux, qui a été approuvé par le Conseil en juin 2018. De plus, la Cellule Développement durable a préparé le dossier de demande de subsides Monuments et Sites.
- Participation aux réunions de suivi du projet d'aménagement d'un magasin des circuits courts dans le bâtiment Wayez 135 dans le cadre du CQD Biestebroek et apport de l'expertise des partenaires BBP.
- Mise à disposition de parcelles communales pour le développement de l'espace-test agricole en étroite collaboration avec le service Bâtiments et Logements : ajout d'une parcelle communale de 47 ares pour augmenter la surface cultivée de l'espace test et ajout d'une partie de la parcelle communale occupée par l'ancien dépôt des espaces verts pour permettre l'implantation d'un captage d'eau.
- Accompagnement et soutien interne des demandes de permis d'urbanisme et d'environnement pour la construction de l'atelier agricole et du captage d'eau de l'espace-test sur le site du Vogelzang.
- Mise à disposition de parcelles communales (2,5 ha au total) en bail emphytéotique pour permettre l'installation de maraîchers : discussion interne et avec Terre-En-Vue pour valider le principe en juillet 2018 et collaboration avec le service Bâtiments et Logements pour l'élaboration concrète du bail, à faire approuver par le Conseil Communal au dernier trimestre 2018.
- Pâturage des moutons au Cimetière : contacts internes pour valider le principe, rédaction, ajustement et validation interne d'une convention d'occupation spécifique, organisation d'une phase test fin août 2018 et suivi du bon déroulement de l'occupation et de l'approbation de la poursuite du pâturage au printemps 2019.
- Participation au Comité de Pilotage mensuel avec les autres partenaires ainsi qu'au groupe de travail Accès à la Terre et à d'autres réunions en lien avec le projet BBP.
- Suivi administratif général de la partie communale du projet « BoerenBruxselPaysans » et en particulier au niveau des pièces justificatives: collecte, classement, archivage et transmission à Feder des pièces justificatives, à savoir factures et preuves de paiement, pièces justificatives de la bonne passation et exécution des marchés publics, time-sheet justifiant les heures prestées par le service sur les projets FEDER.

3.5 Participation à la dynamique régionale autour des 10 ans des Agendas Iris 21 (Cellule A21)

La Cellule Agenda 21 a participé aux différentes activités et actions proposées par Bruxelles-Environnement et Brulocalis autour des 10 ans des Agenda 21 locaux en Région de Bruxelles-Capitale :

- participation aux réunions de préparation du Colloque « 10 ans d'Agenda 21 à Bruxelles »,
- participation à la visite guidée – circuit ouest (y compris présentation de l'espace-test agricole développé sur les terrains communaux au Vogelzang),
- remplissage du questionnaire d'enquête initié par BE,
- participation à la réunion d'évaluation,
- rédaction de 4 fiches-actions et préparation des slides de présentation des actions A21 à Anderlecht présentés au colloque.

3.8 CELLULE LOGISTIQUE

du 28 août 2017 au 10 Août 2018

- 67 expulsions avec 21 insalubres (insectes , cafards ou autres) jeter immédiatement
- 25 expulsions à jeter après 6 mois et 1 jour
- 21 expulsions mises en dépôt venus recherchez par les propriétaire
- Trier le dépôt av. Dr Zamenhof, jeter 6 container d'encombrants divers
- Déménagement divers + récupération de meubles + transport
- Livraison de produits d'entretien et de matériel pour les Écoles, Commune et Asbl
- Panneautage des événements dans la Commune
- Livraison du journal communales 10 x sur l'année
- 4 concerts (podium + chaises + piano) salle des mariages
- Événements : 91 activités différentes (livraison et retour du matériel pour chaque événement) avec boissons,tonnelles+ poids, tables pliantes,planches en bois,chaises,bancs, podiums,frigo et pupitre
- Vider les caves des écoles, greniers + divers
- Déménagement Instruction, Écoles , Escale du Nord et Commune, de plus en plus sollicité pour les déménagements
- Plusieurs donations à aller chercher
- Montage de la tente du Summer Festivals 2018 (14 x montage + démontage)
- 30 photocopieurs à aller chercher dans différent services et les mettre à l'Économat

4. SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL (SIPPT)

1. MISSIONS DU SERVICE

Comme le stipule la loi du 04/08/96 relative au bien-être au travail, chaque employeur a l'obligation de créer un S.I.P.P.T.

Sa mission principale est de conseiller l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans toutes les mesures qui ont trait au bien-être au travail.

Le bien-être au travail couvre 7 domaines:

- la sécurité au travail,
- la protection de la santé du travailleur,
- les risques psychosociaux (stress, violence, harcèlement moral ou sexuel),
- l'ergonomie (c'est-à-dire l'adaptation du travail à l'homme),
- l'hygiène au travail,
- l'embellissement des lieux de travail,
- les mesures environnementales ayant une influence sur le bien-être au travail.

Le SIPPT assiste l'employeur dans sa politique du bien-être au travail qui doit faire partie intégrante de la gestion journalière de la commune.

Les conseillers en prévention du SIPPT sont des généralistes.

Leur domaine d'intervention prioritaire est la sécurité au travail.

En ce qui concerne les autres domaines, ils se font assister par des experts d'un Service Externe de Prévention et de Protection au Travail (SEPPT) Mensura

Les missions de surveillance de la santé sont exercées par un médecin du travail.

Dans ce cadre, le S.I.P.P.T. coopère avec Mensura pour planifier les consultations médicales, convoquer le personnel soumis à des examens, vérifier les risques professionnels attribués au personnel et organiser les vaccinations (prévention des maladies professionnelles et de la grippe saisonnière).

Les missions de gestion des risques qui ne peuvent pas être assurées par le S.I.P.P.T. (ergonomie, risques psychosociaux, hygiène industrielle) sont exercées par des conseillers en prévention spécialisés du SEPPT.

2. FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Personnel

Le SIPPT est composé de deux conseillers en prévention niveau 1 (dont un qui travaille en priorité pour l'enseignement) et deux conseiller en prévention de niveau 2 (la deuxième personne ayant commencé mi-juillet).

Statistiques annuelles

Chaque année, le S.I.P.P.T. est chargé de rédiger un rapport annuel destiné au Service Public Fédéral « Emploi, Travail et Concertation Sociale ».

Celui-ci peut être consulté au SIPPT.

Les principales activités entre le 30/06/2017 et le 31/08/2018 sont résumées dans le tableau suivant :

Secrétariat du Comité de Concertation de base	14 réunions ordinaires
Visites des lieux de travail	36
Prise de rendez-vous à la médecine du travail, rédaction des plannings	909 rendez-vous
Suivi des accidents du travail (réception des déclarations et mesures de prévention)	- 84 accidents survenus sur les lieux du travail dont cinq accidents "graves" - 26 accidents survenus sur le chemin du travail
Réalisation – participation aux analyses des risques	7 analyses ont été effectuées dont - une analyse ATEX au service Bâtiments et logements - cinq analyses d'incendie dans les écoles - une analyse de poste jardinier/arroseur au service espaces verts
Informations données au personnel communal en matière de prévention	23
Participations aux réunions (avis à la ligne hiérarchique, réunions du comité de direction,...)	93
Formations organisées	24 dont - 5 risques psycho pour la LH - 9 plan interne d'urgence dans les écoles - 1 équipe de 1er intervention (service lutte interne contre l'incendie) pour les crèches fr - 2 gestion informatique programmation surveillance médicale du SEPPT - 2 amiante (prévention et risques) - sensibilisation et exercices d'évacuation dans les crèches néerlandophones (4) et francophone (1)
Organisation et/ou participation à des exercices d'évacuation incendie	11
Organisation de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière	210 agents vaccinés en 2017 + organisation 2018
Avis – visa sur le contenu de cahiers des charges	10 + 7 mises en service de machines
Autres	Rédaction d'un plan annuel d'action pour 2018 regroupant 18 objectifs prioritaires dans les différents domaines du bien-être au travail (santé, sécurité, ergonomie, risques psychosociaux)

3. PROJETS RÉALISÉS DURANT LA PÉRIODE

L'accent a été mis sur la prévention incendie

- dans les écoles : des groupes de travail ont été organisés avec les directions afin d'aboutir, en outre, à la rédaction de procédures d'évacuation. Des analyses spécifiques relatives au risque incendie ont également été réalisées dans cinq écoles.
- dans les crèches : des séances d'information et de sensibilisation à la prévention incendie ont été organisées dans les crèches. Celles-ci ont menées à la rédaction d'une procédure d'évacuation et à l'organisation d'exercice d'évacuation.

L'avis du conseiller en prévention est de plus en plus demandé et pris en considération

- dans la procédure des trois feux verts relative à l'achat de matériel, d'équipement de travail, de machines,...
- dans l'aménagement de lieux de travail que ce soit de nouvelles constructions ou la rénovation de bâtiments existants (avis dès l'élaboration des plans et tout au long du processus)

5. DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

MISSION

Soutenir les collaborateurs et services au niveau du personnel et de l'organisation afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs.

OBJECTIFS

Faire évoluer notre administration vers une administration moderne dans laquelle :

- la gestion des RH est orientée, dans une approche intégrée, vers le développement des compétences, la motivation ainsi que le bien-être du personnel, d'une part, et vers la performance de l'organisation et la qualité du service public local, d'autre part.
- les services du Département des Ressources humaines sont des services performants qui soutiennent activement les services des autres départements dans la réalisation de leurs objectifs.
- tous les services sont impliqués dans la gestion des « ressources » humaines, qui sont les agents. Cette gestion ne doit, en effet, pas être une exclusivité du département des R.H.

I. PROJETS MENÉS À BIEN DE 07/2017 A 06/2018

1) CADRE DU PERSONNE

En date du 21/12/2017 le Conseil communal a approuvé la création d'un poste de Premier conseiller, niveau A8, à la tête du département du Secrétariat général qui comprend les services suivants: Protocole, Affaires juridiques, Information – Participation – Démarcherie et Économat / Centrale d'achat.

Les services «secrétariat» (cabinets des échevins et du secrétaire communal) et "Informatique" (pour lequel il y a une convention avec l'asbl Iristeam) restent sous l'autorité du secrétaire communal, de même que le service Développement durable, sécurité de l'Information et Cellule Logistique.

2) ORGANIGRAMME

L'organigramme est consultable sur l'intranet, sur le site web communal et a été repris dans le règlement de travail afin que chaque agent dispose d'une vision claire de l'organisation hiérarchique de l'administration communale.

Les modifications suivantes ont été effectuées :

- En date du 28/11/2017 le Collège des Bourgmestre et Échevins a modifié l'organigramme du sous-département Cohésion sociale. Celui-ci est dorénavant divisé en 4 services avec un responsable pour chacun: Vie Associative, Jeunesse, Solidarité Internationale et Sport.
 - En date du 20/03/2018, le Collège des Bourgmestre et Échevins a modifié l'organigramme du département Prévention et Cohésion sociale et a transféré certains agents vers d'autres services.
- En effet, afin d'améliorer la gestion des sanctions administratives il était important de scinder le processus en trois étapes:

- Constats: par les agents constatateurs
- Sanction : par le fonctionnaire sanctionnateur
- Recouvrement: par les services des finances

Dès lors, il a été décidé :

1) de créer une nouvelle cellule «Nuisances» au sein du département Prévention-cohésion sociale – division Prévention – Axe «Présences dissuasive et Prévention vol»

2) de transférer

14 agents constatateurs et leur coordinatrice vers la nouvelle cellule «Nuisances» sous la responsabilité de Mme Watté, Kathérine.

1 agent administratif et un article 60 aux services des finances, sous la responsabilité du Receveur.

3) De maintenir les autres agents de la cellule administrative au service SAC du département Cadre de Vie auprès du fonctionnaire sanctionnateur..

3) RÈGLEMENT DE TRAVAIL :

- Lors de sa séance du 25/01/2018, le conseil communal a modifié le règlement de travail. Considérant qu'entre-temps, d'une part, une adaptation de certains horaires ou des précisions dans certains textes étaient nécessaires suite aux observations effectuées par les agents ou les services eux-mêmes et que d'autre part l'insertion d'un article sur les prestations dans le cadre de missions à l'étranger s'est faite afin de cadrer ce type de projet.

De plus d'autres modifications s'avèrent nécessaires, notamment en matière de prestations réduites pour des raisons médicales dans un souci d'équité entre agents contractuels et statutaires. En effet, depuis le 01/01/2018, les agents statutaires peuvent prolonger leur temps-partiel médical jusqu' 1 an.

- Lors de sa séance du 22/03/2018, le conseil communal a modifié le règlement de travail. Considérant qu'entre-temps, d'une part, une adaptation de certains horaires ou des précisions concernant le report de congés de vacances annuelles et la mise en œuvre du temps partiel médical étaient nécessaires, et que d'autre part, l'insertion d'une nouvelle annexe II Bis sur la semaine des quatre jours s'est inscrite comme une volonté du Collège afin de permettre à du personnel de niveau D ou E, de certains services, définis en concertation entre le Collège et les organisations syndicales, âgé de 50 ans ou plus, de diminuer ses prestations à un 4/5ème tout en restant payé à temps plein, et que des modifications s'avèrent nécessaires.

Le report du congé a été uniformisé pour les agents contractuels et statutaires. Aucun report des vacances annuels n'est possible sauf si l'agent n'a pas eu la possibilité de prendre ses congés à cause des raisons impérieuses et ils ne peuvent être reportés au-delà du 31/03 de l'année qui suit.

4) LA CHARTE SOCIALE

La charte sociale a connu quelques modifications:

- Lors de sa séance du 25/01/2018, le Conseil communal a modifié la charte. Vu la volonté du collège du bourgmestre et échevins et du Comité de direction d'ouvrir certains grades de promotion aux agents contractuels et de revoir certaines conditions de promotion, il a été décidé de :
 - donner accès aux agents contractuels aux « codes 4 » ainsi qu'au grade A4
 - constituer un comité d'évaluation pour toute promotion dans le niveau A. Ce Comité est composé du Secrétaire communal, du Directeur des Ressources humaines, d'un membre du Comité de direction, d'un membre externe choisi en fonction de ses compétences administratives ou techniques et d'organisations syndicales représentatives en tant qu'observateurs. Après délibération, ce comité évalue les points forts et faibles des différentes candidatures examinées et soumet son analyse à l'employeur pour prise de décision. Les candidats devront introduire leur candidature, conforme à l'appel interne, accompagnée d'une lettre de motivation, d'un c.v. et d'une note sur leur conception de la fonction
 - permettre la promotion du niveau D vers C pour les agents qui ont 3 ans d'ancienneté, même sans diplôme CESS.

De plus, une allocation de participation a été prévue dans le statut pécuniaire pour les agents qui participent à une commission réunie ou au conseil communal.

- Vu qu'en date du 04 mai 2017, différents arrêtés d'exécution, modifiant l'ordonnance du 27 février 2014 et la NLC ont été publiées, une modification de la charte et d'autres règlements s'imposent. Les travaux préparatoires ont déjà commencé.

Il s'agit des arrêtés suivants:

- AGRB 4 mai 2017 sur le statut pécuniaire et les échelles de traitement ;
- AGRB 4 mai 2017 sur les niveaux, rangs et grades ;
- AGRB 4 mai 2017 sur le recrutement, la promotion et la mobilité ;
- AGRB 4 mai 2017 sur l'évaluation du personnel ;
- AGRB 4 mai 2017 sur la formation du personnel ;
- AGRB 4 mai 2017 sur l'évaluateur externe.

5) RÈGLEMENT DE DEPLACEMENT-MOBILITE

- Lors de sa séance du 12/12/2017, le conseil communal a modifié le règlement relatif à une intervention dans les frais de déplacement des membres du personnel communal y compris les membres du personnel enseignant communal

- L'indemnité forfaitaire annuelle pour les piétons a été modifiée en une indemnité forfaitaire par kilomètre afin de se conformer à l'arrêté régional
- Une intervention pour la carte de stationnement «entreprise» ou «école» pour les agents qui ont un contrat de travail d'une durée de moins d'un an a également été prévue.

- Lors de sa séance du 25/01/2018, le conseil communal a approuvé la conclusion du contrat d'adhésion relatif à la délivrance d'abonnements annuels STIB et MTB, qui permet à l'administration de bénéficier de ces abonnements au tarif préférentiel «Régional».

6) PLAN D'ACTION RH

1) Le Secrétaire communal et le DRH ont suivi un séminaire sur les Ressources Humaines en 2016.

2) Ensuite le Comité de direction a suivi un séminaire en début 2017 et a établi sa mission, sa vision ainsi que 5 valeurs clefs pour l'administration.

- La mission du Comité de direction :

“La raison d'être du comité de direction de l'administration communale d'Anderlecht réside dans la réalisation de sa mission

Les citoyens

- Garantir un service de qualité et orienté client.
- Informer la population et l'impliquer dans la gestion de la commune.
- Favoriser la cohésion et la solidarité dans la commune.
- Stimuler la créativité et l'entrepreneuriat dans la commune.
- Soutenir les activités sociales, économiques, culturelles et sportives.

Son personnel

- Favoriser le bien-être et une culture d'entreprise positive auprès du personnel communal.

Un rôle sociétal

- Garantir un environnement sûr, sain et de qualité.
- Endosser une fonction d'exemple en matière de gestion saine et éthique.
- Stimuler l'épanouissement, le sens citoyen et éduquer les générations futures.
- Stimuler l'économie sociale et le développement durable.

- La vision du Comité de direction:

«La vision du comité de direction de l'administration communale d'Anderlecht montre la direction que nous voulons suivre.

Les citoyens:

L'administration communale d'Anderlecht traite chaque citoyen comme un VIP (accueil chaleureux, à l'écoute, accompagnement efficace, etc.) et veille à sa satisfaction.

Son personnel:

La commune privilégie le bien-être et l'épanouissement des membres du personnel. Chaque membre du personnel a une vue claire sur le fonctionnement, les objectifs des services et est fier et heureux de travailler pour la commune d'Anderlecht.

Responsabilité sociétale:

L'administration communale d'Anderlecht réalise ses missions d'une manière professionnelle, efficiente et moderne.

Les services administratifs collaborent de manière transversale à l'avenir d'Anderlecht.

Anderlecht est un prestataire de services dynamique et innovant (rationalisation, digitalisation, communication online, gestion des plaintes, e-gouvernement, développement durable, empreinte écologique, etc.).»

- Les valeurs du Comité de direction:

Elles sont : Intégrité, Respect, Neutralité, Solidarité, Partager

Il a été convenu que chaque directeur les communique à ses services et les invite à définir une 6ième valeur par service.

- La valeur complémentaire qui a déjà été définie par le Staff RH est :Engagement – Betrokkenheid

Les responsables des services Personnel et Rémunérations devront encore faire le même travail avec leur service/cellules.

3) En octobre 2017, le Comité de direction, élargi avec plusieurs autres responsables de services, a suivi un séminaire sur les Ressources Humaines.

La vision suivante a été établie :

«In het Anderlecht van 2030 is er een volwaardig en menselijk HR-beleid.

Nous sommes :

- Une administration où le personnel est fier de travailler pour sa commune.
- Une administration où le personnel se sent utile et reconnu grâce à un comité de direction et une ligne hiérarchique mobilisatrices qui prône la transversalité afin de développer et d'utiliser au mieux toutes les compétences du personnel autour d'un objectif partagé.
- Une administration où, dans un cadre moderne et professionnel, le personnel s'implique afin de rendre un service de qualité.
- We zorgen voor meer transparantie, meer autonomie en vertrouwen in de diensten.
- Het gemeentebestuur is meer dan de som van de departementen.

WE ARE ANDERLECHT»

Dans la foulée, 8 groupes de travail ont été créés. Pour chaque groupe, un porteur et un co-porteur ont été choisis et veillent à la réalisation des objectifs :

- Rédiger descriptions de fonctions-types
- Améliorer l'accueil et l'intégration
- Installer le nouveau processus d'évaluation
- Créer une plate-forme digitale
- Déterminer les rôles et responsabilités du Comité de Direction et du Management team
- Mettre en place des processus de recrutement/sélection (interne-externe)
- Établir un catalogue des compétences
- Analyser la gestion du temps de travail

Depuis 2018, les groupes se sont réunis plusieurs fois.

4) Coaching ERAP-Plan d'action RH

Le comité de direction s'est alors inscrit pour le coaching proposé par l'ERAP autour de la politique RH à développer. La rédaction d'un Plan Stratégique transversal et d'un plan d'action a démarré en 05/2018 et est toujours en cours.

7) CRÉATION D'UN SERVICE SOCIAL

Lors de la fixation des priorités en 2016, le Collège des Bourgmestres et Échevins a décidé de créer un service social du personnel et d'engager une assistante sociale pour ce service.

Depuis le 01/08/2017, ce service a été mis en place suite à l'engagement de Mme Kelly Huysmans et a été effectif à partir de novembre 2018.

Considérant qu'il y avait lieu d'établir un règlement pour le service social du personnel, et ce afin de définir les missions et procédures de travail, un règlement a été soumis pour approbation au Conseil communal du 22-03/2018.

La mission du service social est de fournir, sous forme adéquate et objective, une aide matérielle et morale aux agents communaux.

Sans que la liste reprise ci-dessous ne soit exhaustive, les activités consistent à :

- Informer, écouter, renseigner les agents en cas de problèmes, tant dans leur vie professionnelle que dans leur vie privée ;
- Informer et orienter les agents Lors de la fixation des priorités en 2016, le Collège des Bourgmestres et Échevins a décidé de créer un service social du personnel et d'engager une assistante sociale pour ce service.
- Depuis le 01/08/2017, ce service a été mis en place suite à l'engagement de Mme Kelly Huysmans et a été effectif à partir de novembre 2018.
- Considérant qu'il y avait lieu d'établir un règlement pour le service social du personnel, et ce afin de définir les missions et procédures de travail, un règlement a été soumis pour approbation au Conseil communal du 22-03/2018.
- La mission du service social est de fournir, sous forme adéquate et objective, une aide matérielle et morale aux agents communaux.
- Sans que la liste reprise ci-dessous ne soit exhaustive, les activités consistent à : vers un partenaire selon les difficultés (emploi, familiales, sociales, financières,...);
- Orienter, informer les agents en cas de problèmes d'assuétudes (alcool, drogue, médicament, ...);
- Orienter vers le service formation en fonction de la situation sociale, médicale,...;

- Introduire des demandes d'aides financières sous forme: d'avances récupérables sur les salaires, d'aides récupérables ou non récupérables,...;
- Accompagner les agents dans le trajet de réintégration et dans l'adaptation de poste;
- Contacter l'organisme d'assurance "hospitalisation collective" en cas de problèmes avec les factures liées à celui-ci;
- Collaborer avec le service social collectif (primes, aides financières ponctuelles,...) Een sociaal fonds werd eveneens opgericht om de personeelsleden van de administratie financiële steun te bieden indien ze dit nodig zouden hebben.

Un fonds social a également été créé et a pour mission de fournir aux agents de l'administration une aide financière dont ils pourraient avoir besoin.

L'organe décisionnel est in fine le Collège des Bourgmestre et Échevins, mais un Comité de consultation a également été créé.

Ce comité est composé du:

- Secrétaire Communal ou son suppléant;
- Receveur Communal ou son suppléant;
- Directeur du département des ressources humaines ou son suppléant, sauf s'il y a conflits d'intérêts;
- de l'assistant social du service social du personnel ou son suppléant.

Ce comité donne son avis suite à un rapport anonyme et communique ensuite le dossier au Collège des Bourgmestre et Échevins en respectant l'anonymat de la personne

Demandes	Nombre
Problèmes de santé (adaptation de Poste, Trajet de réintégration, maladie de longue durée,...)	21
Aides financières (avances, aides récupérables,...)	19
Divers mise en place d'une médiation de dettes, problèmes de salaire, harcèlement, informations, Assurance AG,	13
Dossiers avec plusieurs demandes (plus gros suivi)	2
A la demande du Collège	1
TOTAL	56

Notre service social travaille toujours en étroite collaboration avec le service social collectif.

8) NOUVEAUTES AU DÉPARTEMENT DES RH

Le Département des Ressources humaines comprend deux grandes sections, « Rémunérations et Personnel », subdivisées chacune en plusieurs cellules. La collaboration entre ces deux services a encore été renforcée et les réunions de staff ont continué.

Néanmoins, plusieurs responsables de service ont été absentes de très longue durée suite à quoi du retard a été accumulé dans les projets RH.

- Depuis le 1er juillet 2017, le service des Rémunérations a également repris la gestion des abonnements pour le transport en commun dans le cadre des trajets «domicile-travail». Cela a engendré une réorganisation du travail.

- Un nouveau service externe de Prévention et Protection du travail a été désigné à partir du 01/01/2018 pour une période de 4 ans. Il s'agit de MENSURA.

Plusieurs réunions ont eu lieu afin d'organiser au mieux la collaboration avec eux, notamment sur les visites médicales, les adaptations de poste, les trajets de réintégration, etc.

Il a également été décidé que la cellule Présences reprenne la coordination des visites médicales du SIPPT en utilisant le logiciel proposé par MENSURA.

Les différentes fonctions au sein de notre administration ont été listées et les périodes des visites médicales périodiques (liés aux risques de la fonction) ont été revues.

Les visites se feront dorénavant au Centre de santé. Les rendez-vous dans le cadre des visites périodiques seront prévus dans des bus.

Pratiquement :

- la cellule Personnel prend les rendez-vous pour les nouveaux agents qui sont soumis avant leur entrée en service ;
- les services qui ont des agents «soumis» à des visites périodiques, planifient eux-mêmes ces visites pour leurs agents dans les bus prévus à cet effet;
- le service de l'enseignement planifie les rendez-vous pour les stagiaires des écoles communales ;
- la cellule Présence :
 - se charge de la planification des autres types de visites (reprise après maladie pour les agents «soumis», adaptation de poste, écartements en cas de grossesse, etc.)
 - vérifie également si tous les agents «soumis» ont bien été vu par le médecin du travail.

La gestion des vaccins reste auprès du SIPPT.

- Un nouveau prestataire pour les contrôles médicaux a été désigné pour 2 ans. Il s'agit de CERTIMED. La cellule Présence gère ces demandes et leurs suivis. Une nouvelle procédure a été mise en place au cas où l'agent est absent au contrôle médical.

- Un nouveau prestataire a été désigné également pour les assurances collectives (= assurance hospitalisation et service social collectif). Il s'agit de AG Insurance.

Lors de sa séance du 19-10-2017, le conseil communal a approuvé l'adhésion au contrat entre le Service Fédéral des Pensions et AG Insurance relatif à l'assurance collective «hospitalisation / maladie grave » à partir du 1er janvier 2018 pour une période de 4 ans. Dès lors tous les contrats ont été transférés de Ethias à AG Insurance, ce qui a demandé un gros travail de vérification et d'information. Une séance d'information a été organisée spécialement pour les agents pensionnés.

Grâce à ce contrat conclu avec AG Insurance, le montant des primes a diminué, par rapport à 2017, à la fois pour la formule de base et la formule étendue et celles-ci resteront inchangées durant les deux premières années.

Le cahier des charges impose exactement les mêmes garanties qu'auparavant et seule la franchise change à partir de 2018. Elle sera de 130 euros pour la formule étendue, tandis que la formule de base ne comprend pas de franchise.

- **L'accueil au département des RH a été revu au mois de décembre 2017.** Le hall a été rafraîchi et aménagé d'un ordinateur, d'un desk d'accueil et d'un interphone.

Les raisons de ce changement avaient pour but de réduire le bruit sur le plateau ouvert, d'augmenter la concentration des collègues, moins interrompus dans leurs tâches.

3184 personnes ont été reçues à l'accueil entre le 09/10/2017 et le 05/06/2018.

- **Réorganisation de la cellule Personnel** : Dans le cadre des priorités 2018, un nouvel engagement d'un agent de niveau B a été prévu afin de prendre en charge des matières spécifiques liés au recrutement et du suivi des subsides y afférents:

- la gestion et analyse des subsides gérés par les autres services (PLPP, PSSP, ABP, Politique de la ville, CRU, Contrats de quartier, etc.) pour lesquels des recrutements sont effectués
- le suivi de la gestion des ACS ainsi que des autres agents « subventionnés » (tels que ceux dans le cadre Rosetta, Maribel, Activa, article 60, etc.)
- Gestion de l'engagement des (jeunes) CEFA's, des «ACS-ICI», «stages First» etc. et le suivi des appels à projet régionaux (rapport, gestion des subsides, etc.)
- Établissement d'un plan de diversité et suivi du subside, conformément à l'ordonnance du 4 septembre 2008, en collaboration avec Actiris et les services communaux «Égalité des chances» (dont les actions sont plutôt orientées vers le citoyen) et Politique des personnes handicapées.
- Réalisation et suivi de l'ordonnance relative à l'obligation d'engager des personnes handicapées dans les administrations des pouvoirs locaux du 2 février 2017: appels à projet, rapports, subside etc. + sensibilisations des agents communaux
- Gestion de l'engagement des étudiants en collaboration avec des partenaires externes

9) ERH ET POINTAGE

Suite à plusieurs difficultés avec le logiciel «ERH» et «Pointage», une mise en demeure a été envoyée au fournisseur, Civadis, en février 2017 et une réunion de concertation a eu lieu le 24 avril 2017, lors de laquelle plusieurs points ont été abordés.

En date du 01/03/2018 une réunion dévaluation a eu lieu avec le fournisseur et plusieurs adaptations ont encore été demandées.

En effet, plusieurs processus nécessitent des interventions manuelles des agents de la cellule Présences qui devraient pouvoir être automatisées et le système s'avère toujours assez «statique» et ne permet pas notamment l'envoi automatique de certains courriers, messages etc.

La gestion du pointage reste également problématique en raison de pannes régulières de plusieurs pointeuses. Par contre, la plupart des agents ont, entre temps, bien «intégré» le système de pointage mais certains oublis et erreurs existent toujours.

Une évaluation de l'outil l'eRH et du pointage est également prévu avec le groupe de travail «gestion du temps»

Au 30 juin 2018, 569 agents pointaient.

- L'acquisition des nouveaux modules CIVADIS dans le logiciel «Persée» est également en cours. Il s'agit de : statistiques d'absentéisme ;

gestion des subsides qui permettra un meilleur suivi de la gestion des subsides + au rému de donner des informations plus facilement aux services concernés par les subsides ;

la paie électronique pour début 2019.

10) CONVENTION DE VOLONTARIAT

Le département RH était régulièrement contacté par d'autres services communaux pour des questions relatives au volontariat. En effet, différentes possibilités d'accueil de volontaire existent au sein de la Commune, sous forme, entre autres, d'événements ou d'activités dans le cadre de sa mission de service public. De plus, la contribution des volontaires concourent à offrir des prestations de services de qualité aux usagers.

Étant donné qu'il faut souscrire une assurance «responsabilité civile» et que la loi prévoit la possibilité d'un dédommagement financier, un modèle de convention a été élaboré en collaboration avec différents services communaux.

Lors de sa séance du 31/05/2018, le conseil communal a approuvé ce modèle de convention entre les volontaires et l'Administration communale.

11) FORMATIONS

Suite à une modification budgétaire, le budget formation 2017 était de 165.000 EUR (de 135.000 à 165.000EUR) mais le montant a diminué à 135.000 EUR en 2018.

Parmi les formations les plus importantes on trouve

- Une formation approfondie relative aux nouvelles dispositions dans le cadre des marchés publics a été organisée pour plusieurs personnes, à l'ERAP
- Un séminaire résidentiel pour le comité de direction et certains autres responsables sur le « Management et RH » a été organisé, à Durbuy en octobre 2017.
- Des cours de néerlandais en collaboration avec het Huis van het Nederlands pour le département Démographie
- Les formations obligatoires pour les agents entrants (via l'ERAP)
- Brevet de secourisme
- Prévention au radicalisme violent pour les gardiens de la paix
- Teambuilding dans les services

A partir de 2019, le règlement de formation et le règlement des évaluations seront mis en concordance avec l'arrêté du gouvernement Bruxellois paru récemment.

Nous continuons à envisager davantage la promotion de plus de formations en interne et le développement de plans de formation pour certains grands services comme les crèches. L'objectif final est d'aboutir à un Plan de formation global tel que prévu par la nouvelle loi communale et l'arrêté susmentionné.

345 demandes de formations continuées et 11 demandes de formation professionnelles ont été soumises au Collège pour différents services et agents communaux.

Formation

Demandes de formation continuée	345
Demandes de formation professionnelle	11

Nominations

Nomination/Promotion d'agents à titre définitif	38
Nomination/Promotion à l'essai	47

Évaluations

Évaluations de membres de personnel	129
Évaluations négatives – (aucun recours n'a été introduit)	0

12) EXAMENS ET APPELS INTERNES

EXAMENS

- Un examen en vue du recrutement et de promotion dans le grade d'assistant technique, niveau C, dans le cadre ouvrier, pour le service «Entretien-Espaces Verts » (département Cadre de Vie) et le service « Mise en œuvre - Bâtiments » (département Bâtiments et Logements), a été organisé en 2017. Lors de sa séance du 21/12/2017, le conseil communal a approuvé les résultats de ces examens. Quatre lauréats dudit examen ont été admis en stage : 2 promotions au service «Entretien-Espaces Verts » et 2 au service « Mise en œuvre - Bâtiments ».

- Lors de sa séance du 25/01/2018, le conseil communal a approuvé le programme d'examen en vue du recrutement d'adjoints ouvriers – niveau D - permis B - pour le département Bâtiments et Logements (différentes

sections) de l'administration communale, et constitué une réserve de recrutement. C'était le seul programme pour les ouvriers qui n'avait pas encore été approuvé.

- Lors de sa séance du 21/06/2018, le conseil communal a approuvé de passer par un appel public pour le poste de Directeur du département "Démographie", niveau A7, l' appel interne n'ayant pas abouti à la désignation d'une personne.

Aucun autre examen n'a cependant été organisé à cause de différents absences au sein de la cellule Formation/ Examen/Évaluation.

Il existe encore une réserve:

- de recrutement pour:

- ouvrier auxiliaire - niveau E (ouvriers de propreté– balayeurs), pour le département Cadre de vie – Espaces publics techniques – Entretien, valable jusqu'au 19 décembre 2019 ;
- ouvrier auxiliaire -niveau E (personnel de nettoyage), pour différents services de l'administration communale valable jusqu'au 27 juin 2019 ;
- secrétaire administratif, niveau B pour différents services de l'administration communale valable jusqu'au 25 octobre 2018
- assistant technique – niveau C, pour le département Cadre de vie – Espaces publics-techniques – Entretien, valable jusqu'au 21 décembre 2020,

- de promotion pour:

- chef d'équipe D4 et C4 (ouvrier et administratif) pour différents services de l'administration communale ;
- secrétaire administratif, niveau B, suite à la réussite des cours de management, pour différents services de l'administration communale ;
- assistant technique – niveau C, pour le département Bâtiments et logements – Mise en œuvre ;

Suite aux différentes réserves qui ont été clôturées et celles qui sont encore d'actualité 47 agents ont été nommés/promus à l'essai :

Niveau E	26
Niveau D code 4	6
Niveau C	9
Niveau C code 4	1
Niveau B	2
Niveau A4	3

dont 38 agents ont été nommés/promus définitivement :

Niveau E	31
Niveau D code 4	2
Niveau C	1
Niveau A1	3
Niveau A4	1

20 agents statutaires ont reçu des fonctions supérieures :

Niveau E > D	17
Niveau B > A	3
Niveau B > code 4	2
Niveau D > C	4
Niveau A1 > A4	1

Par ailleurs, le Collège a décidé, en date du 29 mai 2018, de nommer tout agent contractuel définitivement et sans examen lorsqu'il remplit toutes les conditions ci-après :

- avoir un contrat à durée indéterminée, à l'exclusion des enseignants, ainsi que des agents subventionnés dont le subside ne permet pas la statutarisation
- avoir une ancienneté de 9 ans et 1 jour (dans la 10ème année)
- avoir une évaluation récente «positive»
- avoir une note complémentaire destinée au Collège, consistant en un « rapport » rempli par le responsable relatif aux aptitudes et au fonctionnement de l'agent, contresigné par celui-ci
- ne pas avoir de sanction disciplinaire non radiée (1 à 3 ans selon sanction)
- avoir le diplôme imposé pour l'exercice de la fonction
 - Lorsqu'un agent est désigné dans une fonction supérieure celui-ci sera nommé dans la fonction du niveau dans lequel il a été engagé. Par ailleurs, il maintiendra sa désignation dans la fonction supérieure et dès lors son allocation de fonction supérieure.
- avoir la connaissance linguistique conformément la loi de 1966
- occuper une place au cadre du personnel tel que stipulé à l'article 145 de la NLC;

Une phase de régularisation en plusieurs étapes, qui est déjà en cours, a été déterminée par la cellule Formation/Évaluation/Examen, en commençant par les ouvriers, suivi par les métiers « techniques » (puéricultrices, assistants sociaux, etc.) et en terminant par les autres fonctions d'employés.

APPELS INTERNES

Quatre appels internes ont eu lieu pour les promotions dans le cadre de l'avancement dans le niveau A :

- En date du 13 février 2018 un appel interne (115) a été lancé pour le poste de Premier conseiller, niveau A8, en tant que chef du département du Secrétariat général. Un lauréat a été désigné par le Collège des Bourgmestre et Échevin en date du 12 juin 2018.

- En date du 13 février 2018 un appel interne (116) a été lancé pour le poste de Directeur, niveau A7, en tant que chef du département Démographie. Cet appel n'a pas abouti à la désignation d'une personne.

- En date du 15 mai 2018 un appel interne (n°117) a été lancé pour le poste d'Ingénieur, niveau A4 au sein du Département « Bâtiments et Logements » pour le service «Bureau d'étude», ainsi que pour le Département Cadre de vie pour le service « Aménagement » (n°119). La procédure est encore en cours.

Appel pour le code B4:

En date du 24 janvier 2018 un appel interne (n°114) a été lancé pour le poste d'Assistant social en chef, niveau B4, au sein du Département des Affaires Économiques et sociales pour le service social. En date du 12 juin 2018 le Collège des Bourgmestre et Échevins a désigné un agent pour cette fonction.

Appel pour concierge:

Un appel interne pour la fonction de concierge a également été lancé pour la nouvelle école «Les Pommiers» et l'Espace Maurice Carême parmi les membres du personnel ouvrier des départements «Matières communautaires francophones et néerlandophones» de niveau «E ou D (hors projets subsidiés). La désignation de 3 concierges (en cascade) a été réalisé quelques mois plus tard

13) RECRUTEMENT

Il n'y a qu'un seul agent pour le recrutement ce qui est totalement insuffisant pour pouvoir réaliser les différents engagements qui augmentent chaque année.

En 2017-2018 nous avons pu obtenir 19 postes de CEFA, comme demandé lors d'un appel à projets régional. La plupart de ces jeunes ont donné entière satisfaction, mais pour certains il a fallu mettre fin prématurément au contrat.

Deux nouvelles conventions ACS ont été conclues ;

- convention n° 01905 relative à l'occupation de contractuels subventionnés auprès de la crèche Les Pâquerettes pour 3 postes C, D ou E
- convention n° 01906 relative à l'occupation de contractuels subventionnés auprès de la crèche «Perce-Neige» pour 4 postes C, D ou E.

Le collège détermine chaque année un budget pour les recrutements et promotions et définit les priorités absolues tenant compte du projet politique, des besoins des services et de l'enveloppe fixée, qui était de 950.000EUR en 2018.

Cette année, un budget supplémentaire de 750.000EUR a été prévu pour l'engagement de personnes suite à la mise en place de la mesure de la semaine des 4 jours (voir plus haut-Règlement de travail).

Chaque nécessité de remplacement suite à un départ (pension, démission, décès, etc.) est analysé scrupuleusement par le Comité de suivi. En cas de remplacement autorisé, d'abord toutes les possibilités de réaffectation en interne (mutation interne/réaffectation/trajet de réintégration, etc.) sont examinées avant de lancer la procédure de recrutement.

Afin de promouvoir la mobilité interne en laissant la possibilité aux agents de pouvoir changer de service, de rencontrer de nouveaux défis et ainsi d'augmenter leur motivation, la plupart des engagements se font d'abord par appel interne.

Les appels internes sont diffusés par mail, publiés sur l'intranet, affichés aux valves et également publiés au sein du CPAS.

Si aucun candidat ne correspond au profil, le recrutement se fait en externe par ordre de priorité suivante :

- des réserves des examens
- des postes ACS disponibles
- des dispositions prévues par l'ordonnance visant à assurer une politique de diversité soutenant notamment l'engagement de demandeurs d'emploi habitant dans certaines zones de la Région de Bruxelles-Capitale

Toutes les offres d'emploi sont publiées sur intranet, le site web communal, Actiris, Tracé, Phare et Joblink. Certaines offres plus «spécifiques» sont également publiées sur Alterjob”.

Engagement 01/07/2017-30/06/2018

A l'essai (admission au stage)	3
Contractuel subventionné (A.C.S.)	27
Contractuel subventionné (A.C.S.) - C.Remplacement	4
Contrat à durée déterminée	3
Contrat à durée indéterminée	74
Contrat de remplacement	43
Rosetta	8
Rosetta type II	10
Totaal Resultaat	172

Dont 2 agents provenant du CPAS.

14) DÉPARTS

Pensions 2017-2018

pension pour raison d'âge	10
pension anticipée	21
pension pour inaptitude physique définitive	5
pension pour inaptitude physique temporaire	1
Total Resultat	37

contractuels	8
agents nommés	29
Total Resultat	37

TOTAL départs :

Motif cessation de fonction	Statutaire	ACS	Subventionn	Contractuel	2017-2018	2016-2017
Décès de l'agent	1			1	2	6
Démission	2	7	6	25	40	32
Fin de Contrat		14	12	29	55	93
Licenciement	2		1	6	9	15
Pension anticipée	20			1	21	
Pension de retraite	4		3	3	10	39
Pension pour inaptitude physique	6				6	4
Total Resultat					143	189

Dont 1 transfert vers un autre employeur : 1 vers le CPAS

15) DIVERSITE

Dans le cadre de l'ordonnance relative à la Diversité, notre administration communale obtient des subsides lorsqu'elle engage des demandeurs d'emploi issus de quartiers Bruxellois à fort taux de chômage (Zones Diversité).

182 agents ont été recrutés en 2017. Parmi eux, 146 agents (80%) sont domiciliés dans la Région Bruxelloise dont 71 (39%) à Anderlecht. Bien que 80% soient Bruxellois, seuls 97 agents (53%) proviennent d'une zone de diversité. Si on compare ce chiffre par rapport aux Bruxellois qui ont été engagés, il s'agit de 97 sur 146, donc 66,44%.

4 de ces agents ont démissionné en 2017, dont 2 agents CEFA, et 2 autres qui ont eu une meilleure proposition de contrat de travail autre-part.

	2015	2016	2017
nbre agents engagés	98	138	182
nbre CDD	41	66	82
nbre CDI	57	72	100
Nbre ZONE DIV	45	65	97
% zone div	45,92%	47,10%	53,30%
Anderlechtois	40	57	71
% Anderlechtois	40,82	41,3	39,01
nombre Brx	74	112	152
% Brx	75,51%	81,16%	83,52%
subs attribué	50.740	51.054,23 €	84.360,00 €

En date du 14/12/2017, un nouvel arrêté a défini un nouveau quota pour l'engagement des personnes « handicapées » par les administrations locales. Notre commune n'atteint pas encore ce quota en raison notamment d'un manque de recensement structurel pour ces situations.

En effet, il ne s'agit non seulement de personnes avec un handicap reconnu par le SPF ou un autre organisme mais également des agents issus de l'enseignement spécial ou des agents réaffectés définitivement à une autre fonction pour des raisons de santé.

Une procédure interne a été mise en place pour pouvoir identifier ces agents et les enregistrer.

Suite à la désignation d'une nouvelle personne pour tout ce qui concerne la diversité (comprenant la personne avec un handicap) nous espérons pouvoir développer davantage une politique de diversité au sein de notre administration, conformément aux ordonnances.

16) RÉUNION CPAS-COMMUNE

Dans le cadre du contrat de gestion entre la commune et le CPAS au niveau des Ressources humaines, plusieurs réunions ont eu lieu afin de développer davantage les synergies et d'uniformiser les procédures entre CPAS – Commune.

Plusieurs points ont été abordés :

- Procédures pour les interruptions de carrière
- Modèles communs de contrats de travail
- Marchés publics communs pour le cpas et la commune pour outplacement et contrôle médicaux
- Uniformisation du règlement de travail et la charte sociale
- La gestion des art 60
- Suivi des dossiers « Medex »
- Suivi des dossiers « pensions »
- Nouvelles conventions relatives aux abonnements de transport en commun
- Nouveau contrat assurance collective avec AG Insurance
- Acquisition de nouveaux modules dans Persée : gestion des subsides, statistiques d'absentéisme et paie électronique
- Création du service social du personnel au sein de l'administration communale
- Communication sur les variations de salaires (tax shift, index, pécule de vacances,..)
- Contrat des étudiants
- Plan d'action RH au sein de la commune et des différents groupes de travail qui ont été mis sur pied.

- Trajet de réintégration et collaboration avec mensura
- Ordonnance handicap
- Nouveau modèle de convention relatif aux art 60
- Mesure communale : semaine des 4 jours pour certains agents
- Partage de documents, fichiers du personnel

17) MANAGEMENTTEAM

Le personnel d'encadrement s'est réuni plusieurs fois autour de différents thèmes :

21/09/2017:

1. Mise au point sur la mobilité. Interventions dans les frais de déplacement du personnel.
2. GRH. Explications sur les interruptions de carrière et réduction du temps de travail
3. SIPPT. Accidents de travail. Déclaration.

14/12/2017

1. Présentation par la centrale d'achat concernant les Marchés publics.
2. Nouvelles procédures : domaine de l'administratif et la comptabilité.
3. Séminaire RH du Comité de direction – Octobre 2017.
4. Présentation de la nouvelle procédure AG Assurances en vigueur au 1er janvier 2018.

29/03/2018

1. Mis en place de la mesure « Semaine de 4 jours »
2. Engagements des étudiants en été

18) WAAR IS DA FEESTJE

La dissémination géographique du personnel communal, la diversité des missions et le nombre élevé de collaborateurs, constituent des freins au développement d'un esprit d'équipe et d'une culture d'entreprise cohérente au sein de l'administration communale d'Anderlecht. De plus, les services ont tendance à travailler en silo ; ce qui a pour conséquence que les agents ne se connaissent pas très bien et ne collaborent pas beaucoup entre eux.

De ce fait, le Comité de direction a souhaité redynamiser l'ambiance de travail en augmentant la convivialité et la cohésion au sein de l'administration communale. Pour cela, il a mandaté un groupe de travail transversal afin de réfléchir à des initiatives et de développer un plan d'action concret permettant de :

- augmenter la convivialité au sein de l'administration communale
- créer un sentiment d'appartenance
- renforcer la transversalité entre les différents services (augmenter la collaboration + les agents se connaissent mieux)
- toucher aussi bien le personnel administratif que les ouvriers
- faire vivre les valeurs

Une vingtaine de personnes de niveaux différents et provenant de tous les départements, ont posé leur candidature et se sont réunis une première fois le

jeudi 23 juin 2016.

Suite à cette réunion, 3 axes ont été définis.

- Rencontrer les collègues des autres services dans le cadre du travail et dans un cadre festif
- La communication
- Le bien-être

Réunion 27/11/2017

- Recensement de toutes les activités déjà proposées dans le cadre des 3 axes lors des précédentes réunions et définition des actions à réaliser.
- Préparation de la fête de nouvel an avec quelques animations.
- Mise en place du projet proposé de «placement de postes de travail (PC) pour les ouvriers dans les réfectoires respectives.Ce projet est déjà en cours

12/01/2018 : Fête de nouvel an.

Le groupe a assuré un stand pour présenter les différentes idées d'actions au personnel et a pu récolter les avis des collègues. De nouvelles personnes ont posées leur candidatures pour rejoindre le groupe. Plusieurs animations ont agrémenté la fête dont une Flash mob et un Photobox. De belles invitations avaient été réalisées.

Réunion 19/06/2018

Après le debriefing de la fête de Nouvel An, le groupe a pu voter sur les sujets qu'il voulait voir se réaliser rapidement.

Les sujets qui ont reçu le plus de points sont :

- L'après-Midi « HALLOWEEN » (rubrique : se rencontrer)
- Le drink du Nouvel An (rubrique : se rencontrer)
- Le coaching / formation pour valoriser les membres du personnel (rubrique : Bien-être).
- Le point sur le coaching / formation n'est cependant pas du ressort du groupe « Waar is da feestje ».

In fine, le collège n'a pas autorisé l'après-midi «halloween » et une autre activité a été proposée lors de la réunion suivante.

II. QUELQUES CHIFFRES DU DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

1. Le département a géré durant la période concernée:

a) Commune :

	Nombre	ETP
Agents au 30/06/2018	1499	1295
Agents au 30/06/2017	1438	1248

06/2018

ETP	Nombre
0	80
<0,5	34
0,5	53
>0,5 en <0,8	64
0,8	251
1	1017
TOTAL	1499

06/2017

ETP	Nombre
0	71
<0,5	30
0,5	56
>0,5<0,80	64
0,8	247
1	970
TOTAL	1438

Le nombre de prestations prévues (selon «contrat») de tous les agents correspond à 1420 ETP, mais suite aux différentes diminution de prestations (interruption de carrière, congé pour convenance personnelles, maladies etc.) il n'y a que 1295,5 ETP au 30/06/2018.

Par rapport à l'année précédente le nombre d'agents a augmenté de 69 unités, mais le nombre d'équivalents temps plein n'a augmenté que de 47 ETP.

2. Nombre de dossiers gérés au sein du département

A part le paiement des salaires des agents actifs, le service des Rémunérations est chargé de divers autres paiements tels que la rémunération des mandataires, des indemnités pour les enseignants dans le cadre de la « surveillance de midi » dans les écoles, des remboursement des frais de transport en commun, des prestations de tierces personnes, etc.

4258 personnes sont indiqués en tant que personnes « actives » dans le logiciel des rémunérations.

Ce service gère également certains subsides régionaux, tels que ceux dans le cadre de la « statutarisation », les valorisations barémiques, les ACS, etc.

Dossiers agents	
Cellule Personnel (engagements, fin de contrats, cumuls, etc.)	760

Cellule Présences (diminutions des prestations, congés sans solde, écartement etc.)	369
Dossiers relatifs aux accidents de travail	106
Dossiers relatifs aux pensions	132

Formation	
Demandes de formation continuée	345
Demandes de formation professionnelle	5

Nominations	
Nomination d'agents à titre définitif.	38
Agents mis en stage	47

Évaluations	
Évaluations de membres de personnel	129
Évaluations négatives – (aucun recours n'a été introduit)	0

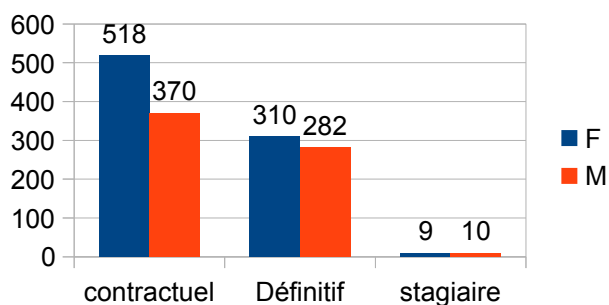
3. Demandes gérées par la cellule Présences

Cellule Présences	Nombre 2016-2017	Nombre 2017-2018
Demandes eRH Commune	44291	51787
Demandes eRH CPAS	10.335	16627
Formulaire évaluation de santé	1.700	357
Mails Présences	6.044	9010
Mails POINTAGE	2.650	supprimé
Agents qui pointent	559	569

III. A TITRE D'INFORMATION : QUELQUES CHIFFRES GLOBAUX – SITUATION AU 30/06/2018

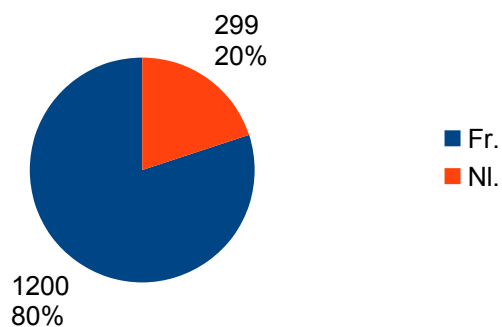
1. AGENTS

	Nombre	%
Contractuel	888	59,24
Définitif	592	39,49
Stagiaire	19	1,27



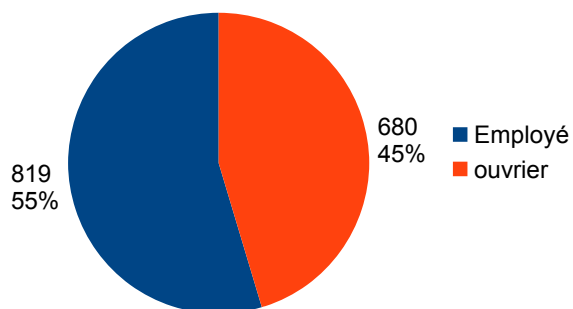
2. REGIME LINGUISTIQUE

Fr.	1200	80,05%
Nl.	299	19,95%



3. STATUT

	Nombre	%
Employé	819	54,64
ouvrier	680	45,36



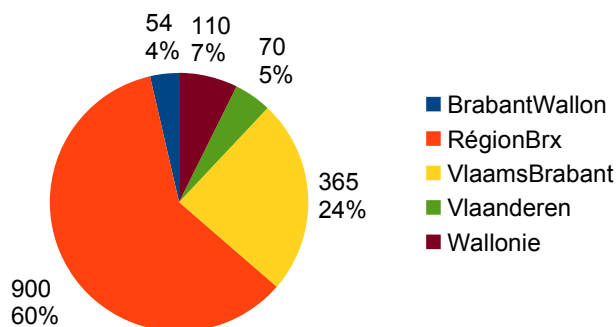
Employé CDI - Contrat de remplacement	31
Employé Contractuel subsidié (ACS)	115
Employé Contrat Durée Déterminée	15
Employé Contrat Durée Indéterminée	369
Employé Définitif	274
Employé Stagiaire	8
Enseignant Temporaire	7
Ouvrier CDI - Contrat de remplacement	30
Ouvrier Contractuel subsidié (ACS)	70
Ouvrier Contrat Durée Déterminée	9
Ouvrier Contrat Durée Indéterminée	241
Ouvrier Définitif	318
Ouvrier Etranger au Service	1
Ouvrier Stagiaire	11
Totaal Resultaat	1499

	Nombre	%
Statutaires	611	40,76
ACS	183	12,21
Contractuels	560	37,36
Subventionnés	145	9,67

4.DOMICILE

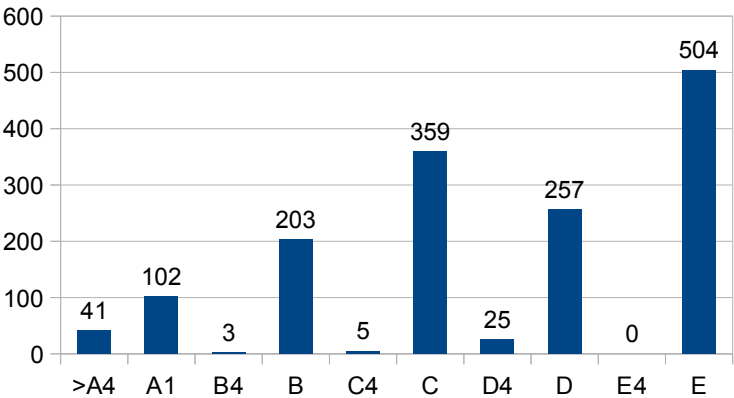
	Nombre	%
BrabantWallon	54	3,60
RégionBrx	900	60,04
VlaamsBrabant	365	24,35
Vlaanderen	70	4,67
Wallonie	110	7,34
Totaal Resultaat	1499	100

dont 597 agents habitent Anderlecht

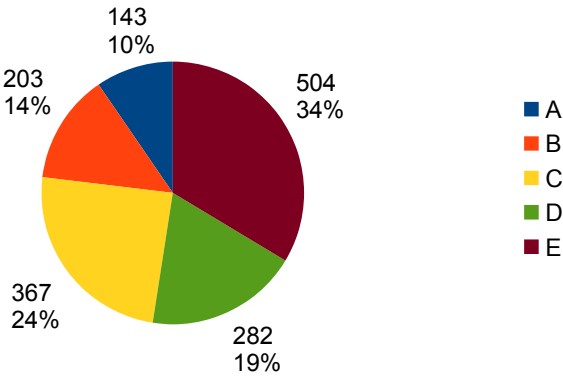
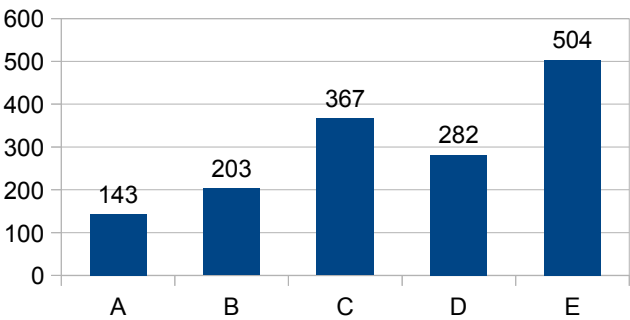


5. NOMBRE D'AGENTS SELON NIVEAU

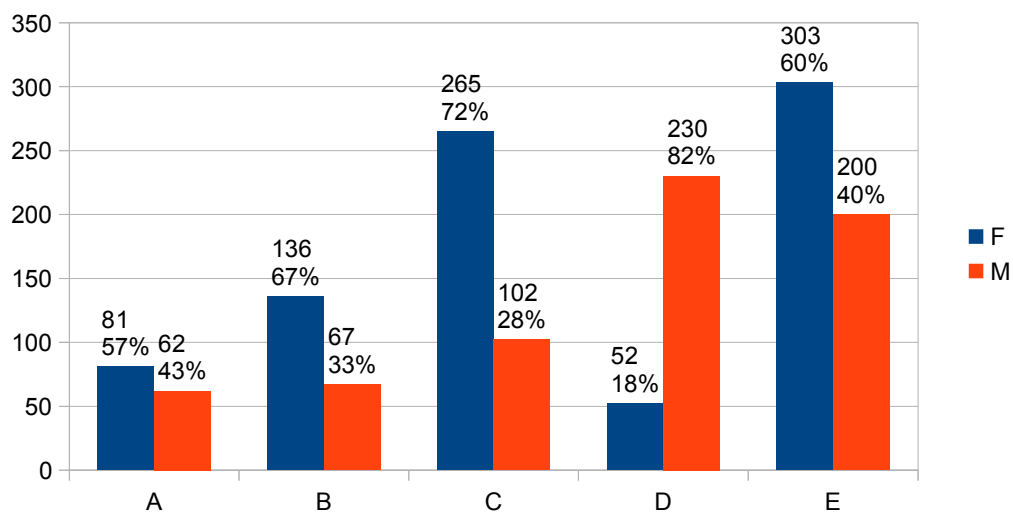
NIVEAU	Nombre	%
>A4	41	2,74
A1	102	6,80
B4	3	0,20
B	203	13,54
C4	5	0,33
C	359	23,95
D4	25	1,67
D	257	17,14
E4	0	0,00
E	504	33,62
TOTAL	1499	100,00



NIVEAU	Nombre	%
A	143	9,54
B	203	13,54
C	367	24,48
D	282	18,81
E	504	33,62
TOTAL	1499	100

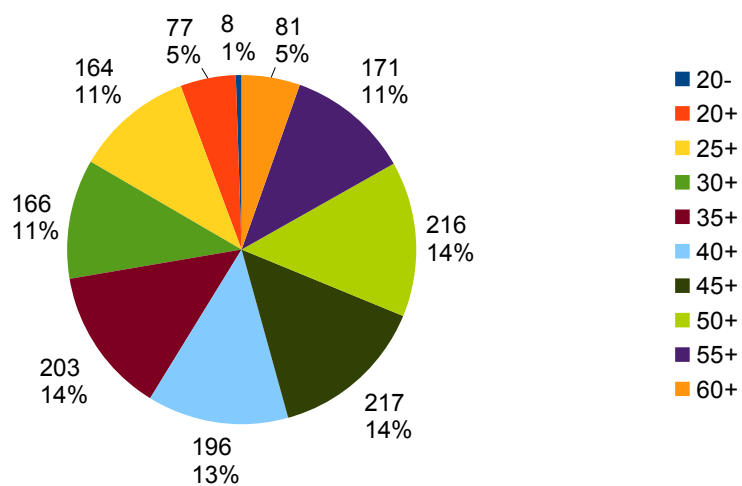


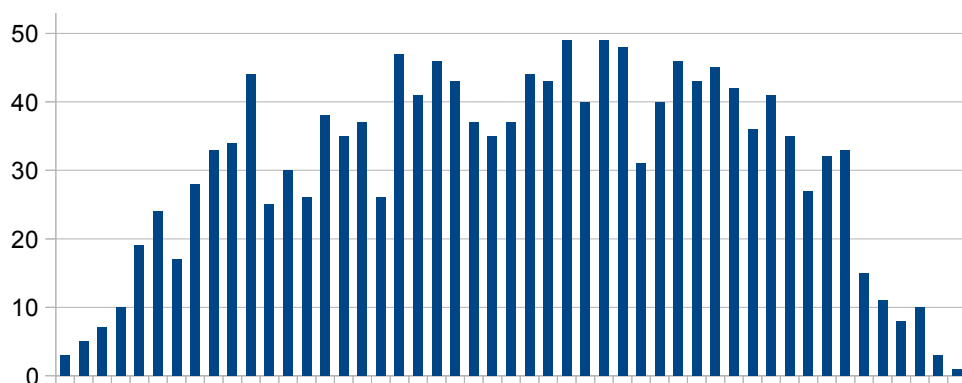
Niveau	F	M
A	81	62
B	136	67
C	265	102
D	52	230
E	303	200
Total	837	662



6. CATÉGORIE D'ÂGE

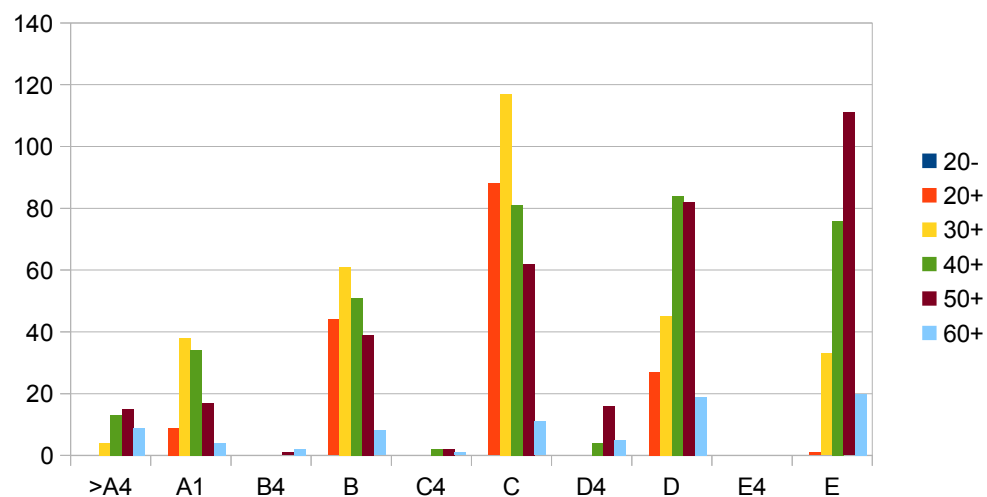
AGE	Nombre
20-	8
20+	77
25+	164
30+	166
35+	203
40+	196
45+	217
50+	216
55+	171
60+	81
Total	1499





7. CATÉGORIE D'ÂGE SELON LE NIVEAU

NIVEAU	20-	20+	25+	30+	35+	40+	45+	50+	55+	60+	Totaal	%
>A4	0	0	0	1	3	4	9	10	5	9	41	2,74
A1	0	0	9	16	22	20	14	12	5	4	102	6,80
B4	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	0,20
B	0	6	38	34	27	29	22	24	15	8	203	13,54
C4	0	0	0	0	0	0	2	1	1	1	5	0,33
C	0	33	55	58	59	48	33	40	22	11	359	23,95
D4	0	0	0	0	0	3	1	5	11	5	25	1,67
D	0	8	19	15	30	34	50	43	39	19	257	17,14
E4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
E	8	30	43	42	62	58	86	81	72	22	504	33,62
TOTAAL	8	77	164	166	203	196	217	216	171	81	1499	100,00



6. FINANCES

6.1. COMPTABILITÉ – CONTROLE BUDGETAIRE

Le service comptabilité-contrôle budgétaire fait partie du département des finances (200) et est situé Place du Conseil, 1 à 1070 Anderlecht. C'est notamment l'adresse légale de facturation. Toutes les factures de l'Administration Communale d'Anderlecht y sont donc envoyées.

Les missions du service sont au nombre de 4 :

1. produire une information budgétaire et comptable complète et fiable,
2. concevoir, préparer et exécuter toutes les opérations budgétaires et comptables,
3. opérer une régulation efficiente des différents cycles budgétaires et comptables (notamment par le Visa Finances sur les dossiers Collège/Conseils introduits sur la plateforme B.O.S.), et
4. offrir en continu un service support professionnel et spécifique de qualité.

Le service est composé de 8 équivalents temps-pleins (3 niveaux A, 2 niveaux B et 3 niveaux C) organisés en 5 pôles et 17 fonctions assurant tout au long de l'année 79 tâches allant de l'enregistrement des pièces entrantes à la gestion des adresses mails (finances@anderlecht.brussels pour les demandes internes et comptabilite@anderlecht.brussels pour les fournisseurs) du service en passant par l'établissement et l'envoi des bons de commandes ou encore le suivi du mode de financement de nos investissements.

Au cours de l'exercice 2017,

- 3.930 bons de commandes ont été produits pour un total de 48.350.579,90€ (ordinaires pour 6.407.736,27€ et extraordinaires pour 41.942.790,39€),
- 11.367 pièces entrantes (factures) ont été enregistrées,
- 18.727 mandats de paiement ont été produits pour une dépense totale de 258.092.732,00 € (dépenses ordinaires de 210.688.891,68 € et dépenses extraordinaires de 47.403.841,40€). Des recettes totales de 315.729.426,51€ ont été enregistrées au travers de 1808 droits constatés (recettes ordinaires de 224.506.707,33€ et extraordinaires de 91.202.719,18€).

Le compte de l'exercice 2017 se clôture par un boni global de 43.798.877,78 € du service extraordinaire et un par un boni global de 13.817.815,65 € du service ordinaire.

Le budget pour l'exercice 2018 prévoit un boni global de 11.295.514,93 € à l'ordinaire et un mali global de 22.455.490,19 € à l'extraordinaire.

6.2. TAXES – EMPRUNTS - FINANCEMENT

TAXES

Le montant des droits constatés pour les centimes additionnels et taxes par l'intervention du service des Finances s'est élevé, entre le 1er juillet 2017 et le 30 juin 2018 à 54.851.491,09 EUR.

A la date du 30 juin 2018, il a été porté en irrécouvrable un montant total de: 927.565,33 EUR

A la date du 30 juin 2018, il a été remboursé un montant total de: 18.714,88 EUR.

EMPRUNTS

Le montant des emprunts contractés s'élève à: 20.076.744,73 EUR

6.3. CADASTRE

Le service du cadastre communal travaille en collaboration et suivant les directives de l'Administration du Cadastre, de l'Enregistrement et Domaines du Service Public Fédéral Finances.

Les renseignements oraux tels que le montant d'un revenu cadastral relatif à un bien immeuble sont fournis exclusivement aux propriétaires ou aux locataires au bureau de M. l'Inspecteur principal du Cadastre, Finance Tower, Centre Administratif Botanique, 50 bd du Jardin Botanique, 1000 Bruxelles, ouvert au public tous les jours de 9 à 16 heures.

Les documents écrits, attestations, plans et extraits cadastraux sont fournis par la Direction du Cadastre, Finance Tower, Centre Administratif Botanique, 50 bd du Jardin Botanique, 1000 Bruxelles, ouvert au public tous les jours de 9 à 16 heures.

7. CADRE DE VIE

7.1. DÉVELOPPEMENT URBAIN

I. AMENAGEMENT ET REAMENAGEMENT DE VOIRIES ET D'ESPACES VERTS

- PU : réaménagement de la drève Soetkin ;
- PU : réaménagement du carrefour Willemyns – Mercator avec Groeninckx De May ;
- PU : réaménagement du carrefour Veeweyde – Limbourg ;
- Parc de Scheutveld : réaménagement d'une aire de repos avec implantation de l'œuvre de l'artiste Daniel Monic « Le Défi » : suivi du chantier et organisation de l'inauguration ;
- Avenue Docteur Zamenhof : réaménagement du trottoir situé devant le n°35 de l'avenue : plans d'exécution ;
- PU : terrain de football synthétique de la rue du Vogelenzang (terrain n°2) ;
- PU : street work - out Clémenceau (rue Sergent De Bruyne) ;
- PU : Aménagement de la Drève Olympique au droit des nouvelles installations sportives du stade Jesse Owens : Permis déposé
- PU : Installation d'oeuvre d'art dans le Parc des Etangs : Permis déposé.
- PU : Avant-projet de réaménagement de la partie nord de la rue Delwart
- PU : Avant-projet de réaménagement du carrefour Avenue d'Itterbeek – Rue du Pommier

II. PLANS D'AMENAGEMENT ET PLANS DE LOTISSEMENT

Approbation du PCD et mise en route de la réalisation des projets-phare :

- « Stade : Étude de faisabilité » : Approbation ;
- « Centre : Redynamisation de l'hypercentre d'Anderlecht » : Approbation ;
- « Academie Beekdende kunsten - ABK » : faisabilité – lancement de l'étude.

Suite à l'application du PRAS Démographique (décembre 2013), suite des études des PPAS suivants :

- « Biestebroek » : Approbation du PPAS, mise en route et suivi des projets d'exécution ;
- « Chaudron » : élaboration du PPAS et du Rapport sur les Incidences Environnementales : Finalisation du projet de plan et évaluation des incidences ;
- « Trèfles » AG 28/03/2013 : Évaluation du plan ;
- « Quartier des Ménestrels » - AR 22/10/64 : Procédure d'abrogation ;
- « Quartier des Ménestrels » Modificatif - AR 23/01/1975 : Procédure d'abrogation ;
- « Mission de Scheut » - AE 20/12/1990 : Procédure d'abrogation ;
- « Quartier Scheut Nord » - AR 22/10/1964 : Procédure d'abrogation ;
- « Pont de Cureghem » - AG 28/10/04 : Procédure d'abrogation ;
- « Mons-Birmingham » - AG 14/06/07 : Procédure d'abrogation ;
- « Îlot 252 » - AR 18/12/1961 : Procédure d'abrogation ;
- « Veeweyde – Lieutenant Liedel » - AR 19/02/1965 : Procédure d'abrogation ;
- « Centre Intellectuel - Îlots 231 & 235 » - AG 08/05/2003 : Procédure d'abrogation ;
- « Meir Extension (Quartier) » - AR 07/07/1951 : Procédure d'abrogation ;
- « Meir Extension (Quartier) » Modification I - AR 27/07/1961 : Procédure d'abrogation ;
- « Meir Extension (Quartier) » Modification II - AR 02/10/1961 : Procédure d'abrogation.

[he]ARTS SYSTEM : étude d'un concept de développement de l'art dans l'espace anderlechtois.

Plans d'alignements :

- Définition alignement ;
- Numérisation et vectorialisation ;
- Recensement des types d'alignements et analyse de leur validité ;
- Recensement des problématiques d'alignement/de gestion des espaces communaux et transmission des premiers cas pour solution juridique ;
- Création de nouvelle voirie ;
- Désaffectation de voirie ;
- Transfert d'une propriété communale vers le domaine public ou du domaine public vers le domaine privé ;
- Analyse du processus lié à la création/suppression des voiries et de leurs alignements, en vue d'établir des procédures afin d'optimiser le fonctionnement des services qui interviennent dans ce processus ;
- Début de traitement de dossiers problématiques, soit :
 - « 47-Kalevala » ;
 - « 56-Quartier Aurore » ;
 - « 59-Sentiers vicinaux / sentier n°32 » ;
 - recherches sur le statut de la partie sud de l'allée Clara Clairbert ;
- Suivi du dossier régional « 57-Abords du ring » et « 60-Les étangs de la Pede ».

Permis de lotir :

- Suivi des dossiers PL10, PL17, PL27 et PL56 ;
- Relevé des alignements décrétés par les permis de lotir.

Permis d'Urbanisme :

- Suivi de l'étude d'incidences de la demande du permis d'urbanisme :
 - « The dock » ;
 - « Shopimmo » ;
 - « Parking Place de la Vaillance ».
- Suivi de l'étude d'incidences de la demande du permis de lotir :
 - « City Docks » ;
 - « Canal-Dante-Goujons ».

III. REGLEMENTS

- Règlement communal d'urbanisme – Occupation du domaine public : Mise en application ;
- Participation à des réunions inter-services afin d'élaborer un règlement communal sur les jardinets de façade.

IV. CELLULE CARTOGRAPHIE

- Gestion de l'outil informatique graphique pour les services communaux (étude des besoins, demande d'acquisition, organisation de formation, réalisation de fiches mode d'emploi, assistance sur les techniques de dessins,...) (en collaboration avec le service ICT et la cellule Formation) ;
- Responsable du plotter « DUM » (rue Van Lint 6), et commande de consommables pour les 3 plotters communaux (DUM, Espaces verts et Bâtiment et Logements) ;
- Impressions de plans grand format pour les services communaux ;
- Reproduction spéciale de plans (réduction, agrandissement, ...) ;
- Réalisations et impressions de cartes thématiques ou de fonds de plans pour les autres services communaux ;
- Mise en place d'un plan de gestion du territoire communal ;

- Mise à jour du fond de plan UrbIS. Et correction de la carte en fonctions des signalements des services communaux et/ou de partenaires extérieurs ;
- Mise à jour de plans communaux (PPAS, lotissements, classements,...) ;
- Digitalisation de plans et documents anciens. Recensement et conditionnement pour digitalisation de documents hors normes à l'extérieur de la Commune : préparation du CSC pour les lots 1, 2, 3 et (4) ;
- Mise en place d'un espace serveur « bibliothèque de plans numérisés » à disposition des services techniques en vue d'une migration vers un outil accessible en ligne ;
- Recherche et mise en place de la coordination de la centrale de marché publics pour les levés topographiques ;
- Développement du noyau de la cartographie, en collaboration avec les services demandeurs d'outils cartographiques :
 - IrisImmo: inventaire des problèmes du parc locatif privé et public (OLL, USL et Hygiène). Les données vont être récupérées dans une base de données relationnelle. La cellule Cartographie va créer un nouvel applicatif pour exploiter les données. En attente de la validation de subsides régionales pour la migration des données;
 - Gestion des arbres: Accompagnement du projet d'engagement d'une société extérieur pour la réalisation et la livraison de passeport pour les arbres et la réalisation d'une partie de l'inventaire du patrimoine arboré de la commune : formation pour Geovisia prévue pour septembre 2018 ;
 - Commerces : Projet de réaliser un outil commun et partager en inter-instance (commune + police) entre tous les services et thématiques touchants les commerces
- Mise en place d'une nouvelle procédure collaborative inter-services (services Population et Travaux Publics) dans la cadre des notifications des nouvelles voiries, adresses et changement de sens de circulation ;
- Participation au groupe de travail « Best Address ». Mise en place d'une source authentique nationale des adresses : les réunions reprendront après les élections ;
- Participation au groupe de travail « BUNI ». Mise en place d'une source authentique nationale des bâtiments et unités de bâtiment.

V. DIVERS

- Organisation et support technique aux commissions de concertation + participation ;
- Participation au Comité d'accompagnement (cfr Plan de mobilité, RIE de PPAS, études d'incidences, projets de PU, Chambre de qualité, Réunions de projets,...) ;
- Participation au Comité d'avis (cfr Urbanitis, Goujons de Citydev, Hopital Bracobs,...) ;
- Présence dans le processus de participations (PAD, réunions d'informations, ...) ;
- Participation aux comités d'avis et de suivi dans le cadre de projets Citydev ;
- Participation aux comités de pilotage, d'accompagnement et de suivi des Plans d'aménagement directeur - PAD « Heyvaert » et « Midi » ;
- Participation au groupe de Travail du Plan Canal et au comité d'accompagnement du Plan qualité paysagère du plan Canal – BKP Canal ;
- Participation au comité d'accompagnement du Plan qualité paysagère du PPAS Biestebroek – BKP Biestebroek ;
- Participation aux réunions organisées par le BMA.
- Analyse des différents Permis d'Urbanisme, Permis de Lotir, Permis d'Environnement afin d'en vérifier la conformité avec les réglementations en vigueur ;
- Analyse des demandes d'avis de classement ;
- Organisation et permanences des enquêtes publiques ;

- Délivrance de renseignements techniques au public : guichet, aides et conseils au public en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ;
- Participation aux réunions de chantier de grande envergure ;
- Réunion dans le cadre de grands projets privés ou publics (Îlot de la Tête du canal, Site des Abattoirs, City Gate I, II et III...);
- Réunions dans le cadre de la mise en place ou la modification de réglementations (CoBAT,...);
- Réunions et remise d'avis dans le cadre de la mise en place ou la modification de plans et règlements (PRAS, IRIS, RRU,...);
- Participation aux réunions d'informations ou autres en présence d'autres communes (Midi de la planification, modification du CoBAT,...);
- Contacts permanents avec les sociétés de transports en commun ;
- Installation de mobilier urbain ;
- Examen des dossiers concessionnaires (électricité – gaz – télécommunications) ;
- Contacts avec les sociétés de télécommunications ;
- Contacts avec les concessionnaires dans le cadre de placement et remplacement de cabine type ABT en voirie ;
- Déplacements sur terrain avec les concessionnaires dans le cadre de placement et remplacement de cabine type ABT en voirie ;
- Contacts avec les sociétés d'affichage ;
- Contacts avec les sociétés de mobilier urbain dans le cadre du placement, du déplacement et du remplacement des abribus et des Mupi ;
- Gestion des périodes d'affichage des Mupi ;
- Étude et plans de parcelles du cimetière ;
- Participation à la commission de mobilité ;
- Autorisations d'occupations du domaine public (terrasses, étalages, ...);
- Recherches sur l'évolution des outils juridiques d'application en urbanisme à Anderlecht à travers le temps ;
- Conseils sur l'implantation d'œuvres d'art dans le domaine public.
- Rédaction de fiches de procédures pour les tâches du service
- Études d'esquisses pour des projets d'aménagement, en collaboration avec le service Mobilité, dans le cadre des subsides pour la sécurité routière

7.2. MOBILITÉ

Période du 1 juillet 2017 tot 31 août 2018.

I. DEVELOPPEMENT ET SUIVI DES OUTILS REGLEMENTAIRES

- Rédaction et discussions relatives au Plan d'Action Communal de Stationnement + Rédaction du règlement-redevance relatif au stationnement sur la voie publique ;
- Suivi des Ordonnances et Arrêtés relatifs au stationnement ;
- Mise en œuvre du règlement relatif à la demande de place de stationnement pour personne à mobilité réduite.

II. SUIVI ET/OU REMISE D'AVIS DANS LE CADRE D'ETUDES ET DE PROJETS

- Remise d'avis sur les demandes de permis d'Urbanisme ;
- Remise d'avis sur les projets régionaux, STIB,...

III. MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE MOBILITE

1. Commission de Mobilité et de Circulation :
 - Secrétariat de la Commission : 192 dossiers traités entre le 1er juillet 2017 et le 31 août 2018. 9 CMC au total.
 - Secrétariat de la Commission (Ordre du Jour, PV, convocations)
 - Préparation des dossiers (visite sur place, demande d'un rapport de police....)
 - Suivi et traitement des dossiers (Collège, Conseil, réponse aux demandeurs, envoi de notes d'exécution aux services compétents, envoi d'avis et de courriers aux autorités compétentes)
2. Commission vélo :
 - Secrétariat de la Commission, 5 réunions (Ordre du Jour, PV, convocations)
 - Préparation des dossiers (visite sur place, demande d'un rapport de police,...)
 - Suivi et traitement des dossiers (réponse aux demandeurs, envoi de notes d'exécution aux services compétents, envoi d'avis et de courriers aux autorités compétentes, planification)
 - Élection des nouveaux membres de la commission vélo
3. Études :
 - PACS
 - PCM lancement et désignation pour établir le diagnostic
 - PDE
 - suivi plans et projets régionaux
4. Organisation d'opérations de sensibilisation :
 - Participation à la Semaine de la Mobilité du 16 au 22 septembre 2017 :
 - Préparation à l'organisation et délivrance des dérogations pour le dimanche sans voiture ;
 - Préparation à l'organisation de différentes activités destinées au personnel communal ;
 - Création du Village.
 - Participation à la Semaine de la Mobilité du 16 au 22 septembre 2018 :
 - Préparation à l'organisation et délivrance des dérogations pour le dimanche sans voiture ;
5. Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE) :
 - Distribution aux membres du personnel communal de cartes jump pour leurs déplacements professionnels et suivi ;
 - Gestion (entretien, prêt, ...) du parc de vélos communaux ;
 - Gestion des abonnements Villo! pour tout le personnel communal ;
 - Gestion des abonnements Cambio pour tout le personnel communal ;
 - Gestion des cartes MOBIB Basic pour les déplacements professionnels ;
 - Plan Carsharing ;
 - Réalisation des PDE régional et fédéral.
6. Politique cycliste :
 - Suivi du Plan d'Action Vélo (BYPAD);
 - Parkings vélos :
 - Suivi pour l'installation de parkings supplémentaires sur les voiries communales ;
 - Suivi des boxes vélos sécurisés transmission de la gestion à Cyclo parking
 - mise en place des B22-B23 ;
 - Adhésion à la centrale d'achat de Parking.brussels ;
 - Réponse à l'appel à subsides régionaux ;
 - VILLO : suivi du projet régional de vélos partagés.

7. Politique en faveur des piétons

- Participation à la création des cartes piétonnes pour abribus ;
- Réponse à l'appel à subsides régionaux ;
- Entretien du balisage des sentiers.

IV. PARTICIPATION A DES GROUPES DE TRAVAIL OU COMMISSIONS EXTERNES

- Commission Consultative pour la Circulation Routière
- Groupe de Travail Sécurité Routière
- Groupe de Travail relatif au Plan Régional de Mobilité
- BKP Perspective

V. FORMATIONS, CONGRES, JOURNEES D'ETUDE

- BYPAD Forum 1 (13/10), 2 (25/01) et 3 (17/05).
- Pyblik cycle transition 1 (08/02), 2 (08/03) et 3 (24/05).
- Journée d'étude à Rotterdam (31/05) : exemple de bonnes pratiques en termes de PMR, Stationnement et gestion de l'espace public.
- Colloque Piéton (05/06)
- Colloque « Dispositifs locaux favorisant le partage et la tranquillité de l'espace public » (07/06)
- Colloque « Pour une meilleure mobilité en RBC : le levier fiscal et financier » (15/06)
- Formation Code de la route (2 sessions avril - mai 2018)
- Formation en accessibilité (3 sessions juin 2018)
- Formation Conseiller en Mobilité (étalé sur plusieurs mois)

IV. PARTICIPATION A DES GROUPES DE TRAVAIL OU COMMISSIONS EXTERNES

- Commission Consultative pour la Circulation Routière
- Groupe de Travail Sécurité Routière
- Groupe de Travail relatif au Plan Régional de Mobilité
- BKP Perspective

V. FORMATIONS, CONGRES, JOURNEES D'ETUDE

- BYPAD Forum 1 (13/10), 2 (25/01) et 3 (17/05).
- Pyblik cycle transition 1 (08/02), 2 (08/03) et 3 (24/05).
- Journée d'étude à Rotterdam (31/05) : exemple de bonnes pratiques en termes de PMR, Stationnement et gestion de l'espace public.
- Colloque Piéton (05/06)
- Colloque « Dispositifs locaux favorisant le partage et la tranquillité de l'espace public » (07/06)
- Colloque « Pour une meilleure mobilité en RBC : le levier fiscal et financier » (15/06)
- Formation Code de la route (2 sessions avril - mai 2018)
- Formation en accessibilité (3 sessions juin 2018)
- Formation Conseiller en Mobilité (étalé sur plusieurs mois)

7.3. RÉNOVATION URBAINE**CONTRAT DE QUARTIER LEMMENS**

Les travaux de construction de 2 immeubles sur les parcelles communales boulevard Poincaré 10 et 12 pilotés

par Beliris et lancés l'année passée sont en cours. Ces immeubles comportent un total de 11 logements ainsi qu'un équipement destiné à l'IBGE pour la gestion du parc de la Rosée.

La réception provisoire, jusqu'ici programmée en novembre devrait finalement avoir lieu fin mars 2019.

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE CANAL-MIDI

Rappels :

24 décembre 2010 : le programme quadriennal a été approuvé par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale moyennant certaines modifications, recommandations et conditions suspensives essentiellement liées aux problématiques suivantes : les propriétés et les échanges de terrain, la conformité des plans d'aménagement en vigueur, la pollution des sols et les plans de gestion des infrastructures. Les travaux de construction de 2 immeubles sur les parcelles communales boulevard Poincaré 10 et 12 pilotés par Beliris et lancés l'année passée sont en cours. Ces immeubles comportent un total de 11 logements ainsi qu'un équipement destiné à l'IBGE pour la gestion du parc de la Rosée.

La réception provisoire, jusqu'ici programmée en novembre devrait finalement avoir lieu fin mars 2019.

2012 : en fonction de l'état d'avancement des projets et du constat de la difficulté de réaliser certaines opérations liées aux problématiques du remembrement et de la pollution des terrains, plusieurs modifications ont été apportées au programme. Celles-ci ont été approuvées par le Conseil Communal en sa séance du 22 octobre 2012.

26 mars 2013 : le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a définitivement approuvé le tableau du programme modifié..

Opérations logement

Opération 1.3 : construction d'un immeuble de logements à charge du Community Land Trust Brussels (CLT.Bxl). Après assainissement, le terrain à bâtir sis rue du Transvaal 32 a été revendu au CLT qui y réalisera un immeuble mixte de logements et des locaux associatifs. Le terrain accueille encore pour quelques mois une crèche modulaire provisoire (voir opération 2.5) qui sera démontée dès livraison de la crèche Le Bocage rénovée attenante.

Opérations infrastructure

Opération 2.4 : restaurant de quartier et aménagement des abords de la Tour des Goujons, rue des Goujons 59-63. Suite à des retards de chantier, la réception provisoire devrait avoir lieu dans le courant du mois de novembre.

La convention avec le futur prestataire a quant à elle été approuvée par le Conseil communal du 27/09/2018.

Opération 2.5 : rénovation de la crèche FR « Le Bocage », rue du Transvaal 30. Ce chantier a connu d'importants retards, en grande partie en raison de plusieurs mouvements et restructurations au sein de l'entreprise. Les travaux sont cependant terminés et une visite préalable à la réception provisoire est également prévue dès la 2ème semaine de novembre.

Opération 2.7 : infrastructure sportive pour le terrain de football F. Vercauteren sis rue du Transvaal. Ce projet est issu de la modification du programme quadriennal. Ce projet se poursuit hors contrat de quartier et est piloté par le service Bâtiments et Logements.

Opération 2.8 : installation d'une crèche NL dans la nouvelle construction de Citydev.brussels à l'angle des rues du Constructeur et des Matériaux. Les travaux sont terminés et la crèche est occupée.

Opérations espace public

Opération 3.1a : aménagement des abords du Monument aux Martyrs Juifs et d'un passage public vers la rue Robert Bosch.

Opération 3.1b : aménagement de l'espace public compris entre les tours du Foyer Anderlechtois et l'A.R. da Vinci ainsi que le square J. et E. Miesse et rue Chomé-Wyns.

Les deux opérations susmentionnées sont à charge du Service public fédéral Mobilité et Transport (SPF MT).

Le bureau d'études désigné par Beliris a élaboré un master plan général sur lequel le Collège des Bourgmestre et Échevins a donné son accord de principe le 12 juin 2018. Un master plan détaillé devrait être présenté aux services communaux concernés (Urbanisme, Mobilité, Espaces verts, Travaux publics, Sports, ...) dans le courant du mois de novembre.

Opération 3.10 : aménagement du square à l'angle des rues des Goujons et Prévinaire. Ce projet a été ajouté, sans budget, aux projets prioritaires lors de la modification du programme quadriennal. En 2013 et 2014, le Collège avait approuvé l'affectation de charges d'urbanisme pour un total de 296.305 € à ce projet. L'aménagement lui-même dépendra des projets immobiliers de Citydev qui le jouxtent. Les modalités de mise en œuvre doivent encore être définies en concertation avec Citydev : réalisation en direct par la Commune ou transfert des fonds à Citydev qui intègre le projet à l'ensemble. Ce projet est toujours en attente.

DUURZAAM WIJKCONTRACT SCHEUT

Les travaux relatifs au réaménagement du parc de Scheut et à la rénovation du bâti autour (angle avenue Debatty et rue De Swaef, comprenant 52 logements, une crèche de 50 places, une maison de quartier et un accueil extra-scolaire néerlandophone (KIK), ainsi que le centre culturel de Scheut, rue De Swaef 18) ont connu un certain retard mais sont maintenant réceptionnés ou en voie d'achèvement : la crèche a été inaugurée le 7 mai, la maison de quartier et le KIK, le 13 septembre ; le centre culturel le sera le 24 novembre. Quant aux logements, ils ont été réceptionnés par phases et devraient être entièrement loués avant la fin de cette année.

Par ailleurs, le permis d'urbanisme pour le projet de réaménagement de voiries financé et piloté par Beliris a été délivré le 20 juillet et le marché de travaux devrait être lancé dans les prochains mois.

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE COMPAS

Rue de Liverpool 66, 66A en 70 (site Desmedt) - Acquisition et réaménagement du site en équipement socio-culturel et logements

- Suivi du projet d'aménagement de la partie nord dont la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à Beliris. Le comité d'avis a eu lieu le 16 mars 2018 et le bureau d'architectes V+ a été désigné le 5 juin 2018.
- Suivi de la mission d'étude pour l'aménagement de la partie sud. Le permis d'urbanisme a été obtenu le 8 février 2018.
- Suivi de la procédure de désignation d'un entrepreneur pour l'aménagement de la partie sud. Aucune offre n'a été réceptionnée suite à l'avis de marché publié en juin 2017. Ainsi, le marché a été relancé en octobre 2017. Deux offres ont été réceptionnées. Finalement, le 22 février 2018, la SA In Advance a été désignée pour la réalisation des travaux (4.716.858 EUR HTVA).
- Suivi des travaux pour l'aménagement de la partie sud. Le chantier a officiellement commencé le 8 octobre 2018.

Place Alphonse Lemmens 4 - Acquisition du bâtiment et réaménagement du rez-de-chaussée en salle polyvalente

- Suivi de la procédure de désignation d'un entrepreneur pour l'aménagement de la partie sud. Aucune offre régulière n'a été réceptionnée suite à l'avis de marché publié en juin 2017. Ainsi, le marché a été relancé en octobre 2017. Deux offres ont été réceptionnées. Finalement, le 27 février 2018, la SA Brudex a été désignée pour la réalisation des travaux (430.271 EUR HTVA).
- Suivi des travaux pour l'aménagement de la partie sud. Le chantier a officiellement commencé le 25 juin 2018.

Rue de la Poterie 20 - Réaménagement du rez-de-chaussée en crèche

- Suivi de la mission d'étude. Le permis d'urbanisme a été obtenu le 31 juillet 2017.

- Suivi de la procédure de désignation d'un entrepreneur.
Aucune offre régulière n'a été réceptionnée suite à l'avis de marché publié en juin 2017. Ainsi, le marché a été relancé en septembre 2017. Deux offres ont été réceptionnées. Le 27 décembre 2017, la SA Dherte a été désignée pour la réalisation des travaux (1.796.924 EUR).
- Suivi des travaux
Le chantier a officiellement commencé le 7 mai 2018.

Rue Abbé Cuyllits 44 - Acquisition et revente du bâtiment en vue de son réaménagement en logements (habitat solidaire)

- Lancement et suivi d'un marché d'enlèvement et de valorisation de déchets se trouvant dans le bâtiment. La SCRLFS Retrial a été désignée en novembre 2017 (montant de l'offre : 7.500 TVAC) et a réalisé le travail en décembre 2017.
- Suivi d'une procédure d'offres pour la revente du bien.
Aucune offre régulière n'a été réceptionnée suite à la procédure d'offres publiée en mai 2017. Ainsi, la procédure d'offres a été relancée en novembre 2017. Deux offres ont été réceptionnées. Finalement, le 22 février 2018, le Conseil communal a approuvé la revente du site à la fondation d'utilité publique « Community Land Trust Brussels » (CLTB) pour un montant de 85.000 EUR et l'acte de vente a été signé le 30 août 2018. Le CLTB s'est engagé à finaliser les travaux avant novembre 2022.

Propreté - Formation et emploi - Projets socio-culturels

- Soutien et suivi des actions portées par des asbl ou d'autres services communaux.
Près de 50.000 EUR ont été dépensés en 2017 par le service Propreté. Cette somme a essentiellement été consacrée à la gestion du coin propreté de la rue de la Rosée.
Euclides a organisé plusieurs rencontres d'économie réelle directement chez des partenaires spécialisés dans les thèmes abordés (logement, santé, formation...). Des ateliers d'autodétermination (tests de projets indépendants) ont aussi été mis en place. La centrale de stages a rassemblé près de 250 candidatures. Les entreprises du quartier ont été rassemblées afin de mieux comprendre leur attentes et de définir des priorités communes. Une meilleure communication entre entreprises, la mise en évidence du dynamisme économique du quartier et le développement d'une plateforme de mobilité ont été plébiscitées. Les 65.000 EUR dépensés en 2017 ont été principalement affectés à des frais de personnel.
Maks a dépensé 5.000 EUR (frais de personnel) en 2017 pour le développement de son projet d'ISP via design graphique. Ils ont notamment mis en page la brochure relative au budget participatif.
Le service Affaires économiques a dépensé près de 220.000 EUR en 2017. La majeure partie de ce montant a été consacrée au financement des projets retenus suite aux appels à projets « emploi » :
- « Un parcours vers l'aide aux personnes » (Infor-femmes) ;
- « Insertion 3 en 1 » (Euclides) ;
- « Chantier pédagogique » (ULAC) ;
- « Formation en pédagogie active dans le milieu du soutien scolaire » (UPA) ;
- « Reno-shop » (Casablanca) ;
- « Up to code for a job » (Maks).
La Régie des quartiers aide des personnes (« article 60 du CPAS » ou « SEMJA ») à s'insérer socio-professionnellement en leur offrant du travail sur des chantiers. Comme convenu, les trottoirs de la rue Gheude et une partie de ceux de la rue Compas ont été rénovés. Des interventions sur des bâtiments communaux ont également été réalisées : rue Haberman 15, place Lemmens 7, Curo-hall, rue de Liverpool, rue du Chimiste et pépinière de la Rosée.
Le montant dépensé en 2017 par l'ULAC dans le cadre de son projet d'insertion socio-professionnelle (« articles 60 ») via des interventions sur des logements communaux (près de 87.000 EUR en 2017) a essentiellement permis la rémunération d'un chef d'équipe et l'achat de matériel/matériaux pour les dépannages/chantiers. Le chef d'équipe et un ouvrier ont été engagés par l'ASAC.

Bouldeneige a proposé des tables de conversation aux femmes de quartier et des animations socioculturelles aux enfants du quartier. Ces dernières, proposées à la plaine de Liverpool le dimanche, ont permis d'élargir l'ouverture du parc au public. Près de 26.000 EUR ont été dépensés, essentiellement pour rémunérer le personnel.

Avicenne a offert un soutien scolaire à plusieurs jeunes du quartier avec un budget de près de 35.000 EUR en 2017.

En 2017, le service Jeunesse NL de la Commune a continué à développer « Made in Kuregem » en partenariat avec 3 associations : Buurtsport (3.000 EUR), Beeldenstorm (47.000 EUR) et Maks (47.000 EUR). Certains ateliers artistiques organisés par Beeldenstorm étaient intergénérationnels. Maks a aidé près de 50 jeunes à trouver un job.

Le service Jeunesse FR a soutenu de nombreux événements/activités indoor et outdoor pour les jeunes (près de 54.000 EUR ont été dépensés au total en 2017). Les activités outdoor, réalisation de portraits dans la rue par exemple, ont été particulièrement appréciées.

Musique Plurielle a dépensé l'ensemble du budget à sa disposition en 2017 (près de 28.000 EUR), principalement pour rémunérer des animateurs. Des ateliers ont été organisés dans le but d'accroître la connaissance du français via le chant. De la convivialité a aussi été amenée au marché des abattoirs via l'action « Jazz au marché ».

La majeure partie des dépenses réalisées par Rezolution (près de 20.000 EUR en 2017) a permis la rémunération d'une ressource humaine. Des activités sportives (futsal), artistiques et culturels ont été proposées aux jeunes du quartier.

Près de 48.000 EUR ont été dépensés par le service Santé en 2017 dont approximativement 30.000 EUR pour les frais de personnel. De nombreux projets de sensibilisation à la santé (au sens large) ont été soutenus/développés.

Les dépenses (approximativement 22.000 EUR en 2017) ont permis au service Sport de développer le Curosport et donc la pratique sportive dans le quartier. Près de 400 membres (dont un peu plus de la moitié de sexe féminin) fréquentent les cours organisés

Des cours de couture, de tricot-crochet et de tapisserie ainsi qu'un défilé de mode ont été organisés par l'UFLED. Près de 40 femmes ont participé aux activités. Le budget (approximativement 15.000 EUR en 2017) a été affecté à des frais de fonctionnement : loyer, téléphonie, réparation des machines...

Près de 160 enfants ont été accueillis par la maison des enfants « Le Compas ». Du soutien scolaire et des activités extra-scolaires ont été organisées. Une escapade au parc Chlorophylle (Dochamps) a été organisée avec les familles. Un camp a aussi été mis en place. La majeure partie du budget (57.000 EUR en 2017) a été affectée à des frais de personne

Walalou a affecté essentiellement le budget (10.000 EUR en 2017) à des frais de personnel. Les activités avec les jeunes (soutien scolaire via notamment du matériel ludique) et avec leurs parents (discussions autour des repères éducatifs) se sont poursuivies.

Participation et coordination

Antenne de quartier « Liverpool »

- Organisation d'une permanence le mercredi et diffusion d'informations via des panneaux d'affichages et un présentoir de brochures (jusque fin février 2018).
- Coordination et suivi des demandes d'intervention des services techniques (jusque fin février 2018).

La coordination de l'antenne a été reprise en mars 2018 par le service Prévention.

Budget participatif

- Soutien et suivi des projets sélectionnés par les habitants et portés par des asbl ou des particuliers.

Divers

- Organisation, animation et secrétariat de deux commissions de quartier et d'une assemblée générale de quartier.

Transmission d'informations au webmaster afin de tenir la rubrique CQD Compas du site Internet à jour.

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE BIESTEBROECK

Rappels :

Le projet de programme quadriennal a fait l'objet d'une enquête publique du 14 au 28 septembre 2015 et a été soumis à l'avis de la Commission de concertation du 1er octobre 2015. Il a également été présenté, pour avis, à la Commission de quartier (CoQ) le 2 octobre. Les avis de ces deux commissions furent favorables.

En séance du 29 octobre 2015, le Collège des Bourgmestre et Échevins a approuvé le projet du programme quadriennal de la revitalisation du quartier « Biestebroek ».

En date du 10 décembre 2015, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a également approuvé les projets de ce contrat de quartier. Cette approbation gouvernementale est assortie de recommandations et de clauses suspensives.

2017 - 2018

Comme le permet l'ordonnance organique de la revitalisation urbaine, des modifications ont été apportées au programme quadriennal. Les propositions de modification ont été soumises à l'avis de la CoQ (29/11 et 28/02) et approuvées par le Conseil communal (22/03).

En date du 11 juin 2018, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a marqué son accord sur lesdites modifications proposées.

Acquisitions :

La Commune a acquis quatre des cinq biens à acquérir dans ce contrat de quartier, à savoir : les immeubles situés 135 rue Wayez (signature de l'acte 13/06/17), 436 et 438 chaussée de Mons (idem : 31/10/17) ainsi que le terrain à l'angle de la rue et du quai de Biestebroek (idem : 13/12/17).

Pour l'acquisition du 440 chaussée de Mons, il a d'abord fallu procéder à une reconnaissance de l'état du sol. Bruxelles Environnement a déclaré ladite reconnaissance conforme en juin. La signature de l'acte de vente aura lieu le 12 novembre 2018.

Logements :

Opération YSE05 – Construction d'un immeuble de logements à l'angle rue et quai de Biestebroek (cette opération est suivie par l'équipe du Maître architecte) : suite à l'avis de marché, 40 bureaux d'études ont déposé leur candidature. En séance du 18/07/17, le Collège a retenu cinq candidats et les a invités à remettre offre le 31/10. Le 21/11, un Comité d'avis a analysé ces offres et en séance du 27/12, le Collège a désigné le B.E. Vers.A architecture. Le B.E. a présenté l'avant-projet aux membres de la Commission de Quartier (CoQ) le 6/06. Celui-ci a été approuvé par le Collège le 26/06.

Opération WAY01 – Rénovation de l'immeuble rue Wayez 135 en un commerce type circuit court et un logement : le 18/09, cinq B.E. ont remis offre. Le 28/11, un Comité d'avis s'est réuni pour analyser ces offres et en séance du 27/12, le Collège a désigné le B.E. Vers.A. Architecture. Ce dernier a soumis l'avant-projet à l'avis de la CoQ le 21/03. Celui-ci a été approuvé par le Collège le 26/06.

Opération WAY02 – Rénovation de 8 à 10 logements inoccupés rue Wayez : dans un premier temps les B.E. ERU et Fabrique d'espaces ont établi un dossier de la situation de fait et une liste de quarante immeubles comprenant des étages inoccupés. Ensuite, il y a eu une recherche des propriétaires de ces immeubles pour les informer du projet. Une réunion d'information a été organisée (23/10) et un courrier leur a été envoyé. Peu de propriétaires ont réagi. Par ailleurs, les B.E. ont, suite à une recherche en collaboration avec les services Permis d'urbanisme, Taxes-Contrôle et Rénovation urbaine, constaté que plusieurs de ces biens faisaient l'objet de

demandes de P.U. pour rénovation. Dans les cas d'inoccupation avérée, une mise en demeure a été envoyée à une dizaine de propriétaires les invitant à entamer des démarches pour mettre fin à cette situation sous peine d'amendes administratives.

Infrastructures :

Opérations BRO02 et BRO03a – Construction d'une crèche et rénovation/extension de la Maison des artistes rue du Bronze (cette opération est suivie par l'équipe du Maître architecte) : suite à l'avis de marché du 28/06/17, 15 bureaux d'études ont déposé leur candidature le 1/09. En séance du 14/11, le Collège a approuvé la sélection de cinq candidats pouvant remettre offre le 20/02. Le 28/03, un Comité d'avis a analysé ces offres et en séance du 15/05, le Collège a désigné l'association momentanée des B.E. Agmen et Carton123.

Opération RAU04 – Construction d'une annexe polyvalente dans le parc Rauter : suite à l'avis de marché (27/06), trois B.E. ont remis une offre. Le 22/11, un Comité d'avis s'est réuni pour analyser ces offres et en séance du 27/12, le Collège a désigné le B.E. NoA architecten. Ce dernier a soumis un avant-projet et une version modifiée à l'avis de la CoQ respectivement les 21/03 et 6/06. La dernière version a été approuvée par le Collège le 26/06.

Espaces publics :

Opérations BRO01, BRO05, BRO04b, RAU01, RAU02, RAU03 et RAU06 – Aménagement de l'espace face à l'école L13 + aménagement d'une aire de jeux dans la cour de l'école L13 + aménagement du passage dans l'axe de la rue du Bronze + installation d'équipements et mobiliers récréatifs dans le parc Rauter + aménagement d'une extension du Parc Rauter à l'arrière de l'immeuble du Foyer anderlechtois (F.A.) + aménagement d'un jardin potager collectif à l'arrière de l'immeuble du F.A. + aménagement d'une aire de jeux et de fontaines place de la Résistance (ces sept opérations ont été groupées en un seul marché d'auteur de projet) : des cinq B.E. invités, deux ont remis offre le 7/09. Le 22/11, un Comité d'avis s'est réuni pour analyser ces offres et en séance du 27/12, le Collège a désigné le B.E. Suède36. Ce dernier a soumis un avant-projet à l'avis de la CoQ le 6/06. Celui-ci a été approuvé par le Collège le 3/07/18.

Opérations YSE01a, YSE01b et YSE01d – Création d'un espace vert partagé entre le square E. Frison et la rue Ysewyn + aménagement d'une aire de jeux + aménagement de l'espace public quai de Biestebroek (ces opérations sont suivies par l'équipe du Maître architecte) : le 21/12/2017, le Conseil communal a approuvé le marché de services et le CSC. Par ailleurs, Perspective.brussels (Bureau Bruxellois de la Planification) a désigné deux bureaux d'études pour élaborer un Plan de Qualité Paysagère et Urbanistique (PQPU) pour l'espace public de la zone du canal de la Région de Bruxelles-Capitale afin de garantir la cohérence des divers aménagements. Ce PQPU comprend, entre autres, une centrale de marchés permettant à chaque opérateur d'espace public (fédéral, régional ou communal) de bénéficier des services desdits bureaux d'études pour concevoir les espaces publics dont il a la charge. Pour ce faire, un protocole d'accord a été établi entre la Commune et Perspective.brussels. Celui-ci a été approuvé par le Conseil communal le 19 avril 2018.

Projets socio-économiques :

Les associations et les services communaux porteurs de projet ont présenté leurs rapports d'activités et financier à la Commission de quartier (CoQ) les 21/03, 18/04, 8/05 et 6/06. Ceux-ci ont été approuvés par le Collège les 8/05, 22/05, 29/05 et 26/06.

Opération 6.01 – Participation citoyenne – Budget participatif « Biestebroek » (Maison de la Participation) : développement des cinq projets retenus par le Comité de Sélection de 2017 le 14/09 : le livret du Collectif Actif du Collectif Sans-papiers ; « Mosaïques urbaines » porté par une habitante, Mme Nicole Honorez ; « The pigeons Project » du collectif La Pigeonière ; « Un monde pour demain » de l'asbl SAFA et « Droom je buurt » de l'association Samen voor morgen.

Par ailleurs, le règlement du Budget participatif a été révisé en profondeur avec les habitants en vue de l'appel à projet 2018. Cinq projets ont été retenus par le Comité de Sélection le 19/06.

Opération 6.02 – Manufacture d'art (Escale du Nord) : l'objectif principal du projet est l'ouverture à tous de la Maison des artistes (MDA). De multiples expositions et activités culturelles ont été réalisées pendant la saison 2017-2018. L'accent a été mis sur les visites et sur les ateliers de pratiques artistiques menés par des artistes. Du 20 au 29 avril, la MDA a également été le pivot du parcours d'artistes Itinérart. Lors de la reventilation du programme quadriennal, la subvention initiale de cette opération, 200.000,00 EUR, a été majorée de 19.360,58 EUR.

Opération 6.03 – ISP par la rénovation des bâtiments (Régie des quartiers) : par ses « classes chantier » et des formations qualifiantes, la Régie contribue à la mise à l'emploi de personnes jeunes peu qualifiées. Un très important chantier, débuté en 2017, concerne la rénovation de la Salle Aurore qui se situe au-dessus du Delhaize Veeweyde. Les travaux ont été terminés en février 2018.

Opération 6.04 – ISP par le réaménagement de voiries (Régie des quartiers) : au niveau des chantiers, en juin 2017, la Régie a entamé le réaménagement des trottoirs du carrefour Bekaert, Veeweyde et Liedel. Rue du Bronze, le parking de l'école 13 et l'accès à la Maison des Artistes ont été rénovés. Avenue Olivier, des passages ont été transformés pour permettre aux P.M.R. de les emprunter (le Pave). Il y a eu également des interventions avenue Dr Zamenhof sur un parking et sur les trottoirs de l'avenue Van Kalken.. Dans le cadre du projet Mosaïques Urbaines, la Régie a posé des dalles décorées marquant l'accès au site « Biestebroek » rue de Veeweyde 102 et dans les trottoirs des rues de la Gaieté et des Déportés anderlechtois.

Opération 6.05 – Accrochage scolaire (Safa) : il s'agit d'un projet de prévention par rapport au décrochage scolaire destiné à un vaste public de 0 à 20 ans. L'asbl a proposé du coaching individuel et de groupe. En plus du soutien scolaire, d'autres activités ont été organisées (des ateliers créatifs, des sorties culturelles pour que les jeunes puissent s'épanouir dans leur quartier, ...). Lors de la reventilation du programme quadriennal, la subvention initiale de cette opération, 150.000,00 EUR, a été majorée de 80.000,00 EUR.

Opération 6.06 – Point info jeunes (service Jeunesse) : pour rappel, le 15 mars 2017, le « PIF 1070 » (Point d'(In)Formation jeunesse) a été inauguré. Il s'agit d'un espace d'accueil et d'information pour les jeunes anderlechtois de 12 à 26 ans installé au 2 rue Wayez et au 453 chaussée de Mons. Malheureusement des problèmes de connexion internet et de téléphonie ainsi que des retards liés à l'octroi de subsides pour IFJ Bruxelles ont perturbé le bon déroulement des permanences. À partir du 21 août 2017, l'installation définitive d'internet, de téléphones et d'imprimantes a permis le redémarrage des permanences pour l'ensemble des partenaires du projet.

Opération 6.07 – Action logements Biestebroek (Samenlevingsopbouw) : l'opération comprend trois actions sur le thème du logement : la « Boutique logement » qui propose des formations techniques et pratiques (plomberie, électricité, ...) ainsi que des cours (économies d'énergie, ...) destinés aux habitants du quartier pour qu'ils puissent améliorer leur logement en effectuant eux-mêmes de petites rénovations ; le repérage de biens vides dans le périmètre du contrat de quartier, notamment les étages vides au-dessus des commerces de la rue Wayez ; la mise en place de groupes d'épargne collectifs et solidaires (GECS), l'objectif étant d'aider des personnes ou des ménages à faible revenu à acheter un logement via ce groupe. Un premier GECS a été officiellement constitué en juin 2017 et à partir de septembre, les familles ont commencé à épargner. Un

premier bien a été acheté sur la rue Wayez, la Régie des quartiers ayant été chargée des travaux de rénovation. Lors de la reventilation du programme quadriennal, la subvention initiale de cette opération, 150.000,00 EUR, a été majorée de 83.000,00 EUR.

Opération 6.08 – Activités sportives (service Sports) : le projet consiste à mettre en place des activités sportives dans le quartier Biestebroek. Le développement du projet a connu quelques difficultés en raison notamment de l'absence pour maladie et du manque de disponibilité des personnes chargées de sa gestion. 3.000 flyers ont été distribués dans le quartier. Cela a débouché sur sept inscrits pour les activités. Une permanence a été organisée au PIF un jeudi sur deux. Des sondages ont eu lieu pour savoir ce que les jeunes veulent faire comme activités. Des activités de streetsport se sont déroulées place de la Résistance.

Opération 6.09 – Réactivation de lieux (Toestand) : l'objectif de l'asbl est d'investir un immeuble abandonné pour y créer un centre culturel, appelé « zone d'action spontanée », destiné à des gens qui manquent d'espace et/ou de moyens pour pouvoir développer une idée, lancer un projet, ... C'est ainsi qu'ils ont pu investir un bâtiment communal de 6.000 m² rue de Veeweyde pendant un an et demi. Moultes manifestations qui ont été organisées dans ce lieu et tous les trois mois, des journées portes ouvertes ont été organisées pour montrer au grand public ce qui s'y passait.

Le gros problème qu'ils ont dû résoudre à la fin de l'année 2017 était de devoir quitter le lieu, trouver un autre espace qui correspondait à leur projet et de réaliser un déménagement. Ils ont finalement trouvé un énorme espace au sous-sol de l'Academie voor Beeldende Kunsten Anderlecht, n°2 place de la Vaillance, qu'ils ont aménagé.

Projets associés :

Opération RAU05 – Accompagnement du projet d'extension du F.A. : la SLRB a invité cinq B.E. à remettre offre. Un Comité d'avis a analysé ces offres le 26/10 et le 24/04. Le marché n'a pas encore été attribué.

Opération WAY03 – Accompagnement du projet d'aménagement de la rue Wayez de la STIB : des contacts ponctuels ont eu lieu. Le projet est à l'arrêt pour l'instant.

Opération MOB01 – Accompagnement du projet de réaménagement de la chaussée de Mons prévu par Bruxelles-Mobilité : des contacts ponctuels ont eu lieu. Le projet est à l'arrêt pour l'instant.

Opération YSE03 – Réhabilitation des anciens bâtiments BULL (parties appartenant à la Commune), sis chaussée de Mons 770, en école de promotion sociale : ce projet est géré par la Commune. Les travaux sont en cours.

Coordination :

Deux assemblées générales (5/12 et 28/02) et six réunions de la CoQ (29/11, 28/02, 21/03, 18/04, 8/05 et 6/06) ont eu lieu.

Le Comité d'accompagnement s'est réuni le 6/11 et de nombreux échanges ont eu lieu avec des services régionaux et communaux ainsi que des associations et des institutions.

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE PETERBOS

Le 21 novembre 2017, la Région de Bruxelles-Capitale attribuait un 12ème Contrat de quartier durable à la Commune d'Anderlecht, financé par un subside de 14.125.000 euro, et un subside complémentaire de 142.500 euro pour la réalisation de l'étude de base.

Une cheffe de projet a été engagée en avril pour en assurer la coordination.

Programmation du contrat de quartier :

L'année 2018 a été consacrée à l'élaboration d'un projet de programme qui sera remis au Gouvernement de la RBC avant le 30 novembre 2018. Le Contrat de quartier sera effectivement lancé lorsque la Région aura approuvé le programme, en février 2019.

Pour réaliser cette étude de base, un bureau d'études, CityTools, a été désigné en janvier 2018, avec les bureaux Zeppelin et Brat comme sous-traitants.

La programmation était constitué de 3 phases :

1. Réalisation d'un diagnostic du quartier : ce diagnostic analysait la situation actuelle du quartier sous différents angles, allant de ses aspects historiques aux aspects immobiliers et sociaux. Pour établir ce diagnostic, plusieurs moments de consultation des habitants et autres acteurs du quartier ont été organisés, dont deux « forums citoyen » ouverts à tous.
2. Priorités : partant du diagnostic, les objectifs prioritaires du CQD ont ensuite été définis.
3. Projet de programme : pour répondre aux objectifs prioritaires du CQD, un projet de programme a été construit, reprenant les volets immobiliers, espaces publics, environnement, socio-économique, participation et coordination. Afin de définir les projets socio-économiques, un appel à projets a été lancé à destination des associations locales et des services communaux.

Un Rapport d'Incidences Environnemental (RIE) concernant ce projet de programme a également été établi par le bureau d'études Brat.

L'ensemble de ces documents ont été soumis à enquête publique du 4 septembre au 3 octobre 2018 et la Commission de concertation a eu lieu le 11 octobre 2018.

Pour suivre la progression du CQD tout du long, une Commission de Quartier a été constituée. Celle-ci s'est réunie à quatre reprises en 2018, et a remis son avis sur les différentes phases de programmation. Trois Assemblées Générales de quartier ont également été organisées, ouvertes à tous, afin d'expliquer l'état d'avancement du CQD aux personnes intéressées.

FEDER 2007–2013

Pour rappel, par notification du 19 janvier 2009, le Ministre-Président nous annonce que le projet introduit dans le cadre de l'appel à projet régional « Objectif 2013: Investissons ensemble dans le développement urbain! » a été sélectionné.

Le projet prévoit la rénovation intérieure du bâtiment communal de l'ancienne école des Vétérinaires, sis rue des Vétérinaires 41-47 à Cureghem.

Le bâtiment est destiné à accueillir des entreprises en croissance pour une surface d'environ 200m² par entreprise (auxquels il faut ajouter les espaces communs : salles de réunion, vestiaires, ...) ; d'autre part, les salles de prestige du 2ème étage seront destinées à l'organisation de conférences, séminaires, expositions et événements divers. L'objectif est également de faire de cette rénovation un exemple de rénovation basse énergie d'un patrimoine remarquable.

Par ailleurs, la restauration de la façade et des toitures est subventionnée par la direction régionale des Monuments et Sites (arrêté du Gouvernement de la RBC du 06/11/2014).

Les travaux de restauration extérieure, réalisés par Renotec, ont pris un important retard mais la réception provisoire a finalement eu lieu le 7 juin 2018.

Le chantier de rénovation intérieure, réalisé par Meuleman, déjà en retard par rapport au planning prévu, s'est retrouvé également retardé, certains travaux, ne pouvant pas être raisonnablement exécutés tant que le bâtiment n'était pas totalement étanche, mais également en raison du manque de coordination et de collaboration entre les deux entreprises, voire leur mauvaise volonté.

Le planning d'intervention par étage élaboré afin de livrer les espaces au fur et à mesure de leur achèvement n'est plus d'actualité et a déjà été revu à plusieurs reprises. Une dernière version mise à jour a été transmise par l'entrepreneur le 25 octobre.

Ces difficultés risquent de compromettre la bonne fin du projet, en particulier l'obligation imposée par les fonds Feder d'occuper le bâtiment de manière effective au 31 mars 2019. Un courrier du Ministre-Président du 21 septembre 2018 rappelle cette obligation et le risque de remboursement du subside perçu dans le cas contraire.

Par ailleurs, la procédure d'acquisition des parcelles complémentaires auprès de la copropriété est toujours en cours, en raison du nombre élevé de copropriétaires (supérieur à 100). Il est à noter que Bruxelles Environnement a délivré une dérogation autorisant la vente, l'éventuelle pollution n'affectant pas cette partie du terrain.

La société Entrakt, désignée par le Collège des Bourgmestre et Échevins pour la gestion et l'exploitation de l'hôtel d'entreprises a entamé sa prospection en vue de la commercialisation des espaces.

CONTRAT DE RÉNOVATION URBAINE GARE DE L'OUEST

Phase de programmation

Participation à la conception du programme

Le programme a été approuvé par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale le 16 novembre 2017 et les conventions de subventionnement ont été approuvées par le Conseil communal le 21 décembre 2017.

Phase d'exécution

Suivi de l'ensemble des opérations via notamment la participation aux réunions du Comité d'accompagnement.

Développement des opérations suivantes :

- Réaménagement de l'ancienne maison du peuple ;
- Création d'une nouvelle voie publique sur le site des abattoirs ;
- Coordination du volet socio-économique.

Une procédure d'expropriation a été lancée afin d'acquérir les parcelles concernées par le projet « Maison du Peuple ».

La commune participe au comité de pilotage du masterplan « Abattoirs-EHB-Vivaqua » dont la mission principale est de déterminer l'emplacement le plus opportun pour la nouvelle voie.

Un appel à projets devrait être prochainement lancé afin de soutenir des actions socio-économiques utiles aux habitants du périmètre.

CONTRAT DE RÉNOVATION URBAINE HEYVAERT-POINCARÉ

Phase de programmation

Participation à la conception du programme

Le programme a été approuvé par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale le 14 décembre 2017 et les conventions de subventionnement ont été approuvées par le Conseil communal le 21 décembre 2017.

Phase d'exécution

Suivi de l'ensemble des opérations via notamment la participation aux réunions du Comité d'accompagnement.

Développement des opérations suivantes :

- Acquisition des (parties de) parcelles nécessaires à la réalisation du parc de la Senette ;
- Rénovation du bâtiment sis aux n°34-36 de la rue de la Bougie ;
- Création d'un nouvel espace public entre les rues Ropsy Chaudron et Jules Ruhl ;
- Coordination du volet socio-économique.

Une procédure d'expropriation a été lancée afin d'acquérir les parcelles concernées par le tronçon prioritaire du parc de la Senette (Liverpool-Heyvaert-Mégissiers-Chimiste).

Des négociations sont en cours avec la Région afin d'acquérir un droit réel sur le bien situé aux n°34-36 de la rue de la Bougie.

Une procédure d'expropriation a été lancée afin d'acquérir la parcelle sise à l'angle des rues Ropsy Chaudron et Jules Ruhl.

Un appel à projets devrait être prochainement lancé afin de soutenir des actions socio-économiques utiles aux habitants du périmètre.

ADMINISTRATIF

Tâches récurrentes

Suivi et évaluation des projets socio-économiques, aide aux porteurs de projet dans la gestion quotidienne du subsidé et la mise en œuvre de leur projet ;
 Définition des besoins, mise en place d'une programmation en relation avec les services concernés ;
 Rédaction des cahiers spéciaux des charges ;
 Désignation des auteurs de projets ;
 Suivi des missions d'étude ;
 Suivi technique des chantiers ;
 Réception des chantiers ;
 Transmission des documents aux autorités subsidantes, rencontres régulières pour assurer la coordination générale des projets ;
 Organisation de réunions publiques et secrétariat de ces réunions :
 • 4 Commissions de quartier par an et par contrat de quartier
 • 2 Assemblées générales par an et par contrat de quartier
 • Ateliers de travail thématiques
 Organisation de réunions inter-services sur certaines thématiques comme l'aménagement et la gestion des espaces publics créés, la gestion des infrastructures.
 Information aux citoyens sur les projets du contrat de Quartier et sur le quartier de manière générale.
 Rapports d'activités et financiers annuels pour tous les projets des contrats de quartiers.
 Décomptes et rapports finaux des contrats de quartier.
 Comités d'accompagnement et réunions diverses.

Finances

Suivi des OR, déclarations de créances, confection du budget, modifications budgétaires, reports budgétaires, suivi des factures, demandes d'emprunt, obtention des preuves de paiement, gestion du budget participatif, gestion des subsides Mulieris, gestion des avances

Divers

Réponses aux interpellations.
 Participation à divers projets et activités portés par d'autres services communaux, EcoTeam, ...

7.5. BÂTISSSES

PERMIS D'URBANISME

Pendant la période du 1er juillet 2017 au 31 août 2018, 56 nouveaux bâtiments ont été érigés, 23 ont été démolis, ce qui porte à 21.226 le nombre d'immeubles établis sur notre territoire.

Le nombre de logements a augmenté de 189 unités et 81 garages et emplacements de parking privés ont été créés.

La commission de concertation s'est réunie 23 fois et a donné son avis sur 218 demandes d'urbanisme.

Il a été délivré 324 permis d'urbanisme, 67 refus de permis d'urbanisme, 20 permis d'abattage d'arbres, 1

refus du permis d'abattage d'arbres, 2 modifications de permis de lotir, 46 certificats de reconnaissance urbanistique et 597 dossiers ont été examinés.

Des renseignements divers ont été fournis aux particuliers, aux avocats et aux architectes.

Le service a également examiné 13 permis pour le placement de panneaux publicitaires et enseignes..

CADRE DE VIE – TAXES-CONTROLES

1. Missions du service

Le service est chargé de vérifier le respect des permis d'urbanisme octroyés ou refusés par le service Permis d'Urbanisme (y compris la partie concernant la performance énergétique des bâtiments), ainsi que de rechercher et constater les infractions urbanistiques, notamment celles liées à la problématique des logements illégaux.

Le service est également chargé d'effectuer les constats dans le cadre des règlements-taxes sur les immeubles et terrains inoccupés et sur les façades négligées et abimées, ainsi que diverses vérifications sur demande pour d'autres règlements-taxes communaux.

Toujours pour ce qui concerne les contrôles sur terrain, le service est chargé de vérifier le respect du règlement communal d'urbanisme sur l'occupation du domaine public (rotissoire, terrasse, étalage, distributeur).

Enfin, le service est chargé de délivrer les renseignements urbanistiques nécessaires à la mise en vente de biens immobiliers ainsi que les certificats de conformité dans le cadre de la législation sur les hébergements touristiques. Le service délivre également des avis internes dans le cadre des demandes pour établir un commerce horeca, ainsi que dans le cadre des inscriptions provisoires décidées par le service de la Population.

2. Rapport des activités – juillet 2017 / août 2018.

2.1 Renseignements urbanistiques et attestations de conformités

Du 01/07/2017 au 31/08/2018, le service a reçu 1956 demandes de renseignements urbanistiques (taux de réponse : 100%). Pour la période du 01/07/2017 au 31/12/2017, ces demandes correspondent à une recette de 129.650€ et pour la période du 01/01/2018 au 31/08/2018, ces demandes correspondent à une recette de 150.760 €. Il est à noter que depuis le 01/04/2018, la redevance pour ce travail est passée de 150€ à 80€ par dossier, suite à la modification du Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT).

Treize dossiers complets de demandes d'attestation de conformité urbanistiques concernant la législation sur les hébergements touristiques ont été reçues et douze attestations ont pu être délivrées (taux de réponse : 100%).

Le service a également transmis 70 avis internes dans le cadre des établissements horeca, et 551 avis internes dans le cadre des inscriptions provisoires.

2.2 Infractions urbanistiques et controle des permis

Le service a dressé 37 procès-verbaux pour infraction au CoBAT, dont 17 pour des travaux sans permis d'urbanisme et 15 pour des logements illégaux, le reste se partageant entre d'autres types d'infractions urbanistiques.

Un nombre indéfini de bâtiments en infraction ont été visités et ont fait l'objet de mises en demeure ou d'avertissements. Le service a réalisé un nombre indéfini controles de conformité dans le cadre d'un permis d'urbanisme délivré.

En ce qui concerne plus particulièrement les marchands de sommeil et outre les cas déjà repris plus haut, la méthode de détection des adresses problématiques mise en place conjointement avec le service de la Population nous a permis de cibler 147 bâtiments à contrôler.

2.3 Immeubles et terrains inoccupés, inexploités ou inachevés, à l'exclusion des logements

Le service a rédigé 84 constats d'immeubles à l'abandon, dont 37 pour des logements (transmis à l'administration régionale) et 47 pour des commerces / ateliers / terrains. Les sommes récoltées grâce à ces taxes n'ont pas encore été arrêtées, car elles dépendent des réclamations et des différents recours qui sont toujours ouvert (pour les taxes communales) ou des décisions de l'administration régionale, section logement (pour les amendes administratives liées aux logements vides).

2.4 Immeubles dont les façades et la toiture sont laissées à l'abandon ou négligées

Le service a rédigé 10 constats concernant des façades en mauvais état. A la date du 31/08/2018, le montant total perçu et les autres résultats ne sont pas encore disponible pour ces actions.

7.5. ENVIRONNEMENT

Le service a traité 216 dossiers concernant les établissements soumis à un certificat, un permis d'environnement ou à une déclaration préalable (46 de classe III, 68 de classe II, 7 de classe 1C, 29 de classe 1D, 64 de classe 1B, 2 de classe 1A), 36 dossiers ont été soumis à la commission de concertation et 2 dossiers relatif à la gestion du risque en matière de sol ont été traités, 96 établissements Horeca ont introduit une déclaration complète d'ouverture.

82 établissements de vente de véhicules d'occasion ont été inspectés et 61 ont été enrôlés pour la taxe sur les dépôts de véhicules d'occasion.

Les plaintes concernant les établissements classés ont été instruites, ont été inspectées annuellement les salles de spectacles et les établissements où l'on danse. Les grandes surfaces de vente ainsi que les conditions d'exploitations imposées par les permis d'environnement n'ont pu être contrôlées de manière proactive

Des modifications des conditions d'exploiter en vue d'intégrer l'arrêté « Son Amplifié » ont été instruits..

Les différentes demandes d'agrément pour les autos-écoles, centre de soin de jour, homes et hôpitaux ont été traitées.

39 dérogations en vue de travailler la nuit et/ou le week-end ont été accordées.

Le service a répondu aux diverses demandes de renseignements émanant de sociétés commerciales ainsi qu'aux bureaux d'étude ou propriétaires en application de l'ordonnance « Sol »

7.6. TRAVAUX PUBLICS

EXECUTION

Le service Exécution des travaux est chargé de la construction ainsi que de l'entretien de la voirie, les trottoirs et les espaces publics ainsi que tout le mobilier urbain en la signalisation non-électrifiée.

La Commune possède un réseau routier de 511 rues ($\pm$ 178 km).

Le service Exécution surveille également de près les travaux d'infrastructure exécutés par la Région Bruxelloise, Beliris et toutes les sociétés concessionnaires sur le territoire communal.

I. TRAVAUX EXECUTES PAR LE PERSONNEL COMMUNAL

A. VOIRIE

1) Entretien des tapis asphaltiques :

a) - Réparations locales avec de l'asphalte à chaud des voiries suivantes :
néant.

b) - Enduisage des surfaces asphaltiques :
néant.

c) - Réparations locales de crevasses et nids de poules avec de l'asphalte coulé :
néant.

d) - Réparations locales avec de l'asphalte à froid :

Square Camille Paulsen, Rue Achille Jonas, Rue Adolphe Willemijns, rue de l'Agronome, Rue du Pommier, Rue du Labuer, Avenue Auguste Bourgeois, Rue du Bivouac, Rue de la Gaîté, Rue du Broeck, Rue Buffon, Avenue Charles de Tollenaere, Avenue Charles Plinsier, Rue Chopin, Avenue Clemenceau, Rue Corneille, Rue Cyriel Buysse, Rue Démosthène, Rue Docteur de Meersman, Rue Docteur Huet, Rue Docteur Jacobs, Avenue Docteur Zamenhof, Rue Edgar Tinel, Place Ernest s'Jonghers, Avenue Eugène Ysayé, Avenue Frans Van Kalken, Rue des Fruits, Rue de la Justice, Rue Gheude, Rue du Greffe, Rue des Goujons, Rue Guillaume Lekeu, Square Henri Rey, Boulevard de la Révision, Allée Hof ter Vleest, Rue Homère, Rue Horace, Avenue D'Itterbeek, Rue Jean Noté, Boulevard Jules Graindor, Rue des Trèfles, Rue de la Clinique, Avenue du Roi Soldat, Route de Lennik, Rue Louis van Beethoven, Rue Lieutenant Liedel, Avenue Marc Henri Van Laer, Boulevard Maurice Herbette, Avenue de la Société Nationale, rue de Neerpède, avenue Nellie Melba, Rue Odon, Rue de L'instruction, Rue de l'Emancipation, Rue Otlet, Rue du Compas, Parc du Peterbos, Boulevard Prince de Liège, Rue Professeur Hendrickx, Place de la Roue, Rue Raymond Ebrant, Rue du Prétoire, Rue Ropsy Chaudron, Place du Repos, Rue du Chimiste, Rue Saint-Guidon, Boulevard Sylvain Dupuis, Rue de la Tarentelle, Avenue Théo Verbeeck, Avenue Tolstoï, Rue van Soust, Rue des Vétérinaires, Rue Verheyden, Place de la Résistance, Avenue Victor et Jules Bertaux, Square Victor Voets, Rue des Papillons, Rue Chant d'Oiseau, Avenue Libre Academie, Rue Walcourt, Rue de L'Energie, Rue de la Volonté, Rue du Sel, Rue de Zuen.

2) Entretien pavages :

a) en vue d'un asphaltage au schlammage définitif :

b) réparations locales :

c) réparations générales et rehaussement de bordures :

d) redressement des bordures de la berme centrale : Boulevard Prince de Liège

e) pose et entretien de butoirs et de piquets (trottoirs) :

Avenue d'Iterbeek, Rue des Fraises, Rue Adolphe Willemyns, Rue de l'Agronome, Square Albert Ier, Place Alphonse Lemmens, Avenue Auber, Rue Auguste Gevaert, Avenue Commandant Vander Meeren, Avenue des Menestrels, Avenue Guillaume Melckmans, Rue de Birmingham, Rue Bollinckx, Rue du Broeck, Rue Brogniz, Rue Buffon, Rue des Citoyens, Avenue Charles de Tollenaere, Rue Chomé-Wyns, Rue d'Aumale, place de la Vaillance, Rue de Formanoir, Place de Linde, Rue de Sévigné, Rue Delwart, Rue Démosthène, Rue Docteur Huet, Rue Docteur Jacobs, Rue du Village, Rue de Douvres, Rue des Colombophiles, Rue Edgar Tinel, Rue Edmond Delcourt, Rue Edmond Rostand, Rue du Serment, Rue Eloy, Rue Emile Carpentier, Place Ernest s'Jonchers, Rue Félicien Rops, Rue Félix de Cuyper, Rue Florimond de Pauw, Rue François Janssens, Avenue François Malherbe, Rue Frans Hals, Rue du Souvenir, Rue Georges Moreau, Rue de la Justice, Rue de la Tranquillité, Rue Gheude, Rue du Greffe, Rue des Goujons, Avenue Guillaume Stassart, Rue du Lièvre, Rue Henri Caron, Rue Henri Deleers, Square Henri Rey, Allée Hof ter Vleest, Rue Hoorickx, Square Jean Hayet, Avenue Joseph Vanhellemont, Boulevard Jules Graindor, Avenue Chanoine Roose, Rue du Chapelain, Rue du Chapitre, Rue des Trèfles, Rue de la Clinique, Rue Lambert Crickx, Rue Léopold de Swaef, Rue Limnander, Rue Liverpool, Rue Louis Van Beethoven, Square de l'aviation, Plaine des Loisirs, Avenue Marius Renard, Place Martin Luther King, Boulevard Maurice Herbet, Avenue des Droits de L'homme, Rue Meylemeersch, Place Minister Wauters, Clos Mudra, Avenue de la Société Nationale, Rue Odon, Rue de L'instruction, Parc du Peterbos, Rue du Compas, Rue Pasteur, Avenue Paul Janson, Rue Pierre Schlosser, Place du Repos, Rue des Plébeiens, Rue de la Porseleine, Rue du Potaerdenberg, Boulevard Prince de Liège, Rue de la Procession, Place du Conseil, Avenue Raymond Vander Bruggen, Rue René Henry, Avenue des Dauphinelles, Avenue Romain Rolland, Rue Ropsy Chaudron, Rue Adolphe Willemyns, Rue de l'Obus, Rue de la Caravelle, Rue Denis Verdonck, Rue des Matériaux, Rue des Papillons, Rue du Bien-Etre, Rue des Parfums, Rue du Broeck, Rue du Potaerdenberg, Rue du Souvenir, Rue Félicien Rops, Rue Jakob Smits, Rue Léopold de Swaef, Rue Plantin, Rue Pol Stoppelaere, Rue Puccini, Rue Van Soust, Rue Scheutveld, Rue Saint Guidon, Avenue des Millepertuis, Rue de la Solidarité, Rue Sylvain Denayer, Rue de la Sympathie, Avenue Théo Verbeeck, Rue Van Soust, Rue Van Winghen, Rue de la Délivrance, Place de la Résistance, Rue Chant d'Oiseau, Rue de la Promenade, Rue Wayez, Rue de l'Energie, rue de l'Autonomie.

f) pose de filets d'eau :

3) Entretien des trottoirs :

a) réparations locales et raccourcissement de racines d'arbres :

b) réparations de trottoirs :

Rue du Potaerdenberg, Rue Van Soust, Boulevard Prince de Liège, Rue de L'Energie, Rue Léon Nicodème, Avenue Tempérance, Rue Achille Jonas, Rue Adolphe Willemyns, Drève des Agaves, Rue de L'Agronome, Rue Alexandre Pierrard, Clos des Soldanelles, Rue des Déportés Anderlecht, Rue du Pommier, Rue Arthur Dehem, Clos des Asters, Rue Auguste Gevaert, Rue Beeckman de Crayloo, Rue des betteraves, Rue de Birmingham, Rue de la Floraison, Rue Bollinckx, Rue de l'Architecture, avenue du Soldat Britannique, Rue du Broeck, Rue Brogniez, rue du Busselenberg, Avenue Camille Vaneuken, Rue de la Cantilène, Rue de la Cavatine, Avenue Charles de Tollenaere, Rue Chopin, Avenue Clemenceau, Rue Corneille, Rue d'aumale, Rue Dante, Place de la Vaillance, Rue de la Rosée, Rue de Fiennes, Rue Delwart, Rue de ma Démocratie, Rue Démosthène, Rue Denis Verdonck, Avenue de la Poésie, Rue Docteur Huet, Rue Docteur Jacobs, Rue Docteur Roux, Rue du Village, Rue des Colombophiles, Avenue des Edelweiss, Allée du Herisson, Rue Eloy, Rue Emile Carpentier, Avenue Eugène

Ysayé, Rue Félicien Rops, Rue Frans Hals, Rue Fridtjof Nanssens, Rue du Souvenir, Rue General Ruquoy, Rue de la Teanquillité, Rue Gheude, Rue des Parfums, Rue de l'Agrafe, Rue Gounod, Rue du Greffe, Rue Grisar, Rue des Gouons, Rue Guimllauwe Lekue, Avenue Guillaume Melkmans, Avenue Guillaume Stassart, Rue du Lièvre, Rue Haberman, Rue Henri Deleers, Square Henri Rey, Boulevard de la Révision, Rue Heyvaert, Clos hof te Ophem, Rue Homère, Rue Horace, Avenue d'Iterbeek, Rue Jacob Smits, Rue James Ensor, Rue Jean Baptiste François Denys, Rue Jean Morjau, Rue Jean Noté, Parc Joseph Lemaire, Rue Joseph Pavez, Rue Jules Broeren, Boulevard Jules Graindor, Rue du Chapitre, Rue Karel Van de Woestyne, Rue du Chaudron, Rue des Trèfles Rue de la Clinique, Avenue du Roi Soldat, Petite rue du Moulin, Petite rue des Loups, Avenue des Crocus, Route de Lennik, Rue Léon Delacroix, Rue de Liverpool, Rue Lieutenant Liedel, Avenue Marc Henri Van Laer, Rue Maria Tillmans, Avenue Marius Renard, Place Martin Luther King, Avenue Tempérance, Boulevard Maurice Herbet, Rond point du Meir, Avenue des Droits de l'homme, Rue du Meylemeersch, Rue de l'Aiguille, Avenue de la Société Nationale, Rue de Neerpède, Avenue Nellie Melba, Chaussée de Ninove, Avenue Norbert Gille, Rue de l'Obus, Rue de l'Instruction, Rue Otlet, Rue Paepsem, Avenue Paul Janson, Allée Paul Ooghe, Parc du Peterbos, Rue Pierre Longin, Rue Pierre Vandevoorde, Rue Polydore Moereman, Rue du Potaerenberg, Boulevard Prince de Liège, Rue de la Procession, Place du Conseil, Place de la Roue, Rue du Prétoire, Rue des Résédas, Avenue des Dauphinelles, Rue Robert Buyck, Avenue Romain Rolland, Rue Romanie Van Dyck, Rue Ronsard, Rue Ropsy Chaudron, Rue Rossini, Rue du Chimiste, Avenue de Scheut, Rue Sergent de Bruyne, Rue Saint Guidon, Avenue des Millepertuis, Avenue des Immortelles, Rue Sylvain Denayer, Boulevard Sylvain Dupuis, Rue de la Sympathie, Avenue Théo Verbeeck, Rue Thiernesse, Rue du Trophée, Rue du Drapeau, Rue Van Soust, Rue des Vétérinaires, Rue Verheyden, Rue de la Conciliation, Allée des Orpins, Avenue Victor et Jules Bertaux, Rue Virgile, Rue des Papillons, Rue Chant d'Oiseau, Avenue de la Libre Académie, Rue Walcourt, Avenue Waxweiler, Rue Wayez, Rue de l'Orphelinat, Rue de la Vigne, Rue de l'Energie, Square des Linaigrettes, Rue du Sel.

c) réparations de trottoirs du type-passerelle :

d) entretien de trottoirs en dolomie :

Rue des Betteraves, Rue du Chaudron, rue des Poulets

e) 1873 interventions à la demande d'habitants, de la Police et d'autres services.

4) Nouveaux aménagements :

B. ENTRETIEN DES EGOUTS: Avaloirs et trapillons.

- Le curage des avaloirs se fait par le service Propreté

C. SIGNALISATION ROUTIERE

- Interventions : 841
- placement de nouvelles plaques de rue (Vol, accidents, vandalisme) sur poteau et façade: 26 pièces ;
- renouvellement des plaques de rues : 14 pièces (vétuste);
- placement de signalisation temporaire et pour pose de conteneurs : 4107 demandes;
- placement de barrières Nadar pour chantiers et fêtes : 4184 pièces;
- nouvelles plaques de signalisation : 499 pièces ;
- placement de mâts : 50 pièces;
- placement de signalisation pour matchs de football : 1865 pièces;
- placement de barrières Nadar pour matchs de football : 4200 pièces;

- travaux de peinture de passage pour piétons : 58 pièces;
- traçage de zones de parking : 25 pièces
- traçage de ligne jaune discontinue (type avaloir) : 226 pièces ;
- traçage accès garage : 26 nouvelles demandes et entretien des marquage existants ;
- rafraîchissement de marquages : 280 emplacements
- création de 14 PMR ; 17 Charg Décharg
- Suppression de 7 emplacements PMR ;
- placement thermoplastique : 107 pièces ;
- travaux d'entretien sur les poubelles : Division Transport;

D. CIMETIERE DU VOGELENZANG.

Fourniture et mise en œuvre de caveaux à 4 cases superposées dans la pelouse 14

E. DIVERS

- Mise en place et adaptation de zones 30 ;
- Étude et placement de bulles à verre enterrées ;
- Etude et placement de Vélo box ;
- Entretien de pistes de pétanque;
- Participation aux actions Espaces Nets;
- Suivi des programmes « Fix My Street » et « Osiris » ;
- Surveillance des demandes d'occupation du domaine public et des demandes d'autorisation chantier ;
- Suivi des états des lieux avant travaux et recollement après travaux des chantiers privés ou concessionnaires ;
- Mise en place des panneaux électoraux

F. MARCHÉ ANNUEL

- évacuation des rues (stationnements interdits);
- fermeture du centre à la circulation;
- placement de 50 mâts pour l'ouverture du marché annuel;
- mise en place et enlèvement de toutes les clôtures pour le concours de bétail.
- Sécurisation contre le terrorisme

G. ACHAT DE MATÉRIEL ET DE FOURNITURES DIVERSES

- dolomie, gravier, sable et ciment, schiste rouge;
- asphalte à froid, émulsion de bitume;
- grilles d'égouts, avaloirs et gargouilles en fonte;
- peinture pour marquages au sol et panneaux de signalisation, ainsi que barrières Nadar;
- marquages préfabriqués blancs et couleurs ;
- bordures et filets d'eau en béton;
- matériaux de construction;
- béton de fondation;
- dalles et briques de béton;
- poteaux anti-stationnement et bornes;
- Croix Saint-André, poubelles et bancs ;
- Marquages thermoplastiques pour zones de parking et bandes cyclables.
- Arceaux vélo
- batteries;
- réflecteurs, lampes chantier ;
- Chevalets pour panneaux de signalisation ;
- barrières Nadar;

II. TRAVAUX EXECUTES PAR DES ENTREPRENEURS

A. VOIRIE

1) entretien des tapis asphaltiques :

2) nouveaux revêtements asphaltiques: ok 5/12

a) Sans fondation

- Avenue Nellie Melba
- Rue Eugène Ysayé
- Rue du Prétoire
- Rue de Neerpède (Scherdemaël)
- Boulevard Prince de Liège
- Rue Cyriel Buysse
- Rue Démosthène (entre Potaerdenberg et Charles Plisnier)
- Rue Adolphe Willemyns
- Rue Docteur Roux
- Rue Walcourt
- Rue de la Sympathie
- Rue du Busselenberg
- Rue Docteur Huet
- Avenue Waxweiler
- Rue du Sillon
- Rue des Résedas
- Rue Frans Hals

b) Renouvellement voirie sur fondation et/ou enlèvement des rails de tram

- Boulevard Félix Paulsen
- Boulevard Maurice Herbette
- Rue de Neerpède entre Scherdemaël et Chaudron
- Carrefour Sylvain Dupuis rue du Champion
- Avenue Victor et Jules Bertaux
- Finition drève Soetkin

3) schlammage :

NEANT

4) renouvellement de trottoirs :

- Renouvellement de 2 trottoirs des particuliers selon devis

5) nouveaux trottoirs :

- Avenue Eugène Ysayé
- Avenue Jean Sibelius
- Rue du Trophée
- Avenue de la Libre Académie
- Allée des Novateurs
- Allée du Hérisson
- Rue du Champion
- Rue Saint Guidon
- Rue Rabelais

- Avenue Tolstoi
- Boulevard Adolphe Willemyns entre Sheakspeare et Agronome
- Rue du Gazouillis
- Rue Charles Parenté (1/2 coté impair)
- Rue Van Soust entre Place Henri Desmet et Achille Jonas
- Rue Van Hellemont
- Carrefour Veeweyde Lieutenant Liedel
- Les oreilles de trottoirs à hauteur de tous les croisements Boulevard Prince de Liège
- Rue Général Ruquoy
- Petite rue des Loups
- Rue James Ensor
- Avenue Gounod
- Rue Gheude
- Avenue de la Brasserie
- Rue Théodore Bekaert

6) Divers :

- Placement de potelets : 273 pièces;
- Marquage thermoplastique : 1011 m²;
- Marquage thermoplastique prédéfinis : 700 endroits;

B. EGOUTS

Réparations et remplacements de taques d'égout et d'avaloirs:

rue d'Aumale, rue Brogniez, rue de la Démocratie, avenue de Scheut, rue Eloy, rue Erasme, avenue Eugène Ysaye, rue Wayez

III. C. TRAVAUX REALISES SOUS LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX PUBLICS

Voir annexe OSIRIS

IV. ETUDES ET DEVIS REALISES PAR LE SERVICE TECHNIQUE DES TRAVAUX PUBLICS.

17-036 TP-OW	Asphaltage 2017 / dossier 14-049 TPOW Renouvellement Rue du Lièvre/ Travaux d'égoutages / Hydrobru
17-034 TP- OW	Reaménagement de trottoirs Aménagement de piste cyclable avenue d'Itterbeek
17-068 TP-OW	Sécurisation Mobilité
17-066 TP- OW	Réaménagement du Boulevard Maurice Herbette
14-050 TP- OW	Aménagement de la rue des Fraises – frais de révision
17-084 TP - OW	Achat et placement de coussins Berlinois en caoutchouc
17-086 TP - OW	Remplacement et standardisation des poubelles Renouvellement de la rue de Neerpède – Travaux d'égoutage - Hydrobru
16-020 TP- OW	Renouvellement du réseau d'égoutage – dépassement
17- 074 TP- OW	Matériaux liés au ciment frais

17- 098 TP- OW	Acquisition d'un pelle Hydraulique
17- 103 TP- OW	Achat de fournitures Platines
17- 105 TP- OW	Achat et Fourniture de Bordures et Klinkers Poncelet – arrangement à l'amiable
17- 114 TP-OW	Achat d'étagères pour plaques de signalisation
17- 076 TP- OW	Mobilier Urbain et barrières Nadar
17- 089 TP- OW	Bornes escamotables – Remplacement et élargissement
18- 031 TP- OW	Renouvellement des Avaloirs
18- 033 TP-OW	Renouvellement Trottoirs

7.7. ESPACES VERTS

Le rapport annuel suit la même ligne de conduite que l'année précédente
Travaux effectués entre le 30/6/17 et le 31/10/18

FONCTIONS DE GESTION, TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES, DE SURVEILLANCE ET D'AVIS

I. FONCTIONS DE GESTION

Elles comprennent la gestion des zones vertes du domaine public, des espaces communaux privés, des machines et du personnel affecté au service Cadre de vie – Espaces Verts à court, moyen et long terme et ce, tenant compte de l'évolution de la société et des besoins des usagers

II. FONCTIONS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES

A. En général

- Établissement des propositions budgétaires pour le service (projets en régie ou confiés au privé, achats de fournitures, de mobilier, de plantes, de machines et de matériel...)
- Établissement des devis concernant les dommages occasionnés à la suite d'accidents et d'actes de vandalisme aux arbres et au mobilier urbain.
- Établissement d'études, projets, évaluations et la préparation de décisions de gestion.
- La rédaction des cahiers des charges de travaux, de fournitures et de services, des demandes de permis d'urbanisme, des demandes de subsides, les marchés publics et suivi, les dossiers d'adjudication, le suivi des chantiers, les réceptions techniques, provisoires et définitives, le contrôle des factures.

B. Mesurages

Le service ne dispose plus d'un géomètre

C. Travaux

- Établissement du programme du service et des directives techniques générales pour tous les travaux à exécuter en régie.
- Organisation, coordination et direction pour la bonne exécution du programme technique.
- Propositions, études et exécutions de projets relatifs aux travaux horticoles.
- Études de marché, établissement des cahiers des charges.
- Suivi des chantiers et réceptions.
- Vérification des factures

D. Fournitures

- Approvisionnement (machines, outils, matériaux, plantes, semences, vêtements pour les élagueurs, produits...).
- tondeuse autonome : 1
- élévateur 20 m :1
- mini-tracteur: 1
- citerne: 1
- remorques gazon: 6
- broyeur à moteur sur remorque: 1
- remorque fermée polyvalente: 1
- débroussailleuses/tronçonneuse/taille-haie/ désherbeuse -
- bras taille-haie: 1
- gaucheuse: 1
- - Études de marché, établissement des cahiers des charges.
- - Commande et réception des fournitures.
- - Vérification des factures.

E. Formation

Différents cours de formation ont été organisés pour le personnel technique, administratif et ouvrier.

III. FONCTIONS DE SURVEILLANCE

Les espaces verts communaux sont surveillés afin de déceler les détériorations, les défauts et les dangers qu'ils pourraient présenter. Des contrôles réguliers sont opérés pour veiller au bon état de santé de l'ensemble des arbres et pour assurer la sécurité sur les aires de jeux.

Surveillance des travaux horticoles d'entretien et d'aménagement, réalisés dans la commune par des entreprises privées et par la Région (BELIRIS,...).

IV. FONCTIONS D'AVIS - PROBLÈMES HORTICOLES

Des conseils sont donnés aux autres services communaux pour la rédaction des cahiers des charges et pour la réalisation de travaux et aux particuliers pour l'exécution des travaux (abattages, fleurissement des façades,...).

EXÉCUTION DES TRAVAUX

Il s'agit ici de tous les travaux de nature horticole (aménagement ou entretien) exécutés en régie ou par des tiers.

I. TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT, DE REAMENAGEMENT, D'AMÉLIORATION, DE PARACHÈVEMENT ET DE CONSTRUCTION**A. En régie****1) Parcs et grands ensembles.**

- Rooien van dode en gevaarlijke bomen: 92

2) Speelterreinen/Sportpleinen/Wijktuinen.

- Herstelling van de speeltuigen en van de afsluiting van de speelterreinen.
- Uitspreiden van houtsnippers onder de speeltuigen (opvangzones).
- Heraanleg van dolomietwegen.

3) Voiries publiques :

Remplacement d'arbres d'alignement 109 arbres,

Placement de 141 corbeilles de fleurs suspendues dans les parcs Busselenberg, Effort, Étangs, Scheut, square Potaerdenberg, square Jacobs Smits, Mini-golf, Centre.

Placement de 324 doubles demi-vasques fleuries sur les poteaux en voirie.

Placement de 103 tours fleuries.

Placement dans les rues de 552 à l'automne et 596 balconnières fleuries au printemps.

Arboretum – plantations / mini-golf

Plantations de +/- 340 m² d'annuelles dans tous les bacs à plantes en voirie et tous les parterres en parc et sur les squares.

Plantations et placement de chrysanthèmes : 870 + 900

4) Écoles :

Aide à l'aménagement de zone de gestion différenciée, de potagers et d'enclos pour animaux.

B. Par des entreprises privées.

Abattages Prince de Liège : 76 arbres + 24 souches

avenue Marius renard : abattage et plantations d'arbres : 35

Aire de jeux dans le parc Scherdemael

Plaine de jeux inaugurée et ouverte aux enfants

La promenade étoilée

travail accompli par une firme privée

Jardin de l'école Magnolias

travail accompli par une firme privée

Bulbes à fleurs: Jean Hayet

travail accompli par une firme privée

II. TRAVAUX D'ENTRETIEN GÉNÉRAL.

A. En régie

- Entretien journalier de plus de 10.000 arbres d'alignement et de plus de 200 ha d'espaces verts à savoir : parcs, bois, plaines de sport et aires de jeux, jardins de quartier, jardins d'écoles, jardins d'églises, jardins des propriétés communales, verdure le long des voiries publiques, terrains de culture, lotissements, bermes dans la zone rurale : 6ha 13a 65ca, fauchage des terrains en jachère : 7ha 42a 94ca, entretien par fauchage des chemins vicinaux.

- Entretien journalier des 30 aires de jeux (= 182 éléments de jeux) et 4 bacs à sable.

Entretien régulier de 6 espaces de liberté pour chiens.

Entretien de bancs (lattes en bois), de poubelles.

Entretien de clôtures et petites réparations.

- Entretien du jardin du Musée et de la Fondation Maurice Carême et des jardins de la Police.

- Entretien et arrosage des vasques fleuries, des braconnières fleuries, des parterres de fleurs, des nouvelles plantations et des arbres nouvellement plantés.

- Entretien écologique du cimetière.

B. Par la Région

entretien des zones vertes aux abords et des voiries suivantes :

liste au 28/09/2011

Aa (quai d'), entre le bd Paepsem et la rue Arthur Dehem

Albert Ier (square)
 B201 - U.L.B./Érasme/Pede
 Bara (place)
 Bara (rue)
 Bienvenue (rue de la)
 Biestebroek (quai de)
 Birmingham (rue de)
 Bizet (place)
 Blerot (rue Ernest)
 Bracops (boulevard Joseph); sauf le tronçon entre le bd. S. Dupuis et la rue A. Willemyns
 Briand (boulevard Aristide)
 Canal (digue du)
 Carême (boulevard Maurice)
 Cerf (rue du)
 Charroi (rue du)
 Compétition (rue de la)
 Demets (quai Fernand)
 Deux Gares (rue des)
 Développement (rue du)
 Douvres (rue de)
 Dupuis (boulevard Sylvain); entre la rue de la Compétition et le Ring
 France (rue de)
 Grande Ceinture (boulevard de la)
 Groeninckx-De May (boulevard Maria)
 Henry (rue René)
 Île Ste Hélène (rue de l')
 Industriel (boulevard)
 Industrie (quai de l')
 Instruction (rue de l'), entre la rue Bara et la limite avec la Commune de Saint-Gilles
 International (boulevard)
 Itterbeek (avenue d'), tronçon entre le bd. Bracops et l'avenue du Luizenmolen
 Lambert (boulevard Théo)
 Leemans (boulevard Josse)
 Lennik (route de) ; entre M. Carême et la limite communale
 Luizenmolen (avenue du)
 Marchant (rue Pierre)
 Mettewie (boulevard Louis)
 Mons (chaussée de)
 Neerpede (rue de), entre le boulevard Bracops et l'avenue du Luizenmolen
 Nieuwmolen (rue du)
 Ninove (chaussée de)
 Olympique (drève) ; entre la route de Lennik et le B201 - U.L.B./Érasme/Pede
 Paepsem (boulevard)
 Petite Ile (rue de la)
 Poincaré (boulevard)
 Prince de Liège (place), formée par le boulevard du Prince de Liège, la rue Van Soust et le boulevard de la grande ceinture
 RO - Anderlecht - Lennik/U.L.B./Érasme
 RO - Anderlecht - Pede

RO - direction boulevard International
RO Anderlecht - Drogenbos
Van Kalken (avenue Frans)
Vander Bruggen (square Emile)
Vandervelde (square Emile)
Veeweyde (quai de); entre le bd. Paepsem et la rue Arthur Dehem
Verdi (place)
Wybran (avenue Joseph)

C. Par le privé

- Entretien des 30 aires de jeux, des zones de réception et des bacs à sable.
- Entretien de 11 fontaines en étangs.
- Entretien de 6 fontaines en voirie.
- Entretien de 3 fontaines en parc.

III. TRAVAUX D'ENTRETIEN SPÉCIFIQUES EXÉCUTES EN RÉGIE

- Enlèvement d'arbres après dommages causés par accidents, maladies, grands vents et fortes intempéries (morts et/ou dangereux – éclaircissement) : 78 arbres
- Élagage annuel de 2787 arbres, élagage périodique de 148 arbres.
- Placement des bancs restaurés
- Placement et réparation des corbeilles à papier
- Remise en état des bancs.
- Entretien et réparation de machines horticoles.
- Entretien et arrosages des bacs et vasques à fleurs.
- Entretien de jeux pour enfants.

IV. PLANTATIONS - INVENTAIRE

- arbres : 109 p
- plantes annuelles : 340 m²
- plantes bisannuelles : 340m²
- chrysanthèmes : 870 + 900

V. TRAVAUX SPÉCIAUX

- Infrastructure du Marché de Noël.
- Construction d'installations pour le Marché annuel (dont tonnelles, drapeaux, calicots, barrières, copeaux, podium...).
- Assistance technique d'autres services techniques (épandage de sel, placement de mâts et remplacement de drapeaux, remplacement de lampes, placement de calicots).
- Assistance technique des écoles d'horticulture
- Placement de tentes pour diverses fêtes.
- Transport et placement de quelques chalets.
- Placement du podium pour diverses activités sur la commune et en dehors de celle-ci.
- Assistance technique des écoles (expositions dans les parcs etc..)
- Placement de bacs à sable provisoires pour événements.
- Placement de garnitures pour fêtes et événements : 0

7.8. TRANSPORTS ET PROPRETE

Le département Cadre de Vie – Espaces publics – Technique – Transports et Propreté est un des services techniques de la Commune qui a dans ses attributions la gestion des transports communaux pour les différents services et la gestion du maintien de la propreté publique sur le territoire.

Les différentes sections ou cellules qui le composent, dans leurs domaines spécifiques, oeuvrent toutes pour un même objectif : maintenir l'espace public dans un état de propreté optimal. Ces différentes cellules et leurs missions sont décrites ci-dessous

La Cellule administrative :

Elle gère tous les dossiers administratifs du personnel ouvrier, les assurances des véhicules communaux, la facturation, les dossiers d'acquisitions de pièces et de matériel nécessaires au bon fonctionnement du service, les dossiers d'acquisition de véhicules pour tous les services communaux.

Pour la période considérée, la section s'est occupée des marchés suivants :

Fourniture de carburants pour le charroi communal.

Acquisition de sacs poubelles pour les corbeilles urbaines et les résidus de balayage.

Maintenance extraordinaire des véhicules

Acquisition de sel de déneigement.

Versage en centre de tri.

Acquisition de pneus

Acquisition de pièces pour les véhicules

Achat d'huile et de graisse pour les Ateliers

Transports par bus pour les différents services communaux

Location de véhicules de fonction et de véhicules spéciaux

Achat de brosses pour balayeurs

Achat de matériel de signalisation

Achat de 5 pick-ups électriques

Flyers, affiches,

La Cellule Sensibilisation

La cellule de sensibilisation à la propreté publique a pour objectif de donner à chaque citoyen les informations nécessaires à la gestion de ses déchets, et ce, avant l'étape de la répression.

Via de multiples campagnes, la sensibilisation peut se faire autour:

-d'un délit de salissure

par exemple: les dépôts clandestins

-d'un événement

par exemple: le marché annuel de la commune

-d'un public ciblé

par exemple: les enfants de l'enseignement primaire

-d'un quartier

par exemple: Virtus / Brogniez / Centre

Afin de faire passer au mieux ses messages, la cellule de sensibilisation doit avoir recours à toutes sortes de support: affichage sur bâches Heras, affichage sur chariot de balayeur et sur camions, cendriers portatifs...

Le volet « sensibilisation » doit s'accompagner d'un volet « répression ». La cellule organise aussi des actions « planque ». En collaboration avec la police, nos agents communaux travaillent le soir afin de taxer les incivilités commises à l'abri des regards. Cela demande beaucoup de ressources en terme de personnel mais s'avère très

efficace en terme de sensibilisation.

Une feuille cartonnée A4 et un calendrier des collectes permettent à nos agents de contrôler et de laisser un avertissement sur papier clair et qui répond à une présentation très professionnelle. Cette feuille permet d'informer l'habitant sur son infraction et permet également une meilleure organisation en interne. De manière régulière les rues d'Anderlecht ont été contrôlées et sensibilisées.

Un quotidien bien rempli donc entre les commandes de matériel, les actions de sensibilisation, l'organisation de la répression, les rencontres avec les différents comités de quartier, une collaboration pro active avec les autres services, et la rédaction d'avis aux habitants.

Récapitulatif des activités de propreté

Intitulé de l'activité	Description de l'activité	Date de réalisation
Sensibilisation	Présence marchés, écoles, parcs	à plusieurs reprises
Sensibilisation	Fêtes de quartiers, clean-ups	à plusieurs reprises
Répression	Dépôts clandestins/incivilités	quotidien
Sensibilisation	Diminution des sacs sur les marchés	à plusieurs reprises
Sensibilisation/ répression	Trottoirs, terrains abandonnés	à plusieurs reprises
Règlement taxe	Campagne d'affiches/bâches	à plusieurs reprises
Sensibilisation	analyse points noirs	à plusieurs reprises
Sensibilisation/ répression	Commerçants	hebdomadaire
Communication	Communication régulière via le journal communal	2017 – 2018
Sensibilisation	Parcs à containers mobiles 2x 10j	2017 – 2018
Sensibilisation	Rues nettes	2017 – 2018
Sensibilisation	Participation évènements	à plusieurs reprises
Répression	Déjections canines	à plusieurs reprises

La Cellule Taxes

Cette cellule gère et traite toutes les infractions liées au Règlement-taxe sur le nettoyage de l'espace public. Les constatations d'infractions sont établies par des agents assermentés appartenant au service de la Propreté publique, spécialement désignés à cet effet par le Collège des Bourgmestre et Echevins.

Voici le tableau récapitulatif qui explicite clairement les résultats obtenus par cette cellule:

TAXES TPP	2015	2016	2017
Nombre total dont:	3211	1772	2128
- Dépôts clandestins de déchets	993	624	702
- Dépôts de sacs en dehors des heures	1762	950	1151
- Dépôts de sacs non conformes	242	121	157
- Dépôts clandestins encombrants (art 3a)	29	20	39

- Dépôts clandestins construction (art3b)	14	5	12
- Dépôts clandestins voitures (art3c)	4	3	1
- Salissures pour déjections canines	5	1	
- Salissures pour avoir uriné	131	26	16
- Salissures pour nourrissages de pigeon	3	1	
- Abandons de petits déchets	13	13	45
- Tags/graffitis			
- Terrains non entretenus			
- Trottoirs non entretenus	2	1	2
- Conteneurs de déchets à enlever et à vider/remorques	6	3	2
- Salissures camions de chantier	1		1
- Affichages sauvages	5	4	
- Avaloirs à vidanger, déboucher ou remplacer	1		
- Nettoyage Marché/Brocante			
Montant total à percevoir	453.080,00 €	270.390,00 €	336.600,00 €

	2015	2016	2017-juni 2018
1	Sacs Hors heures	Sac hors heures	Sacs hors heures
2	Dépôts clandestins sacs	Dépôts clandestins sacs	Dépôts clandestins sacs
3	sacs non conformes	sacs non conformes	sacs non conformes
4	salissure urine	salissure urine	salissure petit déchet
5		Dépôts cland. encombrants	salissure urine

Tout agent statutaire de la propreté publique est assermenté et peut donc dresser un procès-verbal en cas d'infraction au Règlement-taxe sur le nettoyage de l'espace public, à côté de ses tâches quotidiennes de nettoyage de l'espace public. Une cinquantaine d'agents, tous assermentés, sillonnent ainsi quotidiennement le territoire communal afin de veiller à l'entretien des voiries communales et de sanctionner tout auteur d'incivilité à la propreté publique.

Des actions spéciales menées conjointement avec la Police locale de la zone Midi sont organisées régulièrement sur le territoire communal:

Des caméras sont installés sur des points noirs et se déplacent régulièrement afin d'attaquer plusieurs endroits problématiques. Ces caméras aident à faire de la répression et à analyser la situation sur le terrain.

Section Transports et section propreté publique

Cette section organise et réalise les transports divers pour le compte de tous les services communaux, (y compris la Propreté publique) ;

Le personnel ouvrier de la section Propreté publique est chargé du nettoioement, du désherbage des voies publiques communales, du curage des avaloirs sis sur voiries communales ainsi que du déblaiement des neiges.

Depuis avril 2016, les camions sont pourvus d'un On Board Unit relatif à la nouvelle taxe kilométrique.

Au cours de la période concernée, il a été procédé aux opérations suivantes :

- le nettoyage journalier d'environ 135 km. de voiries communales

- l'enlèvement de déchets verts
- l'enlèvement journalier de dépôts
- le curage et l'entretien réguliers de 5.592 avaloirs sis sur voiries
- le vidange de corbeilles urbaines et de vigipirates
- l'épandage de sel pendant la saison d'hiver pour éviter les formations de verglas. Il est fait appel à une équipe de balayage qui participe à cette tâche

En période d'hiver, un service de garde est mis en place et, en cas de nécessité, à partir de 5h30 du matin, 3 camions équipés de dispositifs spéciaux procèdent au salage des voies publiques. Cette garde fonctionne tous les jours de la semaine, les samedis, dimanches et jours fériés compris.

D'autre part, le conteneur destiné à recevoir les petits déchets chimiques ménagers, installé dans la cour du service des Transports et Propreté publique, accessible à la population anderlechtoise tous les jours ouvrables de 8h-15h connaît toujours un vif succès.

Evolution des infrastructures propreté

Infrastructure	Situat. 31/12/2015	Situat. 31/12/2016	Situat. 31/12/2017
corbeilles urbaines	839	839	839
vigipirates	160	160	160
Bulles à verre	51	50	46
Bulles à verre enterrées	12	13	20
Espaces sanitaires canins (canisites)	52	52	51

Evolution des budgets de propreté	2014	2015	2016	2017	2018 (*)
D.O. Personnel - Total	3.259.130	3.070.62	3.330.210	3943600	3915821
D. O. fonctionnement dont	1.017.621	1.129.776	1.347.500	1.137500	971550
DO fonct. - évacuat. Immond.	936.598	1.000.000	1.100.000	850.000	850.000
DO fonct. Autres (* *)	81.023	129.776	247.500	287500	121550
D.O. Dette - Total	177.198	166.601	94.980	65264	53259
D.O. - total	1.194.819	1.296.377	1.442.480	1202764	1024809
D.E. Investissements	375.031	333.718	170.000	117500	965000
Personnel					

Fonction	Statutaires	contractuels	art. 60	Total
balayeurs/convoyeurs	34	28	52	114
chauffeurs (perm. C)	7	9		16
autres (à préciser)	3	2		5
encadrement & admin;				
ing & chefs de service	1	1		2
surveill + brigad	11			11
agents administratifs	7	2		9
sous-total	63	42	52	TOTAL 157
Récapitulatif des déchets collectés				

déchets d'activités opérationnelles (en T)	
A1+A2+A3	5037,61
A1 déchets de balayage (balayures) + vidanges corbeilles	
A2 boues de balayage et de curage d'avaloirs	
A3 déchets de versages sauvages collectés en voie publique	
A4 déchets d'autres activités (déchets verts)	1230,46
A5 déchets encombrants (collecte à domicile/campagnes de propreté)	
TOTAL	6268,07

Section Magasin et Ateliers

Le personnel des ateliers de mécanique a effectué les petites réparations, dépannages, vérification, petit entretien et remise en état exigés pour la bonne marche et la sécurité des véhicules et tous autres engins mécaniques communaux

7.9. SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

Le fonctionnaire sanctionnateur décide, en toute indépendance, d'infliger une amende administrative suite à une infraction aux ordonnances et/ou aux règlements communaux (dont le règlement général de police).

Les infractions poursuivies concernent le stationnement infractionnel, certaines formes d'incivilités, et certaines infractions pénales que le Procureur du Roi ne souhaite pas poursuivre.

Le fonctionnaire sanctionnateur et son équipe administrative traitent les constats rédigés par la police et par les agents constatateurs communaux.

La procédure commence par l'envoi d'un courrier d'avertissement, portant à la connaissance de la personne ayant commis une infraction les faits qui lui sont reprochés, et invite cette personne soit à payer l'amende infligée, soit à introduire une réclamation.

Les réclamations sont analysées par le fonctionnaire sanctionnateur, qui décide alors de maintenir ou d'annuler la sanction.

La cellule administrative se charge d'envoyer les courriers d'avertissement et de rappel, rédige les décisions motivées, et s'occupe du suivi des dossiers .

A partir du 21 mars 2018, le Collège a décidé de scinder le processus des sanctions administratives communales en 3 étapes :

- Constats : par les agents constatateurs
- Sanction : par le fonctionnaire sanctionnateur
- Recouvrement : par les services des finances

Dès lors, une modification de l'organigramme du département Prévention-Cohésion sociale et un transfert de certains membres du personnel était nécessaire :

- la création d'une cellule «Nuisances» au sein du département Prévention-cohésion sociale –
- division Prévention – Axe «Présences dissuasive et Prévention vol»
- Transfert de :
 - 14 agents constatateurs vers la nouvelle cellule « Nuisances » sous la responsabilité de Mme Watté, Kathérine. Dans un premier temps ces agents restent physiquement dans les

bureaux situés à Wybran jusqu'à ce que la gestion technique puisse être reprise au sein des services de la Prévention.

- M. Bischott et un article 60 aux services des Finances, sous la responsabilité de Mme de Ru, Receveur. Dans un premier temps ces agents restent physiquement dans les bureaux situés à Wybran jusqu'à ce que la gestion technique puisse être reprise au sein des services des finances.
- Les autres agents de la cellule administrative restent à disposition du fonctionnaire sanctionnateur.

	2017					
	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Agents Communaux – Nombre de constats	5227	4678	3136	6973	5481	3196
Agents de Police – nombre de constats	607	637	527	854	634	1425
TOTAL	5834	5315	3663	7827	6115	4621

	2018									
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre
Agents Communaux – Nombre de constats	4429	4601	5007	2940	1883	678	434	364	458	534
Agents de Police – nombre de constats	598	1049	1188	1176	1122	1242	694	553	1396	534
TOTAL	5027	5650	6195	4116	3005	1920	1128	917	1854	1068

8. AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

8.1. DIVISION DES AFFAIRES SOCIALES

CELLULE ADMINISTRATIVE

La cellule administrative est chargée du suivi administratif et financier pour tous les services de la division des Affaires sociales. Elle est composée d'une secrétaire administrative, d'une assistante administrative (qui assure aussi le secrétariat de la direction de département) et d'une adjointe-administrative (4/5 ETP).

SERVICE SOCIAL

1. CELLULE PENSIONS ET ALLOCATIONS HANDICAPES

Un adjoint administratif du service social des Affaires sociales introduit des demandes de pensions (régime salarié ou indépendant).

1.1 Pensions de retraite et de survie

38 demandes de pension dans le régime des salariés, 8 demandes de pension pour travailleurs indépendants, 33 demandes de garantie de revenus aux personnes âgées et 12 demandes de pension de survie dans le régime salariés (7) et indépendants (5) ont été établies par cette cellule.

1.2 Demandes de liquidation d'arriérés de pension

Aucune demande de liquidation d'arriérés de pension n'a été adressée à l'Office national des Pensions au profit de personnes ayant supporté des frais de funérailles de pensionnés décédés.

Ci-dessous les différentes statistiques pour la période concernée en ce qui concerne les différents dossiers traités par la cellule en matière de dossiers de «Pensions»

REGIME SALARIE			REGIME INDEPENDANT	
G.R.A.P.A.(Fr)	RETRAITE (Fr)	SURVIE (Fr)	RETRAITE (Fr)	SURVIE (Fr)
33	37	7	8	5
REGIME SALARIE			REGIME INDEPENDANT	
G.R.A.P.A. (Nl)	RETRAITE (Nl)	SURVIE (Nl)	RETRAITE (Nl)	SURVIE (Nl)
0	1	0	0	0

TOTAL : 91

1.3 Allocations et avantages aux personnes avec handicap, emplacements de parkings

Depuis juillet 2016 le SPF Sécurité sociale – Direction générale Personnes handicapées - a modifié la procédure de demande. Les personnes concernées doivent introduire leur demande par voie électronique. Notre administration -comprenant le Service social (75, rue de Fiennes), le « Van Lierde » et le centre de services du Peterbos) a accepté de s'en occuper dans le respect de la vie privée, ce qui implique 234 nouvelles demandes, dont 232 ont été établies uniquement par le service social, rue de Fiennes.

Par les soins du service social des Affaires sociales :

- 234 demandes d'allocations de remplacement de revenus,
- 69 demandes d'aide aux personnes âgées,
- 150 demandes de carte de stationnement
- des demandes d'attestations générales, divers formulaires, déclarations de ressources et bulletins de renseignements ont été transmis au SPF Sécurité Sociale.
- 4 demandes d'allocations familiales majorées ont été traitées,
- 5 demandes ont été complétées au domicile-même des personnes qui, par suite de maladie ou d'infirmité, se trouvaient dans l'impossibilité de se rendre au 75, rue de Fiennes
- 55 documents divers ont été envoyés par nos soins notamment au SPF Pensions – Sécurité sociale et aux mutuelles,
- 153 demandes ont été introduites via le formulaire de contact du SPF Sécurité Sociale à la demande des usagers concernant : demande d'attestations, cartes de stationnement perdues, volées ou périmées, attestations de ressources, etc...
- 34 demandes d'emplacement pour personnes à mobilité réduite (PMR) ont été transmises au service «Trafic» de la Zone de Police Bruxelles-Midi.

2. LE SERVICE SOCIAL DE LA RUE DE FIENNES

Deux assistantes sociales à temps plein composent le service social de la rue de Fiennes. Elles assurent une permanence tous les jours en matinée et proposent également des visites à domicile, sur rendez-vous.

Les demandes concernent : aide aux seniors et aux personnes handicapées, coordination de l'aide à domicile, accompagnement individuel, aide alimentaire, aide administrative, orientation pour des problèmes d'ordre financier, logement, violence, hygiène, aide aux réfugiés...

Durant la période de référence, 610 usagers ont été rencontrés par le service social lors des permanences sociales et des visites à domicile, soit une nouvelle augmentation de 22% par rapport à la période précédente. Cette augmentation s'explique par une nouvelle mission du service social : depuis juillet 2016, le service assure l'introduction, par voie électronique, des demandes de reconnaissance de handicap.

	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Nombre dossiers ouverts	343	496	610

La plupart de ces usagers sont venus à nos permanences sociales, et pour plusieurs d'entre eux, plusieurs fois. Très peu ont été vus à domicile. En effet, le surcroît de travail généré par la nouvelle procédure d'introduction de demande de reconnaissance de handicap a nécessité une présence plus importante au bureau.

2.1 Les différents types d'interventions

Sur les 610 personnes rencontrées par le service social de la rue de Fiennes, 279 sont venues pour une aide alimentaire (184 pour des colis alimentaires, 74 pour des chèques alimentaires, 8 pour des colis à l'unité, 13 pour des repas gratuits dans un restaurant social), soit 45 %.

226 sont venues pour une demande de reconnaissance de handicap, soit 37 %.

117 personnes de plus de 65 ans ont fait appel à notre service pour une aide sociale, soit 20 %.

2.2 Travail administratif

Les deux assistantes sociales de la rue de Fiennes assurent la gestion administrative des 2 entités sociales : rue de Fiennes et Peterbos.

Concernant la mission d'aide pour les seniors, elles prennent en charge :

Gestion des chèques taxi : préparation des propositions au collège, suivi du stock, encodage, statistiques, mise à jour des fichiers, envoi trimestriel et classement des dossiers),

Collaboration à l'organisation d'excursions et activités socio-culturelles pour les seniors : recherche de visites, élaboration du programme, contacts avec tous les fournisseurs, préparation des propositions au collège et pièces annexes, inscriptions et gestion financière de la participation des seniors, gestion du fichier d'adresses, Collaboration à l'organisation des différentes fêtes (Saint-Nicolas, Saint-Valentin, Concert de Noël : inscriptions, élaboration des listes, envoi des invitations, organisation des trajets en cars, présence le jour de l'évènement).

Concernant l'aide alimentaire, Les deux assistantes sociales assurent également :

Chèques alimentaires (préparation des propositions au collège, suivi du stock, encodage, statistiques, mise à jour des fichiers et classement des dossiers),

listings pour les dossiers repas gratuits,

listings pour les dossiers colis alimentaires.

2.3 Les aides en détail

2.3.1 La protection de la personne

Spécialiste « social » au niveau du territoire communal de la personne âgée, le service est régulièrement sollicité dans des situations où la personne âgée est en danger : personnes isolées souffrant de la maladie d'Alzheimer, maltraitance, etc ... Il est alors régulièrement le premier à pénétrer dans le domicile.

Coordination des interventions. Visites aux domiciles des différents locataires. Collaboration avec des services d'aide à domicile, Sepam, Bav, service d'hygiène, police, visite avec médecin, etc ...

Accompagnement et suivi sur du long terme. Prise en charge de situations où des réponses institutionnelles sont quasi inexistantes.

2.3.2 Les chèques-taxis

Procédure de distribution des chèques-taxis à Anderlecht :

Si la personne a moins de 75 ans, elle doit remplir les conditions suivantes : être VIPO, être reconnue handicapée par le Ministère des Affaires sociales, ne pas avoir de véhicule au sein du domicile et avoir un certificat médical qui atteste que la personne ne peut plus prendre les transports en commun.

Si la personne a plus de 75 ans, elle doit remplir les conditions suivantes : être VIPO, ne pas avoir de véhicule au sein du domicile et avoir un certificat médical du médecin qui atteste que la personne ne peut plus prendre les transports en commun.

Durant l'année 2017, 36 nouveaux dossiers ont été ouverts.

Fin 2017, nous comptons 432 bénéficiaires dont:

267 bénéficiaires ont reçu 9 chèques de 5€ lors des 4 trimestres 2017,

83 bénéficiaires n'ont pas réclamé leurs chèques,

33 personnes sont décédées,

11 ont déménagé sur une autre commune,

34 sont placées en maison de repos,

4 ont été suspendues de l'obtention des chèques car elles disposent d'un véhicule.

Les chèques-taxis sont distribués à titre gratuit, les bénéficiaires ne doivent donc pas intervenir financièrement.

8.748 chèques-taxis de 5€ ont été distribués, ce qui fait un budget de 43.740€ pour 2017. Tout en sachant que le budget que nous avons reçu était de 40.000€ (le 1er trimestre 2017 a été pris sur une partie du budget 2016 et les 2ème, 3ème et 4ème trimestres sur le budget 2017).

2.3.3 Les chèques alimentaires

Parmi les atouts du service social : sa réactivité et les différentes formes d'aide alimentaire qu'il peut accorder. Les dispositifs (chèques alimentaires, épicerie sociale Le Filet, repas gratuits dans les restaurants sociaux, colis à l'unité) permettent une réponse très rapide.

Pour rappel, le service des chèques alimentaires a été mis en place dans le but de compenser les lacunes rencontrées auparavant en matière d'aide alimentaire à Anderlecht. Ces chèques sont octroyés à titre exceptionnel et le plus souvent dans l'urgence, mais les personnes sont vues lors d'un entretien, des solutions à plus long terme sont envisagées.

Durant la période de référence, 93 personnes ont reçu des chèques alimentaires :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Période référence
Nombre bénéficiaires	70	59	78	104	87	94	92	93
Nombre chèques	675	560	875	1177	992	1219	986	921

En général, les bénéficiaires reçoivent 10 chèques alimentaires. Cependant, 3 personnes ont reçu 2 fois des chèques durant la période de référence. 6 personnes ont reçu 15 chèques et 8 personnes ont reçu 12 chèques (familles nombreuses). Plusieurs personnes ont bénéficié de différents types d'aide alimentaire (chèques alimentaires (5 chèques), colis alimentaires, repas gratuits)

Sur l'ensemble des services, 921 chèques (d'une valeur de 5 € chacun) ont été distribués durant la période de référence pour une valeur totale de 4.605 €, soit une légère diminution par rapport à la période 2016/2017.

Cette diminution s'explique par un report des demandes de chèques alimentaires sur les autres types d'aide alimentaire proposés (colis ou repas gratuits). Et cela révèle l'augmentation de la précarisation. En effet, si les chèques alimentaires permettent une aide ponctuelle, nous avons été beaucoup plus sollicités pour des aides à plus long terme, une partie de la population ayant clairement des ressources insuffisantes pour faire face à toutes leurs dépenses.

Sur les 74 dossiers chèques alimentaires ouverts rue de Fiennes, 51 concernent des bénéficiaires dépendant du CPAS ou en attente de la décision du CPAS pour une aide financière, soit 69 % des demandes. Le délai nécessaire pour la mise en place d'une aide financière par le CPAS explique la part importante des usagers du CPAS dans l'octroi de ce type d'aide.

2.3.4 Colis alimentaires - Filet

184 demandes de colis alimentaires ont été introduites rue de Fiennes, ce qui correspond à 496 personnes.

Sur ces 184 demandes :

- 107 sont des familles avec enfants (58 %), dont 65 familles mono parentales (35 %),
- 55 sont des personnes seules, soit 30 %,
- 120 dépendent financièrement du CPAS, soit 65 %,
- 95 ont des loyers représentant plus de 50 % de leurs revenus. Parmi ces 95 personnes, 40 ont même un loyer supérieur à 60 % de leurs revenus.
- Seulement 4 personnes de plus de 65 ans ont demandé des colis alimentaires.

- 19 ont également reçu des chèques alimentaires (par exemple pour l'alimentation de bébés ou pour l'hygiène corporelle).

2.3.5 Repas gratuits

Total des repas gratuits « sociaux » distribués (budget communal) : 4116

25 ménages, soit 40 personnes, ont bénéficié des « repas gratuits » du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018.

2.4 Organisation d'excursions et événements

31/08/2017 : Excursion à Ostende : visite du Fort Napoléon, repas à Ostende et promenade sur la digue (98 seniors)

24/11/2017 : Excursion à Verviers : visite du centre de la mode et de la Laine, visite de la chocolaterie Darcis, repas sur place (103 seniors)

27/04/2018 : Excursion à Bokrijk : visite guidée du parc, repas sur place, atelier fabrication pain, promenade en calèche (92 seniors)

Collaboration avec le service Alimentation Saine dans l'organisation d'événements : goûter des St Valentin (343 personnes) et St Nicolas (360 personnes) : inscriptions et transport

Collaboration avec le service des Classes Moyennes dans l'organisation d'un concert de Noël (487 seniors).

3. CENTRE DE SERVICE SOCIAL PETERBOS

Le centre de services du Peterbos (« Peterbos ») est un centre multi-fonctionnel ouvert tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 16h. L'activité principale est l'aide sociale (permanence sociale et permanence téléphonique). A cela s'ajoutent la gestion des transports sociaux (les personnes âgées et/ou handicapées de l'ensemble de la commune peuvent appeler pour se rendre à l'hôpital, chez le dentiste, le kiné, faire des courses, voir un proche hospitalisé ou placé, etc), la gestion d'une annexe de la bibliothèque communale, d'un vestiaire social, mais aussi un travail communautaire sur le quartier.

L'équipe est constituée de 2 assistantes sociales dont la coordinatrice du centre (4/5 ETP), une adjointe-administrative (4/5 ETP) et 3 chauffeurs (ETP). Il est à noter que de septembre 2017 à avril 2018, il n'y avait qu'une assistante sociale pour assurer les permanences.

Les missions générales du « Peterbos » concernent l'aide alimentaire, la gestion des chèques-taxis l'aide sociale, entre autres. Le « Peterbos » connaît un succès croissant auprès du public et distribue par ailleurs des colis alimentaires, aide le public pour des problèmes d'hygiène dans les logements, de surendettement. Enfin, le « Peterbos » intervient aussi dans l'inscription et l'accompagnement des seniors lors des activités qui leur sont dédiées.

Depuis juillet, les assistantes sociales du « Peterbos » introduisent des demandes pour personnes handicapées (aides aux personnes âgées, revenus de remplacement, cartes de stationnement, emplacements pour voitures).

Par ailleurs, le « Peterbos » assure une certaine paix sociale dans le quartier, par leur présence et leur travail social communautaire au sein du quartier.

Le Centre de services « Peterbos » a ouvert pour l'année 2017- 2018, 310 nouveaux dossiers. Il y a bien sûr des usagers que nous ne voyons qu'une seule fois et d'autres que nous voyons souvent pour un suivi social de plus longue durée.

-> Environ 30% des usagers font appel à nos services pour de l'aide alimentaire.

3.1 Vestiaire social

Des vêtements sont mis à la disposition des familles ou des personnes âgées vivant dans la précarité. Il s'agit de vêtements d'adultes et d'enfants, ainsi que des couvertures, draps et serviettes, que nous recevons et qui sont donnés gratuitement à toutes les personnes en difficulté, habitant la commune.

Nous recevons aussi régulièrement de la vaisselle, des jouets, des fournitures scolaires ou encore des livres. Dans ce cadre, ce sont essentiellement les familles avec enfants qui nous demandent de l'aide.

3.2 Bibliothèque

Cette antenne de la bibliothèque communale francophone est régulièrement réapprovisionnée. En section adulte, nous avons beaucoup de livres en grands caractères qui permettent une lecture plus aisée aux personnes âgées ou malvoyantes. Les livres les plus demandés sont les romans historiques ou policiers, les histoires vécues. En section jeunesse, nos lecteurs sont surtout les tout petits qui viennent avec leur maman à la permanence sociale, les enfants en âge d'école primaire qui font des recherches pour un travail scolaire et les mamans d'origine étrangère qui ne lisent pas dans la même langue que leurs enfants.

3.3 Transports

Les transports sociaux impliquent les démarches suivantes : prises de rendez-vous, réception des appels pour les retours, rédaction des feuilles de route, gestion du personnel roulant, inscriptions aux activités, accompagnement. En 2017-2018, nous avons fonctionné avec 3 chauffeurs à temps plein.

Un des véhicules est adapté pour les personnes en chaise roulante.

Le tarif est de 2 eur par trajet. 80% des trajets concernent des consultations dans les hôpitaux (demande croissante : Bracops, Ste Anne et Rémy, Erasme ...).

En outre, il y a des trajets vers les restaurants sociaux et les lieux de démarches administratives. Des courses hebdomadaires en groupe sont organisées au bénéfice des personnes moins valides du quartier. Elles se déroulent tous les mercredis de 9h00 à 10h30.

La demande s'accroît globalement. Nos usagers vieillissant ont besoin de beaucoup plus d'aide. Les transports en commun ne sont pas adaptés aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite. La plupart de nos usagers utilisent des rollators ou des chaises roulantes. De plus, la précarisation des personnes âgées ne leur permet plus d'emprunter d'autres moyens de transports plus onéreux.

Depuis 2017, nous constatons une petite augmentation des transports vers les hôpitaux et les restaurants sociaux.

De plus en plus souvent, d'autres missions sont confiées aux chauffeurs du Centre : aller porter des repas à domicile pour des personnes momentanément hors d'état de sortir, aller à la pharmacie pour les personnes isolées, faire des petites courses diverses (poste, Commune, journal,..) Cela est dû à un isolement croissant des personnes âgées et à un désinvestissement des familles.

3.4 Plan Canicule

En été, les chauffeurs de notre service livrent de l'eau aux personnes âgées et/ou handicapées isolées afin qu'elles s'hydratent en période de canicule. En 2017, 43 personnes ont été aidées dans ce cadre.

UNITE SOCIALE DU LOGEMENT

L'Unité Sociale du Logement est un service situé au 75, rue de Fiennes. Il est composé de deux assistantes sociales.

Les missions principales sont :

la lutte contre l'insalubrité

la lutte contre les marchands de sommeil

la gestion des logements de transit

l'orientation vers les services compétents et aide sociale des sinistrés et/ou personnes ayant fait l'objet d'une décision de la Direction de l'Inspection Régionale du Logement (DIRL) ou de la commune (Service Hygiène) pour fermeture de logement.

1. TÂCHES DE L'USL

Les tâches principales sont :

Effectuer des visites à domicile et des entretiens

Répondre au téléphone et aux mails

Aider et orienter les sinistrés et/ou personnes ayant fait l'objet d'une décision de la DIRL ou de la commune pour fermeture de logement dans leurs démarches.

Aider et orienter les personnes (locataires ou propriétaires) vers les services compétents selon l'objet de la demande (CPAS, Foyer Anderlechtois, DIRL, ULAC, Syndicats des Locataires/Propriétaires....)

Envoyer des courriers au propriétaire pour la remise en conformité du bien

Encodages statistiques ; collaboration avec le service OLL (Observatoire Local du Logement)

Rédiger des rapports sociaux, des arrêtés au Bourgmestre, des notes aux services internes, des rapports au collègue

Introduire des demandes pour l'obtention d'un logement social et/ ou d'une aide financière (ADIL) pour les personnes

Collaborer avec les services communaux (Service d'Hygiène, Bureau d'Aide aux Victimes, CPAS, Bâtiments et Logements), régionaux (DIRL) et instances privées (Hôtel, Assurance) dans le cas d'insalubrité ou d'évacuation de personnes pour cause de danger (relogement hôtel par exemple)

Reloger les sinistrés en logement de transit : établissement et suivi du « Plan d'accompagnement », état des lieux d'entrée et de sortie

Assurer la coordination et le secrétariat des logements de transit en collaboration avec le service Logement communal , le Foyer Anderlechtois et le CPAS

Faire des recherches de logement pour les personnes en difficulté

Introduire les demandes d'urgence pour un logement social (article 11)

Introduire les demandes de récupération des frais d'hôtel

Informers les personnes sur les Agences Immobilières Sociales (AIS) et les démarches à entreprendre

Participer au Comité d'Attribution pour l'attribution de logements communaux

Participer aux réunions avec le Service Juridique, CPAS, la DIRL et le Foyer Anderlechtois

Vérifier les demandes d'IBZ

Les tâches supplémentaires sont :

Toutes les demandes qui ne rentrent pas dans nos missions comme les conflits propriétaire/locataire, les expulsions, préavis, ...

Introduction des demandes de reconnaissance d'handicap via le site My Handicap

Introduction des cartes de stationnement pour personnes handicapées via le site My Handicap

Introduction des emplacements pour personnes handicapées auprès du Service Trafic de la Police

2. L'USL EN CHIFFRES

Pour la période du 01/07/2017 au 30/06/2018 :

2.1 Logement

Pour la période concernée il y a eu :

- 15 sinistres (incendie, inondation, effondrement,...),
- 10 logements ont fait l'objet d'un arrêté d'inhabitabilité,
- 5 logements où il n'y a pas eu d'arrêté d'inhabitabilité,
- 35 logements frappés par une interdiction, régionale ou communale,
- 34 immeubles frappés par un arrêté du Bourgmestre pour cause d'insalubrité ou d'inhabitabilité,
- 35 mises en demeure par la DIRM,
- 12 nouveaux relogements dans un logement de transit,
- 9 relogements à l'hôtel (3 via leur assurance et 6 via la commune),
- 20 personnes relogées après une fermeture de logement,
- 4 fermetures où le logement est inoccupé.

2.2 Handicap

- 79 demandes de reconnaissance d'handicap,
- 37 demandes de carte de stationnement,
- 3 demandes pour des avantages sociaux,
- 43 demandes pour un emplacement PMR.

ALIMENTATION Saine ET POLITIQUE DES SENIORS

1. ALIMENTATION Saine ET CENTRES RECREATIFS

1.1 Cantines scolaires

Le service est chargé d'assurer l'offre des repas scolaires (de la gestion des repas scolaires dans les écoles) et la coordination avec le fournisseur des repas (Les Cuisines Bruxelloises)

Les enfants des écoles communales peuvent commander un repas chaud par jour. Les menus sont basés sur une alimentation saine et adaptée à l'âge.

Notre fournisseur dispose d'un service diététique qui tient compte de l'équilibre nutritionnel et de l'harmonisation des différents repas. Il propose des animations pédagogiques autour de l'alimentation saine et la formation du personnel au service des repas.

Le Service est en outre chargé de la gestion du parc électroménager des cantines scolaires (dépannage, réparation, renouvellement...)

En collaboration avec le service « Batlog » et le prestataire de services (Les Cuisines Bruxelloises), il coordonne également l'aménagement des cuisines scolaires. Des travaux de conversion des écoles communales en ligne chaude vers la ligne froide ont déjà été réalisés dans les écoles « Carrefour », « Les Pinsons », « Les Marronniers » et à la Basischool 13. Deux études ont été établies pour les écoles « Les Acacias » et « Les Tourterelles ».

1.2 Restaurants pour Seniors

1.2.1 Présentation générale

Le service gère 7 centres récréatifs pour Seniors:

- Le « Wayez » - Chaussée de Mons, 593
- Le « Forestier » - dans le Parc Forestier, rue Démosthène, 40
- Le « Les Colombophiles », dans le parc de la rue des Colombophiles,
- Le « Peterbos », Parc Peterbos 14
- Le « Craps », rue Ferdinand Craps, 2
- Le « Busselenberg », rue du Busselenberg (dans le Parc)
- Le « Moortebeek », rue de Sévigné (dans le Parc)

Les 5 premiers centres sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 16h. On y sert des repas entre 12h et 14h dans une ambiance chaleureuse. Les seniors principalement et toute autre personne anderlechtoise qui en fait la demande auprès du service social, peuvent venir y manger. Ils reçoivent un potage accompagné de pain, un plat, un dessert, une boisson (eau, orangeade Fanta, bière Piedboeuf) et un café. Ils peuvent aussi commander un plat froid.

Le prix du repas pour adultes a été maintenu à 4€. Les personnes qui bénéficient de l'« intervention majorée » (ex statut OMNIO) bénéficient d'un prix préférentiel de 2,20€. Les plats froids sont au prix unique de 5€.

Les repas gratuits sont destinés aux personnes dirigées par le service social et/ou le CPAS.

Outre les repas servis sur place, il est également possible de commander des repas à emporter (le plat du jour ou un plat froid), distribués dans nos centres récréatifs.

Durant la semaine qui précède Noël un repas spécial de fête est proposé aux personnes qui fréquentent habituellement le centre. Voici le nombre de repas qui ont été commandés pour le repas de Noël 2017 :

- Colombophiles, 38 repas (18/12/2017)
- Peterbos, 58 repas (19/12/2017)
- Craps + Forestier, 49 repas (20/12/2017)
- Wayez, 45 repas (21/12/2017)

Les centres « Peterbos », « Colombophiles » et « Wayez » servent également de chauffoir durant la période de « grand froid » (du 4 déc au 30 mars). Toute personne souhaitant se réchauffer est accueillie avec un bol de potage et du pain. Durant cette période, le personnel communal travaillant à l'extérieur peut également y retirer des box isothermiques de potage.

1.2.2 Statistiques du 1/7/17 au 30/6/18

Bilan des repas commandés aux Cuisines Bruxelloises 2017-2018

	CRAPS	COLOMBOPHILES	FORESTIER	PETERBOS	WAYEZ	TOTAL/MOIS
01/07/17	304	562	250	1201	970	3287
01/08/17	448	794	328	1406	1032	4008
01/09/17	280	583	291	1125	935	3214
01/10/17	347	682	340	1042	910	3321
01/11/17	306	604	318	1307	1041	3576
01/12/17	232	547	309	1036	905	3029
01/01/18	368	389	254	966	653	2630
01/02/18	411	437	275	986	732	2841
01/03/18	406	523	300	1156	863	3248
01/04/18	372	533	293	1081	786	3065
01/05/18	330	583	288	1124	895	3220
01/06/18	422	690	335	1296	1032	3775
TOTAL	4226	6927	3581	13726	10754	39214

Repas gratuits « sociaux » (budget communal) : 4116

1.2.3 « Les Goujons »

Un nouveau restaurant de quartier, situé rue des Goujons, a été construit en intégrant les principes d'insertion professionnelle, l'égalité homme/femme et la diversité. La réalisation a été financée dans le cadre du contrat de quartier durable Canal-Midi 2011-2014. L'ouverture est prévue au printemps 2019.

2. OCCUPATION DES CENTRES RECREATIFS

Conformément à l'accord du Collège, différentes associations occupent gracieusement ou moyennant paiement les Centres récréatifs pour y proposer leurs activités :

Le « Busselenberg » (dans le parc)

- Les Alcooliques Anonymes, les lundis et mercredis soir, de 19h45 à 22h30.
- Les Amis du Busselenberg, les mardis soir, de 20h30 à 23 h.
- L'Association des Riverains du Parc du Busselenberg, tous les deuxièmes jeudis de chaque mois.
- La permanence juridique du Barreau de Bruxelles, les mercredis, de 13h30 à 15h00.

Le « Forestier »

- Mat-O-Lettres (Cercle de Scrabble), tous les lundis soir du mois de septembre jusqu'à la fin du mois de mai et tous les jeudis soir, de +/- 20 h à +/- 24 h.

Le « Moortebeek » (rue Corneille)

- As de Pique, Jeux de cartes tous les dimanches après-midi, de 14 à 18 h
- Conseil consultatif des seniors (FR) le dernier vendredi du mois.

Le « Colombophile » (parc des Colombophiles)

- « Collectif la Roue » - association de quartier – 1x/mois
- Groupe Ecolo Anderlecht - 10x/an

Les centres accueillent également des activités ponctuelles : comités de quartier, réunion d'habitants etc.

Dans ce cadre: 6 mises à disposition payantes pour des associations de copropriétés (Lamy, ACP, Le Meir, Trevi) et 39 mises à disposition gratuites entre le 1/07/17 et 30/6/18.

C'est pourquoi, 3 bénévoles (convention de volontariat et défraiement) sont délégués par le Collège pour la conciergerie de ces Centres récréatifs en dehors des heures de présence du personnel communal.

3. ACTIVITES POUR LES SENIORS

3.1 Activités dans les Centres récréatifs

Les centres récréatifs sont principalement destinés à offrir une aide à l'autonomie visant le maintien à domicile des personnes plus âgées: service de repas, activités favorisant les rencontres et la convivialité, lutte contre l'isolement, intergénérationnalité...

• Ateliers « Prévention des Chutes »

Animés par l'asbl GYMSANA au « Forestier » les lundis matin et au « Wayez » les vendredis matin

+/-100 séances/12 mois

entre 10 et 18 participants par séance, suivant l'état de santé, la saison

PAF: 2eur / séance.

• Ateliers « Maintien en forme – Bien Etre »

Animés par l'asbl Effusions de Culture au « Forestier » les mardis matin

+/-50 séances

entre 9 et 15 participants/séance

PAF: 2 eur / séance.

• « Alzheimer café »

En collaboration avec Soleil d'automne, au « Forestier » le 1er mercredi du mois (après midi) et au « Wayez » le dernier mardi du mois (après-midi).

- **Après-midi « Jeux de société »**

Animés par la Ludothèque d'Anderlecht, au « Wayez », tous les 1ers jeudis du mois. Période test d'avril à juin 2018. de 14 à 16 participants/séance.

- **Après-midi « Bingo »**

Animés par un bénévole, usager du restaurant « Forestier », au « Peterbos », 1x/mois
+/- 20 participants.

- **Diffusion de la « Coupe du Monde de football » en juin 2018, sur grand écran, les après-midi de match, au « Colombophiles » et au « Wayez »**

+/- 15 personnes/match

3.2 Excursions

Ces excursions offrent la possibilité d'une rencontre avec un autre environnement que le quotidien du quartier, visent la lutte contre l'isolement et par là des possibilités d'épanouissement personnel.

Transport en cars (6 lieux d'embarquement/débarquement) et voitures adaptées aux PMR ou chaises roulantes (collaboration avec asbl Seniors Services).

31 août 2017 : Ostende : visite guidée du Fort Napoléon, restauration dans un parc en bord de lac (Ostende) et promenade libre sur la digue. Accompagnement de personnes à mobilité réduite (97 seniors – dont 45 vipo).

24 novembre 2017 : Verviers : Visite guidée du Musée de la Laine et de la Mode. Repas du terroir. Visite audio guidée de la Chocolaterie Darcis (108 seniors dont 43 vipo).

27 avril 2018 : Visite guidée du Domaine de Bokrijk (Limbourg), musée en plein air, avec sa centaine de bâtiments restaurés dans leur état authentique du début du siècle dernier. Repas dans le Domaine. Après-midi: participation à des ateliers (fabrication du pain, d'une bougie ou tour en calèche) (108 seniors dont 36 vipo - 4 personnes souffrant d'Alzheimer – 2 en chaise roulante)

27 juin 2018 : Visite guidée du Musée national de la Pêche à Oostduinkerke. Restaurant et temps libre sur la digue de Nieuport (55 seniors dont 17 vipo et 3 PMR).

3.3 Goûters et repas conviviaux

Sur l'année :

- **6 animations festives** (Halloween, Carnaval, barbecues ou crêpes parties...) au « Peterbos » accompagnées d'après-midi dansantes animées par un senior bénévole -> 50aine de seniors participants. La veille de la fête: après-midi atelier cuisine avec les participants qui le souhaitent (+/- 4) pour préparer les desserts, zakouskis etc...

Goûter de Saint-Nicolas

5 décembre 2017, au RSCA , +/- 350 Seniors

Gâteau/café, petit paquet de friandises et animation musicale (par A. Caltagirone) offerts aux participants.

Tous les membres du service répartis sur différents postes: Enregistrement des inscriptions, installation puis rangement des espaces, service à table, vaisselle, tenue du vestiaire, de la caisse, du bar...

Goûter de la St Valentin

13 février 2018, au RSCA, +/- 350 Seniors

Gâteau/café, petit ballotin de 2 pralines et animation musicale (Dan Peeters) offerts

Tous les membres du service répartis sur différents postes: Enregistrement des inscriptions, installation puis rangement des espaces, service à table, vaisselle, tenue du vestiaire, de la caisse, du bar...

3.4 Animation de la vie de quartier d'Anderlecht

16 septembre 2017 : Fête au Peterbos – Journée sans voiture (organisée par le service social), animations musicales, skate park, dégustations de crêpes et de tartes

15 décembre 2017: Concert de Noël à la Collégiale St Pierre et Guidon: «The Gospel Wings choir» - Enregistrement des inscriptions (+/- 500), accompagnements des PMR, organisation, placement, encadrement...

3.5 Activités socio-culturelles

Explorez le Monde

Se tient un mardi par mois de septembre à avril, à la Salle Molière

Cycle de 8 reportages commentés en direct par un conférencier (réalisateur du film)

Organisation, accueil, encadrement, gestion du bar à l'entracte par une personne du service des Affaires sociales et un bénévole.

En moyenne, une centaine de Seniors présents à chaque séance, dont 68 abonnés pour la programmation des 8 séances (abonnés: augmentation de 23% par rapport à la saison précédente).

Programmation: Sept 17: Le Laos; oct 17: Les Pays Baltes; nov 17: l'Antarctique, déc 17: La Roumanie; janv 18: Inde Punjab; févr 18: Les Shetlands; mars 18: Ethiopie Abyssinie; avril 18: La Sardaigne.

Information dans le journal communal, affichage et flyers dans les commerces et services communaux, info sur le site «Visit Brussel»...

4. MISE A DISPOSITION DE MATERIEL HORECA

Depuis que le service ne bénéficie plus en permanence d'un véhicule (avril 2017), il n'est plus possible de livrer du matériel (petits électros et vaisselle). Celui-ci est toujours mis à disposition des services communaux et associations anderlechtoises, sur RDV au lieu de stockage du matériel (rue Gevaert).

5. TAX ON WEB

Du 15 mai au 30 juin 2017, en collaboration avec le service des Affaires sociales, des agents du SPF Finances étaient présents au Curo Hall, rue Ropsy Chaudron, du lundi au vendredi de 8h à 13h pour aider gratuitement les citoyens de la commune d'Anderlecht à remplir leur déclaration d'impôts.

En 2017, 11923 déclarations ont ainsi pu être remplies via Tax on Web.

6. CONSEILS CONSULTATIFS DES SENIORS

Le Conseil consultatif des seniors francophone s'est réuni les 27/10/2017, 1/12/2017, 26/01/2018, 23/02/2018, 23/03/2018 (réunion conjointe des deux CCS), 20/04/2018, 1/06/2018.

Le Conseil consultatif des seniors néerlandophone s'est réuni les 14/09/2017, 20/10/2017, 17/11/2017, 11/12/2017, 20/12/2017, 19/01/2018, 16/02/2018, 23/03/2018, 20/04/2018, 30/05/2018, 15/06/2018.

POLITIQUE DE LA PERSONNE HANDICAPEE

1. HABITAT ACCOMPAGNE « VAN LIERDE »

Habitat accompagné VAN LIERDE est un service d'accompagnement social sur mesure aux personnes souffrant d'un handicap physique moteur ou sensoriel. La structure est semi-communautaire. Il s'agit d'un bâtiment de 3 étages + Rez-de-chaussée. Le bureau est au rez-de-chaussée de l'immeuble situé rue Jean Van Lierde 16 à Anderlecht. Douze personnes handicapées bénéficient d'un logement adapté individuel (studio). Chaque étage est équipé de pièces communes : une cuisine, une salle à manger et une salle de détente.

1.1 Les objectifs

Améliorer le bien-être des personnes faisant appel au service d'accompagnement signifie :

- offrir un logement adapté de qualité avec un accompagnement social
- lutter contre l'isolement, l'exclusion sociale, le rejet
- permettre de vivre de manière autonome et indépendante
- favoriser une participation active à la société

1.2. Les missions des membres du personnel

L'équipe est composée de deux accompagnateurs des logements semi communautaires de niveau B qui se partagent les prestations de 7 à 19H00 et deux personnes chargées de l'entretien des communs.

Les missions générales des accompagnateurs sont les suivantes :

contribuer au développement d'une politique des personnes handicapées sur la commune

offrir un accompagnement social et administratif aux résidents

accompagner les processus individuels et de groupe qui découlent du concept de logement semi-communautaire en respectant le secret professionnel partagé et la vie privée des résidents

établir et mettre en place le règlement d'ordre intérieur et le projet de vie

soutenir l'autonomie et encourager l'intégration

recruter les résidents.

1.3 Les tâches principales

Envers les résidents:

construire le processus de croissance sur de bonnes bases et être la personne relais en cas de problèmes relationnels de vie en société pour pouvoir résoudre plus rapidement les tensions et les conflits et mieux prévenir les excès dans ce domaine.

responsabiliser le locataire en lui apprenant les comportements d'habitation nécessaires et en l'aidant à les adopter de façon durable, sur la base des dispositions du contrat et du règlement de location, en accordant une attention particulière à l'entretien et aux réparations dont il est responsable

enseigner des aptitudes aux personnes en fonction d'une vie autonome et entretenir les aptitudes sociales

aider les locataires dans leurs différentes démarches administratives liées ou non à leur handicap (p.ex. demande d'allocation handicapé ou révision du dossier, demande de carte de stationnement, etc.)

organiser des réunions des résidents pour aborder tous les aspects de la vie en commun et les clarifier avec les résidents et assurer le suivi des accords conclus pendant ces réunions de résidents

soutenir les résidents dans les contacts avec leur réseau, ainsi que pour l'entretien, le renforcement et, le cas échéant, l'élargissement de ces contacts

favoriser l'intégration en abordant des thèmes sociétaux souvent évoqués en raison de l'actualité ou de certains événements, aider à construire un réseau socioculturel dans la métropole qu'est Bruxelles, chercher ensemble des possibilités de loisirs utiles,...

Tâches administratives:

assurer le suivi administratif, technique et financier des dossiers, du budget et des subsides

préparer et traiter les dossiers du collège, du conseil communal ou d'autres instances

préparer et aider dans l'établissement des cahiers de charges.

Par rapport à l'immeuble :

assurer le suivi du fonctionnement du bâtiment en collaboration avec les autres services communaux

Créer des réseaux:

En fonction de son travail d'accompagnement, l'accompagnateur des logements semi-communautaires participe à des concertations internes et externes liées ou non à un client.

1.4 La sélection des résidents

Une équipe pluridisciplinaire a été mise en place en mars 2016 sous la forme d'un « Comité de sélection » en vue de l'admission des résidents. Un médecin généraliste évalue les capacités physiques de la personne à vivre en autonomie. Un psychologue évalue les motivations de la personne handicapée à vivre dans une structure semi-communautaire. Un travailleur social analyse la situation sociale afin que l'accueil se déroule dans les meilleures conditions.

Conditions d'admission (cf rapport annuel 2016-2017)

1.5 Services offerts et collaborations

Dans le respect de l'autonomie des résidents, nous leur proposerons plusieurs services:

un accompagnement social dans toutes les démarches administratives liées ou non au handicap, ainsi qu'un travail de médiation pour les résidents;

un service de transport adapté, organisé par le service des Affaires sociales, aux déplacements des personnes en chaise roulante vers les différents hôpitaux, médecins, kiné,... sur le territoire de la commune d'Anderlecht et de Bruxelles-Ville;

une collaboration avec un service d'aide à domicile (aide familiale, aide-ménagère, infirmière);

la possibilité de recevoir des repas à domicile.

Ces différents services seront adaptés en fonction des nécessités individuelles et de l'évolution des besoins

1.6 Le Van Lierde en chiffres

La capacité maximale : 11 (+ 1 logement de transit)

Taux d'occupation : 91%

Répartition selon sexe, âge, nationalité :

	Sexe				
	Hommes	Femmes			
Nombre	4	6			
Age					
Tranches d'âges	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69
Nombre	1	3	4	1	1
Nationalité :	U E	hors-U E			
	6	4			

Occupation en journée :

Les résidents qui ont une activité à l'extérieur (travail, bénévolat, activité de loisir) : 87,5%

Les résidents qui restent à domicile : 12,5 %

Les résidents qui bénéficient de l'aide d'un ou une infirmier(e) à domicile : 70%

Les résidents qui font appel à une aide-ménagère ou familiale : 90%

Les résidents qui utilisent les services de télé vigilance (bip en cas de problème) : 40%

2. LE CONSEIL CONSULTATIF DE LA POLITIQUE DES PERSONNES HANDICAPEES

Le conseil consultatif de la politique des personnes handicapées existe depuis 2003 et le fonctionnement a été coordonné par le service de « l'Egalité des Chances » jusqu'au mois de mars 2016. Depuis, l'administration a été transférée au service « Habitat accompagné Van Lierde ».

Le Conseil a pour objectif d'ouvrir un dialogue entre les personnes handicapées et l'Administration communale et a pour mission d'émettre des avis sur tous les sujets concernant les spécificités liées à un handicap. Actuellement, il est constitué de 10 membres.

2.1. Les séances

Durant la période de référence, le « Conseil » s'est réuni 7 fois :

2017	2018
24/08/2017	22/02/2018
28/09/2017	19/04/2018
26/10/2017	24/05/2018
7/12/2017	

Les sujets abordés:

Handistreaming

Le guichet unique

Logements adaptés - 'Van Lierde'

Lancement Centrale des Moins Mobiles Région Bruxelles par Taxisstop asbl

Règlement relatif à la réservation de stationnement pour les véhicules automobiles à proximité du domicile ou du lieu de travail de la personne à mobilité réduite

Plan de stationnement (+ PAC)

Projet PAVE

Accessibilité des crèches et des cabinets médicaux

Accessibilité des bureaux de vote, isolements etc...

La carte européenne de reconnaissance du handicap

My Handicap

Handycitylabel

Réimpression du guide de la personne handicapée

Campagne sur l'accessibilité des bâtiments communaux (à compléter pour les personnes souffrant d'un handicap sensoriel,

Organisation d'une journée sportive

2.2 Représentations actives du CCPH

Le CCPH a participé à différentes activités.

Participation au marché annuel d'Anderlecht – 12/09/2017 -stand d'information

Participation à la réunion des CCPH de Bruxelles, à l'initiative du CCPH Ucclois –04/12/2017

2.3 Projets réalisés

Rédaction du Règlement relatif à la réservation de stationnement pour les véhicules automobiles à proximité du domicile ou du lieu de travail de la personne à mobilité réduite

Campagne: Respect parking handicap – 14/10/2017 - Westlandshopping d'Anderlecht

Action de sensibilisation, sur le territoire de la commune d'Anderlecht, visant l'usage abusif des emplacements de parking aménagés pour les personnes à mobilité réduite.

2.4 Invitations

Mme Laurence Sailliez, conseillère en mobilité

Mme Hannaert, Premier ingénieur Travaux Publics

2.5 Perspectives pour 2019

A chaque séance inviter un représentant de l'Administration communale et/ou du Collège des Échevins

- Service Sport
- Service Ressources Humaines
- Service Bâtiments et Logements
- Service Enseignement
- Service Culture (EDN)
- Service Mobilité
- Service Travaux Publics
- Service Cadre de Vie

8.2. SANTÉ

PROMOTION DE LA SANTE A L'ECOLE

1 Présentation du service

Le service PSE d'Anderlecht est subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Depuis le 1er janvier 2015, tous les services PSE ont été annexés à l'ONE.

Nos missions sont décrites dans le décret du 20/12/2001 relatif à la Promotion de la Santé à l'Ecole et celui du 16/05/2002 relatif à la Promotion de la santé dans l'enseignement supérieur non universitaire.

Nos missions sont essentiellement :

- Le suivi médical périodique des élèves : examen médical complet ou partiel et vaccinations
- La prophylaxie et le dépistage des maladies transmissibles,
- La promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé,
- L'établissement d'un recueil standardisé de données sanitaires,
- La réalisation d'animations de Promotion de la santé dans les écoles.

Notre équipe se compose de 11 infirmières scolaires, de 3 médecins scolaires salariés, d'un médecin scolaire engagé à la prestation 1 jour par semaine et d'une logopède également engagée à la prestation pour des bilans de prévention.

Nombre d'élèves inscrits dans les 43 écoles sous tutelle du service PSE d'Anderlecht (47 implantations)

maternelles :	4051
primaires :	7351
secondaires :	2291
supérieur hors université :	494
spécialisé :	494
Total :	14.624

2 Bilans des missions

2.1 Suivi médical périodique des élèves et vaccinations

Au cours de leur cursus scolaire maternel, primaire et secondaire, les élèves bénéficieront de 7 bilans médicaux complets ou partiels.

Les étudiants d'une haute école supérieure hors université bénéficient d'un examen en début de cursus. Des bilans supplémentaires sont aussi réalisés lors de situations psycho-médico-sociales particulières.

• Examens cliniques complets :	5912
• Examens cliniques partiels :	1207
• Examens cliniques pour Primo Arrivants :	106
• Examens supplémentaires spécifiques :	135
• Bilans de logopédie :	155
• Nombre d'avis spécialisés demandés suite à la visite médicale :	2161

Pour chaque élève sous tutelle, un dossier médical est ouvert par notre service ou demandé au service PSE précédemment consulté.

Certains examens médicaux sont réalisés en présence des parents de l'élève : 2235 parents ont accompagné leur enfant à la visite médicale.

Des bilans neuromoteurs sont réalisés chez les élèves de 3ème maternelle présentant des difficultés d'apprentissages .

2.2 Vaccinations

Les vaccins sont en général administrés pendant les visites médicales.

Nous vaccinons contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, les oreillons, l'hépatite A et B, la méningite C et le papillomavirus (HPV).

Total des vaccins administrés : 2507

Notre service PSE organise, pour nos élèves sous tutelle, des séances de vaccination en dehors du temps scolaire, le mercredi après-midi et certains samedis matin. Cette année, nous avons réalisé une séance de vaccination sur rendez-vous au début du mois de juillet.

Total des vaccins administrés au cours de ces séances : 364

2.3 Prévention des maladies transmissibles

Nous intervenons pour des maladies à déclaration obligatoire ou pouvant prendre une extension défavorable à la santé des élèves. Soit : tuberculose , Infection à méningocoques, méningite virale, hépatite B, hépatite A, scarlatine, coqueluche, rougeole, rubéole, oreillons, varicelle, diphtérie, infections gastro-intestinales, teigne, gale, mollusca,..

Nombre d'interventions : 1 cas de Méningococcémie

La pédiculose reste très fréquente : 1284 cas dépistés dans les écoles et 61 suivis du traitement ont été réalisés au Centre de Santé.

Certaines de ces maladies exigent une déclaration immédiate à l'inspecteur d'hygiène afin de prendre des mesures d'éviction et de dépistage auprès de l'entourage scolaire de l'élève malade.

Un traitement préventif doit parfois être prescrit en accord avec l'inspecteur d'hygiène.

En général, une description des symptômes et des recommandations sont données aux parents concernés par la maladie déclarée.

Notre service est également sollicité pour d'autres pathologies ne nécessitant pas de mesures prophylactiques ni déclaration à l'inspection d'hygiène.

2.3 Nous intervenons pour des situations de maltraitance ou de négligence :

35 interventions ayant nécessités des contacts avec des partenaires spécialisés comme SOS Enfants, SAJ, SPJ, Centres PMS, Équipes mobiles, Police Section Familles-Jeunesse

Selon les situations, une rencontre avec l'adulte suspecté de maltraitance est organisée en présence de notre service, du Centre PMS et d'un partenaire spécialisé.

Faisant le constat que certaines situations sont récurrentes, des réunions de suivi sont organisées entre tous les partenaires d'intervention. Une trentaine de famille sont suivies actuellement.

Des interventions sont également nécessaires en cas d'absentéisme scolaire, de négligence de soins primaires, de pathologies non soignées. Des contacts avec les familles sont organisés pour résoudre le problème au plus tôt. Un examen de la situation sociale est souvent nécessaire et se fait en concertation avec l'école, le centre PMS, CPAS ... et des visites au domicile.

2.4 Promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé

Le service PSE veille au bien-être des élèves dans leur établissement scolaire en contrôlant régulièrement l'état des bâtiments notamment les locaux des sanitaires , le réfectoire et la cour de récréation.

2.5 Etablissement d'un recueil standardisé de données sanitaires

Les résultats des données de santé doivent être transmises sous forme anonymisée à un organisme de statistiques. Cela implique le transfert des données du dossier médical papier au dossier informatique ouvert pour chaque élève sous tutelle.

2.6 Activités de Promotion de la Santé à l'Ecole

- Dans toutes les classes de 6° primaire : promotion de la vaccination Hépatite B et RRO : description des maladies, pourquoi se vacciner, comment agit le vaccin...
- Idem pour la vaccination contre le papillomavirus(HPV) en classes de 2° secondaire.
- Idem pour la vaccination contre l'hépatite A et B en classes de 5° et 6° professionnelle.
- Réunions de concertation avec les CPMS, directions et institutrices de chaque classe de 3ème maternelle à l'occasion de la préparation et la réalisation des bilans neuromoteurs.
- Réunions avec les directions d'enseignement secondaire, le Bus Santé (partenaire communal) et les infirmières scolaires pour le projet «ROOTS & WINGS» et l'organisation et la participation de notre service à la semaine de prévention «Sida» au Westland d'Anderlecht et à «l'espace 16 ARTS »
- réunion de service mensuelle avec invité de différentes associations ou collaborateurs extérieurs (Coordination ONE, Solentra, Agenda bruxellois en ligne, ...)
- Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) dans certaines classes maternelles, primaires et secondaires.
- Sensibilisation d'autres services PSE aux mutilations génitales féminines (MGF) par un médecin scolaire.
- Participation aux évaluations « PIA » des élèves des établissements d'enseignement spécialisé.
- Participation aux Conseils de participation des écoles.
- Participation à quelques « Accueils mamans » et aux réunions de parents pour parler des rôles du service PSE,
- Animation sur l'hygiène dentaire, corporelle, apprentissage à la propreté, en maternelle et en primaire.
- Organisation de staffs médicaux 1/mois
- Collaboration étroite avec les consultations ONE de la commune : dates des vaccins, suivi de certaines familles à problème.
- Collaboration avec différents services : CPMS, ONE, SAJ, SPJ, COE, Centre de guidance, FARES, Intact asbl, GAMS, Bus santé, Antenne scolaire d'Anderlecht et des médecins spécialistes des hôpitaux : Erasme, HUDERF, Saint-Pierre, Saint- Luc principalement les services de neuropédiatrie.
- Nécessité de contact régulier avec des médecins traitants pour le suivi médico-social des élèves.

3 Autres activités

Participation de notre service PSE à :

- Cellule Accrochage scolaire (CLAS) de la commune d'Anderlecht
- Comité de pilotage « Prévention Maltraitance » Yapaka de la Communauté Française
- Groupe de réflexions sur les mutilations génitales féminines MGF en PSE
- Réunions avec les représentants du pouvoir organisateur communal sur la gestion du service: gestion du personnel, infrastructures, matériel....
- PLANU : plan d'urgence et en particulier cette année, préparation du plan d'urgence nucléaire pour toute la Commune et en particulier la distribution des comprimés d'Iode dans nos écoles sous tutelle.

BUS INFO-SANTE

Depuis sa création en 2002, le Service du Bus info-santé a choisi d'inscrire ses activités dans une logique de promotion de la santé et de les orienter vers une démarche de santé communautaire.

Il envisage la santé de façon transversale, selon la définition de l'O.M.S. : « état complet de bien-être physique, mental et social, et pas seulement une absence de maladie ».

Les projets du Bus info-santé sont nés d'un diagnostic communautaire local réalisé en 2005 grâce à des permanences dans trois quartiers cibles d'Anderlecht (Cureghem, La Roue, Peterbos).

Par ce diagnostic, ce dispositif mobile a joué un rôle d'interface entre les habitants, le monde associatif et le pouvoir politique de la commune.

Vu l'extension et la diversité de ces activités le Service du Bus info-santé a changé de dénomination.

Il s'appelle désormais le Service de Promotion de la Santé .

1. Missions:

Améliorer l'accessibilité de l'information en ce qui concerne la santé globale pour tous.

Réduire les inégalités sociales de santé.

Améliorer la qualité de vie des personnes sur l'ensemble du territoire anderlechtois en apportant une attention particulière aux communautés les plus vulnérables

2. Fonctionnement du service:

Le Service comprend une infirmière en santé communautaire temps-plein.

Les tâches principales:

gestion financière et administrative des projets (collèges, bons de commande,...)

analyse de la demande (diagnostic)

mise en place et coordination des partenariats (préparations et animations des réunions, rédaction des PV, contacts avec les partenaires, ...)

logistique concernant les sorties du bus info-santé (rangement du bus, planning des sorties, recherche de chauffeur,...)

préparation des animations (recherche de méthode et d'outils pédagogiques adaptés aux différents publics, planification,...)

réalisation d'animations santé à l'attention d'un public enfant, jeune et adulte

participation à des réunions de concertation

Réalisation des évaluations participatives avec les différents publics

Développement et coordination de campagnes de prévention

3. Projets durant la période du 1er juillet 2017 au 31 octobre 2018:

3.1. Partenariat autour de la thématique du diabète:

Le diagnostic des quartiers fait par le Bus info-santé entre 2003 et 2005 et les présences de celui-ci lors des marchés annuels nous ont permis de faire le constat suivant: les demandes d'information par la population anderlechtoise concernant le diabète et l'obésité sont les plus fréquentes.

De plus, à Anderlecht, selon une étude de l'observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale, on observe un excès de mortalité prématurée significatif lié notamment au diabète.

Nous décidons donc en 2008 de mobiliser les partenaires qui traitent les questions liées au diabète afin de mener une action de sensibilisation sur cette thématique en accordant une place importante aux facteurs de risque comme l'excès de poids, l'hérédité,.....

Coordonné par le Bus info-santé depuis 2008, l'action phare de ce partenariat, est la mise en place d'un «village santé» lors du marché annuel. Ce village est composé de professionnels (diététiciens, acteurs en promotion de la santé, infirmières,...) qui conseillent et orientent les visiteurs en fonction de leur profil de santé (résultats de la glycémie et du questionnaire « facteurs de risque »). Le groupe des personnes diabétiques de l'asbl Les Pissenlits participe activement à cet événement. Ils partagent leur vécu avec les visiteurs grâce notamment à la diffusion de leur DVD « Vivre avec le diabète »

Lors du marché annuel 2018, 180 personnes ont visité le village santé, et en 2017, 204 personnes (215 en 2016, 230 en 2015, 222 en 2014 et 204 en 2013).

Constats:

Le nombre des visiteurs est stable depuis plusieurs années.

Les demandes pour des conseils diététiques personnalisés ont été très nombreuses.(plan nutrition réalisé par les diététiciens)

Parmi les personnes qui avaient un diabète connu, beaucoup étaient intéressées par la prise de glycémie, ce qui indique l'intérêt pour un test gratuit et/ou pour l'échange avec des professionnels spécialisés en diabétologie qui prennent le temps d'écouter leurs questionnements et leurs inquiétudes.

Ce projet répond à un réel besoin de la population vu le nombre de visiteurs, les nombreuses demandes de conseils diététiques et les demandes sociales concernant l'accès aux soins spécifiques pour les personnes diabétiques (médecins, fourniture de tigettes,...)

L'autre action de ce partenariat est la transposition de ce village santé au marché des Abattoirs afin d'y rencontrer un public plus fragilisé. L'action a rencontré un vif intérêt des visiteurs (154 personnes).

3.2. Partenariat SIDA d'Anderlecht devient le partenariat EVRAS

Lors de nos permanences, les questions les plus fréquentes des jeunes qui ont visité le Bus info-santé, concernaient le sida, les infections sexuellement transmissibles (IST), les interruptions volontaires de grossesse (IVG), la contraception,..... Les jeunes ont vite identifié cet outil comme un lieu où ils pouvaient recevoir des conseils, une éventuelle orientation et des préservatifs gratuits.

Pour répondre à la demande de ces jeunes de manière plus construite et globale, le Bus info-santé a formé en 2004 un partenariat intersectoriel d'associations et de services communaux. Ce partenariat, composé actuellement d'une trentaine de partenaires et coordonné par le Service de Promotion de la santé en collaboration avec le Service de l'Egalité des Chances et Sida'sos (asbl) met en place des projets autour de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle(EVRAS) des jeunes anderlechtois.

Actions:

Un parcours de sensibilisation composé de 10 stands ludiques et didactiques qui permettent aux jeunes d'améliorer leurs connaissances et de répondre à leurs nombreux questionnements concernant l'EVRAS: la prévention des IST/SIDA, homophobie, préjugés, pose du préservatif,...

Du 6 au 15 novembre, ce parcours nous a permis de toucher 664 élèves francophones issus de 4 écoles secondaires (AJB, Marius Renard, ISND et Redouté-Peiffer).

Le Bus info-santé a stationné le 1er décembre au marché des Abattoirs: distribution de rubans rouges, d'informations, de préservatifs, dépistage rapide du VIH,....Le public nous a réservé un très bon accueil.

Une action de sensibilisation des commerçants du centre d'Anderlecht(rue Wayez, St-Guidon, Place de Linde,..). En collaboration avec les gardiens de la paix, nous avons proposé aux commerçants d'apposer le ruban rouge sur leur vitrine et de distribuer des rubans rouges à leurs clients.

3.3 Projet Action-test (dépistage rapide du VIH):

Les communautés migrantes en général et originaires d'Afrique Subsaharienne en particulier, font partie des publics prioritaires concernant la prévention de l'infection à VIH/SIDA. Ceci compte tenu de la prévalence élevée au sein de cette communauté.

Face à ce constat, nous avons mis en place un projet de dépistage rapide du VIH démedicalisé et délocalisé (anonyme et gratuit) proche de ces communautés en collaboration avec la Plate-forme Prévention Sida et Sid'ais migrants.

Ces séances de dépistage ont eu lieu 1x/ mois dans le Bus info-santé au marché des Abattoirs et 4x/mois dans des locaux au sein du quartier de Cureghem.

Pour 2017, 86 personnes se sont faites dépistées avec 1 cas positif découvert qui a été confirmé en milieu hospitalier et mis sous traitement antirétroviral.

3.4. Projet santé au sein de plusieurs asbl Anderlechtoises:

En collaboration avec des asbl telles que « Lire et Ecrire », « Le Manguier en fleurs », « L' Institut de la vie », « Samenslevingopbouw », Infor-femmes, la Maison des enfants, la boutique du logement et le Curo-sport, nous animons des séances d'information à la santé à l'attention des apprenants des cours d'alphabétisation et de français-langues étrangères. Nous avons réalisé 16 animations dont les thèmes, choisis par les apprenants étaient l'alimentation équilibrée, le diabète de type II, « bien-être et ressources », la prévention des cancers, les accidents domestiques, les premiers soins et l'appel 112, les assuétudes.

Pour chaque animation, une préparation minutieuse s'impose: recherche d'outils didactiques adaptés en fonction du niveau des apprenants, pose d'objectifs spécifiques, préparation du contenu de l'animation.

Chaque thème est abordé en 2 séances de 3h ce qui permet de répondre de façon plus approfondie aux questionnements des apprenants.

3.5. Participation du Bus-info-santé aux fêtes de quartier et à la Fête des Voisins:

Nous avons participé aux réunions de préparation organisées par les différentes cohésions sociales afin de s'intégrer dans les projets.

Des thématiques différentes ont été abordées en fonction des spécificités du quartier et du thème de la fête:

Lemmens : Diversité culturelle, sociale, ethnique,...

Le Peterbos: La couleur des Ém

La Fête des Voisins(Place de la Résistance) : L'alimentation équilibrée

3.6. Participation à la campagne « respect parking »:

Nous avons participé activement à la campagne « respect parking places handicapées » entreprises par le CCPH en collaboration avec le Service de l'Egalité des Chances.

Ce fut l'occasion de tenir un stand au Westland avec différentes animations autour de la thématique du handicap grâce à la collaboration de bénévoles et de la ligue Braille. (parcours non-voyant, langue des signes, parcours chaise roulante,...)

3.7 Projet «Droits des femmes»:

A l'initiative du Service de l'Egalité des Chances et en collaboration avec la Maison de la Participation, un partenariat est né autour de la journée internationale des droits des femmes (8 mars). Ce partenariat est composé de travailleurs de terrain issus des services communaux et des associations anderlechtoises.

Le Service de Promotion de la santé est un partenaire actif au sein de ce partenariat et a contribué à la mise en place d'actions du 7 mars au 22 mars 2018. Le thème de la quinzaine était: La lutte contre les violences faites aux femmes(journée d'ouverture, ciné-débat, expo photos, animations self-défense, atelier bien-être,...)

Un stand s'est tenu au Westland Shopping Center lors de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre); Nous avons récolté de nombreux témoignages de femmes ayant subi des violences.

3.8 Projet LGBTQI:

Lors de nos actions avec les jeunes dans le cadre du projet « Partenariat EVRAS » nous avons constaté qu'un grand nombre de jeunes avait un discours homophobe.

Nous n'avons pas hésité à rejoindre le partenariat LGBTQI coordonné par le Service de l'Egalité des Chances afin de sensibiliser les jeunes ainsi que les professeurs, éducateurs,... à la diversité des genres et des orientations sexuelles.

Les actions:

- Animations dans deux écoles primaires en collaboration avec Alter-vision (P14, P15)
- Documentaire-débat « Roots and Wings »: 6 séances animées par Merhaba à l'attention des 6èmes secondaires (+/- 300 élèves touchés de l'AJB et Marius Renard)

3.9 Collaboration Promotion de la santé à l'école:

Nous avons collaboré avec le service de la PSE et le centre de planning familial du Midi à la mise en place d'animations ludiques à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans trois écoles primaires (IMMI, P14 et Moortebeek).

Les thèmes abordés ont suscité l'intérêt des élèves: l'hygiène, l'anatomie des organes génitaux, les préjugés liés au genre, les émotions,....

3.10 Mouvement sur prescription:

Ce nouveau projet porté par Huis voor gezondheid vise à promouvoir l'activité physique via un coach sportif grâce à la collaboration des médecins généralistes et des structures sportives. Ce projet reçoit un subside du gouvernement flamand.

Le Service de Promotion de la santé soutient cette initiative pilote en réalisant les tâches suivantes:

Mobiliser les structures susceptibles de s'engager dans le projet

Participer à la collecte des besoins de la population locale en matière d'activités physiques

Identifier les activités sportives organisées à Anderlecht

Participer aux réunions de l'antenne locale

Contribuer à la diffusion de la campagne vers les publics cibles

Recherche active de locaux adéquats pour les consultations des coaches

3.11 Journée santé/ bien-être dans le quartier du Peterbos:

La journée du 12 septembre 2018 fut consacrée à la santé et au bien-être dans le quartier du Peterbos. Grâce à l'appui d'une quinzaine de partenaires psycho-médico-sociaux actifs sur le territoire anderlechtois, nous avons proposé des ateliers et des stands sur la santé physique, mentale et sociale.

Ce projet est en cours d'évaluation.

4. Conclusion:

Voici les constats que nous avons relevé lors des évaluations:

- Les partenariats s'enrichissent chaque année de nouveaux partenaires.
- Dans la plupart des projets, le nombre de participants aux activités est stable ou en croissance par rapport aux années précédentes.
- Des résultats positifs sont mis en évidence tels que le changement de comportement alimentaire chez les publics touchés.
- Nous constatons une prise de conscience des publics quant à certains comportements à risque et une motivation plus grande de ceux-ci à devenir acteur de leur santé.
- Le service de Promotion de la santé est identifié par les acteurs de terrain comme une ressource communale sûre en matière de promotion de la santé. Les demandes de collaboration émanant des services extérieures, des services communaux ou des asbl sont de plus en plus nombreuses.
- Deux nouveaux projets ont aboutis en 2017-2018 : « Mouvement sur prescription » et « Action-test » (dépistage rapide du VIH).
- Sur demande des travailleurs de terrain, un nouveau projet a vu le jour en 2018: journée santé/bien-être dans le quartier du Peterbos.
- Les évaluations participatives ont permis de réorienter les projets et les actions.
- Les actions se pérennisent grâce à la solidité des partenariats mis en place par notre Service.
- Les projets sont ancrés dans une réalité de terrain anderlechtoise et répondent de la manière la plus adéquate aux besoins des publics cibles grâce à la phase de diagnostic

Les résultats de ces évaluations participatives nous confortent dans notre choix d'inscrire notre travail dans une logique de promotion de la santé et dans une démarche de santé communautaire.

5. Perspectives pour 2018-2019:

Plan de promotion de la santé du gouvernement francophone bruxellois pour 2018-2022	Perspectives d'actions du Service de promotion de la santé d'Anderlecht pour 2018-2019
Développement de moyens de communication modernes et adaptés aux réalités des groupes les plus vulnérables	Créer avec la participation des publics cibles des outils de prévention adaptés aux réalités de chaque public.
Renforcement des compétences des acteurs de terrain	Au sein de nos partenariat: - proposer des formations aux partenaires - échanger sur nos pratiques professionnelles - favoriser le travail intersectoriel et en réseau
Promotion d'une culture de l'évaluation au sein du secteur et valorisation des « bonnes pratiques ».	- Accorder une place importante à l'évaluation de tous les acteurs des projets (publics+professionnels) - Réorienter les actions en fonction des résultats des évaluations
Promotion de l'alimentation équilibrée	- Sensibilisation au « diabète » et à l'alimentation équilibrée dans différents quartiers de la commune (Peterbos, La Roue, Cureghem, Centre,...) - Proposer des animations et des ateliers au sein des associations
Promotion de l'activité physique	Soutenir et développer le projet « Mouvement sur prescription » porté par Huis voor gezondheid
Promotion de la santé mentale	- Mettre en place des activités qui vont renforcer «l'estime de soi» /« l'image de soi»/ la«confiance en soi» avec les enfants au sein des écoles et avec les femmes au sein des associations - Développer des synergies avec les services de santé mentale
Dépistage des cancers	- Sensibiliser au dépistage précoce des cancers (animations, campagne d'information, ...) - Accorder une attention particulière au dépistage du sein auprès des femmes vulnérables et précarisées.
Prévention et dépistage des infections sexuellement transmissibles (santé sexuelle)	- Animations EVRAS dans les écoles et les associations locales - Soutenir le projet « Action-test »: dépistage rapide et démedicalisé du VIH/Sida - Diversifier les actions du partenariat EVRAS (semaine de prévention pour les jeunes, stand d'information dans les lieux publics lors de la journée mondiale de lutte contre le sida,...)
Prévention et réduction des risques en matière d'usage de drogues licites (notamment l'alcool) et illicites.	- Renforcer les collaborations avec la chargée de projet « jeunes et assuétudes » du service de prévention pour mener à bien des projets et des campagnes de prévention

Promouvoir la santé communautaire auprès des personnes vulnérables et précarisées et/ou vivant dans les quartiers défavorisés.	- Impliquer les publics et favoriser la participation (collecte des besoins, des ressources, et des problématiques spécifiques) - Construction de projets avec les publics concernés
Intervention auprès des publics prioritaires : les jeunes, les personnes vivant dans des quartiers moins favorisés ou dans des situations de vulnérabilité accrue, les femmes, les personnes en situation de handicap,...	- Présence du Bus info-santé aux fêtes de quartier. - Participation au projet « femmes ». - Participation au projet LGBTQI. - Collaboration avec le Service de la PSE (animations scolaires) - Collaboration et participation aux projets du Conseil consultatif de la personne handicapée.

HYGIENE PUBLIQUE – BIEN-ETRE ANIMAL

Le service de l'hygiène travaille sur deux axes principaux :

1. L'hygiène publique:

Il s'agit de prendre en charge la gestion des plaintes en matière de malpropreté, d'insalubrité, d'inhabitabilité et de surpeuplement sur base du Code du Logement Bruxellois.

Outre le ramassage d'animaux morts sur la voie publique, le service assure également l'organisation de la dératisation de celle-ci, des établissements communaux ainsi que la capture d'animaux errants tels que les chats ou les pigeons.

Par ailleurs, lors de la fête de l'Aïd 2017, le service assure le bon fonctionnement administratif de l'abattage et tient un registre des demandes d'abattages privés. 21 demandes d'abattages ont été traitées cette année là.

Concernant l'année 2018, le service a réalisé 41 demandes d'abattages privés et 15 demandes d'enregistrement pour l'abattage. Nous comptons donc deux fois plus de demandes par rapport à l'année précédente.

Enfin, les agents de l'Hygiène veillent à la bonne exécution de la désinsectisation des bâtiments communaux et des écoles et prodiguent des conseils aux habitants en matière de nuisibles.

- 284 enquêtes, suivies de mesures appropriées, ont été effectuées par l'inspectrice de l'hygiène et son adjointe; Ces enquêtes ont en général trait à divers problèmes dans le logement (malpropreté, insalubrité, surpeuplement, habitations non conformes, squat...).
- 18 bâtiments ou logements ont été fermés pour insalubrité sur base d'un rapport du service de l'Hygiène et d'une prise d'Arrêté de Monsieur le Bourgmestre.
- 30 traitements de demandes d'allocation de relogement.
- 161 bâtiments publics et privés ont été traités pour des problèmes de rats.
- 34 campagnes de dératisation souterraine ont été organisées en collaboration avec Vivaqua.
- Le service a procédé à la capture de 28 pigeons errants.
- Le service a effectué 27 captures de chats retournés à l'état sauvage.
- 30 animaux morts ont été ramassés sur la voie publique.
- 75 bâtiments communaux ont été traités pour des problèmes de parasites (cafards, puces, punaises, souris,...).
- 6 destructions de nids de guêpes.

2. Le bien-être animal:

Depuis le mois d'avril 2018, le service de l'hygiène est chargé de la compétence du bien-être animal. Dans ce cadre, il s'agit d'assurer le bon fonctionnement administratif des paiements des primes d'identification des chiens et chats, de la stérilisation des chats et des chèques couvrant les honoraires des vétérinaires.

Le service de l'hygiène organise également la fête du bien-être animal qui se déroule chaque mois de septembre.

Concernant cette compétence, le service de l'hygiène a réalisé :

- 154 traitements des primes de stérilisation pour les chats domestiques.
- 125 traitements des primes d'identification pour les chiens et chats domestiques.
- 6 traitements pour les chèques vétérinaires.
- 53 stérilisation chat errants.

Statistiques arrêtées au 30 juin 2018.

OBSERVATOIRE LOCAL DU LOGEMENT (OLL)

L'OLL est chargé de différentes missions :

- L'encodage des dossiers terminés (Hygiène-Unité Sociale du Logement (USL)) - travail continu.

L'OLL encode les dossiers des visites effectuées par les services de l'hygiène et de l'USL.

Actuellement, l'OLL travaille en collaboration avec le CIRB1 afin de réaliser des rapports statistiques directement basés sur les données gérées par IrisImmo2. Toutefois, certains rapports ne sont pas encore finalisés. Il n'est donc pas encore possible de tous les utiliser.

Remarque : Pour la période demandée, il est actuellement impossible de sortir des statistiques de l'introduction des données. En effet, suite à des circonstances exceptionnelles (départ inopiné de l'agent en fonction). Un nouvel agent entrera très prochainement en fonction.

- Projet IrisImmo (Hygiène-USL).

La première version de ce projet en 2008 (correspondant à la phase 1) a été mise en production en 2008. Il reprend l'encodage des dossiers des service de l'Hygiène et USL.

2016-2017 : Ces années ont été consacrées à l'étude d'un programme alternatif et à la possibilité de migration de nos données vers celui-ci.

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, le projet initial de 2017 a pris du retard dans sa mise en œuvre, ce qui n'a pas empêché l'Observatoire Local du Logement de travailler. En effet, le CIRB a décidé de décommissionner la base de données « Irisimmo » qui devait être utilisée dans le cadre de ce projet. Cette décision a été prise par l'institution régionale en raison des coûts et du risque élevé d'insécurité des données. Au cours de l'année 2017, nous avons mené de multiples discussions afin de trouver une alternative à « Irisimmo », l'option préconisée serait d'employer le programme « Access ».

- La vérification des Arrêtés du Bourgmestre concernant les dossiers Hygiène et USL.

L'OLL travaille en relation avec le Service Juridique pour cette tâche. L'OLL se charge d'analyser, de vérifier et de mettre à jour les Arrêtés du Bourgmestre pris sur les logements privés des dossiers gérés par les services Hygiène et USL.

- Les Renseignements Urbanistiques (RU).

L'OLL renseigne d'autres services communaux au niveau des renseignements urbanistiques. Il précise pour chaque adresse, si un Arrêté du Bourgmestre de fermeture et/ou d'inhabitabilité existe ou non. Sur la période du 1/07/2017 au 30/06/2018, le service a traité 887 demandes de RU.

- Appel à projet : lutte contre les logement inoccupés

Dans le cadre de l'appel à projet lancé par la Ministre du logement de la Région de Bruxelles-Capitale. La commune d'Anderlecht a proposé un projet d'intégration des données dans le logiciel prénommé « IrisImmo », ce qui permet l'amélioration de l'identification et de la lutte contre les logements inoccupés. Ce projet a été retenu par la Région.

Toutefois, pour la période demandé, il est impossible d'obtenir des statistiques suite au départ inopiné de l'agent. Un agent entrera en fonction très prochainement.

CENTRE DE SOINS DE JOUR "SOLEIL D'AUTOMNE"

MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

1. Introduction

° Le centre de soins de jour « Soleil d'Automne » a ouvert ses portes le 03 août 1992 .

Il s'attache à une prise en charge spécialisée de personnes non isolées (vivant avec leur conjoint ou une autre personne de leur entourage familial) souffrant de démence de type Alzheimer ou apparentée.

Il fait partie de l'ASBL Seniors Service Anderlecht.

° Depuis 2000, l'INAMI octroie un forfait journalier (forfait F), pour 20 résidents correspondant aux critères de dépendance déterminés par l'échelle de Katz.

° En janvier 2003, le centre est agréé par la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale pour 25 places par jour (dont 5 sont complètement à charge du centre de soins de jour hors cotisation journalière) et est toujours actuellement le plus grand centre au niveau de la Région bruxelloise.

° Depuis 2008, il fait partie intégrante du cadre de l'Administration Communale d'Anderlecht.

° Dès janvier 2012 et sous certaines conditions, le centre perçoit une intervention journalière pour des personnes en début de maladie (catégorie A) et ne présentant pas encore de dysfonctionnement grave au niveau des critères de dépendance de cette échelle.

° Le 22 janvier 2013, une modification de l'Arrêté royal du 03 juillet 1996 portant exécution de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, a lieu.

En plus du « forfait F- dépendance physique » (dépendance pour se laver et s'habiller et dépendance pour les transferts et déplacements et/ou pour aller à la toilette), la modification définit, dans les centres de soins de jour, la distinction entre les personnes de « catégorie Fd – dépendance psychique » (désorientation dans le temps et espace et dépendance pour se laver et/ou s'habiller) et les personnes ayant fait l'objet d'un diagnostic de démence par un médecin spécialiste (neurologue, gériatre ou psychiatre), quelle que soit leur dépendance physique « catégorie D ».

° Depuis 2013, les professionnels du centre de soins de jour interviennent également à différents niveaux dans le cadre du projet Alzheimer Admis à Anderlecht «ALADAN».

Ce dernier a été pensé pour soutenir les aidants-proches (conjoint, parent, voisin, ami,...) d'une personne souffrant de la maladie d'Alzheimer habitant la commune d'Anderlecht et environs. Il leur permet d'être écoutés et de s'exprimer dans un cadre sécurisant et spécialisé. De plus, il a comme objectif d'informer et d'orienter la population anderlechtoise vers des structures et activités existantes sur la commune ayant attrait à la démence telles que:

* Des séances hebdomadaires de gymnastique adaptée «Gymencorps» pour l'aidant et son proche malade (séances animées par une intervenante de l'asbl GymSana).

* Des groupes mensuels de discussions avec l'aidant pendant que le proche malade participe au groupe de gymnastique «Gymencorps» (groupes animés par 1 à 2 professionnels du centre de soins de jour).

A ces activités, ont été ajoutés au fur et à mesure:

* Le site : www.aladan.be (depuis novembre 2014) qui permet aux aidants-proches de prendre connaissance des différentes activités proposées à Anderlecht. Mais aussi de s'exprimer ou d'obtenir des informations auprès des professionnels du CSJ concernant la maladie d'Alzheimer ou apparentée via l'adresse mail suivante: aladan@anderlecht.brussels

* Le «Café Alzheimer» qui accueille les personnes atteintes de démence, les proches, les professionnels de la santé et d'autres invités ponctuels... et où l'accent est mis sur l'information et la rencontre dans une atmosphère conviviale (animation effectuée par la référente pour la démence du CPAS d'Anderlecht avec qui le CSJ a collaboré à sa mise en place et à son ouverture en mars 2015).

Ce sont les chauffeurs du CSJ qui assurent le transport aller-retour des participants venant du home Van Hellemont.)

* Dès le 1er juillet 2016; mise en fonction de la ligne téléphonique gratuite « Info Alzheimer Anderlecht »: 0800 98 530

Les professionnels du centre de soins de jour « Soleil d'Automne » aident gratuitement la population anderlechtoise qui le désire en l'écoutant, en l'informant et en l'orientant vers des structures et activités existantes sur la commune ayant attrait à la démence.

* En novembre 2016, l'asbl « Association pour la promotion des centres de soins de jour de la région Bxl-Capitale » met son site en ligne: www.csj-dvc.be

2. Conditions

*** Conditions d'entrée pour les résidents**

- avoir un diagnostic posé de démence établi par un spécialiste (neurologue, psychiatre ou gériatre)
- vivre à domicile
- habiter sur le territoire de Bruxelles-Capitale

*** Conditions financières**

- une participation de 15€ par jour est demandée

3. Interventions mutualistes pour les familles

- au niveau du prix de journée: forfait variable selon les mutualités
- au niveau du transport (cf Arrêté Royal du 12 octobre 2014 fixant les conditions dans lesquelles l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités intervient dans les frais de transport des bénéficiaires admis dans un centre de soins de jour)

4. Comment se déroule la prise en charge

- Les résidents nous sont envoyés par leur médecin, les services sociaux des hôpitaux, organisations Alzheimer diverses, mutuelles, bouche à oreille
- Une demande de prise en charge avec le bilan diagnostic (+ date complète à laquelle il a été établi jj/mm/aaaa) et traitement médicamenteux émise par un spécialiste (neurologue, gériatre, psychiatre) est obligatoire.
- Lors du premier entretien familial, un dossier complet est établi . Celui-ci se compose de plusieurs parties complétées par les différents membres de l'équipe (objectifs à atteindre au niveau santé et thérapeutique).
- Une évaluation des facultés résiduelles des résidents est effectuée tous les 3 mois pour la majorité des résidents (Mini Mental State).
- En plus du plan de soins journalier rédigé par résident et des réunions hebdomadaires d'équipe, une remise au point de l'intervention interdisciplinaire est établie trimestriellement.

5. Que proposons-nous aux familles

*** Au niveau du résident :**

Accompagnement individuel et/ou en groupe stimulant les facultés cognitives

Activités journalières assistées par un chien

Suivi au niveau de l'alimentation, l'hygiène et l'élimination

Avis et mise au point au niveau de la médication (en accord avec la famille et le médecin généraliste ou spécialiste)

*** Au niveau des aidants-proches:**

Un lieu de rencontre, d'écoute, de soutien et d'information

Les équipes de soins et thérapeutique sont disponibles pendant les heures d'ouverture pour tout renseignement téléphonique

Des visites à domicile peuvent être effectuées par l'ergothérapeute afin que le conjoint ou la famille puisse évoquer les difficultés concernant le maintien à domicile (difficultés de déplacement, insécurité la nuit,...)

En fonction des places disponibles, possibilité de court séjour à la MRS « Scheutbos » avec qui nous avons un lien fonctionnel. Soit pour une admission sociale afin de permettre à la famille de souffler quelque peu. Soit pour une mise au point médicamenteuse (en accord avec le médecin traitant)

6. Nos objectifs

- Adapter la prise en charge de chaque résident en fonction de son état de santé physique et psychique. Chacun est accepté "là où il se trouve" tout en tenant compte de son environnement social et de son passé.
- Adapter les activités pour que chacun retrouve sa propre identité, se sente valorisé, sorte de son repli sur soi et retrouve une satisfaction à vivre.
- Qu'il s'ouvre aux autres, communique et exprime ses désirs.

Nous pouvons ainsi espérer, soit stabiliser leur état, soit tendre à une meilleure autonomie ainsi qu'à une diminution de leur état de confusion et de désorientation.

Il est certain que cela demande avant tout des qualités humaines et relationnelles mais également une connaissance profonde de la maladie ainsi que l'acquisition de techniques de communications verbales et non-verbales. Il est évident que pour cela, une équipe en nombre suffisant, formée et qualifiée est impérative.

7. Occupation en 2017

- Le centre fonctionne tous les jours ouvrables de 8h à 16h30.
Il est ouvert au public de 8h à 16h avec une permanence téléphonique jusqu'à 16h30.
- La prise en charge des résidents peut être de fréquence variable, avec un minimum de 2 fois par semaine afin d'établir une relation de confiance.
- Le transport est effectué par 3 minibus (en fonction des places disponibles et de la situation géographique, tous équipés pour chaises roulantes).

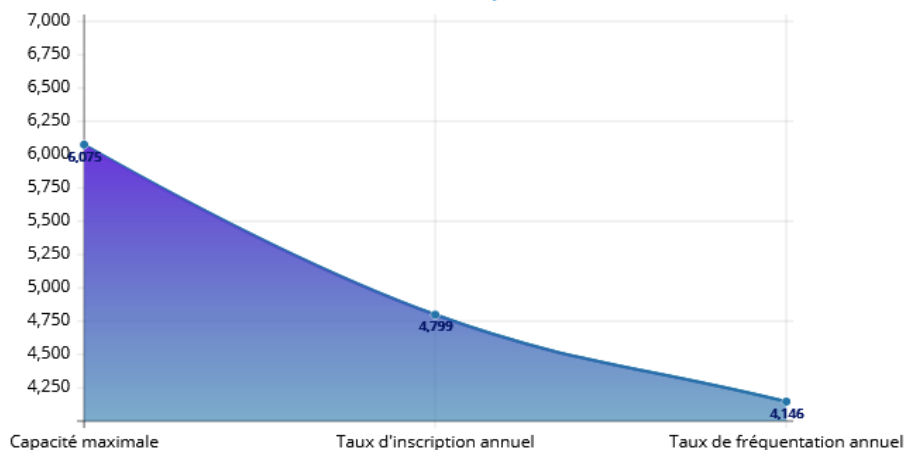
Tableau comparatif:

* La capacité maximale annuelle équivaut au nombre de places maximales par jour (25) x le nombre de jour d'ouverture du CSJ en 2017 (243)
= 6075 personnes

* Le taux d'inscription annuel équivaut au nombre de personnes inscrites et susceptibles d'être présentes
= 4799 personnes

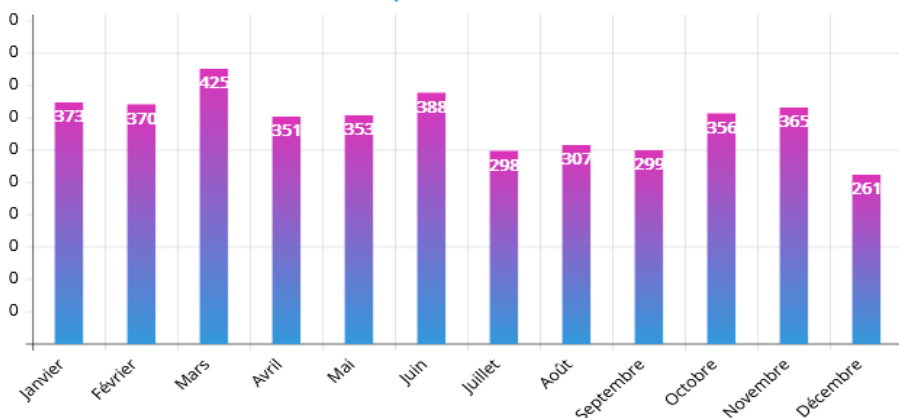
* Le taux de fréquentation annuel équivaut au nombre de résidents présents = 4146 personnes

Tableau comparatif

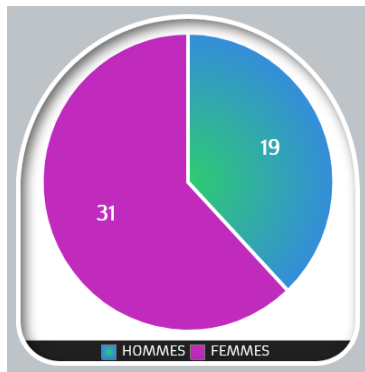


*

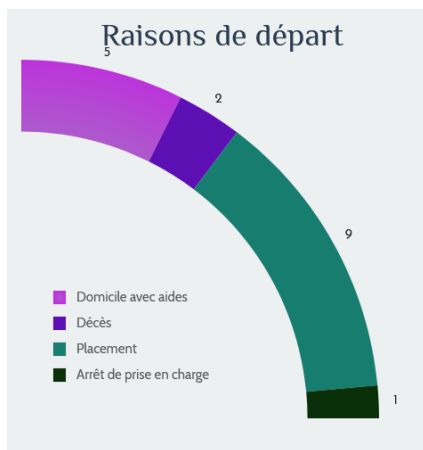
Taux de fréquentation mensuelle



En 2017, nous avons accueilli 50 personnes dont 16 nouvelles inscriptions.



* 17 personnes nous ont quittés en 2017:

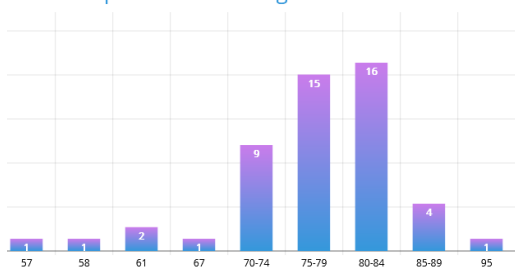


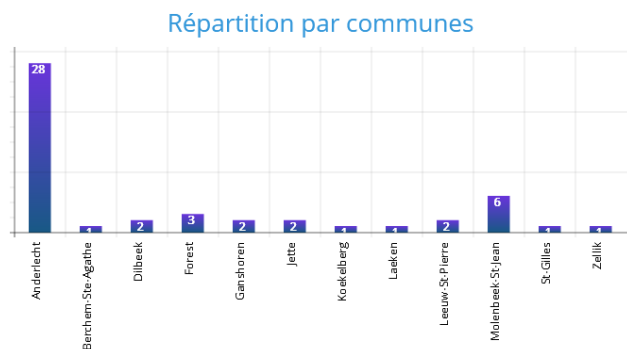
Remarques:

Les arrêts de prise en charge peuvent être d'origines diverses. Dès lors, les malades restent à domicile avec leur(s) aidant(s) proches + aide extérieure ou non.

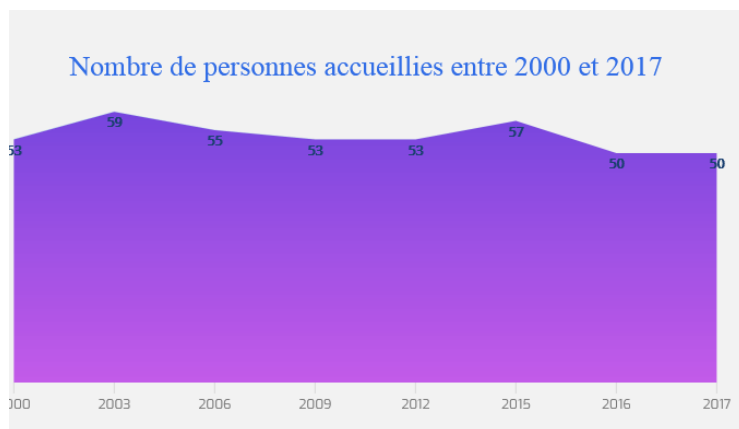
- lors de l'inscription, le futur résident est d'accord mais le jour déterminé, il refuse de venir.
- le résident vient une seule fois et ne veut plus venir car il ne se sent pas concerné ou est dans le déni de ses troubles
- la prise en charge fatigue trop le résident
- l'énergie que la famille doit déployer pour préparer le résident (réveil trop tôt, mise en place d'un infirmier(e) pour aider à la préparation, habillage,...) est trop importante par rapport au bénéfice qu'elle en retire.

Répartition selon l'âge des résidents





Vu l'augmentation importante du trafic à Bruxelles et l'éloignement géographique de certaines demandes. Mais aussi parfois à l'incompatibilité de l'heure d'arrivée de nos chauffeurs à domicile, il arrive que les familles assurent elles-mêmes le transport ou qu'elles fassent appel à des services externes.



8. Equipe

FONCTION	NOM	DEPUIS	
Responsable journalière / Ergothérapeute	Sabine Heymans	03/08/1992	Temps plein
Psychiatre	A-M Wellekens	10/06/2003	1x semaine
Infirmière A1	Alice Verbrugghen	01/11/2010	Temps plein
Infirmière A2	Nadine Laporte	14/01/1998	Temps plein
Aide-soignante	Sonia Bambi	18/01/2000	Temps plein
Logopède	Olivier Adriaensen	21/10/1998 jusqu'à 30/06/2017	Mi-temps
	remplacé par Mathilde Resse	(interruption de carrière) 01/08/2017	Mi-temps

Kinésithérapeute – Ergothérapeute	Laurence van den Boogaar	03/02/1999	4/5eme
Chauffeurs - Entretien	Malvaux Laurent	02/04/1998	Temps plein
	Enzo Di Martino	04/01/2010	Temps plein
	Zouiten, Emi	01/12/2011	Temps plein
	Bonnet, Pascal	18/04/2016	Temps plein

9. Descriptif des tâches de l'équipe

Chaque membre du personnel a des tâches bien spécifiques à accomplir. Ponctuellement, les collègues s'entraident pour pallier au manque de personnel.

PSYCHIATRE CONSULTANT

- rôle consultatif et contacts avec médecin traitant
- suivi des résidents et prescription de médicaments si nécessaire

RESPONSABLE JOURNALIERE

Au niveau des relations externes:

- gestion des appels téléphoniques divers
- gestion des admissions (contacts téléphoniques et entretien avec les nouvelles familles en collaboration avec une infirmière et/ ou autre membre de l'équipe thérapeutique si possible)
- suivi téléphonique des familles et si nécessaire, possibilité d'organisation de réunion familiale au CSJ en collaboration avec l'équipe
- coordination des contacts avec les services extérieurs (services sociaux des hôpitaux, soins à domicile, stages...)
- représentation active du centre à l'ASBL « Association pour la promotion des Centres de Soins de Jour de Bruxelles-Capitale »
- participation active aux réunions avec les responsables des Centres de Soins de Jour agréés par la COCOM
- présentation du centre lors de colloques et dans certaines écoles
- coordination des rencontres entre les membres de la plateforme créée dans le cadre de l'appel à projet « Communes Alzheimer Admis » de la fondation Roi Baudouin (organisation des réunions, participation active et réalisation des rapports)
- Dans ce même cadre; participation active aux groupes de discussion organisés avec les malades et leurs aidants-proches et rédaction des rapports de réunions .
- collaboration avec la référente pour la démence du home Vanhellemont dans le cadre de la mise en place de l'Alzheimer café à Anderlecht en mars 2015.

Au niveau de la gestion administrative:

travail sur pc et/ ou manuscrit

- supervision du travail administratif effectué par les membres de l'équipe
- rapport annuel d'évaluation du centre et demande de subvention annuelle à la COCOM
- déclaration trimestrielle des données de soins à l'INAMI
- facturation des présences mensuelles et frais pharmaceutiques des résidents
- gestion financière journalière (établir le facturier mensuel et le carnet de comptes, rédiger les demandes d'accord pour les achats et le signataire, effectuer les paiements pour l'ASBL, vérifier les versements des familles et rédiger des rappels ...)
- mise à jour des des différents listings informatisés (récapitulatifs INAMI, COCOM,... état des comptes de l'asbl Seniors Service Anderlecht,...)

Au niveau des ressources humaines:

- supervision des tâches journalières effectuées par les membres de l'équipe
- gestion des horaires et congés de l'équipe (mise à jour des différents listings informatiques), entretiens de fonction et évaluations du personnel
- coordination des réunions hebdomadaires avec l'équipe soins, thérapeutique et chauffeurs et participation active
- si manque de personnel; aide lors des douches des résidents ou mises à la toilette et aide lors des repas + manipulations de couteaux et ciseaux, distribution des boissons,...

Lors d'activités externes ponctuelles (fête de St-Nicolas, St-Valentin,...), une partie des membres des différentes équipes accompagne les résidents.

EQUIPE SOINS**INFIRMIERS**

- préparation et administration des médicaments ainsi que la surveillance des effets secondaires liés à la médication + gestion du stock de médicaments
- rapport au psychiatre de l'évolution des résidents et exécution de l'adaptation des traitements en accord avec les médecins traitants
- surveillance particulière en fonction d'une pathologie éventuelle
- soins de plaies (manipulation aiguilles et scalpels, ...)
- soins d'hygiène: aide ou substitution à la toilette (douche)
- adaptation des régimes alimentaires en collaboration avec la cuisine du home Vanhellemont
- connaître et collaborer aux tâches de l'aide-soignante et des autres membres de l'équipe pluridisciplinaire
- travail administratif sur ordinateur et/ ou manuscrit lié à l'INAMI (inscription, échelle d'évaluation de la dépendance, facturation et registre de présences des résidents, facturation électronique aux Unions Nationales)
- travail administratif lié au fonctionnement journalier du centre:
 - gestion des appels téléphoniques divers (renseignements sur l'accompagnement au centre de soins de jour e.a)
 - gestion des admissions (contacts téléphoniques et entretien avec les nouvelles familles en collaboration avec la responsable et/ou autre membre de l'équipe thérapeutique)
 - suivi des familles
 - gestion et mise à jour de la liste d'attente
 - coordination des contacts avec les services extérieurs (services sociaux des hôpitaux, soins à domicile, stages...)
- rédaction du plan individuel de soins et fiche d'observation
- participation active aux réunions d'équipe pluridisciplinaire
- aide lors des repas en fonction de pathologies spécifiques (p.ex en cas de problèmes de déglutition) + préparation des assiettes, manipulations de couteaux de cuisine et ciseaux, distribution des boissons,...
- suivi des stagiaires infirmiers (collaboration avec les écoles et contacts avec les moniteurs, évaluation du stage), promoteur de travail de fin d'études
- aide lors du transfert entre le centre et les camionnettes
- présentation du centre dans certaines écoles et lors de congrès
- si nécessaire, aide dans les groupes d'activités

AIDE-SOIGNANTE

- soins d'hygiène: aide ou substitution à la douche ou au lavabo
- commande des repas à la cuisine (listing informatisé)
- surveillance de l'état général d'un point de vue physique (hygiène, habillement adéquat,...) et de l'élimination journalière (aide totale ou réorientation vers la toilette)
- rangement de la salle de bain (désinfection douche, évier, sol après chaque toilette, rangement des langes, essuies,...)
- aide lors des repas + manipulation de couteaux de cuisine et ciseaux et distribution des boissons en début d'après-midi
- aide lors du transfert entre le centre et les camionnettes
- commande de langes et gestion du stock
- lessive des vêtements des résidents qui bénéficient d'une toilette au centre de soins de jour
- suivi des stagiaires aide-soignants (contact avec moniteurs, prise en compte des techniques de l'école, évaluation du stage)
- participation active aux réunions d'équipe pluridisciplinaire
- contact mensuel avec une pédicure indépendante et appel téléphonique aux familles en fonction des besoins des résidents
- quand les tâches précédentes sont accomplies ; assister aux groupes d'activités et intervenir lorsqu'un résident devient « perturbant » (pleure, crie, angoisse,...)
- en fonction des disponibilités et à raison d'une après-midi par semaine; gestion d'un mini-groupe (esthétique par exemple)
- participation active aux groupes de discussion organisés avec les malades Alzheimer et leurs aidants-proches dans le cadre de l'appel à projet « Communes Alzheimer Admis » de la fondation Roi Baudouin

EQUIPE THERAPEUTIQUE**ERGOTHERAPEUTE**

- lors des activités de la vie journalière, observer, évaluer les potentialités résiduelles de chaque résident et établir les objectifs afin d'adapter la prise en charge .
- préparer les groupes d'activités sur pc ou non, les animer et les co-animer avec le/la stagiaire
- favoriser les relations entre les résidents afin de conserver leur tissu social
- passation des test MMS
- adapter certains jeux et situations
 - aider lors des repas + manipulations de couteaux de cuisine et ciseaux, distribution des boissons,... et aider lorsque le personnel d'autres équipes est sous-numéraire (p.ex en salle de bain ou à la toilette)
- aider lors du transfert entre le centre et les camionnettes
- suivi des stagiaires en ergothérapie
- participation active aux réunions d'équipe pluridisciplinaire
- présentation du centre dans certaines écoles et lors de congrès

LOGOPEDE

- évaluation qualitative et quantitative du langage des résidents présentant des troubles phasiques
- prise en charge individuelle : canaliser l'attention du résident face à des exercices langagiers précis en rapport avec les difficultés qu'il rencontre dans la vie quotidienne et qui ont été mis en évidence lors du test de langage (par exemple; théâtre, informatique, jeux de société,...)

- animation ou co-animation des groupes d'activités: aborder de manière générale les diverses fonctions cognitives (mémoire, compréhension, évocation, expression, créativité...) + préparation de certaines activités sur pc
- contacts téléphoniques avec les familles concernant les prises en charge individuelle ou de groupe
- aide lors des repas + manipulations de couteaux de cuisine et ciseaux, distribution des boissons,...
- aide lors du transfert entre le centre et les camionnettes
- suivi des stagiaires en logopédie
- participation active aux réunions d'équipe pluridisciplinaire
- présentation du centre dans certaines écoles para-médicales

KINESITHERAPEUTE

- stimulation des capacités physiques et cognitives lors des séances de gymnastique assise de groupe afin de maintenir la conscience du schéma corporel, la mémoire des nominations de chaque partie du corps et le maintien de la latéralisation
- stimulation au rythme, à l'écoute musicale et à la possibilité de reproduire ces différents rythmes corporellement
- animer les groupes d'activité et les co-animer avec le/la stagiaire + préparation de certaines activités sur pc
- mobilisations actives et/ou passives en individuels + entretien du périmètre de la marche
- aide lors des repas, distribution des boissons,...
- aide lors du transfert entre le centre et les camionnettes
- participation active aux réunions d'équipe pluridisciplinaire
- présentation du centre dans certaines écoles

EQUIPE CHAUFFEURS ET ENTRETIEN

Chauffeur coordinateur

- établir les tournées (planning informatisé) / déléguer cette tâche en cas d'absence
- coordonner et établir les rendez-vous en rapport avec le parc automobile (entretiens, contrôle technique,...) / vérifier la présence du matériel obligatoire dans chaque véhicule
- organiser les tâches d'entretien
- organiser les transports divers ponctuels
- gérer le stock de fournitures liées à l'entretien des locaux (établir le bon et passer la commande)
- accueillir et suivre les stagiaires « Peine de Travail Autonome » qui viennent faire des prestations au centre

Chauffeur coordinateur + autres chauffeurs

- assurer le transport aller-retour des résidents (veiller à leur sécurité)
- gérer son véhicule de service (càd état général, problème technique, produits divers, propreté,...)
- assurer le lien entre les familles des résidents et le centre
- assurer la maintenance (vaisselle, nettoyage journalier des locaux) ainsi que divers travaux d'aménagement
- aider les résidents à se déplacer lors des activités journalières au sein du centre. Si manque de personnel, aide lors des repas.
- effectuer les courses diverses pour le service (pharmacie, grands magasins, ...)
- apporter et rechercher le courrier au service des affaires économiques et sociales, échevinat, maison communale,...
- participer activement aux réunions d'équipe pluridisciplinaire
- divers: assister aux enterrements avec d'autres membres de l'équipe, ...

8.3. AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES – SERVICE ÉCONOMIE - CLASSES MOYENNES – EMPLOI

Le service a pour mission de soutenir l'activité économique et l'emploi. Cela consiste à soutenir les associations de commerçants et de promouvoir l'activité locale. Au sein de la Maison de l'emploi, le service participe aux synergies entre les différents partenaires de l'emploi. Le détail de nos principales missions sont reprises ci-dessous.

1. ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS

1.1 Réunions – Contacts

Plusieurs initiatives sont organisées en collaboration avec le Conseil Consultatif des Classes Moyennes, qui regroupe toutes les associations de commerçants, afin de mener ensemble une stratégie pour les noyaux commerciaux et définir un programme en vue de promouvoir l'activité économique.

Ce Conseil Consultatif des Classes Moyennes, s'est réuni trois fois et lors de ces réunions le programme des activités est discuté et les actions sont évaluées. Le service des Classes Moyennes assure l'organisation de ces réunions trimestrielles, la rédaction des procès-verbaux et le suivi des diverses demandes des associations de commerçants.

Un subside d'un montant total de 95.000,00 € a été partagé entre les 6 associations de commerçants mais également avec la Commission de la Foire annuelle.

1.2 Activités des associations

Les associations de commerçant ont ainsi organisé les événements suivants en collaboration avec notre service (aide financière et/ou logistique):

Braderie-brocante « Journée sans voiture » (Ass. Scheut – 17 septembre 2017)
 Braderie-brocante « d'automne » (Ass. Formanoir – 21 octobre 2017)
 Cortège d'Halloween (Ass. Bon Air – 27 octobre 2017)
 Braderie-brocante « d'automne » (Ass. Wayez – 01 novembre 2017)
 Saint-Nicolas (Ass. Bon Air – 2 décembre 2017)
 Marché de Noël (Ass. Bon Air – 20 décembre 2017)
 Saint-Valentin (Ass. Wayez, de Formanoir , Scheut et Bon Air – du 07 au 14 février 2018)
 Fêtes de Pâques (Ass. Scheut, de Formanoir, Triangle, Wayez et Bon Air – du 26 mars au 01 avril 2018)
 Braderie-brocante « Fête de Printemps » (Ass. Wayez et de Formanoir – 1er mai 2018)
 Braderie-brocante «Triangle en fête» (Ass. Triangle – 12 mai 2018)
 Braderie-brocante « La Roue-Bizet en fête » (Ass. La Roue-Bizet – 16 et 17 juin 2018)

1.3 Illuminations de fin d'année

Cette année encore, une attention a été apportée à l'animation commerciale dans le cadre des fêtes de fin d'année. Des guirlandes lumineuses ont animés les quartiers commerçants. En décembre 2017, et pour la seconde fois, des illuminations supplémentaires ont été installées pendant tout le mois sur la place de la Vaillance et devant la Collégiale S.S. Pierre et Guidon

2. GRANDS ÉVÉNEMENTS

2.1 Marché de Noël – Concerts

Le 27ème Marché de Noël au centre d'Anderlecht, du jeudi 14 au dimanche 17 décembre 2017, a animé le temps d'un week-end le centre de la Commune. Pour cette année, petite nouveauté, le marché s'est ouvert un jour plus tôt, à savoir le jeudi. Lors de cette édition, 112 chalets et deux chalet-tente ont été placés. De nombreuses animations ont été prévues les 4 jours dont un feu d'artifice le samedi soir. Le vendredi, les deux concerts de Noël ont été animés par Didier Linkeng - The Gospel Wings Choir. L'ensemble de ces festivités de fin d'année ont été organisées en collaboration avec la Commission du marché de Noël et des marchés hebdomadaires.

2.2 Fête estivale espagnole

La 5ème édition de la Fête estivale espagnole a été organisée conjointement avec l'A.S.B.L. Euroferia du 22 au 24 juin 2018 sur le parking visiteur du R.S.C.A.. Pour la troisième fois, l'événement a été rehaussé de démonstrations équestres espagnoles durant tout le week-end.

3. AMBULANTS

3.1 Marchés hebdomadaires et Activités ambulantes

Le suivi et le rappel des engagements des concessionnaires des trois marchés hebdomadaires sont réalisés par le service. La concession est conclue par période de deux ans.

Au total, quatre colporteurs circulent sur le territoire communal. Plus précisément, cela représente un total de treize véhicules dont onze sont dédiés à la vente de crèmes glacées et de gaufres.

Les autres emplacements sont au nombre de vingt-un et se compose de trois emplacements fixes (frites – escargots), trois emplacements occasionnels (poulets – hamburgers – sandwicherie) et treize emplacements lors des matches du R.S.C.A. et le FAN DAY.

Outre le suivi des emplacements actuels, le service est souvent contacté pour prendre connaissance de la réglementation et les conditions pour exercer une activité ambulante. Ces activités ambulantes représentent 89 % des recettes du service.

Pour toutes ces activités ambulantes, une collaboration étroite est menée avec le service Hygiène. Ce service nous aide également lors de nos deux grands événements annuels.

4. ENTREPRENDRE

4.1 Schéma de développement économique et commercial (SDEC) – Observatoire local de l'économie (OLE)

Le SDEC est un outil de travail qui nous permet de d'étayer les réflexions du service quant à la politique à mener. Quant à l'O.L.E., il est à la fois accessible au grand public, qui peut ainsi perfectionner son étude dans le développement de nouvelles activités commerciales, mais également au sein de l'administration communale. Une réflexion a démarré pour améliorer l'outil afin de faciliter le travail du service au quotidien mais est utile, par exemple, dans la remise d'avis urbanistique sur base de chiffres objectifs ou la réalisation de base de données ciblées.

4.2 Guichet PME

Une permanence du Guichet de l'économie locale est tenu tous les matins au sein de la Maison de l'emploi et rencontre un franc succès. Il s'agit d'un accompagnement offert aux personnes qui veulent devenir indépendante et démarrer leur activité.

5. EMPLOI

5.1 Maison de l'Emploi

L'un des objectifs de ce regroupement est de faciliter l'activité économique locale tant au niveau de l'accompagnement et la formation de demandeurs d'emploi que du soutien aux employeurs mais également de renforcer les synergies entre les différentes entités génératrices de l'emploi.

Le 07 juin 2018, les partenaires de la Maison de l'emploi ont organisé une soirée des Entrepreneurs à COOP . Le but était de rencontrer des (jeunes) entrepreneurs anderlechtois et de créer des synergies, d'échanger et de connaître un peu mieux les missions de tous les acteurs actifs dans le milieu de l'Emploi grâce à des workshops et moments de discussions. En tant que membre à part entière de la Maison de l'emploi, le service a participé avec les autres partenaires à l'organisation de cette journée.

5.2 Projet CQD Compas

Au total des 4 années du contrat de quartier, on aura pu soutenir un total de 6 projets. La fin 2017 était la conclusion de ceux-ci. Après analyse et présentations finales des projets, les différents projets se sont tous réalisés même si certains retards ont été constatés. En termes de résultats, les objectifs fixés ont été atteints.

5.3 Contrôle temps partiel (ONEM)

Le service a effectué la validation de plus de 8555 attestations de l'O.N.E.M. dans le cadre des contrats de chômage à temps-partiel.

9. MATIÈRES COMMUNAUTAIRES FR

9.1. ENSEIGNEMENT

1.1. POPULATION SCOLAIRE ET ENSEIGNANTS

L'année scolaire anderlechtoise 2017-2018 fut encore une fois bien remplie pour l'enseignement francophone !

En ce qui concerne le fondamental, nos écoles ont accueilli plus de 6100 élèves encadrés par 664 enseignants (définitifs et temporaires). De nouvelles classes ont été ouvertes dans les écoles P1, P9/10 et P23. Une école flambant neuve : les Pommiers (P24) a ouvert ses portes le 3 septembre 2018. Cette nouvelle école fondamentale se trouve dans le quartier Erasme. De plus, une multitude d'innovations pédagogiques ont vu le jour. On peut citer, à titre d'exemple, que l'école « Les Tourterelles » s'est lancée dans un projet de Pédagogie Freinet.

La Commune compte également deux écoles spécialisées. L'établissement « Les Sureaux » accueille des élèves de type 8 (présentant des troubles des apprentissages). L'école « Les Acacias » s'adresse aux élèves de type 1 (présentant un retard mental léger) et de type 2 (présentant un retard mental léger modéré ou sévère) ainsi que des classes TEACCH pour autistes.

La Commune est soucieuse que les élèves qui fréquentent ses écoles puissent apprendre à nager. C'est pourquoi, un « Projet Piscine » a encore été proposé à toutes les écoles primaires. Des cars vont chercher les élèves à l'école et les conduisent à la piscine du Ceria ou de Molenbeek. Après leur séance de cours, ils sont ramenés à l'école où d'autres groupes attendent leur tour pour aller à la piscine.

Une Cellule de Pilotage est aussi au Service des membres du Personnel du fondamental. Dans leurs missions, on retrouve du coaching des jeunes directions dans les axes pédagogique, administratif et relationnel. De plus, cette Cellule encadre les nouveaux enseignants et ses membres visitent également les jeunes collègues en classe.

Quant aux écoles secondaires, elles ont accueilli plus de 2200 élèves et près de 321 enseignants (temporaires et définitifs).

L'enseignement anderlechtois se caractérise également par son école de Promotion Sociale « Cours Erasme ». Elle comptait 1503 étudiants encadrés par 42 enseignants. L'enseignement artistique se compose de l'Académie de musique et de l'École des arts. L'Académie de musique a accueilli 1334 élèves avec un effectif enseignant de 40 personnes. Notre École des arts rassemblait 539 élèves accompagnés par 12 enseignants.

Afin d'accueillir d'une manière plus optimale les étudiants des cours de Promotion Sociale, des travaux de réhabilitation d'un bâtiment de la Chaussée de Mons ont été entrepris. Un étage sera dévolu à l'Académie de musique et certains locaux seront occupés par les élèves de l'Athénée Joseph Bracops.

Au total, nos écoles rassemblaient donc plus 11600 élèves et 1079 enseignants, encadrés par 28 directions avec lesquelles le service de l'enseignement collabore étroitement au quotidien ; notamment lors des réunions de directions qui ont lieu toutes les 4 à 6 semaines.

Par ailleurs, comme chaque année, tous les élèves du primaire ont reçu un « kit de l'élève » dans lequel ils ont non seulement pu trouver des bics, des marqueurs, des cahiers, du matériel de géométrie, des affaires de sports (un an sur deux) ainsi que des ardoises Velela et des stylos Lamy pour les élèves de première année.

L'Ecole des Arts étant un lieu de création, a pour mission de mettre en évidence les réalisations de tous.

Indépendamment de la traditionnelle exposition de fin d'année, où tous les ateliers sont représentés, chaque année, l'Ecole se veut de mettre en évidence des ateliers précis.

C'est ainsi que l'atelier d'infographie animé par Monsieur Olivier Sonck a pu exposer ses étudiants à la Maison de la Laïcité au cours de l'année 2017-2018.

Enfin, notons également l'importance des équipes logistiques qui assurent la maintenance des écoles : 27 concierges et 158 nettoyeurs, ceux qui acheminent le courrier et les fournitures diverses et bien d'autres qui participent à l'entretien des écoles communales et à leur bonne organisation.

1.2. ACTIVITÉS MENÉES

1.2.1. Activités du mercredi et activités socio-culturelles

Par le biais des Activités Socio-Culturelles, nous assurons des ateliers ludiques et sportifs le mercredi après-midi. De plus, nous assurons un accueil chaleureux et une prise en charge personnalisée au maximum.

Les schémas d'organisation des différentes activités ont été pensés pour maintenir en éveil l'intérêt des enfants. Les contenus sont modulés en fonction des comportements et des réactions liés à l'âge des participants.

La sélection de l'équipe d'encadrement a fait l'objet d'un soin tout particulier.

Nos animatrices et animateurs sont triés sur le volet et la plupart d'entre eux peuvent se prévaloir de brevets et diplômes requis pour assumer l'animation des activités.

Un peu plus de 1500 enfants ont participé à ces activités au cours de l'année scolaire.

Voici un aperçu des différentes activités proposées.

a) Multisports

Basket-ball, Football, Athlétisme, Unihoc, Base-Ball, Rugby ...

Cette activité est organisée dans l'ensemble de nos écoles communales.

Au cours de la saison, différents tournois inter-écoles sont organisés et donnent lieu à de grandes finales avec remise de prix, coupes et médailles.

b) Arts plastiques

Ateliers peinture, modelage, création d'objets...

c) Cuisine

La confection de recettes faciles à réaliser et la dégustation des mets préparés par les enfants (3 écoles présentent cet atelier : P14, P18 et P22).

d) Danse

Cette activité est organisée dans l'ensemble de nos écoles communales.

On y danse le : Hip-hop , Rap, funk, ... il y en a pour tous les goûts.

Lors de la remise des prix se rapportant aux tournois et concours divers, des chorégraphies ainsi que des activités sont présentées par nos jeunes danseuses et danseurs.

e) Atelier Multifonctionnel

Cet atelier, étant réservé à nos plus jeunes élèves de l'enseignement maternel, on y découvre diverses activités sportives et créatives.

De plus, en ce qui concerne les stages de vacances communaux , le nombre d'inscrits a dépassé les 3400 participants rien que sur les deux mois de l'été 2018.

Un module de formation destiné aux auxiliaires de l'enfance est mis en place durant l'année scolaire, ceci afin de renforcer leurs compétences en techniques d'animation .

1.2.2. Excursions

Nos écoles ont réalisé près de 380 excursions. Ces sorties éducatives étaient très variées : Musée Hergé, Musée des Dinosaures, Eurospace Centre, Breendonk, Adeps Auderghem, Château de Vêves, etc. et ont débouché sur de multiples exploitations pédagogiques en lien avec les programmes de cours.

1.3. PROJETS

1.3.1. Projet « Dispositif d'accrochage scolaire »

Le Dispositif Accrochage Scolaire (DAS) est un appel à projets de Perspective.brussels qui subsidie des initiatives en matière de soutien scolaire en dehors des heures de classe.

20 écoles communales primaire et secondaire francophones ont participé en 2017-2018 pour un montant global de 77.666 €.

Les projets sont menés par des enseignants ou des partenaires associatifs tels que Schola ULB dans le secondaire (soutien scolaire par des étudiants de l'ULB), Ecoculture asbl (théâtre, jeux de société, chants,...) et 7 Z'Arts (cinéma et contes) dans le fondamental.

Cette année, les écoles fondamentales ont développé des projets pédagogiques sur le temps de midi pour améliorer les comportements des enfants, en intégrant des activités pédagogiques destinées aux enfants de 3ème maternel.

9.2. CRÈCHES CENTRES COMMUNAUX DE LA PETITE ENFANCE

1. Missions

Le service des crèches francophones (Centre Communaux de la Petite Enfance) comprend 10 milieux d'accueil agréés et subventionnés par l'ONE pour les enfants de 0 à 3 ans. Il participe également à la mise en œuvre de nouveaux projets de crèches et applique la politique « petite enfance » en vigueur au sein de la commune et plus largement de la Région..

2. Fonctionnement

Le service compte sur une équipe pluridisciplinaire d'environ 160 agents : assistant(e)s sociaux, infirmier(e)s, personnel administratif, de nettoyage, de puériculture et chauffeurs.

Les 10 milieux d'accueil communaux de la petite enfance sont agréés et subsidiés par l'ONE et accueillent plus de 350 enfants actuellement.

3. Nouveautés 2017-2018

Le service des crèches communales francophones ne cesse d'évoluer tant au niveau quantitatif que qualitatif!

En effet, l'ensemble du personnel suit une formation continuée, le code de qualité de l'ONE est appliqué et la direction met différentes mesures/procédures en place afin d'améliorer le service rendu au public.

Ainsi, la centralisation des inscriptions a vu le jour au mois d'avril 2018. Depuis cette date les parents peuvent appeler un numéro unique (0800) ou s'inscrire en ligne en vue d'obtenir une place en crèche pour leur enfant. L'accessibilité du service a été donc favorisée et les parents peuvent désormais avoir une réponse plus rapidement.

L'inauguration de 2 nouvelles crèches a également eue lieu au cours de l'année 2018 : La crèche les « Perce-Neige » a aménagé dans des nouveaux locaux et a augmenté sa capacité d'accueil à 49 enfants. L'ancienne crèche « Les Pâquerettes » a déménagé dans le quartier Erasmus Garden et est devenue la crèche « les Coquelicots » pour 36 enfants.

A ceci s'ajoute, la désignation d'une direction par crèche. Cette nouvelle organisation permet d'une part, d'optimiser le fonctionnement d'un service qui grandit de manière conséquente et d'autre part, de mieux répondre aux exigences de l'ONE.

4. Projets

Toujours dans une optique d'augmenter le nombre de places d'accueil de la petite enfance pour mieux répondre à la demande du public, 2 nouvelles crèches ouvriront leurs portes en 2019 : « Les Roses » située à la rue de la poterie qui accueillera 70 enfants et « Les Roseaux » qui se trouvera à la rue du compas et qui aura 49 places d'accueil.

9.3. LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ESPACE MAURICE CARÈME

1. Service de prêts : sections « jeunesse », « adultes » et Ludothèque

Actuellement, les collections de la Bibliothèque totalisent 179.711 volumes, parmi lesquels 75.088 à la section Jeunesse.

La section "Ludothèque" compte 3.146 jeux.

Le coin des périodiques compte 85 abonnements.

Le nombre de lecteurs inscrits a atteint fin 2016 le chiffre de 6.383 dont 4.091 ont moins de 18 ans.

Pendant la période considérée, la Bibliothèque a consenti 189.735 prêts de médias.

2. Animations

La Bibliothèque a organisé ou participé à diverses animations afin de promouvoir la lecture publique.

Pour la période considérée, elle a proposé 517 animations de promotion de la lecture, du livre, du conte et du jeu.

Dans le cadre de ces animations, la Bibliothèque a accueilli 3.750 personnes.

Concernant les synergies avec d'autres partenaires (Écoles, Services communaux, ASBL diverses, Centre culturel,...), la Bibliothèque a participé à 393 actions.

3. Évaluation pour la période écoulée

La principale priorité de la Bibliothèque est de se positionner au centre de la promotion du livre, de la lecture, du conte et du jeu sur l'ensemble du territoire communale.

Pour se faire, nous développons un programme d'animations récurrentes et ponctuelles couvrant toutes les tranches d'âges.

Pour la plupart de nos animations, nous engageons des prestataires extérieurs : conteurs, auteurs, comédiens, conférenciers, etc...

Ces prestataires perçoivent une rémunération de 175 € par animation.

Pour la période évaluée, nous avons rémunéré 43 prestataires extérieurs. Soit un budget de 7.525 € dédié exclusivement aux les animations.

Ces animations touchent toutes les tranches d'âges :

- Pour les 0 à 3 ans : « Les petits samedis des bébés » : 20 séances d'heure du conte chaque 2ème samedi du mois à 9h30 et à 10h30 (sauf juillet/août).
- Pour les 4 à 9 ans : « Les envolées du mercredi » : 10 séances d'heure du conte le dernier mercredi du mois à 14h (sauf juillet/août).
- Pour les 4 à 9 ans : « Les envolées bilingues » : 10 séances d'heure du conte bilingue (FR/NDS) chaque 3ème mercredi du mois à 14h (sauf juillet/août). Animation proposée en collaboration avec la Bibliothèque Néerlandophone.
- Pour les adolescents / adultes : « Soirées jeux » : 10 séances par an, le dernier jeudi du mois de 18h à 21h (sauf juillet/août). Animation organisée par la section Ludothèque.
- Pour le public adulte : « Je lis je(u)dis » : chaque dernier jeudi du mois à 14h (sauf juillet/août). « Venez partager en toute convivialité vos dernières lectures et coups de cœur avec d'autres lecteurs et bibliothécaires ».
- Pour le public adulte : « Les petits-déjeuners littéraires » : 10 rencontres littéraires par an organisées sous forme de petit-déjeuner et animées par un conférencier.
- « Les BBSB » (bébés, bambins, sourds bouquinent) : heure du conte organisée en collaboration avec l'APEDAF (association de parents d'enfants sourds ou déficients auditifs).
- « Contes, jeux et signes » : contes et jeux de société en langue des signes pour les enfants de 3 à 12 ans. Animation réalisée en collaboration avec le CREE (service de jeunesse pour les personnes sourdes & malentendantes).
- Expositions diverses d'artistes locaux dans la verrière de la Bibliothèque. En 2015, 7 expositions.
- « Interhomes » : 5x par an, nous invitons des homes implantés sur notre territoire de compétence afin de jouer tous ensemble à la section Ludothèque. Les 6 homes partenaires : Le home Van Hellemont, la résidence Arcadia, la Roseraie, la Palière, la résidence du Golf et le home Edelweiss.
- Hôpitaux/Homes/Associations de jeunesse : visites régulières d'un membre de la section Ludothèque dans ces différents lieux afin d'y proposer des animations autour du jeu de société. Les 2 hôpitaux qui bénéficient de ce service actuellement : l'hôpital Érasme et la Clinique Sainte-Anne Saint-Rémi. Les Homes sont cités supra. Les associations : « Les jardins de la mémoire » asbl, « Lire & Écrire » asbl, « AMO Toucan » asbl, « Facere » asbl, « La Maison des enfants » asbl, « Les petits malins » asbl, « ULAC » asbl, « Touche à tout » asbl.
- « Le jeu dans tous ses éclats » : un colloque autour du jeu proposé en collaboration avec le service Enseignement de la Commune.
- « Lire dans les parcs » : 4 séances d'heure du conte proposées en collaboration avec le CLJ dans différents parcs de la Commune.
- « Het park leest voor / Petites histoires pour l'été » : 4 séances d'heure du conte proposées en collaboration avec la Bibliothèque communale Néerlandophone dans différents parcs de la Commune.
- « Brussels Game Festival » : participation de la section Ludothèque à ce festival autour du jeu.
- « A Anderlecht, le conte est bon » : une semaine dédiée aux contes sous toutes ses formes. Activités organisées avec l'aide du Centre Culturel « Escale du Nord » asbl.
- « Les nocturnes des bibliothèques » : animations diverses autour du livre, organisées en collaboration avec l'ensemble des bibliothèques bruxelloises reconnues.

Toutes ces animations fonctionnent sur réservation (sauf : « Les petits-déjeuners littéraires ») et sont généralement complètes.

Le but recherché par ce programme est d'offrir des animations de qualité à nos lecteurs réguliers mais aussi d'ouvrir nos portes aux associations et au public empêché en faisant la promotion de nos activités auprès des associations de terrain, nombreuses sur notre territoire de compétence.

Toutes ces animations sont gratuites afin que l'aspect financier ne soit en aucun cas un frein.

Grâce à un travail de promotion élargi et à la gratuité, les animations rencontrent à chaque fois un public nombreux. Enfin, Anderlecht c'est aussi un vaste réseau d'enseignements officiel et libre. Le réseau couvre tous les niveaux de l'enseignement : maternelles, primaires, secondaires, supérieurs, artistiques, techniques, professionnels et de promotion sociale.

269 classes de l'enseignement maternel, primaire et de l'enseignement spécialisé sont venues à la Bibliothèque pour y écouter des histoires. 35 classes de l'enseignement secondaire, supérieur, d'apprenants français langue étrangère et d'alphabétisation nous ont également rendu visite pour s'initier à la recherche documentaire. Nous avons proposé 21 séances de contes et 11 séances de jeux dans différentes maisons de repos et 25 séances dans différents services psychiatriques d'hôpitaux de la Commune. Enfin, 43 classes ont visité la section Ludothèque.

9.4. MUSÉES

Les musées ont proposé tout au long de l'année des activités (concerts, conférences, cours de latin), des animations pédagogiques (« Le jardin du guérisseur de Charlemagne à Erasme » pour les 9-14 ans, un atelier de dessin), des visites guidées et le théâtre d'objets « Dieu, Erasme et moi » (pour le secondaire supérieur et les adultes) et participé à des événements tels que les Journées du Patrimoine, Erfgoeddag, Jardins en fête, Place aux enfants, les Nocturnes des musées bruxellois etc.

L'exposition "Renouveler un texte millénaire. Erasme, réformateur?" a mis en lumière les liens entre Erasme et Luther dans son contexte historique.

Les musées ont poursuivi leur campagne de restauration du patrimoine et l'aménagement des collections non exposées dans la nouvelle réserve des musées.

La Maison d'Erasme a organisé une Fête Renaissance en septembre 2018 qui a rassemblé 2.000 personnes sur le week-end dans un environnement du XVI^e siècle (musique, danse, artisans, conférenciers, spécialités culinaires et boissons d'antan, ...).

9.5. SERVICE DU TOURISME

3 projets à mettre en avant :

- Nouvelle brochure : Art Déco et Moderniste à Anderlecht : 6 circuits de promenades architecturales
- Les 10 visites guidées de Tourism Anderlecht ont rassemblé 610 visiteurs
- Anniversaire des 10 ans de Tourism Anderlecht

1. SYNDICAT D'INITIATIVE :

1.1 Visites guidées thématiques

Des visites thématiques mensuelles mettant en lumière le patrimoine, la nature et l'art à Anderlecht : 610 visiteurs.

- 1.2 Événement pour fêter les 10 ans du service du tourisme : 6 visites guidées + concert (224 participants)
- 1.3 Organisation d'événements dans le cadre d'actions régionales : les Journées du Patrimoine, tenue de stand à la Fête de l'Iris à Bruxelles.
- 1.4 Stands d'informations à la Commission européenne : Info Day 2018

2. OFFICE DU TOURISME :

- 2.1 Sortie du guide Art Déco et Moderniste à Anderlecht : 6 circuits de promenades architecturales
- 2.2 Installation de 20 codes Quick Respons (QR) afin de permettre aux utilisateurs de smartphones de disposer à tous moments de l'information du lieu.

9.6. MONUMENTS ET SITES

Inventaire et traitement conservatoire de divers fonds d'archives

Sauvetage du fonds Eugène Baie (archives photographies, etc.)
 Inventaire du fonds Daniel Van Damme (manuscrits) – Réserve de la Maison d'Erasmus
 Inventaire du fonds photographique (Archives du Patrimoine Anderlechtois) (en cours)
 Inventaire de la collection De Nil (albums de cartes postales anciennes) (en cours)
 Inventaire du fonds Michel de Ghelderode (Maison d'Erasmus)

Journées du Patrimoine

Les Journées du Patrimoine 2018 (15 et 16 septembre) avaient pour thème: « Le patrimoine c'est nous! », selon une nouvelle formule d'organisation basée sur des partenariats entre différents acteurs locaux. A cette occasion, le public a pu visiter dans notre commune le Luizenmolen, l'ancienne Maison Vandenpeereboom (Academie voor Beeldende Kunsten), la collégiale Saints-Pierre-et-Guidon, le Vieux Béguinage et la Maison d'Erasmus. Avec la collaboration de la Fabrique d'église de la Collégiale Saints-Pierre-et-Guidon, de l'Academie voor Beeldende Kunsten et de Klareljijn, le Service des Monuments et Sites a présenté un projet intitulé «Autour de saint Guidon», comprenant des visites guidées (« Un saint en images »), une exposition didactique (« Saint Guidon d'Anderlecht : entre légende et histoire ») et des ateliers créatifs d'initiation à la polychromie (« Les chapeaux de saint Guidon »).

Buste d'Emile Vandervelde

Le 1er mars 2018 a été inauguré la copie du buste en bronze d'Emile Vandervelde, oeuvre de Dolf Ledel, qui avait été volé en novembre 2012.

Restauration de la statue en bois polychrome de saint Guidon

La statue en bois polychrome de saint Guidon, datant du XVIIe siècle et provenant de la chapelle de l'avenue d'Itterbeek, est en cours de restauration dans l'atelier de la restauratrice Sandy Van Wissen.

Digitalisation des registres du Conseil communal

L'opération de digitalisation des anciens registres du Conseil communal a débuté par les copies des registres conservés à la Maison d'Erasmus (AME 241, 242, 243, 244, 245 et 246, années: 1796 à 1823).

Mission photo IRPA - Maison communale

En août 2018, l'Institut Royal du Patrimoine Artistique (IRPA) a réalisé une mission photographique consacrée aux extérieurs et intérieurs de la Maison communale. Ces clichés serviront à l'inventaire, à la documentation et à l'étude du patrimoine anderlechtois. Ils seront également publiés dans photothèque en ligne de l'IRPA.

Etude préliminaire à la restauration des sols en mosaïque du 1er étage de la Maison communale

Les sols en mosaïque (classés) du 1er étage de la Maison communale (vestibule, salle des Pas perdus et dégagements) sont endommagés en plusieurs endroits et nécessitent des travaux de restauration. A la demande de la Direction des Monuments et Sites, en préalable à leur restauration, une étude préliminaire a été réalisée par la restauratrice Françoise Lombaers (en cours).

Projets éditoriaux

« La Géographie des Rencontres » de Daniel Van Damme: édition critique du texte, avec introduction et notes, suivie de « L'Oubliette de la Reine », farce pour marionnettes, environ 250 pages, avec cahier de photos. Edition limitée prévue en format papier ainsi qu'en format numérique. (en cours)

Brochure « Saint Guidon d'Anderlecht entre Légende et Histoire. Reliques et reliquaires »: brochure illustrée en deux langues, 24 pages, nombreuses illustrations, quadrichromie. Edition limitée prévue en format papier ainsi qu'en format numérique. (en cours)

10. NEDERLANDSTALIGE GEMEENSCHAPSMATERIES

10.1. ENSEIGNEMENT

I. CENTRE D'ENSEIGNEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL COMMUNAL

Le centre d'enseignement de l'enseignement fondamental communal est composé comme suit :

Basisschool Veeweide

- section maternelle: rue de Veeweide, 80
- section primaire: rue de Veeweide, 82

Basisschool Goede Lucht

- sections maternelles: place Séverine, 1A et rue Demosthène, 231
- section primaire : place Séverine, 1

Basisschool De Vijvers

- section maternelle : avenue Marius Renard, 5
- section primaire : rue Pierre Longin, 1/3

Basisschool Het Rad / De Asters

- section maternelle et 1er degré primaire : avenue Guillaume Melckmans, 18 B
- section primaire : 2e et 3e degré : Clos des Asters, 6

Basisschool Dertien

- section maternelle : rue de Douvres, 25
- section primaire : rue Wayez, 56

Basisschool Scheut

- sections maternelle et primaire: rue Van Soust, 80

Basisschool Kameleon

- section maternelle et primaire: rue Odon, 22

School voor buitengewoon lager onderwijs Magnolia

- type 1 et 8 : avenue d'Itterbeek, 226

Le service Enseignement gère l'administration du personnel enseignant et organise la gestion financière et matérielle des écoles communales.

Le service est responsable de la gestion pédagogique de l'enseignement communal.

Le service Enseignement représente le centre d'enseignement et le pouvoir organisateur à l'assemblée générale et au comité de pilotage du « Lokaal Overlegplatform (LOP) Basisonderwijs Brussel » et au « Brusselplatform » de « OVSG ».

Les dossiers enseignement essentiels de l'année scolaire 2017/2018 :

- Suivi de l'audit par l'inspection pédagogique des écoles de l'enseignement fondamental Néerlandophone;
- Observation et actualisation du plan d'infrastructure 2014-2018 pour l'enseignement communal;
- Organisation de journées pédagogiques pour les enseignants et les directions en collaboration avec «Onderwijssecretariaat van de Steden en Gemeenten (OVSG)».
- Adaptation du règlement scolaire pour l'enseignement fondamental ordinaire.
- Coordination des projets et des demandes de subside dans le cadre du Dispositif d'Accrochage scolaire de la Région de Bruxelles-Capitale .
- Rédaction d'une nouvelle vision sur les devoirs pour l'enseignement fondamental.
- Renforcement de l'assistance et coaching des nouveaux professeurs.

Nouvelles initiatives de service Enseignement 2017-2018 :

- L'école fondamentale «Kameleon» a déménagé vers la rue Ropsy Chaudron, 7 (Curo-Hall) où d'importants travaux de rénovation avaient été faits. En attendant les rénovations ultérieures des conteneurs de qualité ont été placés sur la cour de récréation. De cette façon l'école a reçu un bâtiment scolaire vaste et conforme.
- Suite au décret M il a été décidé d'arrêter l'école avec un enseignement spécialisé « Magnolia ». Les élèves qui nécessitent un enseignement spécialisé seront désormais mieux soutenus dans l'enseignement fondamental régulier. Tous les préparatifs ont été pris pour faire du site « BLO Magnolia » la première école communale « Freinet » de Bruxelles et ce à partir du 1er septembre 2018.
- La capacité de l'école fondamentale Scheut a été augmentée en créant plus de places dans l'école maternelle.
- Une plaine de jeux supplémentaire a été créée dans l'école fondamentale « Het Rad » en collaboration avec le « VGC ». De cette façon le nombre de places d'accueil a été sensiblement augmentées

II. POPULATION SCOLAIRE

	01/02/14	01/02/2015	01/02/16	01/02/17	01/02/18
maternel	623	643	620	624	638
primaire	872	879	880	852	822
primaire spécial	62	56	49	63	29
TOTAL	1.566	1.578	1.549	1.539	1.489

III. PERSONNEL ENSEIGNANT

L'effectif du personnel du centre d'enseignement se compose comme suit (fonctions temps plein et temps partiel) : 1 directeur de coordination, 8 directeurs, 47 instituteurs maternelles, 2 puéricultrices, 77 instituteurs d'enseignement primaire ordinaire, 10 instituteurs d'enseignement primaire spécial, 7 secrétaires administratifs et 1 coordinateur I.C.T.

Les écoles communales sont des lieux de stages pour étudiants. Durant l'année scolaire 2016/2017 nos écoles ont accueilli des élèves du 'Centrum Volwassenonderwijs Brussel', 'Erasmus Hogeschool Brussel', 'GO! Technisch Atheneum Halle', 'KTA Jette' et 'Sint-Niklaasinstituut'.

IV. ACCUEIL PARASCOLAIRE

Etude et accueil extra-scolaire

Organisation d'étude et d'ateliers de lecture dans l'enseignement primaire. Une présence moyenne de 425 élèves a été notée.

Organisation de l'accueil avant et après les cours de l'enseignement maternel et primaire. La fréquentation journalière était de 624 élèves en moyenne.

'Wonami' : activités les mercredis après-midi

'Wonami' est le nom de l'offre des activités sportives et culturelles des après-midi organisés par le service de l'Enseignement pour les élèves entre 3 et 12 ans dans les écoles communales. Les activités font partie de la politique linguistique et le projet éducatif de l'école et répondent à la demande pour une interprétation stimulante les mercredis après-midi. Des jeunes du quartier de l'école y animent les activités. En outre, il y a eu une collaboration avec des partenaires comme 'Urban Woorden', 'Braziliaans Jiu-jitsu', 'Kamo', 'Jeugd en Film', 'Cultureghem', 'Byrrrh and Skate', 'Beeldenstorm', 'de boerderij van Neerpede', 'Poseidon Ice Skating' en 'Killer Bee'.

'Brede School'

'Brede School Hartje Anderlecht', est une collaboration entre la commune, des écoles néerlandophones et des organisations locales de différents secteurs actives dans le quartier du centre de la commune.

L'objectif commun des partenaires est d'optimiser les opportunités de développement des enfants et des jeunes qui vont à l'école aux écoles communales 'Dertien' et 'Veeweide', au 'Basisscholengemeenschap Sint-Pieter en Sint-Guido' ou qui habitent dans le quartier du centre de la commune.

'Brede School Hartje Anderlecht' a organisé des ateliers et des initiatives divers pour les enfants. Il y avait par exemple des ateliers artistiques et des ateliers qui se concernent sur la nourriture saine. 'Brede School Hartje Anderlecht' a cherché activement des nouveaux partenaires. Le réseau s'agrandit en fonction des besoins.

En collaboration avec 'Mus-Belgium', on a embelli l'entrée principale de l'école 'Dertien'.

Patries Wichers était l'artiste professionnel chez 'Mus-e vzw' qui guidait les élèves, les enseignants et les parents pendant ce projet. Le service des Bâtiments communaux s'est occupé de la finalisation.

En outre, le 'Brede School' entretient des contacts avec les autres projets 'Brede School' actifs à Anderlecht. Il s'agit de 'Brede School Kuregem', dont l'école communale 'Kameleon' fait partie et de 'Brede School Lucerna'. Les 'brede school' organisaient le 'buitenspeeldag' au parc Forestier avec la soutien de la commune d'Anderlecht.

VIA VIA

Pendant les vacances scolaires de l'année scolaire 2017-2018, le Service de l'enseignement a organisé plusieurs stages (à l'exception des vacances de Noël) pour les enfants âgés de 3 à 15 ans.

Pendant les vacances d'automne, le Service de l'enseignement a organisé un stage à 'GBS Veeweide' pour environ 90 enfants.

Pendant les vacances de Pâques et d'été, des terrains de jeux ont été organisés en collaboration avec la 'VGC' à 'GBS Veeweide', 'GBS Scheut' et pour la première fois à 'GBS Het Rad'.

Pendant les vacances de Pâques, deux stages ont été organisés à 'GBS Scheut' pour environ 80 enfants.

Pendant les vacances d'été, 15 semaines de jeux ont été organisées.

6 à 'GBS Het Rad' avec une capacité de 55 enfants, 4 à 'GBS Scheut' avec une capacité de 80 enfants et 5 à 'GBS Veeweide' avec une capacité de 80 enfants dont 15 adolescents.

Initiatives Accueil Extra-scolaire

Organisation du projet d'initiative accueil extra-scolaire KIK 'Ket in Kuregem' par l'administration communale et l'asbl 'Vlaams Gemeenschapsbeleid Anderlecht', en étroite collaboration avec les organisations actives dans le domaine socioculturel. Par exemple : 'VGC Sport', 'Hectoliter', Cultureghem,...

KIK dispose de 46 places d'accueil dans l'implantation Eloy, 43 places d'accueil dans l'implantation Odon et 38 places d'accueil dans l'implantation de Scheut. Pendant les semaines d'école les établissements accueillent surtout des enfants des écoles de quartier. Le public de KIK Eloy se compose principalement d'enfants du "VBS Voorzienigheid", pour KIK Odon des enfants du "GBS Kameleon" et pour KIK Scheut les enfants viennent des du "GBS Scheut" et du "VBS Scheutplaneet".

Un nouveau bâtiment a été construit dans le cadre du contract de quartier Scheut. Les activités sont organisées depuis le 3 septembre dans les locaux du nouveau site.

Il y avait 678 enfants inscrits et a atteint 394 familles.

V. PROJETS & ACTIVITES

Organisation du projet 'Openluchtklassen' par l'administration communale. L'administration communale stimule les écoles dans l'organisation des activités extramuros. La commune a réservé un budget pour soutenir ces activités financièrement.

Organisation du cross des écoles, en collaboration avec le 'Stichting Vlaamse Schoolsport' (SVS), le jeudi 19 octobre 2017 en collaboration avec le «Vlaamse Gemeenschapscommissie» au Stade Jesse Owens à Neerpede. Organisation d'un tournoi de foot le 24 mai 2018.

Participation des écoles au 'Buitenspeeldag' le 18 avril 2018.

Organisation d'une journée sportive pour les écoles maternelles le 4 & 5 juin 2018 et pour les écoles primaires le 7 juin 2018.

En 2017-2018, le «Kinderraad» (conseil d'enfants) a de nouveau été organisé, cette fois en collaboration avec 'Democratische Dialoog' (Erasmushogeschool). Grâce à ce projet de participation, des enfants de la cinquième année primaire des écoles fondamentales néerlandophones ont été entendus. Plusieurs écoles anderlechtoises y ont participé.

Chaque année scolaire, ils travaillent sur un thème et cette année c'était "le vivre ensemble et la démocratie". L'année de travail du Conseil d'enfants s'est terminée avec une fête des enfants en collaboration avec l'asbl Cultureghem.

'MOS', un projet de protection d'environnement dans l'enseignement pour apprendre aux jeunes d'être respectueux envers la nature et l'environnement.

Dans le cadre de la mobilité durable, participation à la Semaine de la Mobilité et rédaction de plans de déplacements scolaires en collaboration avec la Région de Bruxelles Capitale.

Projet Mobilité « Leren Fietsen », apprentissage de la conduite à vélo, en collaboration avec Pro Velo.

Parcours artistique et éducatif en collaboration e.a. avec « Beeldenstorm vzw » et « Deeltijds Kunstonderwijs (DKO) ».

Organisation de la remise des prix aux élèves de l'enseignement fondamental le mercredi 28 juin 2018 dans la Salle Simonet. 127 élèves ont obtenu le certificat d'étude de l'enseignement fondamental ou une attestation pour les années suivies dans l'enseignement fondamental.

10.2. CRÈCHES

I. CRÈCHES

Les quatre crèches néerlandophones ont accueilli 222 enfants au cours de 284 jours d'ouverture.

	capacité	nombre d'enfants	nombre de présences
Viooltjes	28	44	5.163
Roosjes	28	48	4.752
Zonnebloem	49	84	9.443
Klaproos	28	46	4.400
Totaal	105	222	23.758

Les taux d'occupation étaient de 106% en 2017. C'est beaucoup plus que les 80% imposées de 'Kind & Gezin'

Extension

En 2018, nous avons eu l'approbation pour une extension de 6 places dans la crèche "De Viooltjes". Cette extension sera effectif au 1er septembre 2018

Nouveautés

Les crèches continuent à faire des efforts pour avoir une grande offre pédagogique.

Concrètement, il s'agit de:

- recruter un coordinateur pédagogique à mi-temps (introduction Ziko-Vo, système qui suit l'enfant en observant son bien-être et engagement, projet 'Groeien in Taal');
- introduction des principes du Décret de 20/4/12;
- travailler avec le « pedagogisch raamwerk » (développé par 'Kind & Gezin')
- réalisation d'actions en fonction d'une politique d'admission équilibrée (en collaboration avec 'vzw Samenwerken aan Kinderopvang Brussel').

Nous prévoyons encore en 2018 de commercer avec une équipe pédagogique.

Pendant les vacances scolaires, les crèches prévoient des places d'accueil pour les plus petits des écoles maternelles.

Formation

Les membres du personnel ont suivi auprès du « VGC » des formations en matière de gestion du personnel et des compétences, la santé et la sécurité, et d'autres formations.

Nous avons organisé une journée pour la cohésion des équipes chez 'KETMET'. Cette journée a contribué à mieux se connaître et a amélioré l'esprit d'équipe.

Des exercices d'évacuation ont été organisés dans chaque crèche. Les nouvelles procédures d'évacuation ont été exposées et mises au point avec le service Prévention.

Stages

Les crèches sont aussi des lieux de stage pour étudiants. Pendant l'année scolaire

2017 – 2018, nous avons accueilli des stagiaires de « Sint-Guido Instituut Anderlecht », « CVO Brussel » et « Don Bosco Instituut Groot-Bijgaarden »

II. BUREAUX DE CONSULTATION KIND EN GEZIN

La commune est pouvoir organisateur de deux bureaux de consultation (CB). Ces bureaux assurent le suivi préventif des enfants de 0 à 3 ans.

	CB Rue des Vétérinaires	CB Rue d'Aumale
Nombre de sessions	48	71

10.3. CULTURE

I. IMPLEMENTATION DU DECRET SUR LA POLITIQUE CULTURELLE LOCALE

Durant l'année 2017-2018 le processus du planning de la politique culturelle a été poursuivi, conformément au décret du 6 juillet 2012 portant la politique culturelle locale.

Le « Cultuurplatform » communal s'est réuni le 15 mars 2018 pour la présentation du rapport d'avancement 2017 et le plan d'action 2018.

Le conseil consultatif communal pour la culture néerlandophone « Cultuurraad Anderlecht », s'est réuni 4 fois. Les points les plus importants à l'ordre du jour étaient le rapport d'avancement annuel 2017, le plan d'action 2018 et l'attribution des subventions de projets.

En application des directives administratives de la « Vlaamse Gemeenschap » et de la « Vlaamse Gemeenschapscommissie », l'exécution du plan d'action 2017 a été évalué et la dépense du subside de 31.000 euro du « VGC » justifiée.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a approuvé le rapport d'avancement 2017-18 en séance du 27 mars 2018 dans lequel sont repris toutes les actions, projets et activités qui seront réalisés par les trois partenaires décrétales, le service Culture/Jeunesse néerlandophone, la bibliothèque et GC De Rinck, les moyens qui sont prévus à cet effet et les partenaires culturels collaborant.

II. PROJETS ET ACTIVITES

Plan d'action 2017 :

A l'occasion du marché annuel du mardi 12 septembre 2017, les animations suivantes ont été organisées avec les partenaires culturels : marché aux livres de seconde main et un festival de théâtre de rue à la place de la Résistance en collaboration avec l'Escale du Nord.

Une programmation d'animations pour seniors, intitulé 'Martinee & Staminee', fut organisée tous les premiers mardis du mois. Au programme en automne 2017 le film « King of Belgians » (septembre, salle Molière), « Visite guidée et des ateliers COOP » (octobre COOP), « Présentation du théâtre d'objets et visite guidée » (novembre, la Maison d'Erasmus) et une performance musicale « Ladies of the sixties » (décembre, De Koer). « Booke Choco » un dimanche culturel pour toute la famille, qui avait lieu à la bibliothèque Néerlandophone d'Anderlecht le dimanche 24 septembre avec une spectacle de danse Keki.e.space de 'BibLieb', le spectacle 'Koekensprook de Kukulu' le dimanche 29 octobre à l'école Dertien et une visite à l'expo 'Anderlecht Demain' le dimanche 26 novembre 2017 à COOP, à chaque fois en collaboration avec Oxfam Magasins du Monde qui s'occupait du petit-déjeuner.

Une exposition de photos « Ik ben de ander » est organisée au Curohall du 20 novembre au 8 décembre. Associé à cette exposition et la thématique d'autres activités comme une conférence, un concert, une promenade étaient organisés.

Plan d'action 2018 :

Au printemps 2018 au programme des après-midi 'Matinee & Staminee' : « Brussels OperetteTheater » en mars, « De Fee zonder vleugels », un spectacle sans paroles la première semaine des vacances de pâques en avril, duo de variété Lien et Bart en mai et Cinema Zinnema avec le film « Three Bilboards outside Ebbing Missouri » en juin, tout à Zinnema.

« Booke Choco » s'est poursuivi avec 3 activités à Micromarché, à nouveau combiné avec un petit-déjeuner facultatif d'Oxfam. En février il y avait l'atelier de bricofoni, créer des instruments avec du matériel de récup. Le spectacle Hop(e) en mars et en mai il y avait un atelier de film d'animation où les enfants ont fait une vidéo de stop motion.

Le service a aidé à la mise en forme de l'exposition 3D Sense Experience, organisée par Escale du Nord.

Samedi 23 juin 2018 nous avons organisé la fête d'ouverture de 'Zomer op de Koer' pour la deuxième fois, en collaboration avec le « Gemeenschapscentrum De Rinck » et l'« Academie voor Beeldende Kunsten ». Le public découvrait également ce jour-là l'exposition de fin d'année de l'« Academie Beeldende Kunsten ».

Cette fête est le signal de départ de la seconde édition du « Zomer op de Koer », sur la cour intérieure de l'« Academie voor Beeldende Kunsten ». Du vendredi 29 juin jusqu'au dimanche 31 août chaque vendredi, samedi et dimanche des concerts, des expositions et des ateliers créatifs étaient organisés gratuitement pour un large public.

Des conventions ont été signées avec « GC De Rinck », « Zinnema », Cultureghem, « Werkplaats Walter », Micromarché, Met-x, « Beeldenstorm », « Muziekacademie », Coop en « Academie voor Beeldende Kunsten Anderlecht » dans lesquelles les conditions sont reprises pour la réalisation de projets du plan d'action 2018 en vue de l'exécution du « cultuurbeleidplan ».

III. SUBSIDES

En 2017, 45 associations de jeunesse, para- et postscolaires, socioculturelles, d'art amateur et du 3ème âge ont été reconnues comme association locale anderlechtoise. Ces associations ont bénéficié d'un subside de fonctionnement pour un montant total de 21.428,40 euros.

Diverses associations culturelles ont reçu des subsides de projets pour un montant total de 5.000 euros pour des projets qui ont eu lieu entre septembre et décembre 2017 et 3.500 euros pour des projets entre janvier et juin 2018.

Tous les subsides ont été octroyés conformément le règlement de subside communal, approuvé par le conseil communal en séance du 27 mars 2014.

10.4. VIE ASSOCIATIVE

Le service Vie associative (secteur néerlandophone) a pour but de préserver la qualité de vie des Anderlechtois et si possible l'améliorer en s'attaquant aux problèmes concernant les droits fondamentaux, la pauvreté, le vivre ensemble, l'intégration et le civisme.

Afin d'atteindre ces objectifs, une politique de subvention est menée grâce à laquelle les associations anderlechtoises sont financièrement soutenues pour leur fonctionnement au sein de notre commune. Tant les organisations professionnelles que les organisations bénévoles peuvent faire appel à ce soutien.

En particulier, la commune a subsidié des projets qui se sont déroulés en tout ou en partie sur son territoire, stimulant une collaboration avec d'autres associations, envisageant de lutter contre la pauvreté et l'exclusion, ou améliorant les relations entre les communautés ou les générations.

En 2017 des subsides ont été octroyés à 7 associations, 'Beeldenstorm', 'Micromarché', 'Samen voor Morgen', 'OUNIB', 'Okra Veeweide', 'Mangoboom in Bloei', 'Samenlevingsopbouw Peterbos'. Ces associations ont obtenu un subside Vie associative pour un total de 32.300 €.

Les associations qui le demandaient ont également reçu conseil du service concernant les services communaux, le networking et les possibilités d'obtention de subsides hors de la commune d'Anderlecht.

Le service a suivi l'évolution des contrats de quartier Compas, Biestebroek, Peterbos en ce qui concerne les projets déposés et/ou soutenus par le "Departement Vlaamse Gemeenschapsmateries" et par les associations néerlandophones.

10.5. JEUNESSE

PROJETS ET ACTIVITES

La maison de la rue de Veeweyde 78, qui venait d'être rénové, a été rebaptisé 'Het ViaVia-Huis'. Dans la maison le service jeunesse a débuté des activités et des permanences pour des adolescents, les 'Brusselse Jeugdhuizen' y étaient accueillis pour organiser des activités et des permanences pour des jeunes et l'asbl 'Samen Voor Morgen' y organise des moments de rencontre et d'échange entre mamans.

Des activités avec des partenaires y étaient organisés et les espaces étaient mis à disposition d'externes qui cherchaient des espaces pour leurs activités.

Samedi 14 octobre 2017 le service jeunesse a, dans le cadre de l'expo Anderlecht Demain, organisé le festival 'The Future is You(th)'.

Pendant la journée sans voiture du dimanche 16 septembre 2017, des malles de jeux ont été prêtées aux différents comités de quartier afin de soutenir leurs activités.

Le 26 mai 2018, l'évènement Park Surpriz a été organisé en collaboration avec le service jeunesse francophone. Durant cet évènement plusieurs activités pour enfants et leurs parents étaient à découvrir dans le parc Astrid. Dans le cadre du 'Buitenspeeldag' du 18 avril 2018, en collaboration avec l'école 'Sint-Guido en Sint-Pieter', 'Brede School Hartje Anderlecht', 'GBS Goede Lucht' et 'Comité Broekwijk', plusieurs rues étaient réservées aux jeux avec différentes activités pour les enfants.

Le service jeunesse a également soutenu différents projets et évènements d'autres services de la commune, comme le 'Veldloop', l'évènement 'Den Dikke Merci' et 'Zomer op de Koer'.

Le service jeunesse s'occupait également de tâches quotidiennes comme soutenir des organisations et associations de jeunes, et de fournir et transmettre des informations sur l'offre anderlechtoise pour les jeunes.

10.6. BIBLIOTHÈQUE

I. FONCTIONNEMENT

Pour les chiffres de la bibliothèque uniquement les données de l'année calendrier peuvent être transmises (de janvier 2017 à décembre 2017).

En 2017 la bibliothèque a accueilli environs 57.000 visiteurs, avec une moyenne de 220 personnes par jour. Un chiffre qui s'élève d'année en année.

Une partie de ces visiteurs sont membre de la bibliothèque : 5.843 personnes ont fait des emprunts durant l'année. La jeunesse Anderlechtoise est en majorité : 3.663 lecteurs ont moins de 14 ans, 2920 d'entre eux ont visité la bibliothèque avec leur classe.

Nous comptons 74.484 emprunts de livres, magazines, dvd ou cd.

L'emploi de nos services digitaux a connu une augmentation ces dernières années. Les 5 PC ont été employés pendant 3.119 heures. Nos membres utilisent de plus en plus "Mijn bibliotheek", une application de réservation et de prolongation online. En 2017 cette application a été utilisée 1.723 fois. Le groupe qui suit la bibliothèque sur Facebook continue à augmenter, avec 620 abonnés fin 2017.

Uniquement l'application Go Press, les archives digitales des journaux, a diminuée : 1.472 articles ont été consultés, en 2016 il s'agissait de 2.156 articles.

A la bibliothèque le mobilier et la collection ont été réorganisé pour créer des espaces ouvert, des endroits de lecture et d'étude pour tout les visiteurs, en particulier les nombreuses classes de l'enseignement néerlandophone (à partir de septembre 2018 au moins 141 classes).

II. ACTIVITÉS

Chaque année les activités de la bibliothèque sont repris dans le « geïntegreerd voortgangsrapport » (un rapport intégré requis par la VGC). Elles sont classifiées comme suit :

la bibliothèque, un lieu de rencontre et d'inspiration :

créer des espaces ouverts, des endroits de lecture et d'étude et présentation de la collection : réorganisation du mobilier ;

« Opmerkelijke Maandagen » : des conférences mensuelles sur des thèmes actuels (l'islam, le réchauffement climatique), santé et bien-être (santé générale, dépression, autisme), littéraire (Joost Van de Casteele et Herman Brusselmans) ou informatif (Le dialecte bruxellois, La Première Guerre Mondiale).

Nocturne des bibliothèques bruxelloises avec différentes activités jusqu'à 22h.

la bibliothèque apporte du plaisir de lecture à tout le monde :

« Bib aan Huis » : des bénévoles apportent de la lecture chez des malades et dans les homes;

les heures de contes : 1 fois par mois en néerlandais, 1 fois par mois bilingue en collaboration avec la bibliothèque francophone, l'été à « De Koer » et dans le parc et pendant la « Voorleesweek » (semaine du conte) et la « Jeugdboekenmaand » (mois du livre de la jeunesse) pour les classes.

« Boekenbende aan Huis » : des futurs enseignants font la lecture dans des familles de langues étrangères.

« Kinder- en Jeugdjury » : les enfants lisent des livres imposés qu'ils analysent et jugent ensemble.

« Fabul Festival » : une journée d'inspiration « contes bilingues » en collaboration avec la bibliothèque francophone, pour promouvoir les contes bilingues dans les bibliothèques et centres culturels bruxelloises.

L'éducation aux médias à la bibliothèque

« Digidokters » : des bénévoles répondent aux questions informatiques du public de la bibliothèque (une fois par mois le samedi).

La semaine digitale : différents ateliers en octobre 2017.

« Coderdojo » : réunion mensuelle où les enfants apprennent à programmer sous la direction de bénévoles.

Fonctionnement pédagogique de la bibliothèque

visites des classes : pendant l'année scolaire 2017-2018 120 classes et pendant l'année scolaire passent tous les 6 semaines. En plus chaque année scolaire une moyenne de 25 classes, crèches ou d'accueil extra-scolaire empruntent régulièrement des boîtes à livres.

La « Jeugdboekenmaand » (le mois du livre de jeunesse) avait en 2018 pour thème science et technique. Environ 40 classes sont passées pour assister à une représentation d'un narrateur. 8 classes ont participé au projet Lego avec la clôture à l'AB. Le spectacle « Hello Robot » fût programmé un dimanche matin.

Lieux d'études : la bibliothèque est ouverte aux étudiants en dehors des heures d'ouverture pendant la période d'examens.

« Stadsgeheimen » : les classes du 2ème degré primaire découvrent Saint-Guidon et le centre historique à travers un jeu d'exploration.

la bibliothèque en tant que partenaire en culture

« Zomer op De Koer » (voir service Culture) : participation active avec lecture permanente et des heures de conte chaque dimanche par des bénévoles.

Collaboration avec des associations et organisations locales : « Boeke Choco », « Buitenspeeldag », « Interlitratuur » et des conférences de « VTB-Kultuur ».

le futur de la bibliothèque

suivi du dossier de rénovation

Wifi.brussels fût installé en septembre 2017.

11. PRÉVENTION ET COHESION SOCIALE

11.1. PRÉVENTION

Les nouveautés de la prévention 2017-2018

- Engagement d'un médiateur interculturel dans la cellule 'relations interculturelles et primo-arrivants' – la cellule devient un service de première ligne
- Stratégie communale 'incivilités et nuisances' approuvée par le collège avec un volet important lié à la sensibilisation et la prévention
- Intégration des constatateurs SAC dans l'axe présence dissuasive ainsi que l'engagement d'un chargé de projet 'nuisances' afin de opérationnaliser la stratégie 'incivilités et nuisances'
- Edition de fiches pédagogiques autour de la thématique de la radicalisation
- Action de sensibilisation autour des paris sportifs – cliquez ici
- Encadrement des peines de travail collectifs – projet pilote en région bruxelloise depuis avril 2018 – collaboration avec le service propreté
- Tables rondes citoyennes : 'Quelle place pour les nouveaux anderlechtois' et ' 2 ans après les attentats: défis actuels '
- Etude de la cellule évaluation et de la chargée de projets jeunes et assuétudes autour des défis de sécurité à Peterbos, édité en janvier 2018, afin de guider nos actions futures
- Projets autour des stéréotypes : Voyage à Auschwitz avec 10 jeunes anderlechtois – Participation à une commémoration autour de la génocide des Roms – cliquez ici
- Projet 'Sensibilisation à la propreté' dans le centre historique d'Anderlecht – cliquez ici
- Déménagement de l'équipe de travailleurs sociaux de rue et animateurs de Cureghem à Grisar
- Mutation d'un animateur audiovisuel vers la cellule transversale 'administration, logistique et finances' afin d'améliorer notre communication vers et avec les jeunes Anderlechtois (voir vidéos différentes)
- Focus groupes organisé par la cellule 'relations interculturelles et primo-arrivants' en collaboration avec l'antenne scolaire et les travailleurs sociaux de rue avec des services externes (Foyer, directions d'écoles, ...) autour de la scolarité du public Doms (cliquez ici pour avoir un peu plus d'info sur la population Doms)
- Participation aux Parcours d'intégration organisés par le CPAS. Lors des animations, les primo-arrivants sont informés des dispositifs du service de prévention, de l'organisation de l'enseignement en Belgique et des services de la cellule 'relations interculturelles et primo-arrivants'
- Participation de l'antenne scolaire au comité de pilotage du contrat ecole pour l'athénée Léonardo da Vinci
- participation de l'antenne scolaire à la campagne "La rentrée, faut y penser" durant laquelle des permanences sont organisées

1. MISSIONS DU SERVICE

Notre travail quotidien est présenté de façon succincte dans une vidéo: [cliquez ici pour la regarder].

Le service de prévention vise à être un service professionnel de qualité et de bas seuil, proche de la population qui s'adapte en permanence aux besoins de la population et qui a une attention particulière pour la population fragilisée. La création des partenariats avec les autres acteurs de la chaîne de sécurité ainsi qu'avec des structures et asbl spécialisées dans le champ de la cohésion sociale, de la jeunesse, de l'intégration, ... est considéré comme une partie essentielle du travail de prévention.

Les finalités du service sont de diminuer les facteurs de risques de la victimisation et de la délinquance, d'améliorer le sentiment de sécurité des habitants de la commune et dès lors la qualité de vie des citoyens. Grâce aux différentes équipes multidisciplinaires, la collaboration entre les différents axes et la création continue des partenariats internes et externes, le service de prévention réussit à faire un bon diagnostic des problématiques du terrain et des besoins; ce qui permet mettre en place des projets et des actions en lien avec les problèmes réels.

Quelle stratégie locale pour atteindre ces finalités?

- Cibler certains facteurs qui ont une influence sur le sentiment d'insécurité : Le sentiment d'insécurité est complexe et éminemment subjectif : plusieurs facteurs peuvent avoir un impact sur ce sentiment (sexe, âge, personnalité de la personne, victimisation, insécurité financière, propreté dans le quartier, réseau de connaissances, ...) et ce sentiment n'est pas du tout statique. Des changements mêmes anodins ou des événements quelconques peuvent altérer ce sentiment.

Exemples d'actions concrètes: La présence visible en uniforme des gardiens de la paix rassure les gens, grâce au suivi des travailleurs sociaux de rue des personnes sortent de leur problèmes administratifs, la médiation locale fait que 2 voisins se parlent à nouveau, ...

- Prévenir certains phénomènes spécifiques et freiner leur commission: cambriolage, pickpocket, vol de et dans les voitures, vol de vélos, délinquance juvénile, radicalisation violente et polarisation.

Exemples d'actions concrètes: Le conseiller prévention vol organise avec les gardiens de la paix des actions de gravures de vélo et de voitures, la chargée de projet prévention de la radicalisation violente et polarisation organise des rencontres inter religieuses,...

- Développer les facteurs de protection et et diminuer les facteurs de risques liés à la délinquance: les facteurs de protection sont à renforcer puisque ce sont des facteurs qui inhibent la délinquance, ce sont des facteurs qui éloignent la personne de la délinquance. Il s'agit par exemple d'une bonne relation entre enfant et parents, la résilience, la confiance en soi, les bons résultats scolaires, participation aux activités positives, etc. Les facteurs de risque par contre, ce sont des éléments qui peuvent favoriser la délinquance comme par exemple amis délinquants, échec scolaire, pauvreté, instabilité familiale, ...

Exemples d'actions concrètes: L'axe accrochage scolaire soutient les jeunes dans leur choix d'étude, les animateurs de quartier organisent des activités sportives, culturelles, ... pour donner aux jeunes une occupation positive de leur temps libre.

Notre approche se veut durable, non-jugeante et respectant le libre arbitre. Chaque individu a le droit de prendre ses propres décisions, d'avoir son projet de vie et il est alors essentiel que le travailleur respecte l'autonomie et la liberté de la personne. C'est uniquement dans ces conditions que la personne pourra faire des choix motivés et être acteur de sa vie. Il est dès lors important de voir la personne dans sa globalité: de renforcer les côtés positifs, de l'accompagner dans la résolution de ses problèmes et de travailler avec ses ressources existantes (famille, amis, professeur, assistant social du CPAS, ...).

2. FONCTIONNEMENT DU SERVICE

2.1 Personnel et organisation du service de prévention

Depuis 2002, les dispositifs de prévention non-policière de l'administration communale, créés dans le cadre des différents contrats de prévention et de sécurité, sont intégrés dans le service de prévention.

Aujourd'hui ce service de prévention fait partie du Département communal Prévention et Cohésion sociale sous la direction administrative de Sophie Dans et la direction politique de l'Échevin de la prévention, Monsieur Akouz.


Fonctionnaire de prévention

Katrien Ruysen
02/528.11.75

/29/08/2018

Cellule Evaluation et Développement (3 personnes) Coordination: Nadia Hennau 02/528.11.74 <i>évaluateur interne, chargé de projet, travailleur social</i> Missions: Élaboration et évaluation des plans stratégiques – Coordination des rapports d'activités – Soutien méthodologique aux autres axes – Développement et pilotage de plans d'actions spécifiques thématiques: radicalisation – polarisation Cellule Administration, finances et Logistique (4 personnes) Coordination: Yacine Laarissi 02/528.16.12 <i>coordonateur administratif et financier, assistants, agent d'accueil</i> Missions: accueil dans les antennes de prévention – suivi administratif, financier et logistique du service, des subsides et des projets	Axe Accrochage scolaire (8 personnes) Coordination: Sabine Buyle 02/528.88.63 <i>assistants sociaux, psychologues, sociologues + secrétariat</i> Missions: Prévenir le décrochage scolaire en accompagnant les jeunes et leurs familles dans la recherche d'une école, la définition d'un projet scolaire,... et en soutenant les professionnels dans la mise en place de projets spécifiques
	Axe Présence dissuasive et prévention vol (68 personnes) Coordination: Kathy Watté 02/523.55.62 Appui à la coordination: Farid Ghazal, Benoit Gérard, Simon Dutron <i>gardiens de la paix + conseiller en prévention vol + cellule nuisances + secrétariat</i> Missions: Constater et relayer les problèmes dans l'espace public, prévenir les nuisances, intervenir et évt. faire un constat en cas d'incivilités, sensibiliser par rapport aux différents types de vol, organiser des visites de prévention contre le cambriolage et nouer le dialogue avec les habitants
	Axe Développement social des quartiers (20 personnes) Coordination: Mathieu Vansantvoet 0494/57.79.37 <i>travailleurs sociaux de rue et animateurs de quartier + secrétariat</i> Missions: Développer un lien avec les habitants, comprendre leurs besoins et les orienter vers les structures adéquates, organiser des animations dans l'espace public. L'équipe a une attention particulière pour les personnes les plus fragilisées et/ou isolées et les jeunes à risques.
	Axe Prévention des risques (10 personnes) Coordination: Géraldine Bellemans 0498/58.89.78 <i>psychologues, médiateurs locaux, médiateur interculturel, assistants sociaux, chargés de projet</i> Missions: Dispositifs de prévention des risques spécifiques: récidive, assuétudes et conflits – encadrement des peines de travail, médiation de conflits, médiation interculturelle, projets de prévention des assuétudes chez les jeunes, accompagnement des toxicodépendants
Axe transversal	Axes au service du citoyen

En interne, le service est dirigé par une fonctionnaire de prévention et organisé sous forme de 2 type d'axes: l'axe transversal et les axes au service du citoyen. Chaque axe est dirigé par un coordinateur. Des réunions 'codaxe', réunissant les 6 coordinateurs, la directrice du département et la fonctionnaire de prévention, sont organisées 10 fois par an, afin de promouvoir une connaissance mutuelle des projets de prévention et une collaboration 'interaxes'.

Le service de prévention a certains partenariats structurels avec un détachement du personnel. Ces partenariats privilégiés avec des asbl ont été conclus sur base de leur expertise spécifique et/ou leur ancrage dans le quartier.

2.2 Projets réalisés

Axe transversal

Coordination des axes – Coordination des actions interservices – Gestion du personnel – Gestion administratif, financier et logistique – Diagnostic - Evaluation et suivi des projets – Soutien méthodologique au terrain – Développement des projets – communication interne et externe

Cet axe vient en appui aux différents axes, il assure notamment:

- Mise en place d'une stratégie de prévention en collaboration avec l'Echevin de la Prévention répondant aux les besoins des habitants et aux constats de terrain en tenant compte des directives des différentes autorités subsidiaires
- la coordination des actions transversales et interservices autour des thématiques liées à la prévention
- la gestion des plaintes
- la gestion du personnel
- le suivi administratif, financier et logistique des projets des différents axes (collèges, conseils, commandes, budget, comptabilité, réservation salles – voitures -)

- Suivi administratif et financier des différents subsides

L'intervention financière allouée annuellement par les autorités subsidiantes est destinée à financer environ 90% du personnel et des projets du service.

Subsidiation	2018
Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (SPF Intérieur)	760.277,91 euros
Plan Local de Prévention et de Proximité (Région)	2.750.915 euros
Contingent complémentaire Gardiens de la Paix 90 (SPF Intérieur)	5.706,18 euros
Contingent complémentaire Gardiens de la Paix (SPF Intérieur)	69.411,18 euros
Peines alternatives (SPF Justice)	88.002,20 euros
Contrat de Sécurité et Société (SPF Intérieur)	582.677,35 euros (dont 522.677,35 transférés à la zone de police)

- l'accueil à la maison de la prévention – rue du chapelain 2-4
- suivi logistique des antennes de prévention
- la gestion des conventions: conventions de subsidiation, conventions de partenariat, détachement de personnel
- le soutien aux différents axes pour la conception et le suivi de projets
- l'évaluation continue des projets
- la mise en place d'outils de travail tels que le diagnostic local de sécurité (DLS), des fiches-projets, des canevas d'évaluation...
- coordination des rapport d'activités pour les autorités subsidiantes
- la communication interne et externe en collaboration avec les coordinateurs de terrain

Prévention radicalisation violente et polarisation

1 chargée de projet (jusque 3 avril 2018) et 1 travailleur social (jusque 15 juillet 2018)

Animations dans 5 classes avec l'outil 'rien à faire, rien à perdre', 240 jeunes touchés en 2017

Organisation des ciné-débats en collaboration avec les travailleurs sociaux de rue à Cureghem – 45 jeunes

Offre de soutien psycho-social pour les familles et individus touchés par la problématique

Organisation d'un atelier de la parentalité avec 6 participants en collaboration avec S.A.V.E Belgium

Organisation d'une table ronde en mars 2018 '2 ans après les attentats : les défis pour Anderlecht'

Edition de fiches pédagogiques autour de la thématique de la radicalisation

Réponses aux questionnements des acteurs de première ligne (écoles, travailleurs sociaux, ...)

Soutien au projet diversité convictionnel (voir cellule 'relations interculturelles et primo-arrivants')

Axes au service du citoyen

Axe accrochage scolaire

Favoriser l'accrochage scolaire en soutenant les jeunes et/ou leurs parents dans le choix de l'école ou d'orientation, médiation en cas de difficultés jeunes – école – parents, travail sur la motivation et sur le comportement à l'école, soutenir les professionnels (professeurs, acteurs des écoles de devoirs) dans leur projets contre le décrochage

- 7 travailleurs sociaux/psychologues et une chargée de projet à mi-temps
- Accompagnement individuel du jeune ou de sa famille: 1275 bénéficiaires
- Il est primordial, pour favoriser l'accrochage scolaire, de veiller à ce que les élèves et les parents aient une bonne connaissance de l'organisation de l'enseignement, qui est complexe. S'inscrire à temps, trouver une école qui convient, choisir une option qui plaît sont des atouts pour éviter le décrochage scolaire. Les séances d'information ont touché 301 parents.

- Organisation de 3,5 jours de « Parcours ton orientation » en 2018 avec une participation de 762 élèves (plus de 500 élèves n'ont pas pu venir pour cause de grève)
- Projet 'On d'Ecole': une collaboration entre l'antenne scolaire, les AMO anderlechtois, l'accueil Temps Libre, une maison de jeunes, les travailleurs sociaux de rue afin de montrer aux professionnels scolaires tout ce qui existe autour de leur école pour leurs élèves.
- Le projet "Les alternatives à l'enseignement secondaire à temps plein pour les jeunes majeurs fréquentant le 2ème degré de l'enseignement secondaire" permet de toucher un public souvent délaissé. Le projet partait du constat que les élèves majeurs au 2ème degré de l'enseignement secondaire ne connaissent pas les alternatives à cette forme d'enseignement et ils préfèrent y rester même lorsqu'ils triplent. L'objectif des animations est de leur permettre de connaître les autres pistes comme la promotion sociale, jury, alternance, insertion socio-professionnelle. 4 Animations de 2 périodes chacune pour des jeunes majeurs autour de leur orientation vers le futur:
- Participation à la concertation locale dans 2 écoles anderlechtoises.
- Participation au comité de pilotage du contrat école pour l'athénée Leonardo da Vinci
- Participation à la campagne "La rentrée, faut y penser" durant laquelle des permanences sont organisées
- Présentations aux primo-arrivants concernant le système scolaire en collaboration avec le CPAS

Axe présence dissuasive et prévention vol

GARDIENS DE LA PAIX et CONSEILLER EN PREVENTION VOL - Assurer une présence visible - rassurante et dissuasive dans les espaces publics - rapporter les problèmes aux services compétents - sensibiliser par rapport aux phénomènes de vol - répondre aux questions de la population - interpeller les personnes qui ne respectent pas les règlements communaux - conseiller par rapport à la prévention du cambriolage - Stratégie et actions autour des nuisances et incivilités

- 48 gardiens de la paix divisés sur 7 secteurs
- Présence 7/7 de 8h à 18h en hiver, jusqu'à 21h en été sur le territoire d'Anderlecht, réseau de Delijn et la STIB inclus.
- Partenaires privilégiés : service propreté, service mobilité, police, STIB, De Lijn, Child Focus, Foyer Anderlechtois
- Encodage de 5.705 constats dans fix my street (nuisance, propreté, environnement, voirie, travaux publics,...) (chiffre 2017)
- 50 plaintes d'habitants traitées en 2017
- Sécurisation de 42 écoles et une asbl de travail adapté et
- actions prévention – répression autour de 16 écoles pour lutter contre le mauvais stationnement
- 8 actions de prévention, sensibilisation et répression: pétards, propreté, déjections canines,...
- Sécurisation de 94 événements
- 15 vélos gravés lors de 2 actions
- 164 voitures gravées lors de 2 actions
- 1 action de sensibilisation vol de et dans les voitures à Scheut
- 2 actions de prévention de cambriolage : Action rosace (2086 portes vérifiées) et 1 jour sans
- 12 visites à domicile de prévention de cambriolage (départ du conseiller prévention septembre 2017– les visites sont reprises par la zone de police durant l'absence d'un conseiller prévention vol)
- 45 personnes ont bénéficiées d'une prime communale suite à des mesures technopréventives
- Pilotage du stratégie communal 'incivilités et nuisances' avec un volet important lié à la sensibilisation et la prévention
- Intégration des constatateurs SAC dans l'axe présence dissuasive ainsi que l'engagement d'un chargé de projet 'nuisances' afin de opérationnaliser la stratégie 'incivilités et nuisances'

Axe développement social des quartiers

Travailleurs sociaux de rue et animateurs de quartier – Zonage – Accompagnement individuel – soutien aux projets des habitants – animations

- 9 travailleurs sociaux de rue et 7 animateurs de quartier
- 3 antennes de prévention: Cureghem – Centre – La Roue
- Détachement de 2 travailleurs sociaux à l'asbl D'Broej, une association qui travaille avec la jeunesse à Peterbos
- Zonage dans le quartier (rencontre, relever les besoins des habitants et du quartier): 10h par semaine par travailleur
- Organisation d'une permanence sociale par semaine par antenne
- Mise en place des projets avec les habitants : voyage à Auschwitz, randonnée, projet sensibilisation à la propreté, boîte éducative
- Soutien et participation à 6 fêtes de quartier
- Organisation de 6 ateliers récurrents (sportifs, culturels, cirque,...) avec une moyenne de 12 participants
- Organisation d'activités sportives et d'activités culturelles
- Animation de la plaine de Liverpool et d'autres espaces publics
- Participation aux animations de summer 1070
- Collaboration avec les associations des quartiers

Axe Prévention des risques

Médiation locale – Service d'encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives – Service d'accompagnement des personnes toxicodépendantes et/ou leur entourage – chargée de projet jeunes et assuétudes - Cellule “relations interculturelles et primo-arrivants”

Service d'accompagnement des personnes toxicodépendants (SCAT)

Le dispositif assure l'accueil et l'accompagnement psychosocial de toute personne majeure anderlechtoise présentant une consommation problématique (drogues, alcool, médicaments) et en demande d'information, d'aide et/ou d'accompagnement.

- 2 ETP
- Nouveau canevas du rapport d'activités mis en place pour récolter les données mis en place à partir de 2018
- 54 dossiers actifs dont 5 nouveaux jusqu'à ce jour (2018)
- Les principales demandes sont sociales et psychologiques.
- En 2017, 563 entretiens dont 537 au SCAT et 26 à l'extérieur

Médiation locale = médiation de conflits

La médiation est un outil de résolution de conflit. Le dispositif médiation locale essaye de ressoudre les conflits entre des personnes à la demande d'une des parties. La participation à la médiation se fait sur base volontaire. Les conflits peuvent être de différentes natures : nuisances sonores entre voisins, problèmes de plantations, difficultés relationnelles entre propriétaires et locataires ou au sein d'une famille, d'un couple,...

- 2 médiateurs
- 139 dossiers de médiation de conflit, sur ces 139, 9 % ont fait l'objet d'une orientation, 50% se sont réellement engagés dans le processus de médiation (chiffres 2017)
- 62 % de conflits de voisinage (surtout menaces, injures ou nuisances sonores), 25% des conflits familiaux (surtout conflits conjugaux), 5% de conflits propriétaires-locataires, 8 % autres conflits.
- Dans 9% des dossiers, une médiation est refusée par une des parties.
- Dans 32% des dossiers, un apaisement de la situation est obtenu.
- Expérimentation avec 'la médiation élargie': il s'agit d'inviter à la médiation avec l'accord des deux parties, d'autres personnes également impactées par le conflit.

Cellule 'Relations interculturelles et primo-arrivants'

- Automne 2017 : Intégration de la cellule dans l'axe prévention de risques afin de préparer l'arrivée d'un médiateur interculturel de 1^{ère} ligne
- 1 chargé de projet
- 1 médiateur interculturel (depuis janvier 2018)
- Animation 'diversité convictionnelle' dans 10 classes primaires avec un total de 50 rencontres
- Collaboration au contenu de l'application Curegame (voir rapport solidarité internationale)
- Soutien aux professionnels de terrain par rapport aux interventions vis à vis des communautés Rom, Dom et/ou Syrienne
- Présentations aux intervenants psycho-sociaux par rapport aux primo-arrivants
- Présentations de la cellule aux primo-arrivants (collaboration avec le CPAS)
- Organisation de 9 promenades interculturelles dans le quartier de Cureghem
- Focus groupe autour de la scolarité du public Doms
- Organisation d'une table ronde citoyenne 'Quelle place pour les 'nouveaux Anderlechtois'
- Arrivée du médiateur interculturel le 15 janvier 2018
- 113 dossiers ouverts (1 dossier reprend parfois plusieurs demandes)
- demandes liées essentiellement au séjour (inscription, filiation, radiation, asile, ...)
- Mise en place d'une collaboration efficace avec le bureau des étrangers et du cpas
- Ancrage dans le réseau local

SEMJA (service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives)

Ce dispositif de terrain et de proximité, maillon de la chaîne pénale, est chargé de l'organisation concrète de la peine de travail (PTA) et des travaux d'intérêt général (TIG) des prestataires qui lui sont envoyés par la Maison de Justice de Bruxelles.

- 2,5 ETP (2 ETP opérationnel en 2017)
- 209 dossiers (193 PTA et 16 TIG) ont été pris en charge par le service
- 16441 heures encadrées par le service
- Le nombre de dossiers encadrés en 2017 et clôturés positivement est de 53%.
- 22 % des dossiers étaient toujours en préparation ou en cours d'exécution au 31 décembre 2017.
- Nouveau projet: offre collective en week-end – un groupe exécute sa peine au sein du service propreté encadré par un agent du SEMJA
- Négociations pour des nouvelles collaborations dans le cadre des peines collectives en week-end
- Nombre de dossiers interrompus: 16 % le taux le plus bas en Région Bruxelloise

Chargée de projet prévention jeunes et assuétudes

Elle est chargée de coordonner et mettre en oeuvre des actions à destination des jeunes sur la thématique des assuétudes sur le territoire de la Commune. Elle est également la personne ressource pour les services internes (travailleurs sociaux de rue, gardiens de la paix, antenne scolaire,...) et externes (associations de jeunes, écoles, centre de santé,...) qui sont confrontés, de façon directe ou indirecte, à la thématique des assuétudes avec leur public.

- Animations lors de 10 événements anderlechtois: parcours (cuiztax, à pied) avec des lunettes alcool et des lunettes cannabis, diffusion d'informations sur les produits, leurs effets, les risques, ...
- Formation des 8 jeunes 'peer educators' afin d'impliquer les jeunes dans les actions de prévention d'assuétudes pour qu'ils puissent sensibiliser leurs pairs
- Organisation des actions d'information et de sensibilisation dans les écoles secondaires : 40 élèves touchés
- Organisation d'un cinédébat autour d'une utilisation modérées et responsable des réseaux sociaux et des jeux
- Mise en place d'une action de sensibilisation autour des paris sportifs
- Sensibilisation des professionnels via des formations ou séances d'info: focus protoxyde d'azote à l'interne au service prévention, formation 'comment aborder l'usage de drogues auprès des jeunes' aux professeurs
- Soutien aux professionnels de terrain par rapport aux assuétudes

11.2. COHÉSION SOCIALE

11.2.1. JEUNESSE

1. Missions du service

Le service Jeunesse s'occupe de la mise en place d'activités à caractère récréatif, culturel, pédagogique ou sportif à destination des enfants et adolescents d'Anderlecht. Il apporte un soutien aux associations de jeunesse via un financement ou la mise en place de réunions et de formations. Il a un rôle d'information quant à toutes les activités extra scolaires présentes sur la commune à destination des parents et professionnels.

Les agents prennent part au développement des stratégies nécessaires à la mise en œuvre d'une politique locale de la jeunesse en s'appuyant sur les ressources disponibles.

2. Fonctionnement du service

le service Jeunesse se compose de quatre travailleurs :

- une coordinatrice ATL compétente pour la politique de la jeunesse pour les 2 ½ – 12 ans
- un responsable de la jeunesse compétente pour la politique de la jeunesse pour les 13-26 ans (½ ETP)
- Une coordinatrice de la Maison de quartier Scheut compétente pour développer des projets communautaires dans le quartier de Scheut
- Une coordinatrice du point de formation et d'information jeunesse (PIF1070)

3. Projets réalisés entre le 1er juillet 2017 et le 31 Décembre 2018

Mise à disposition des malles à jeux à la demande des citoyens ou des associations. Tout au long de l'année.

Inclusion d'enfants porteur d'un handicap dans des stages de vacances tout public à travers une collaboration avec l'association BADJE. Juillet et août 2018.

Projet Rencontre Et! Change:

En collaboration avec Badje et deux écoles du réseau communale le service jeunesse a mis en place un projet d'échange entre un groupe d'enfants du réseau de l'enseignement ordinaire (école P16) et un groupe d'enfants du réseau de l'enseignement spécialisé (école les accacias). L'objectif de ce projet était de permettre à des enfants qui, sans se projet ne se rencontreraient peut-être jamais, de vivre des moments ensemble, de se découvrir et de vivre la différence. Entre Octobre 2017 et mai 2018 les enfants ont donc passés 8 mercredi après midi ensemble et on participé à une sortie collective qui leur a permis de travailler la cohésion de groupe à travers le cheval. Ce projet n'a pas encore été évalué. Une réunion est prévue début Septembre avec les différents partenaires

Organisation de la deuxième édition du Festival Bout'Choux. Suite au succès de la première édition du Festival Bout'Choux (festival des arts et du spectacle pour les enfants de 2 à 6 ans), le Service Jeunesse a lancé sa deuxième édition. Le festival s'est étalé sur deux semaines du 28 octobre au 18 Novembre 2017 avec une programmation diversifiée (spectacles musicaux, animation, cinéma, théâtre) proposant des activités les samedis, dimanches, mercredis et jours fériés. Une nouveauté pour cette deuxième édition a été de programmer des moments dansés au sein des crèches communales francophone. Cette deuxième édition a elle aussi remporté un grand succès. Voir Evaluation en pièce jointe.

Troisième édition du Festival Bout'Choux.

Suite à l'évaluation de la deuxième édition, la troisième édition verra le jour cette année 2018 entre le 27 Oct. Et le 11 Nov. Les activités seront toujours étalés sur les weekend, mercredi et jours fériés et ont été choisies en tenant compte des envies exprimées par les parents lors de l'évaluation 2017. Un nouveau "partenariat" a vu le jour avec le ZINNEMA alors que le Partenariat avec l'Escale du Nord semble toujours très difficile à mettre en place et sera donc inexistant pour cette édition. La programmation dans les crèches est maintenue

et une programmation de spectacle aura lieu dans deux écoles maternelles communales Francophone. Une représentation "scolaire" c'est-à-dire réservée à des classes est aussi prévue le mercredi 7 Novembre Au B'Izou.

Groupe de Réflexion inclusion

Dans le cadre de sa politique inclusion, le Service Jeunesse a réuni à plusieurs reprises des acteurs (associations, services communaux et parents) afin de réfléchir la thématique de l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les stages de vacances tout public.

Cela nous a permis de cartographier les difficultés et problématique en lien avec la thématique et de mettre en avant un lien de "cause à effet" entre les difficultés. Suite à cela, il est apparu qu'une formation à l'inclusion pourrait être un élément déclencheur qui favoriserait les démarches inclusives au sein des équipes des associations anderlechtoises.

Une formation va donc être mise en place avant la fin de l'année mais les dates restent encore à déterminer.

Soutien au projet BIBLIO'TIC mené par la bibliothèque d'Anderlecht par le financement d'ateliers

Organisation de l'évènement "Parc Surpris" en collaboration avec le service Jeunesse NL le 20 Mai 2018.

Maintien de la Newsletter Jeunesse comme outil de diffusion auprès des citoyens.

Impulse un travail en partenariat avec tous les secteurs associatifs concernés par l'enfance et la jeunesse.

Intervision entre coordination régionale ATL (Accueil Temps libre) afin de mener une politique d'accueil cohérente en région bruxelloise.

Information des parents et des professionnels des activités extra scolaires existantes sur la Commune.

Interventions jeunesse: Nous avons accompagné les jeunes dans différentes démarches : recherche d'activités, relais vers d'autres associations, orientation, lien avec d'autres personnes, transmissions d'infos, explications, soutien de projets, etc

Gestion de la "Plateforme Jeunesse et citoyenneté". La plate-forme s'est réunie 5 fois et il y a eu 3 rencontres en sous-groupes;

Les sujets abordés dans ce lieu de concertation sont liés à l'enseignement et plus particulièrement le lien avec les écoles, la rénovation urbaine et la réappropriation de l'espace public, l'offre d'espaces et d'infrastructures accessibles gratuitement pour les jeunes, les sanctions administratives communales, l'emploi et le logement.

Les participants à cette plateforme sont très réguliers et constructifs.

Les séances de la plateforme jeunesse se sont révélées utiles pour les associations, les services communaux. Elles leur ont permis d'échanger leurs points de vue sur différentes questions liées à la jeunesse. Toutefois, l'aspect le plus important de ces rencontres est sans doute qu'elles ont permis de lancer plusieurs sous-groupes de travail en fonction des besoins pointés. Nous avons également travaillé sur deux projets amenés par la plateforme jeunesse : le zouk associatif et la charte commune jeunes admis.

Organisation du Festival de la danse : le service Jeunesse a organisé un festival de la danse à destination des enfants et des jeunes. L'objectif était de mettre en valeur la danse au travers d'initiations, démonstrations et spectacles. Pour mener à bien son projet, le service jeunesse s'est appuyé sur les écoles de danse, les associations anderlechtoises et les jeunes Anderlechtois.

Le festival de la Jeunesse

Mis en place des mérites de la jeunesse

Ludothèque enfants et ados : Une salle équipée est consacrée aux activités en lien avec le jeu.

PIF 1070 : Point d'(In)Formation Jeunesse : Dans le cadre du contrat de Quartier Biestebroek, un espace est loué au 2 rue Wayez par la commune pour informer le public jeune (12-26 ans). Les axes du projet sont définis tels que : Axe n° 1: Information, Axe n° 2 : Formation, Axe n° 3: Participation.

L'installation d'internet et de la téléphonie s'est clôturée fin août 2017, et depuis lors, les permanences de nos partenaires sont en route : Infor Jeunes Bruxelles, Infor Jeunes Schaerbeek, Lire & Ecrire, JEEP, asbl Objectif et service des Sports.

L'agenda des activités se composait d'animations dans le domaine des jobs étudiants (information, recrutement et aide à l'entretien d'embauche), l'upcycling, séances d'informations sur les voyages solidaires,...

Il y a eu également d'autres activités réservées à un public jeune précis telles que la citoyenneté par l'asbl SAFA, les cours de théâtre en néerlandais par l'asbl MAKs, les activités de JEEP dans le cadre scolaire ou encore la phase test du coaching scolaire (février à juin) mis en place par le service lui-même.

Les moments jeunesse

Nous avons observé qu'il était important en prévention de miser d'abord sur les forces des jeunes eux-mêmes. Pour ce faire, nous avons fait appel à leur ressources. Nous avons animé des réunions de proximité avec les jeunes dans les associations jeunesse, en rue, ... L'enjeu étant de favoriser l'échange et la discussion, autour de problématiques jeunesse afin de d'identifier collectivement des pistes d'action au plus près du terrain.

Nous avons donné la priorité aux actions qui ciblaient l'environnement des jeunes. L'articulation des interventions menées s'est faite à travers des actions régulières et/ou des projets spécifiques mettant à contribution une ou plusieurs associations jeunesse. Ce sous-projet a pris la forme de rencontres, de conférences et d'ateliers dans les associations de jeunesse.

2. VIE ASSOCIATIVE

1. Missions du service

La coordinatrice organise la concertation entre les associations en vue de développer des projets de cohésion sociale à destination de tous les publics et en particulier dans les quartiers fragilisés. Elle coordonne la gestion des subventions fédérales (FIPI), régionales (Contrat communal de Cohésion sociale) et communales (subventions aux projets de Cohésion sociale). Elle assure également la gestion de la Maison de la Cohésion sociale au Curo-Hall et de l'asbl "Vie associative francophone d'Anderlecht".

2. Projets réalisés

FONDS D'IMPULSION A LA POLITIQUE DES IMMIGRES (FIPI)

Dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés 2018, la Commune d'Anderlecht a bénéficié d'un subside de 128 904,63 EUR (via Commission communautaire française).

Les activités subsidiées par le FIPI doivent être destinées à titre principal à des personnes d'origine ou de nationalité étrangère, avec une attention particulière pour les primo-arrivants et pour les femmes. Elles concourent à renforcer la mixité sociale et culturelle.

Les projets soutenus par le FIPI doivent concourir à l'amélioration du cadre de vie et à l'égalité des chances dans les zones d'action définies par les Régions comme prioritaires. Le FIPI a vocation à financer les frais d'investissement et/ou d'infrastructure ouverte au public pour des activités socioculturelles, éducatives, artistiques ou sportives.

Asbl	projet	Montant total
CDJ Asbl	Parents et Ados ensemble vers la réussite	5000€
CDJ Asbl	Anim espace pour tous	6000€
A-Lem Trait d'Union	Tetra Plongée	2500€
Casiu-O	De la parole au 'Theatre)action	8000€
Couleurs jeunes	Ateliers pedagogiques personnalisés	8000€
Infor-femmes	FLE expressions culturelles	5100,80€
Institut de la vie	Jeunes Arts et Accros	6500€
La Rosée	Amenagements fenetres	3094€
MDE1070	Rencontres créatives et culturelles	4000€
Musique Plurielle	Unisson(s) Anderlecht	5000€
Partenariat Cureghem	La boutique Culturelle	4200€
Régie de quartiers	Formations jeunes	5000€
Rezolution	Imaginer et creer	3500€
Sesame asbl	Atelier Parents en questions	8000€
Ufled	Je suis Syrienne	5000€
UPA	Francais théâtre	14500€
Vie associative	MDE la Roue et MDE Le compas	30509,20€
Walalou	J'apprends car je suis conscient d emoi.. et de toi!!	5000€
Total		128904€

CONTRAT COMMUNAL DE COHESION SOCIALE 2016-2020

En vertu du décret de la Commission communautaire française du 13 mai 2004 relatif à la cohésion sociale et du projet d'arrêté du Collège de la Commission communautaire française portant exécution du décret, le Collège de la Commission communautaire française propose aux Communes éligibles de conclure un contrat communal de Cohésion sociale.

Le contrat est pris en application des articles 4 à 11 du décret et des articles 3 à 15 et 20 à 25 de l'arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 10 novembre portant exécution dudit décret.

Un montant global annuel de 897.785 EUR est affecté au contrat communal de Cohésion sociale 2016-2020.

L'appel d'offre aux projets a été réalisé conformément aux instructions de la Commission communautaire française et le questionnaire d'introduction de demande de subvention a été diffusé le plus largement possible auprès des associations francophones de la Commune.

Tous les projets introduits ont été instruits par l'administration de la COCOF et de la coordination communale. Ensuite, conformément à l'article 10 du décret, la concertation locale s'est réunie le 7 mai 2015 et a émis un avis favorable sur la proposition de contrat communal.

En sa séance du 28 mai 2015 le Conseil communal a approuvé les projets suivants, reconduit les années suivantes, y compris 2017 :

Alhambra Suite	P1	20.000,00 €
Avicenne	P1	23.000,00 €
Cactus	P2	55.000,00 €
CASI UO	P1	65.000,00 €
CDJ	P1	52.000,00 €
Couleurs Jeunes	P1	65.000,00 €
Euclides asbl	P1	20.000,00 €
FEFA	P1	39.785,00 €
Infor Femmes	P2	20.000,00 €
Institut de la Vie	P2	30.000,00 €
Ligue de l'Enseignement	P2	23.000,00 €
La Rosée	P1	30.000,00 €
Manguier en fleurs	P1	60.000,00 €
Maison des Enfants	P1	50.000,00 €
Partenariat de Cureghem	P4	50.000,00 €
SAFA	P1	50.000,00 €
SEMAPHORE	P1	26.000,00 €
SESAME	P1	21.000,00 €
ULAC	P1	43.000,00 €
Vie Associative «la Roue»	P1	100.000,00 €
Walalou	P1	55.000,00 €

897.785,00 €

LA SUBVENTION COMMUNALE COHESION SOCIALE

Une enveloppe budgétaire de 180 000€ est affectée à des projets de cohésion sociale. Seules les ASBL peuvent bénéficier d'une subvention. Les actions suivantes sont subsidiées : le soutien scolaire, l'alphabétisation, l'accueil des primo-arrivants, les actions intergénérationnelles, les actions qui accordent une attention particulière à la participation des femmes dans une optique d'émancipation et d'égalité des droits et des chances entre hommes et femmes, les actions socio-sportives et socio-artistiques. Les actions doivent se dérouler dans les quartiers « fragilisés » et/ou s'adresser à un public défavorisé.

Le service Vie associative assure un accompagnement méthodologique, pédagogique, administratif et financier des projets.

En sa séance du 31 mai 2018 le Conseil communal a approuvé les projets suivants, reconduit les années suivantes, y compris 2017

Association	projet	Montant total
Musique Plurielle	Ateliers de musiques	10.000,00 €
Manguier en fleurs	Réussir et réfléchir ensemble	5.596,00 €
Circonflex	Cirque social et Urbain	2.500,00 €
Kalara	Journée de l'enfant Africain	2.500,00 €

UPA	Clash des arts	12.000,00 €
CDJ	Du CEB au CE1D	8.634,00 €
Asbl Baytna	Projet Interculturel	5.000,00 €
Les pissenlits	Agir localement en cohésion sociale	3.000,00 €
Asbl Pas Moi	Atelier de lecture à voix haute	11.000,00 €
Ufled	Parlons-En!	8.000,00 €
Meilleur lendemain	Soutien et accompagnement scolaire	2.500,00 €
Neko	Ete jeunes	6.300,00 €
Plaines du parc parmentier	Centre de vacances	8.000,00 €
Walalou	L'alphabetisation, s'outiller pour s'épanouir	7.500,00 €
Atlas team	Le café des mamans	6.000,00 €
AMS	Pavés de mémoire 2018	10.000,00 €
Esprit santé	L'insertion pour tous	5.360,00 €
Infor femme	Partage tes recettes et traditions des bouts du monde	3.670,00 €
Coop asbl	La communauté de la centrale de stage	3.000,00 €
Entrage	Bouge ta voix	3.000,00 €
Partenariat Cureghem	La boutique culturelle	2.500,00 €
Collectif la roue	A fleur de roue	1.500,00 €
Toit de l'amour	Ma langue , mon voyage	6.000,00 €
Vie associative	Maison de la cohésion sociale, Maison des enfants La roue + Compas	29.000,00 €
Vie associative	Projet interculturel	4.740,00 €
Alem	Soutien scolaire	5.200,00 €
cASIUo	Réussir ensemble	2.000,00 €
Setis	Mieux se comprendre pour mieux vivre ensemble	4.000,00 €
Nekin	Sport pour tous	1.500,00 €
Total		180.000 €

11.2.3 SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

1. Missions de la cellule Solidarité Internationale

La cellule Solidarité internationale (SI) a pour mission de développer, coordonner et mettre en œuvre les projets communaux dans le secteur des relations Nord/Sud et de la solidarité internationale. Cette mission comprend :

- La coordination d'actions d'information et d'éducation au développement à l'échelle de la Commune d'Anderlecht ;
- La gestion de projets de coopération décentralisée et d'échanges entre la Commune d'Anderlecht et des municipalités du Sud ;
- Le développement d'un réseau de partenaires locaux (ONG, habitants, écoles, associations,...), qui participent au Conseil Consultatif de la Solidarité Internationale ;
- La sensibilisation des agents communaux aux enjeux Nord/Sud, et en particulier au commerce équitable,

2. Fonctionnement de la cellule Solidarité Internationale

La cellule SI dispose d'un travailleur temps plein depuis le 15 juin 2017. La cellule engage au mois d'octobre 2018 ½ TP afin d'assister à la coordination du projet La Maison des Voyageurs, expliqué plus bas.

3. Conseil Consultatif de la Solidarité Internationale

Le Conseil Consultatif se réunit environs tous les trois mois.

Réseau d'échange, d'appui et de concertation multi-acteurs (associations, services communaux, citoyens...) dans le domaine de la solidarité internationale, il a pour but d'améliorer la qualité des actions de solidarité internationale menées à Anderlecht. Il met en avant une dynamique d'échanges, de travail collaboratif et de concertation.

A partir de septembre 2018, les réunions se font désormais à la Maison des Voyageurs, Avenue de Scheut 145, en tant que QG de la solidarité internationale sur la commune d'Anderlecht.

4. La Maison des Voyageurs

Prise en charge par les services Solidarité Internationale et Prévention, la Maison des Voyageurs (MV) a été créée le 2 juillet 2018. Lors de cette première inauguration, nombre de journalistes ont relayé l'information. La création de cette maison vient concrétiser une demande issue des tables-rondes citoyennes organisées à l'automne 2017 autour du thème « Quelle place pour les nouveaux Anderlechtois ? ».

La MV est un espace d'accueil pour les personnes primo-arrivantes, tout comme pour les habitants du quartier qui y vivent depuis plus longtemps. Son objectif est de favoriser la rencontre de l'autre dans la convivialité et de créer du lien entre personnes venues d'ici et d'ailleurs. Une partie de l'espace de la maison est dédiée aux permanences sociales (droit des étrangers, permanences nationalité, aide administrative, médiation interculturelle, écrivain public,...). Tandis que dans l'autre partie ; workshops, expositions, formations, conférences, projections de film, débats, etc. sont organisés. Toutes les activités visent à mettre en avant la Solidarité internationale.

Les permanences et les activités socioculturelles dans la MV ont débutées la semaine du 17 septembre 2018. Le vendredi 21 septembre 2018, une grande fête d'ouverture accueillant danses traditionnelles mexicaines, ateliers mosaïque, henné et broderie carte du monde, buffet et concert oriental a eu lieu.

Une « foire des partenaires » était également au programme. Chaque partenaire de la MV tenait un stand afin d'expliquer son travail et les activités qu'il propose à la Maison des Voyageurs. Ce fut l'occasion pour le public de mieux cerner les acteurs associatifs prenant part au projet, d'une part, et d'autre part, cela permis aux partenaires de mieux se connaître et de créer des synergies.

La MV a bénéficié d'un subside de 25000€ dans le cadre de l'appel à projets « Promotion de la Citoyenneté et de l'interculturalité » de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce subside permet d'engager un mi-temps pour assister à la coordination du lieu et d'acquérir des chèques ALE pour entretenir la propreté de la MV.

Le subside court du mois de septembre 2018 au 31 août 2019.

5. Réseau régional bruxellois de la Solidarité Internationale

La cellule Solidarité Internationale de la commune d'Anderlecht fait partie intégrante du Réseau régional bruxellois de la Solidarité Internationale (RRBSI). La région de Bruxelles-Capitale a permis de dégager des fonds pour l'engagement d'1/2 TP qui s'attelle à la coordination de ce réseau.

Un comité de pilotage du réseau a été mis en place pour assurer sa coordination et une charte du réseau a été coécrite par les membres en 2018 et finalisée lors de la journée annuelle du réseau.

Le réseau est ouvert à toute personne, association, commune, ONG,... active à Bruxelles dans le domaine de la solidarité internationale (SI). Il a pour objectif de diffuser des activités ayant lieu à Bruxelles relatives à la solidarité internationale et de leur donner une meilleure visibilité. Il permet de créer des synergies entre acteurs de la SI et d'ainsi développer des projets communs.

Le 16 mars 2018 a été organisée la journée annuelle du RRBSI à De Markten, dans le centre de Bruxelles. Plus de 100 personnes étaient présentes. Différents groupes de travail sont ressortis de cette journée avec pour objectif de co-organiser des événements selon les thématiques choisies. L'aftermovie de la journée est disponible ici : <https://videopress.com/v/qL5nyfWX>

Les services Solidarité Internationale et/ou coopération Nord/Sud de différentes communes bruxelloises (Ixelles, Etterbeek, Bruxelles, Jette, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse et Anderlecht) -également membres du comité de pilotage du RRBSI- se réunissent désormais tous les 3 mois afin d'échanger sur les bonnes pratiques de leurs services. Chaque commune accueille à son tour les autres et présente un de ses projets en cours.

Le réseau est en relation constante avec la région de Bruxelles-Capitale et Brulocalis (l'association des villes et des communes de Bruxelles) qui suivent son évolution et le conseille. Des réunions et formations sont organisées par et pour le réseau par Brulocalis.

6. Commune du Commerce Équitable

La cellule SI est à l'initiative de la création d'un comité de pilotage ayant pour but de labelliser Anderlecht comme « Commune du Commerce équitable » (CDCE).

Ce comité est formé d'agents communaux (services développement durable, solidarité internationale et affaires économiques), de volontaires du magasin du monde Oxfam d'Anderlecht et d'habitants de la commune, soucieux de voir la commune s'investir dans cette campagne. Le comité de pilotage peut encore s'agrandir car l'objectif est qu'en fasse également partie des représentants de commerces et/ou de l'horeca.

L'objectif de la campagne CDCE est de sensibiliser les acteurs locaux au commerce équitable et d'intégrer la thématique au sein des communes de façon à générer un changement de comportement des acteurs et consommateurs locaux.

Pour obtenir le titre honorifique de Commune du Commerce Équitable, Anderlecht doit répondre aux 6 critères suivants :

1. Le Conseil communal vote une résolution en faveur du commerce équitable et engage son administration à consommer du café et au moins un autre produit équitable.
2. Des commerces et établissements Horeca proposent au moins 2 produits du commerce équitable à leur clientèle.
3. Des entreprises, institutions, associations et écoles consomment des produits équitables et sensibilisent travailleurs et élèves au commerce équitable.
4. La commune communique sur sa participation à la campagne et organise au moins 1x/an un événement de sensibilisation vers le grand public.
5. Un comité de pilotage diversifié et représentatif des acteurs locaux coordonne la campagne.
6. La commune soutient une initiative en faveur de la consommation de produits agricoles locaux et durables.

Le comité pense pouvoir obtenir le titre dans le courant de l'année 2019.

7. Projets réalisés par la cellule SI entre le 30 juin 2017 et le 31 décembre 2018

Projets de coopération et d'échanges internationaux

La commune d'Anderlecht est en partenariat avec le département de Sédhiou (Sénégal) dans le cadre du programme de Coopération Internationale Communale (CIC) 2017-2021. Étant donné qu'il s'agit d'un partenariat de communes à communes, ce sont en fait les 14 communes (collectivités locales – CL) du département qui sont bénéficiaires.

C'est le conseil départemental, appuyé par l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Sédhiou, qui sera chargé de la mise en œuvre du programme au Sud. Ce programme fédéral est financé par la DGD et la gestion opérationnelle a été confiée à l'AVCB.

La thématique centrale est le développement local. L'ensemble des activités qui sont programmées dans ce cadre sont reprises dans un plan d'action annuel (POA).

Le comité de pilotage à Anderlecht est présidé par l'Echevine de la Solidarité internationale et réunit 6 fonctionnaires.

Une délégation composée du bourgmestre, de l'échevine de la SI et des 6 fonctionnaires membres du comité de pilotage s'est rendue à Sédhiou dans le cadre du programme CIC du 22 au 29 octobre 2017.

Après cette mission et en marge de ce partenariat, la cellule SI a organisé une exposition photographique montrant le partenariat avec Sédhiou lors du Festival de la Solidarité Internationale en décembre 2017 à la Bibliothèque Maurice Carême.

Un stand a également été tenu lors du marché de Noël sur la Place de la Vaillance. Des produits artisanaux ramenés de Sédhiou étaient mis en vent, et ce afin de valoriser le partenariat et de le faire connaître aux habitants. L'argent récolté permis d'investir dans le développement économique local durable, à travers des projets de pêche et d'agriculture familiale à Marsassoum, commune de la région de Sédhiou.

Une délégation composée de 4 membres du comité de pilotage s'est rendue dans la commune de Marsassoum du 21 au 27 octobre 2018 afin de découvrir les projets financés dans ce cadre.

Appel à projets en Solidarité Internationale

Cet appel à projets a pour but de soutenir des initiatives locales de sensibilisation ou de renforcement des capacités dans le domaine de la solidarité internationale à Anderlecht.

La deuxième édition de l'appel à projets était ouverte de janvier à mars 2018.

Dix associations, dont la moitié sont membres du Conseil Consultatif de la Solidarité Internationale, ainsi qu'une école, se sont vues octroyer un subside pour la réalisation de leur projet en 2018.

Curegame

L'inauguration de l'outil pédagogique Curegame développé par la cellule SI en collaboration avec l'asbl Switch s'est faite le 18 décembre 2017.

Depuis, des balades accompagnées ont été organisées par la cellule SI auprès des agents communaux, des maisons de quartier et des écoles communales.

En septembre 2018, l'application mobile a été complétée par le dossier pédagogique et le documentaire de 25 minutes qui reprend les témoignages des cinq témoins qui apparaissent dans l'application.

Le dossier pédagogique Curegame permet aux professeurs/animateurs de poursuivre la réflexion avec les participants, après avoir fait la balade.

Hunger Race

Pour la deuxième année consécutive, 12 agents communaux ont participé au défi sportif et solidaire « Hunger Race » organisé par l'ONG SOS Faim à Bouillon. Tout au long de l'année, les différentes équipes ont organisé des activités de récolte de fonds au sein de la commune et en dehors (vente de produits artisanaux, etc) afin de récolter la somme nécessaire à leur participation. En récoltant 1400 euros, chaque équipe permet de soutenir un des projets de SOS Faim pour lutter contre la pauvreté en Afrique et en Amérique Latine.

Au total, ce sont 5113,37€ qui ont été collectés par nos équipes communales.

Événements ponctuels sur l'année

- **06 - 26/07/2017** : Exposition photographique « Dos au Mur » à la Boutique culturelle.
 - **07 - 09/07/2017** : Première participation des agents communaux à Hunger race à Bouillon.
 - **29/07/2017** : Journée gastronomique par l'association Baleng du Benelux pour le Cameroun.
 - **19/08/2017** : Journée internationale de l'enfant africain par l'asbl Kalara en collaboration avec la Maison de Quartier Scheut.
 - **10 - 20/09/2017** : Venue des partenaires sénégalais : Activités pour leur montrer diverses initiatives anderlechtoises (RECY-K, la Maison Verte et Bleue, la Kantine du Canal, la Maison de l'emploi, la Maison de la Participation, Idée 53,...).
- Participation à une commission avec les conseillers communaux afin d'exposer le partenariat intercommunal qui nous lie. Participation à un Conseil Consultatif de la Solidarité Internationale.
- **18/09/2017** : Envoi d'un container à Sédhiou avec le contenu de la récolte organisée par la cellule SI depuis le mois d'avril 2017 : livres, jeux de société, matériel informatique et scolaire. Le container est arrivé en même temps que nous à Sédhiou, soit un mois plus tard. La délégation en mission a donc pu assister à la remise des dons.
 - **22 - 29/10/2017** : Mission à Sédhiou.
 - **18 - 26/11/2017** : Festival de la Solidarité Internationale 2017.
 - **13/12/2017** : Ciné-débat : « Thank you for the rain » avec les jeunes de la Maison de jeunes Alhambra en collaboration avec les volontaires de SOS Faim suivi d'un apéro équitable.
 - **14 - 17/12/2017** : Marché de Noël : stand valorisant le partenariat intercommunal avec Sédhiou.
 - **18/12/2017** : Inauguration de l'application mobile Curegame. Conférence de presse et test de l'application suivie d'un buffet oriental.
 - **19/01/2018** : Vernissage de l'exposition « Devoir de mémoire » sur la Syrie, en collaboration avec le centre culturel Escale du Nord à la Maison des Artistes.
 - **Février 2018** : Mise en place de correspondances entre les enfants de l'école des devoirs SAFA et l'école primaire de Marsassoum, Sédhiou (8-12 ans).
 - **19/02/2018** : Séance Curegame avec une dizaine d'agents communaux.
 - **28/02/2018** : Ciné-débat : « Thank you for the rain » avec les jeunes de la Maison de quartier Scheut en collaboration avec les volontaires de SOS Faim suivi d'un apéro équitable.
 - **05/03/2018** : Soumission de l'appel à projets « Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité » de la Fédération Wallonie-Bruxelles en vue d'obtenir un subside pour soutenir l'engagement de personnel à La Maison des Voyageurs.
 - **16/03/2018** : Journée annuelle du Réseau Régional Bruxellois de la Solidarité Internationale à De Markten.
 - **28/03/2018** : Projection du film « Sur le chemin de l'école » à la Maison de la Participation, suivie d'un débat animé par l'ONG ACTEC, organisatrice des Olympiades Solidaires,
 - **30/03/2018** : Gala de bienfaisance organisé par l'IMI à la salle Aurore. Les bénéfices de la soirée allaient à l'association de solidarité anderlechtoise Douchefflux
 - **16 - 30/04/2018** : Exposition « Migrations : L'Europe dans le mouvement du monde » de l'asbl Géopolis à la Boutique culturelle.

- **21/04/2018** : Organisation d'un tournoi de foot à la salle Simonet afin de récolter des fonds pour Hunger race
- **27/04/2018** : Concert de guitare classique au profit de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés de Bruxelles à la Boutique culturelle
- **11 - 16/05/2018** : Exposition des travaux de fin d'années des étudiants de l'IMMI (discrIMInations) à la salle Excelsior, projet subsidié par la cellule via l'appel à projets en SI
- **14 - 30/05/2018** : Exposition « Bruxelles, terre d'identités » en collaboration avec le PAC (Présence et Action culturelles) au centre culturel Escale du Nord.
- **16/06/2018** : Journée internationale de l'enfant africain par l'asbl Djulia's events à la salle de l'école rue des fruits, projet subsidié par la cellule via l'appel à projets en SI
- **21/06/2018** : Soirée interculturelle mettant en avant le talent des personnes réfugiées en collaboration avec l'asbl Refugees Are Not Alone (RANA) au Zinnema.
- **28/06/2018** : Repas solidaire par et pour le collectif des femmes de l'Institut de la Vie pour récolter des fonds pour voyage en Turquie à la salle Excelsior, projet subsidié par la cellule via l'appel à projets en SI
- **29 - 30/06/2018 et 01/07/2018** : Participation des agents communaux à Hunger race à Bouillon
- **30/06/2018** : Concert de solidarité pour récolter des fonds pour de l'eau potable dans le village de Soro Mamaribougou (asbl Muso Yiriwaton - Mali), projet subsidié par la cellule via l'appel à projets en SI
- **02/07/2018** : Inauguration de la Maison des Voyageurs. Discussions avec le tissu associatif pour la vision et les missions du lieu, conception collaborative.
- **17/09/2018** : Lancement des activités à la Maison des Voyageurs
- **21/09/2018** : Soirée de lancement des activités à la Maison des Voyageurs. Présentation des partenaires du projet, concert, danses, ateliers (mosaïque, broderie et henné).
- **29/09/2018** : Festiv'Africa organisé en collaboration avec la Mutualité Saint-Michel, l'asbl Vitrine Africaine et l'ONG Solidarité Mondiale au RECY-K. Plus de 1100 personnes sont passées par l'événement.
- **05/10/2018** : Dans le cadre de la semaine internationale du commerce équitable, projection du film « Les Liberterres » suivie d'un apéro issu du commerce équitable à la Maison des Voyageurs.
- **21 - 28/10/2018** : Mission au Sénégal (Marsassoum)
- **17 - 18/11/2018** : Petits déjeuners Oxfam organisés le samedi à l'école Institut des Soeurs de Notre Dame et le dimanche à l'Institut communal Marius Renard
- **25/11/2018** : Concert classique du Manguier en Fleurs pour récolter des fonds pour le dispensaire du village de Kalo en RDC, projet subsidié par la cellule via l'appel à projets en SI
- **27/11/2018** : Exposition vivante « Syrisolidaire » : Conférence avec récits de personnes syriennes, témoignages à l'asbl UFLED, projet subsidié par la cellule via l'appel à projets en SI
- **28/11/2018** : Après-midi animations outils pédagogiques sur les préjugés sur les personnes migrantes à la Maison des Voyageurs dans le cadre de la Semaine Européenne de la Démocratie Locale organisée par la Maison de la Participation
- **01 - 10/12/2018** : Festival de la Solidarité Internationale : Droits humains
- **20/12/2018** : Journée Solidarité avec la RDC, Les Amis du Congo Solidarité à la salle Familia, projet subsidié par la cellule via l'appel à projets en SI

11.2.4 SPORT

1. Missions du service

Le service des Sports :

Fait la promotion du sport pour tous en renforçant l'accès au sport :

- pour les plus démunis : distribution de chèques-sports, mise en place d'activités sportives à des prix démocratiques dans le cadre du projet Curosport (subside PGV) et des contrats de quartier, aménagement d'infrastructures sportives de proximité en libre accès.

- pour les femmes : mise en place d'activités sportives pour les femmes dans le cadre du projet Curosport et des contrats de quartier : yoga, cours de remise en forme, boxe thaïlandaise, apprentissage de la course à pied.
- pour les seniors : mise en place d'activités telle que la remise en forme, la marche active et l'apprentissage de la course à pied.

Valorise les clubs sportifs, fait leur promotion et les soutient activement en leur octroyant une aide financière annuelle ainsi qu'une aide indirecte (mise à disposition de matériel, appui logistique...).

Poursuit la politique d'investissement au niveau des infrastructures sportives et gère le patrimoine existant. Les 132 clubs sportifs anderlechtois peuvent disposer de terrains de football, d'un complexe omnisports, d'une piste d'athlétisme et de 18 salles de gymnastique équipées situées dans les écoles communales.

Coordonne des événements sportifs et des activités sportives.

Gère le minigolf communal.

2. Fonctionnement du service

L'équipe du service des Sports se compose de 5 agents administratifs, de 16 surveillants de sites sportifs, d'un animateur Curosport et de trois animateurs sportifs Curosport (2 ETP).

Création en mars d'une cellule événement au sein du service. Elle se compose d'un gestionnaire des événements sportifs, d'un assistant et d'un animateur sportif.

3. Projets réalisés entre le 30 juin 2018 et le 31 octobre 2018 inclus

Maintenance et réparation - en collaboration avec le service des Espaces Verts - de toutes les infrastructures sportives extérieures (terrains de football gazon et synthétiques, minigolf)

L'agoraspace situé place du Repos et un terrain de basket du parc du Peterbos ont été entièrement rénovés.

Installation d'un parc de Street Workout et de trampolines au parc Crickx.

Installation d'un espace de fitness au parc Verdi

Réaménagement d'un terrain de football en gazon en terrain synthétique au complexe sportif de Vogelenzang et installation de l'éclairage.

Répartition d'un subside de 50.000 € entre 77 clubs sportifs anderlechtois.

Mise à disposition de la nouvelle salle de gymnastique de l'école P24.

Distribution de chèques-sports, de septembre à novembre 2017, donnant droit à une réduction forfaitaire de 50 € sur le coût d'une affiliation annuelle à un club sportif anderlechtois. Soit +/- 950 chèques distribués.

Organisation durant l'été 2017 et 2018 d'activités sportives gratuites dans les parcs anderlechtois

Organisation, le 7 octobre 2017, de la fête des Sports au parc Astrid (troisième édition). L'objectif de cet

événement est triple : mettre en avant les clubs sportifs, offrir une après-midi sportive à tous les Anderlechtois, favoriser la pratique sportive dans l'espace public en y programmant des activités sportives et des événements sportifs.

Organisation des « Mérites Sportifs » le 9 février 2018. A cette occasion, de nombreux athlètes anderlechtois ont été mis à l'honneur.

Promotion de la pratique de la course à pied sur le territoire communal par le biais de trois initiatives :

- organisation de modules d'apprentissage de la course à pied niveau 1 et niveau 2 de septembre à décembre 2017 et 2018 et de mars à juin 2018.
- lancement de l'Anderlecht Running Team. Cette team accueille les coureurs qui souhaitent améliorer leur pratique sportive, rencontrer d'autres coureurs, participer en groupe à des courses et découvrir Anderlecht autrement.
- organisation de la troisième édition des « 12 kilomètres d'Anderlecht ». Celle-ci a eu lieu le 22 juin 2018. Plus de 1200 participants ont parcouru une distance de 5 ou 12 km. Une Kids Run et une course des écoles ont également été organisées à cette occasion.

Programmation de séances de Street Sport d'avril à juin 2018. Des mercredis après-midis sportifs sont programmées durant un mois sur différentes places publiques anderlechtoises : place Lemmens, place Jorez, place du Repos et place de la Résistance. Les activités suivantes ont été programmées cette année : foot, boxe, escrime et vélo.

Organisation en mai 2018 d'une conférence à destination des clubs sportifs anderlechtois afin de présenter les possibilités de subsides sportifs.

Durant la saison sportive 2017 – 2018, des cours de sports se donnaient hebdomadairement à l'Espace Lemmens, à l'Espace 16 Arts et dans différentes infrastructures situés dans le périmètre du contrat de quartier Biestebroek. Depuis septembre 2018, le service des sports organise des cours sur tout le territoire anderlechtois. Les disciplines enseignées sont : la boxe thaïlandaise, le yoga, la remise en forme, la psychomotricité, le taikwondo, la gym et les jeux sportifs, la marche active, la self-défense, ...

Listing des disciplines sportives pratiquées sur le territoire communal

Arts martiaux	22	Hockey	1
Athlétisme	2	Kayak	1
Aviron	1	Korfbal	1
Badminton	3	Marche	1
Basket-ball	2	Mini-football	16
Cyclisme	2	Natation	4
Danse	6	Pétanque	1
Dressage Canin	1	Plongée	1
Echecs	1	Rugby	1
Equitation	2	Tennis	5
Fléchettes	1	Tennis de table	3
Foot américain	1	Tir	3
Football	33	Tir à l'Arc	1
Golf	1	Volley-ball	3

Gymnastique / Fitness	10	Yoga	1
Handball	1		

11.2.5 MAISON DE QUARTIER SCHEUT

La Maison de Quartier Scheut est une infrastructure de proximité qui a pour mission principale de favoriser la cohésion et la rencontre entre les habitants ainsi que de permettre la participation active des habitants à des projets collectifs. Y prennent place des projets éducatifs et culturels pour enfants, adolescents et adultes, adaptés aux besoins du quartier et à leur évolution.

Après plus de deux ans de travaux réalisés grâce au Contrat de Quartier Durable Scheut, les activités et le personnel de la Maison de Quartier se sont installés dans des nouveaux locaux plus spacieux et mieux équipés, situés rue Léopold De Swaef 10B à Anderlecht.

Organisation d'activités pour les jeunes

Soutien scolaire

Depuis fin 2017, l'EDD Scheut, l'école de devoirs de la Maison de Quartier Scheut, est reconnue par l'ONE.

Pour l'organisation et l'encadrement des séances pour les élèves de la 3^{ème} à la 5^{ème} primaires, la Maison de Quartier Scheut a collaboré avec l'asbl Schola ULB, acteur engagé dans le domaine du soutien scolaire à Bruxelles.

La section accueillant les élèves de la 6^{ème} primaire à la 3^{ème} secondaire est quant à elle encadrée par des volontaires habitant la commune.

Les horaires étaient les suivants :

De la 3^{ème} à la 5^{ème} primaires : chaque lundi et chaque jeudi, hors vacances scolaires, d'octobre 2017 à mai 2018.

De la 6^{ème} primaire à la 3^{ème} secondaire : chaque mardi et chaque jeudi, hors vacances scolaires, de septembre 2017 à juin 2018.

Plusieurs sorties pédagogiques ont également été organisées durant l'année.

Depuis septembre 2018, l'organisation a été quelque peu modifiée avec le rassemblement des élèves de primaire dans la même section et la suppression de l'accueil des élèves de 3^{ème} primaire.

Ateliers créatifs

Proposition d'activités de cuisine, peinture, jardinage, etc. dans le cadre du soutien scolaire pour les enfants de la section primaire.

Lundi et jeudi (hors vacances scolaires) de janvier à mai 2018.

Coaching ado

Pour les 13-19 ans

Séances individuelles de suivi pour les élèves éprouvant des difficultés chez eux ou à l'école, encadrées par une assistante sociale bénévole formée en coaching.

Atelier d'immersion en néerlandais

Pour les élèves de primaire

Apprentissage du néerlandais grâce à des activités ludiques, créatives et sportives.

En partenariat avec Sport4you asbl

Tous les lundis (hors vacances scolaires), à partir de novembre 2018.

Activités extrascolaires

La Maison de Quartier Scheut a augmenté considérablement l'offre d'activités extrascolaires (mercredis après-midis, week-end, vacances scolaires) depuis le mois de janvier 2018. Des activités ont été proposées en moyenne trois mercredis par mois. Les activités pendant les vacances scolaires ont quant à elles été maintenues et leurs thèmes diversifiés.

Activités du mercredi

Pour les 13-19 ans

Sportives

27/09/18 Tir à l'arc

7/02/18 Bubble-Foot

7/03/18 Initiation au Skateboarding

21/03/18 Sortie au Jump XL

Divertissement

21/11/17 Après-midi jeux de société en partenariat avec l'asbl Let's Play Together et le service solidarité internationale

28/03/18 Sortie au Laser Game

16/05/18 Sortie au Koezio

Culturelles

24/01/18 Parcours Curegame

31/01/18 Fabrication de Flipbooks pour le projet Alphatec

28/02/18 Ciné-débat sur les causes et conséquences du changement climatique

25/04/18 Atelier doublage dans le cadre du Brussels Short Film Festival

23/05/18 Visite de l'Atomium

Activités durant le week-end*Sorties et ateliers*

7/11/17 Belgique-Mexique au Stade Roi Baudouin

3/01/18 Technopolis

7/01/18 « Pizza Party and co » avec Scheutons-nous

28/01/18 Après-midi Jeux du monde avec Scheutons-nous

4/02/18 Sortie théâtre « On troc pas nous ! »

3/03/18 Sortie théâtre intergénérationnelle « Bruxelles Ensemble »

4/04/18 « Jouons avec 3 fois rien ! » avec Scheutons-nous

22/04/18 Sortie Théâtre « Bab Marrakkech »

28/07/18 Youth Takeover à de Koer

18/08/18 Festival international des Arts de la Rue de Chassepierre

Activités de vacances

Congé d'automne

Pour les 8-12 ans

Visite du potager de Vert d'Iris International, atelier cuisine, bricolage, préparation de la fête d'Halloween.
30 et 31 octobre 2017

Pour les 13-18 ans

Visite d'Anvers, escalade, initiation et questionnement sur la culture en partenariat avec l'asbl Article 27.
2 et 3 novembre 2017

Congé d'hiver

Pour les 8-12 ans

Sport et culture : Musée Experience Brussel, patinoire, théâtre, piscine, escalade.
Du 3 au 5 janvier 2018

Pour les 13-20 ans

Activités de Noël : repas, patinoire et sortie cinéma.
20 et au 21 décembre 2017

Congé de détente

Pour les 12-20 ans

Semaine de découverte artistique : cinéma fantastique, Hip-hop et théâtre.
Du 13 au 16 février

Congé de printemps

Pour les 7-12 ans

Ateliers arts plastiques autour des 4 éléments avec l'artiste Alien Christiaens :
Mise en place d'une exposition pour les parents, visite du potager de Vert d'Iris, Spectacle au Bronks, chasse aux œufs.
Du 3 au 6 avril 2018

Pour les 13-20 ans

Semaine sport et découverte : Cuisine et rencontre avec les organisatrices de «Place au ados», visite des studios de la RTBF, visite de Bruges, initiation au Taekwondo et sortie à l'Aventure Parc Wavre.
Du 9 au 12 avril 2018

Congé d'été

Pour les 7-11 ans

Semaine Science et technologie
Du 6 au 9 août
Semaine Nature et alimentation
Du 13 août au 17 août

Pour les 12-20 ans

Semaine de Création théâtrale au Centre culturel Bruegel
En partenariat avec l'asbl Article 27 et le théâtre du Rideau
Du 23 au 27 juillet

28/6 Koezio
 6/7 Voile et sports nautiques au domaine d'Hofstad
 16/7 Laboratoire Scientifique de Médecine à l'ULB
 1/8 Volley-ball à Bruxelles les Bains
 23/7 Sortie au domaine de Diest
 22/8 Atelier théâtre au PIF 1070
 28/8 Initiation au Surf et au Stand-Up Paddle à Blankenberge

Café Ludo

Pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents

Un moment de rencontre, pour jouer avec votre enfant, pour décompresser et poser des questions autour de l'éducation.

Organisé par TCC Accueil asbl

Mercredi après-midi et mardi et jeudi matin, à partir d'octobre 2018.

Organisation d'activités pour les adultes

Théâtre Mic Mac

Un atelier de théâtre pour tous : néerlandophones, francophones, jeunes, seniors, personnes porteuses d'un handicap... Le but : partager les différences et s'amuser ensemble en s'initiant au théâtre et à la musique !

En partenariat avec CAD De Boei vzw

Les lundis après-midis, à partir de novembre 2018.

Tables de conversation en français

Échange convivial en petit groupe pour exercer son français, animé par une bénévole

De nombreuses sorties culturelles ont été organisées en parallèle.

Les mardis après-midis

Les vendredis après-midis jusqu'en juin 2018

Table de conversation en néerlandais

Échange convivial en petit groupe pour exercer son néerlandais, animé par une bénévole.

Les samedis après-midis, à partir de novembre 2018

Ateliers de confection textile

Apprentissage des bases de la couture à la main et à la machine, découverte des techniques liées à la couture et sensibilisation à une consommation durable via le recyclage de tissus et vêtements.

En partenariat avec l'Aiguille dorée asbl

Chaque lundi, hors vacances scolaires.

Cours d'informatique

Organisation d'un module de 24 heures (8x3h) d'apprentissage des outils informatiques, pour le niveau 1 « À la maison ».

En partenariat avec Maks vzw

De janvier 2018 à mars 2018

Permanences Nationalité

Aide et conseils dans les démarches pour l'obtention de la nationalité belge.

En partenariat avec Objectif asbl

Deux mardis par mois, de septembre 2017 à mai 2018

Ateliers Artisanat du fil

Apprentissage des techniques du tricot et du crochet.

En partenariat avec Esperluette asbl

Chaque jeudi, hors vacances scolaires

Apéro Scheut

Un moment convivial pour bien débiter le week-end autour d'un verre.

En partenariat avec CAD De Boei vzw.

Un vendredi par trimestre à partir de novembre 2018

Réunion des potagistes

Réunion hebdomadaire du Collectif du potager James Ensor.

Deux à trois mardis par mois

Ateliers sérigraphie

Un atelier pour s'initier à la sérigraphie et personnaliser ses objets en tissu (t-shirt, sac...)

En partenariat avec CAD De Boei

Les 20/10, 17/11, 8/12/2017

GASAP - L'Andergas

Groupe d'achat qui met en lien des citoyens et un producteur pour acheter des produits de saison en direct et de façon régulière. Livraison de légumes et de pains toutes les deux semaines.

Permanences : un jeudi sur deux de 18h à 19h.

Soutien à la mise en place de projets pour le quartier Scheut

Projet citoyen « Scheutons-nous ! »

Projet mené par deux habitantes du quartier Scheut pour faire du square des vétérans coloniaux un lieu plus vivant et qui a abouti à l'installation d'une boîte à livre et d'un panneau d'affichage pour le quartier.

D'autres aménagements sont à venir : installation de jeux géants.

26/10 Apér'info

7/01 Après-midi festive d'information

28/8 Jeux du monde avec Let's Play Together

4/03 Jouons avec 3x rien ! Avec Let's Play Together

3/7 Inauguration de la boîte à livre

Journée de l'Enfant africain

Événement festif et convivial organisé avenue Léon Debatty dans le cadre duquel étaient proposées les activités suivantes : danse, concerts, ateliers pour enfants, jeux, contes africains, grimages, défilé en tenues traditionnelles, quiz sur l'Afrique,...

Projet porté par Kalara asbl

Le samedi 19 août 2017

Donnerie

Organisation d'une « brocante gratuite » sur l'esplanade du métro Aumale : don de vêtements et objets de seconde main dans une perspective de sensibilisation à la consommation durable.

Projet porté par deux habitantes du quartier Scheut

Chaque dernier samedi du mois (printemps-été), de mars à octobre 2017 et d'avril à octobre 2018

Réunions scouts – 81ème unité

A raison de trois dimanches par mois, la Maison de Quartier Scheut est le point de rendez-vous des louveteaux et des éclaireurs de la 81ème unité scout de Anderlecht.

Itinérart

Dans le cadre de l'événement Itinérart organisé par le centre culturel Escale du Nord, trois artistes se sont installés à la maison de quartier du 20 au 29 avril 2018.

Événements conviviaux

Ouverts à tous

Soirée Halloween

Distribution d'affiche dans les boîtes aux lettres des habitants du quartier, ceux qui le souhaitent pouvaient coller l'affiche à leur fenêtre de manière à ce que le groupe de chasseur de friandises vienne sonner chez eux. Au programme : chasse aux bonbons, grimages, animations, potage à la citrouille
Octobre 2017

Inauguration des nouveaux locaux de la Maison de Quartier Scheut

Installation de la maison de quartier dans ses locaux fraîchement rénovés autour d'un verre et de quelques animations.
Septembre 2018

Le Quartier Scheut en Fête !

Au programme, des activités (gratuites) pour petits et grands : spectacles de danse, ateliers créatifs, foodtrucks, activités sportives, jeux pour enfants, château gonflable, bourse aux plantes, initiation au djembé et concert.
Septembre 2018

12. DÉMOGRAPHIE

12.1. POPULATION

SERVICE DE LA POPULATION

Le chiffre de la population de droit atteint au 1^{er} juillet 2018 : 119.658 habitants (y compris le registre d'attente).

Du 1^{er} juillet 2017 au 31 août 2018, 15.496 personnes se sont faites inscrire dans la Commune et 10.686 personnes ont demandé leur radiation pour une autre commune ou pour l'étranger.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a autorisé la radiation d'office de 1.106 personnes et l'inscription ou la réinscription de 56 personnes.

A l'intérieur de la commune, 7.898 personnes ont changé de domicile.

De plus, 3.862 déclarations de perte de cartes d'identité ont été enregistrées.

D'autre part, 2 agents du service ont effectué environ 1.600 visites, à raison de 2 jours par semaine, chez des particuliers (ayant des difficultés à se déplacer) et dans les homes pour le renouvellement des cartes d'identité.

Environ 50.000 certificats divers ont été établis et on peut estimer à 10.000 le nombre de demandes d'adresses émanant aussi bien de particuliers que d'administrations publiques, ainsi que d'huissiers, d'avocats ou de notaires.

Environ 5.000 pièces ont gratuitement fait l'objet d'une légalisation de signature et ont été visées pour copie conforme.

Environ 10.000 autres documents ont donné lieu à la perception d'une redevance.
173 dossiers de cohabitation légale ont été constitués.

Il a été délivré :

15 certificats d'hérédité

750 permis de travail pour étrangers

76 déclarations de manifestation de volonté concernant le prélèvement et la transplantation d'organes et de tissus ont été délivrées ainsi que 16 déclarations relatives aux dernières volontés quant au mode de sépulture.

SERVICE DES ETRANGERS

Au 1^{er} juillet 2018, le nombre de personnes inscrites au registre des étrangers s'élève à 21.208 et 1.299 personnes sont inscrites au registre d'attente.

Au cours de la période comprise entre le 1^{er} juillet 2017 et le 31 août 2018, 9.140 étrangers, venant d'autres communes belges et de l'étranger, ont été inscrits. Par contre, 6.119 étrangers ont été rayés pour d'autres communes belges et pour l'étranger.

607 ordres de quitter le pays ont été délivrés et 525 déclarations d'arrivée de touristes ont été consignées dans le registre ad hoc et 698 d'attestations d'immatriculation ont été enregistrées.

AFFAIRES ELECTORALES

Les données pour les nouveaux électeurs de même que toutes les modifications (changements d'adresses, radiations, décès, déchéances etc.) ont été régulièrement introduites sur ordinateur via le Registre National.

En application de l'article 95 du Code électoral, la liste des fonctionnaires des administrations publiques, appartenant au niveau 1, des membres du personnel enseignant, ainsi que de toutes les personnes domiciliées dans notre Commune et susceptibles d'être désignées comme président d'un bureau de vote, a été tenue à jour pour être transmise en temps opportun au président du bureau principal du canton.

PASSEPORTS

Il a été délivré 13.286 passeports.

PERMIS DE CONDUIRE

6.423 permis de conduire et 3.613 permis de conduire provisoires ainsi que 214 permis internationaux ont été délivrés.

12.2. ÉTAT CIVIL

CEREMONIES

337 mariages ont été célébrés, ainsi que 28 noces d'or, 17 noces de diamant, 5 noces de brillant, 1 noce de platine.

EVOLUTION DES INFRASTRUCTURES PROPRETÉ

Au cours de l'exercice, il a été délivré en ce qui concerne les actes d'état civil (naissances - décès - mariages - divorces - jugements - naturalisations, etc...):

sur papier libre :	+/- 14.000 extraits ou copies littérales
sur papier timbré :	+/- 6.000 extraits ou copies littérales

12.3. CENTRE ADMINISTRATIF JACQUES SIMONET

ÉTAT CIVIL

I. NAISSANCES

3509 naissances ont été déclarées au centre administratif, dont 2489 émanant de la population d'autres localités.

231 naissances ont été déclarées à l'hôpital Erasme, dont 200 émanant de la population d'autres localités (depuis le 06/03/2018).

II. DECLARATIONS DE RECONNAISSANCES

322 déclarations de reconnaissance ont été dressées (nouvelle législation: loi du 19/09/2017, circulaire du 21/03/2018, en vigueur depuis le 01/04/2018).

III. NATIONALITE

840 actes de nationalité ont été enregistrés.

IV. ACTES DIVERS

En outre, ont été transcrits au registre supplétoire en vertu des dispositions légales :

313 actes de reconnaissance d'enfants naturels;

187 actes de divorce (95 consentements mutuels + 92 causes déterminées);

1 actes de décès d'Anderlechtois décédés à l'étranger transcrits au registre supplétoire;

20 expéditions de jugements de rectification d'actes d'état civil (articles 1385 et 331bis du Code Civil);

2 annulations de mariage;

1 acte d'adoption;

10 dispositions de jugements de contestation de paternité (article 318 du Code Civil);

2 dispositions de jugements de contestation de paternité et établissement de filiation (article 318 du Code Civil);

6 dispositions de jugements d'établissement de filiation (article 322 du Code Civil);

14 actes de mariage à l'étranger (article 171 du Code Civil);

52 arrêtés autorisant le changement de nom et de prénom;

0 déclaration d'attribution de nom patronymique (article 335 chapitre III du Code Civil);

13 actes de naissance à l'étranger ;

0 actes établis à l'étranger par des agents diplomatiques belges (article 8);

8 déclarations de choix de nom;

4 changements de sexe (nouvelle législation: loi du 25/06/2017, circulaire du 15/12/2017, en vigueur depuis le 01/01/2018)

1 changement de prénom (nouvelle législation: loi du 18/06/2018, circulaire du 11/07/2018, en vigueur depuis le 01/08/2018)

V. EXTRAITS D'ACTES (Antenne II)

Au cours de l'exercice, il a été délivré en ce qui concerne les actes d'état civil (naissances - décès - mariages - divorces - jugements - naturalisations, etc...):

a) sur papier timbré : environ 1.500 extraits ou copies littérales;

b) sur papier libre : 20.000 extraits ou copies littérales.

12.4. INHUMATIONS

1771 décès ont été déclarés à Anderlecht, dont 879 parmi la population d'autres localités.

Les terrains ci-après ont été concédés au cimetière du Vogelenzang :

Concessions temporaires de quinze ans, en pleine terre : 50

Concessions de longue durée de 30 ans, en pleine terre : 25

Concessions de longue durée de 50 ans, en pleine terre : 6

Concessions de longue durée, de 40 ans, avec caveau à deux cases : 39

Concessions de longue durée, de 40 ans, avec caveau à quatre cases : 13

Concession de longue durée, de 50 ans, avec caveau à six cases : 5

Cellule de 30 ans, une urne, dans la pelouse d'inhumation des urnes : 0

Cellule de 30 ans, deux urnes, dans la pelouse d'inhumation des urnes : 4

Columbarium de 15 ans, une urne : 12

Columbarium de 30 ans, une urne : 1

Columbarium de 30 ans, deux urnes : 6

Il a été procédé à l'inhumation de 278 corps en fosses ordinaires.

Au 31 août 2018, le nombre de corps inhumés dans notre cimetière s'élève à 58.304.

5990 dispersions des cendres de corps incinérés ont eu lieu jusqu'à présent sur la pelouse destinée à cet effet

au cimetière, dont 177 pour la période considérée.

Au 31 août 2018, 2268 urnes ont été déposées en columbarium dont 69 pour la période considérée.

En ce qui concerne les transports funèbres, 84 services ont été effectués, procurant une recette de 2.925 EUR.

Les taxes exigées pour les exhumations ont rapporté la somme de 2.900 EUR.

La vente de concessions temporaires de quinze ans et celle des concessions de longue durée ont produit des recettes s'élevant respectivement à 37.500 EUR et 191.000 EUR.

L'utilisation par des particuliers de caveaux et de cadres d'embase a procuré une recette de 154.050 EUR.

13. BÂTIMENTS & LOGEMENTS

Fonctions directrices, techniques, administratives, de surveillance et d'avis.

I. FONCTIONS DIRECTRICES.

Le département s'occupe de :

- la gestion de toute l'infrastructure communale (bâtiments occupés par un service communal, tels que administration, écoles, crèches, hall de sports, ...).
- la gestion du parc industriel (élevateurs, monte-charges, équipement des ateliers,...).
- la direction du personnel du service même.
- la gestion de l'économie d'énergie des infrastructures communales
- la gestion du patrimoine immobilier communal

II. FONCTIONS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES.

A. Généralités.

Le service technique et administratif est chargé de :

- l'élaboration des propositions budgétaires du service.
- la conclusion et le suivi des contrats d'entretien nécessaires aux installations techniques (détection incendie, anti-effraction, installations d'alarme, cuisine industrielle, installations de chauffage, ascenseurs..).
- l'élaboration des devis, plans et estimations pour les projets qui sont réalisés par le service ou par firmes spécialisées (voir partie travaux).
- l'élaboration et la conclusion de conventions relatives aux études confiées aux architectes et aux ingénieurs (voir partie travaux).
- la gestion des dossiers archivés.

B. Livraisons.

Le service s'occupe également de l'approvisionnement nécessaire aux travaux qu'il réalise en régie. Ceci inclut aussi bien l'achat d'outillage, de machines et que de matériaux de construction.

Cette fonction peut être ventilée de la façon suivante :

- l'examen des marchés;
- l'élaboration de devis;
- la commande et la réception des livraisons;
- la vérification des demandes de paiements.

Les matériaux et outillages suivants ont été achetés :

- Achats de matériaux de clôtures : 8.826,75 EUR
- Achats de matériaux de fer : 8.944,84 EUR
- Serrures : 48.148,00 EUR
- Achats de bois pour des travaux de menuiserie : 17.806,00 EUR
- Achats pour des travaux de peintures : 26.222,56 EUR

- Livraison de matériel pour les installations de chauffage et plomberie : 72.707,17 EUR
- Achats de matériel d'électricité : 32.000,00 EUR et 34.475,80 EUR
- Achats de matériaux de construction : 15.864,94 EUR
- Achats de matériaux de vis et chevilles : 5.592,18 EUR
- Achats de matériaux de quincaillerie pour meubles : 8.225,79 EUR
- Service Bâtiments et Logements - Fournitures d'outillages – 7.752,05 EUR
- Bâtiments communaux – divers matériaux et outillages – 10.500,00 EUR

C. Bureau d'études.

Le département des Bâtiments et Logements a constitué son propre bureau d'étude.

Cette cellule est chargée de :

l'organisation, la coordination et la conduite des travaux visant à la bonne exécution du programme technique.

- les propositions, les études et l'exécution des projets concernant l'entretien, la réfection, les constructions nouvelles et la réhabilitation d'infrastructures communales.
- l'élaboration des plans pour les projets étudiés par le service et collaboration avec les bureaux d'architectes et d'ingénieurs.
- l'archivage des plans existants.
- l'élaboration des métrés des divers travaux.

D. Etudes suivantes ont été menées par les bureaux d'architecture suivants

- Béguinage, rue du Chapelain, 8 – recherche stratigraphique – 7.963,00 EUR
- Collégiale : Etude 78.075,41 EUR
- Rue du Transvaal, 21 - Bâtiments et Logements. Etudes architecturale et techniques pour les travaux de rénovation et d'extension des bureaux. - 201.398,94 EUR
- Curo-Hall – Ropsy Chaudron - Etude architecturale et technique pour des travaux de toiture et la mise en conformité PEB – 100.000,00 EUR
- Ecole P18/L18-M3/K3 : Etude de la construction de locaux scolaire. Mission complémentaire liée à la P.E.B. et la coordination Sécurité-Santé - 124.630,00 EUR
- Ecole P18/L18-M3/K3 : Etude de la construction de locaux scolaire – honoraires 145.238,32 EUR
- Ecole P18/L18-M3/K3 : Etude de la construction de locaux scolaire – honoraires 187.500,00 EUR
- Réactualisation honoraires étude architecture parachèvement Erasmus Garden - 104.449,55 EUR
- Honoraires terrain de foot Vercauteren – 65.000,00 EUR
- Club house – vestiaires hockey – honoraires – 157.300,00 EUR

F. Travaux exécutés par des entreprises spécialisées.

Administration générale

Maison communale et annexes :

- Divers bâtiments : Travaux d'installation alarmes intrusions – 40.000,00 EUR
- Divers infrastructures : Désamiantage – 164.000,00 EUR
- Maison communale : Conservation / Restauration d'une mosaïque au sol de la loggia du beffroi – 25.500,00 EUR
- Transvaal, 21 : Placement conduite de gaz – 22.046,20 EUR
- Transvaal, 21 : Remplacement chaudière – 7.276,94 EUR

- Wybran, 45 : Remplacement chaudière – 17.061,00 EUR
- Divers bâtiments : Pose signalitique – 14.478,86 EUR
- Bâtiments : alerte alarme intrusion – 14.000,00 EUR
- Justice de Paix : alarme incendie – 22.000,00 EUR
- Divers bâtiments : fourniture isolements elections – 17.972,43 EUR
- Divers bâtiments : afficheur bruit – 12.180,00 EUR

ECOLEES :

- Erasmus : Aménagement d'une école et d'une crèche dans le cadre du lotissement Erasmus Garden - Travaux de parachèvements - 5.800.000,00 EUR
- Diverses écoles communales. - Fourniture et pose de portes coupe feu - 80.000,00 EUR
- Ecole Kameleon, Rue Ropsy Chaudron 7 - Placement de pavillons modulaires pour classes de maternelle supplémentaires – 387.000,00 EUR
- Diverses écoles communales : Désamiantage – 185.000,00 EUR
- Diverses écoles communales : Fourniture et pose de clôtures – 36.500,00 EUR
- Diverses écoles communales : Travaux maintenance extraordinaire des installations de chauffage – 209.000,00 EUR
- Av. Camille Vaneukem, 31 - Raccordement d'une nouvelle cabine haute tension 32.087,99 EUR
- Ecole P15 : Pose escaliers – 14.787,00 EUR
- ABL : désamiantage et démolition pavillon dans la cour – 30.000,00 EUR
- Ecole maternelle K7/M7 : isolation grenier – 77.000,00 EUR
- Ecole P12/M12 : remplacement brique de verre façade – 21.000,00 EUR
- Ecole K5/L7 : travaux de mise en conformité des installations électriques – 98.000,00 EUR
- Ecole L1/12, rue de Veeweyde, 82 - renouvellement de sanitaires (phaseII) - 100.000,00 EUR
- Ecole P8 « Les Tourterelles » : Travaux de remplacement des menuiseries extérieures (phase 1) -118.000,00 EUR
- Ecole L13-K1 : Création et réalisation d'une cour récréative verte – 100.000,00 EUR
- Ecole K9-L14 : Création et réalisation d'une cour récréative verte – 97.885,70 EUR
- Rue Walcourt, 35 – travaux de mise en conformité des installations électriques du complexe scolaire - 59.000,00 EUR
- L1-12/K12 : Renouvellement châssis – 160.000,00 EUR
- P19 « Les Aster » - Réparation des bétons des façades – 140.000,00 EUR
- Ecole L6/13-K1, Rue Wayez, 56 - travaux de mise en conformité des installations électriques – 92.500,00 EUR
- Ecole P8 « Les Tourterelles » - Fourniture et pose de faux plafonds – 85.500,00 EUR
- Ecole P14, Av. Camille Vaneukem 31. Construction d'une cabine haute tension - 77.000,00 EUR
- Ecole « Goede Lucht » L14/K9, Place Séverine 1 – Rénovation des installations sanitaires – 60.000,00 EUR
- Ecole P19 « Les Asters » travaux de revêtements de sols et de peinture – 103.000,00 EUR
- Curo-hall : Travaux de peinture – 137.000,00 EUR
- Ecole L14 : Remplacement installation de chauffage – 15.718,74 EUR
- ABL : Remplacement de la toiture en zinc de la salle de gymnastique – 80.500,00 EUR
- ABL : Réfection de la cour de récréation – 765.000,00 EUR
- Bergensesteenweg 700-706 : Transformation du bâtiment en locaux pour les Cours de Promotion Sociale Erasme – 5.215.000,00 EUR
- ITMR : Travaux de toiture – 13.668,00 EUR
- Ecole Kameleon : Mise en conformité des installations électriques – 86.000,00 EUR
- Diverses écoles communales : Fourniture et pose de clôtures – 44.000,00 EUR

Crèches:

- Crèche « l'Arbre à Papillons » - Placement de radiateurs – 28.500,00 EUR
- Diverse crèches : alarme intrusions – 11.849,98 EUR
- Crèche « De Zonnebloem » - Rénovation de la chaufferie – 30.000,00 EUR

Logements :

- Rue Haberman, 15-17 : Travaux de rénovation + étude – 781.000,00 EUR
- Place Alphonse Lemmens, 7 - Travaux de transformation et rénovation + étude – 731.000,00 EUR
- Divers logements communaux - travaux de maintenance extraordinaire aux toitures – 33.000,00 EUR
- Droits de l'Homme, 2A : Réfection des murs et plafonds – 30.000,00 EUR
- Divers logements communaux - travaux de maintenance extraordinaire aux installations de chauffage - 34.000,00 EUR
- Rénovation d'un immeuble communal sis rue Pol Stoppelaere, 46 en vue d'y créer des logements d'urgence – 152.000,00 EUR

Rénovation Urbaine :

- Complexe sportif du Curosport – Rue du Chimiste 37 – Rénovation du système de ventilation – 155.000,00 EUR
- Curo-Hall, Rue Ropsy Chaudron 7. Travaux d'électricité (phase 2) – 62.500,00 EUR

Fêtes et cérémonies:

Salle Aurore : travaux de toiture – 135.000,00 EUR

Centre de Santé :

- Rue d'Aumale 21 - Aménagement des bureaux, de la cantine et de la salle d'attente – 162.000,00 EUR
- Diverses infrastructures communales. Travaux de maintenance extraordinaire aux installations de chauffage – 21.000,00 EUR

Sports :

- Construction d'une infrastructure multifonctionnelle communale composée d'une salle de fêtes, d'une salle de sports et d'un boulodrome – 10.500.000,00 EUR
- Complexe sportif de la Route de Lennik – Phase II - Réalisation d'un terrain synthétique de football – (lot1) - 290.000,00 EUR
- Complexe sportif de la Route de Lennik – Phase II - Réalisation d'un terrain synthétique de football et de l'aménagement des abords – 810.000,00 EUR
- Complexe sportif de la Route de Lennik : Décompte intermédiaire phase I - 350.000,00 EUR
- Complexe sportif du Curosport – Rue du Chimiste 37 – Rénovation du système de ventilation – 155.000,00 EUR
- Construction d'une infrastructure sportive destinée au terrain de football F. Vercauteren – 1.295.000,00 EUR
- Diverses infrastructures communales. Travaux maintenance extraordinaire des installations de chauffage – 51.000,00 EUR
- Complexe sportif Route de Lennik. Raccordement à l'égout – 12.832,60 EUR
- Complexe sportif Route de Lennik. Raccordement au réseau d'eau -15.777,46 EUR
- Neerpede : Raccordement à l'égout – 9.679,15 EUR

Transports :

Remplacement des châssis (phase 1) – 99.873,40 EUR

Cimetière :

Av. du Soldat Britannique 1. Remplacement des menuiseries extérieures -210.000,00 EUR

Av. du Soldat Britannique 1- Travaux aux installations de chauffage -63.000,00 EUR

Cadre de Vie :

Rue du Chaudron, 30 : travaux d'assainissement du sol du terrain -11.642,64 EUR

Rue du Chaudron, 1 : Traitement de linteaux des fenêtres de la façade latérale gauche – 13.431,00 EUR

Rue du Chaudron 30. Travaux d'assainissement – 55.000,00 EUR

Parc Astrid : Dépôt Espaces Verts -Travaux de toiture – 22.349,79 EUR

Bibliothèque :

Divers infrastructures communales : travaux de maintenance chauffage – 43.000,00 EUR

Remplacement de deux chaudières – 30.129,00 EUR

Politique des grandes villes :

Rue du Chapelain, 2 – peinture – 10.000,00 EUR

Espace 16Arts, Rue Rossini, 16 - Amélioration du réseau informatique - 37.000,00 EUR

III) FONCTIONS DE SURVEILLANCE ET D'ENTRETIEN.

Le service technique s'occupe de la surveillance des infrastructures administratives afin de dépister les défauts et les dangers possibles. Les travaux d'entretien journalier sont réalisés en régie.

Les interventions suivantes ont été enregistrées dans l'année écoulée :

- Logements :	1154 interventions
- Écoles :	2470 interventions
- Crèches :	424 interventions
- Troisième âge :	52 interventions
- Infrastructures sportives :	71 interventions
- Administration :	560 interventions
- Infrastructures Culturelles :	283 interventions
- Centre de santé :	103 interventions
- CPAS :	65 interventions

TOTAL : 5.182 interventions

IV FONCTION CONSULTATIVE

Notre service est consulté par d'autres services pour la conception et la réalisation de travaux de construction.

V FONCTIONS SPÉCIALES

1. Service de garde.

Le service des bâtiments communaux organise, en dehors des heures de service, un service de garde 24h/24h., afin d'intervenir immédiatement en cas de problèmes techniques.

L'année passée, notre service de garde est intervenu 354 fois.

*Pour l'intervention après alarme hors des heures de service la firme spécialisée G4S est désignée.

2. Activités diverses.

Le service a collaboré à diverses activités communales :

- divers marchés de Noël
- marché annuel.
- fêtes (placement de stands de fancy-fair, renforcements de l'alimentation électrique, éclairage, podiums).
- manifestations culturelles.

Le service a prêté des urnes et des isoloirs pour les élections diverses

VI. FONCTION DE GESTION DU SERVICE LOGEMENTS.

La cellule Logements est composée de 4 personnes :

1 secrétaire d'administration

1 assistant administratif

2 adjoints administratifs (dont 1 à 4/5 temps)

En étroite collaboration directe avec la direction, le personnel technique (architectes, ingénieurs, secrétaires, assistants et adjoints techniques) et les ouvriers du département Bâtiments et Logements, la cellule Logements participe à la gestion des biens immobiliers communaux.

Ses missions principales sont :

- 1) location des logements communaux
- 2) mise à disposition des logements de fonction
- 3) location de locaux à usage associatif ou autre
- 4) location de terrains et de parcelles potagères
- 5) location par la commune de locaux
- 6) suivi des baux emphytéotiques
- 7) attribution des primes visant à favoriser le développement des A.I.S.

Le contexte et les activités ont été les suivantes durant la période du 1er juillet 2017 au 30 septembre 2018:

1) Location des logements communaux :

Vu l'ordonnance du 11 juillet 2013 modifiant l'ordonnance du 17 juillet 2003 portant le Code bruxellois du Logement (articles 24 à 33 entrant en vigueur le 01/07/2014) le Conseil communal a adopté le 27/11/2014 un

nouveau règlement d'attribution des logements communaux (entré en vigueur le 01/01/2015). Le règlement s'applique à tous les logements communaux mis en location à titre de résidence principale par la commune, à l'exception des logements de transit.

Le service a procédé à l'intégration du registre contrat de quartier dans le registre des candidats-locataires tenu par application du nouveau Code bruxellois du logement.

- Gestion locative de +/- 430 logements.
- Mise à jour du registre des candidats-locataires :
864 dossiers activés et 2.825 désactivés (radiations/attributions)
- Traitement des recours suite à une décision de radiation du registre des candidats-locataires : 12 dossiers traités, dont 10 radiations confirmées.
- Organisation et participation aux réunions de la commission d'attribution des logements communaux : 8 réunions, dont 6 réunions à distance.
 - - Gestion du guichet Logements : ouvert au public de 9h à 11h, du lundi au mercredi ou sur rendez-vous, et ouvert tous les jours durant le mois de janvier pour le renouvellement des candidatures :
 - inscription des nouveaux-candidats locataires (ce qui sous-entend : explication des conditions, remplir le formulaire et la carte ad-hoc, copie des documents, encodage dans le le registre et classement du dossier) et renouvellement des candidatures
 - renseignement sur le classement du candidat-locataire, mise à jour de son dossier lors d'un changement de situation
 - contacts avec les locataires des logements communaux
- Gestion des appels téléphoniques des candidats-locataires (renseignements) et des locataires (renseignements, demandes diverses : interventions techniques (urgentes ou planifiées : fuites, pannes,...), reproduction de clés...).
- Attribution des logements communaux (nouvelle ou mutation) :
 - analyse des dossiers et sélection des candidats (ordre chronologique pondéré par des règles de priorité et adéquation du logement)
 - contacts et visites de l'appartement avec les candidats-locataires
 - avis conforme de la commission d'attribution
 - approbation de l'attribution par le collège

Dossiers traités : 8 attributions
 1 mutation
 28 sorties
 7 transit (sorties)

- Entrées et sorties locatives :

- rédaction, signature et enregistrement des baux
- reprise des compteurs
- organisation des états des lieux (facturation, calcul des frais,..)
- constitution et libération des garanties locatives

- Gestion des dossiers des locataires :

- indexation des loyers (courrier et transmission des données à la Recette)
- décompte des charges (courrier et transmission des données à la Recette)
- demandes d'intervention technique (urgentes ou planifiées)
- avenant au bail : 4 dossiers

- remboursement du précompte immobilier : 35 dossiers
- Traitement des courriers et courriels, soit quelque 520 (lettres et notes) et e-mails.

2) Mise à disposition des logements de fonction :

- Etablissement des conventions d'occupation.

3) Location de locaux à usage associatif ou autre :

- Etablissement des conventions de location ou de mise à disposition
- Indexation des loyers et des droits d'occupation (transmission des données à la Recette)

4) Location de terrains et de parcelles potagères :

- Etablissement des conventions de location ou de mise à disposition principalement à titre précaire.
- Calcul des loyers et des droits d'occupation (transmission des données à la Recette)
- Indexation des loyers et des droits d'occupation (transmission des données à la Recette)

5) Location par la commune de locaux :

- Etablissement des conventions de location ou de mise à disposition
- Paiement des loyers : établissement des demandes de mandat

6) Suivi des baux emphytéotiques :

- Indexation des canons (transmission des données à la Recette).

7) Attribution des primes visant à favoriser le développement des A.I.S. :

Aucune demande n'a été introduite entre le 1er juillet 2017 et le 30 septembre 2018.

14. POLITIQUE DE LA VILLE

SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Le programme Politique des Grandes Villes a été créé en 2000 par Charles Picqué, Ministre en charge, au sein du Gouvernement fédéral, de la Politique de la Ville.

Concrètement, cette initiative bénéficie aux quartiers en difficultés, en y assurant le financement de projets locaux visant à améliorer le cadre et les conditions de vie. Le programme Politique des Grandes Villes est donc ciblé sur un périmètre précis, à l'intérieur duquel la Commune est invitée à développer un nombre limité de projets aux résultats visibles, durables et pertinents par rapport à la situation générale de la Commune compte tenu d'un diagnostic local actualisé.

Depuis 2005, le programme de la Politique des Grandes Villes fonctionne sur base d'un programme triennal, suivi par un programme annuel depuis 2008. En 2015, vu le transfert des compétences de l'autorité fédérale vers les Régions, ce programme a été repris par la Région en gardant les mêmes aux objectifs stratégiques émises par la politique fédérale des grandes villes. Le nom du programme a été changé en « Politique de la Ville ».

Ces trois objectifs stratégiques sont :

- Un développement durable : les projets de rénovation doivent, par exemple, intégrer des éléments de basse énergie en vue de pouvoir diminuer la consommation d'énergie.
- Une cohésion sociale forte dans les quartiers : soutenir l'intégration sociale individuelle et collective des habitants à l'environnement urbain dans la perspective de renforcer la cohésion sociale des quartiers et de la ville.
- Les projets doivent contribuer au rayonnement de la commune ce qui veut dire que les projets développés doivent avoir une certaine visibilité dans la commune et en dehors de la commune. En d'autres termes, les projets doivent avoir un impact positif et on doit, par exemple, en parler dans les autres communes et les médias.

La Commune d'Anderlecht bénéficie du programme de la Politique des Grandes Villes principalement pour le quartier de Cureghem.

Pour rappel, le quartier de Cureghem a été touché de plein fouet par la désindustrialisation, qui a laissé de nombreuses friches. Le périmètre retenu souffre en outre d'un déficit flagrant en termes d'espaces verts, d'aménagements de l'espace public, d'infrastructures sportives ou d'équipements culturels.

La prolongation des projets (1er janvier 2018 - 31 décembre 2018) a fait l'objet de négociations avec le pouvoir subsidiant avant d'être soumis pour approbation au Conseil communal et au Conseil des Ministres. L'ensemble des dépenses prévues par année par les autorités locales dans le cadre de l'exécution de ce programme doit être engagé durant l'année civile.

Afin d'évaluer les résultats concrets et le respect des engagements pris dans le cadre de la mise en œuvre de la convention, l'administration du Ministère en charge de la Politique des Grandes Villes assure un suivi régulier en collaboration étroite avec la cellule de pilotage locale. Un rapport intermédiaire démontrant explicitement que les indicateurs liés aux projets menés dans le cadre de la Politique de la Ville ont été respectés est présenté

par la Commune. Ce rapport comprend en annexe tous les tableaux et pièces justificatives des dépenses tels que demandés dans les directives financières.

Le solde du montant alloué est liquidé après transmission d'un rapport final présentant de manière circonstanciée, pour chaque initiative, les réalisations effectuées ainsi que le degré d'accomplissement des objectifs fixés et les résultats concrets obtenus par la mise en œuvre du projet ainsi que d'un décompte final reprenant, par initiative, la liste des dépenses liquidées par la Commune dans le cadre de la mise en œuvre de la convention.

Le programme Politique des Grandes Villes constitue un levier majeur pour la réussite de l'objectif poursuivi de lutte contre toutes les formes d'exclusion (sociale, scolaire, économique, professionnelle, sanitaire,...) et de développement de la cohésion sociale au sein du quartier – au même titre, bien évidemment que les autres politiques d'aide (Contrat de sécurité et de prévention, Contrats de quartier, programme Objectif II, Urban, Sociaal Impulsfonds...).

OBJECTIFS ET PRIORITÉS DE LA COMMUNE

Soucieux d'élaborer un programme émanant au mieux de la réalité et des conditions de terrain, nous avons commandé, avec le soutien du Contrat de Sécurité et de Prévention, un diagnostic de la situation de la Commune d'Anderlecht. Il nous a aidé à définir les quartiers prioritaires, les objectifs stratégiques à poursuivre et les initiatives spécifiques à mettre en place afin de les réaliser, tout en assurant la continuité avec des actions préexistantes.

Les projets de 2017-2018 décrits ci-après participent donc tous aux objectifs stratégiques définis ci-dessus. A noter que plusieurs de ces initiatives existent depuis 2000 et sont reprises au programme 2017-2018, vu leur efficacité – moyennant éventuellement quelques aménagements.

Enfin, signalons que le programme contient les priorités transversales suivantes:

- l'insertion socioprofessionnelle de personnes précarisées ;
- l'égalité entre hommes et femmes ;
- la diversité et l'interculturalité ;
- la participation des habitants ;
- le développement durable.

Les trois projets de la Politique de la Ville, année 2017 - 2018, sont les suivants :

1. Projet Maison de la Participation

Tout en souhaitant entretenir la volonté de participation citoyenne, le Collège des Bourgmestre et Echevins, soucieux de développer davantage de synergies, a opté pour l'intégration de la cellule « Démarcherie » et de la cellule « Participation » au sein d'un service commun installé dans la « Maison de la Participation », lieu de rencontre convivial destiné à tous les habitants et usagers de la commune, conjointement ou en concertation avec la commune, qui leur permet de mettre en place depuis 2008 des processus participatifs, en vue d'améliorer la qualité de leur cadre de vie.

Les initiatives années 2017-2018 :

* Les Particip'Café :

Depuis l'inauguration de la Maison de la Participation, la cellule Participation organise régulièrement des Particip'Café, c'est-à-dire des soirées de débat, de rencontre à l'attention des Anderlechtois, autour d'une thématique spécifique : le surendettement, la solidarité, recyclage des déchets, journée internationale de la

femme, fête des voisins, Chaque année, ces soirées de débat sont continuées au sein de la Maison de la Participation.

*** Les Projets Citoyens :**

Les « Projets Citoyens » visent à financer des initiatives de tout groupement de citoyens soucieux d'améliorer la qualité de vie de leur environnement direct. Ces enveloppes peuvent être attribuées à toute association, de fait ou de droit, de personnes vivant dans un même quartier.

Le type de dépenses ne concerne que des frais d'investissement (aucun frais de fonctionnement), et le montant maximum alloué par action est de 2.000 €. Pour être pris en considération, les actions doivent viser un des objectifs suivants: l'inscription dans la durée de la participation des habitants à la vie du quartier ou de la commune, l'aménagement d'espaces publics, la valorisation du quartier ou les échanges entre habitants. Le critère central correspond au caractère participatif de la proposition. C'est pourquoi le jury tiendra compte du nombre d'habitants concernés par l'action, du degré d'implication des habitants, du niveau du soutien des habitants du quartier et de la qualité et de l'importance de la diffusion de l'information auprès des habitants.

Pour l'année 2017, le jury a retenu quinze projets d'initiatives citoyennes. Les enveloppes attribuées l'ont été en fonction de plusieurs critères :

- utilité du projet pour le quartier,
- responsabilisation des habitants du quartier dans sa réalisation,
- visibilité pour le quartier, caractère durable, etc.

Plus d'informations concernant les lauréats des 'Projets Citoyens' peuvent être obtenues à la Maison de la Participation.

*** Autres projets :**

Annuellement, d'autres activités thématiques sont organisées telles que : la journée de la femme, la fête des voisins, la semaine de la démocratie locale, ...

Les projets de la Maison de la Participation sont réalisés par l'équipe de la cellule Participation, qui se réunit, en comité de suivi, en moyenne une ou deux fois par mois avec la responsable du service Information-Participation, l'échevin de la Participation, son chef de cabinet, le coordinateur de la Politique des Grandes Villes à Anderlecht. Les nouvelles idées et propositions sont évaluées par ce groupe.

En vue de donner une portée plus importante aux actions de la Maison de la Participation et en vue d'impliquer les habitants dans ces activités, un « groupe d'avis » a été constitué. Ce groupe est composé d'habitants (simple citoyen ou membre d'un comité de quartier), de représentants des Conseils Consultatifs de la commune, 2 experts de la vie associative néerlandophone et 2 experts de la vie associative francophone. Toute nouvelle proposition de projets est soumise au groupe, qui, après discussion, rend un avis sur les projets et sur l'opportunité ou non de les réaliser en collaboration avec la cellule Participation.

2. Projet Curosport

Si la Commune d'Anderlecht peut se targuer de disposer d'un certain nombre d'infrastructures sportives performantes, le quartier de Cureghem souffrait jusque peu pour sa part d'un manque criant d'équipements. Afin de remédier à cette forme manifeste d'exclusion, le projet du Curosport est né.

Concrètement, l'objectif était de développer un centre sportif de qualité dans le quartier. Grâce aux fonds du programme Politique des Grandes Villes, une partie d'un immeuble a pu être loué, depuis 2000, à la rue Van Lint 43 et deux de ses étages sont aménagés en salles de sports. Depuis le mois de septembre 2013 le Curosport

a déménagé vers la rue Rossini. Cet immeuble communal a été rénové récemment et convient beaucoup mieux pour y tenir des activités sportives.

On y pratique la remise en condition physique, le fitness, zumba, pilates, crossfit, foot, basket, Le succès de cette initiative est tel qu'elle a été reconduite dans les conventions programme Politique des Grandes Villes depuis 2001.

La priorité d'accès à ce centre sportif pour les personnes précarisées socio-économiquement habitant Cureghem a été confirmée et renforcée: les tarifs sont tout à fait accessibles et de surcroît modulés pour les allocataires sociaux, les sans-emploi ainsi que les jeunes (réductions de 50%). Cette politique tarifaire a pour objectif de lutter contre les inégalités dans l'accès au sport dont les premières victimes sont bien évidemment les jeunes.

Le Curosport a également pour objectif de favoriser l'intégration et le développement social des femmes par le sport. Bien que cette pratique soit actuellement remise en cause pour des raisons de débat de valeurs, les horaires sont toujours aménagés de manière à leur réserver la salle de fitness, plusieurs après-midi par semaine. Les femmes qui habitent ou travaillent à Cureghem profitent de ces plages horaires spécifiquement féminines.

3. Projet Antitag

Depuis 2002, un important projet de lutte contre les tags a par ailleurs été élaboré dans le cadre du programme Politique des Grandes Villes. Tout citoyen peut faire gratuitement appel à la cellule anti-tags, moyennant la signature avec le propriétaire d'une convention régissant l'utilisation de la machine sur la surface à nettoyer façade.

En pratique, une procédure de traitement des demandes d'intervention a été élaborée et communiquée à l'ensemble des habitants. Des campagnes de sensibilisation ont également été menées, afin d'inciter les auteurs de tags à respecter la propreté publique. A Anderlecht, ce service est entièrement gratuit et connaît un succès certain et un résultat remarquable. Le fonctionnement intégral du dispositif est actuellement toujours entièrement financé par les fonds de la Politique de la Ville.

Comme chaque année, la cellule Graffitis (anti-tags) a bénéficié des cours de recyclages en secourisme d'entreprise (brevet annuel dispensé par la Croix rouge de Belgique).

Un important travail d'analyse statistique et de mise en place d'outils permettant une évaluation chiffrée objective de l'action du dispositif et de son utilité et efficacité a également été réalisé: nous disposons actuellement de statistiques précises sur le nombre et le type d'interventions, la répartition géographique, le nombre de m² traités, le nombre d'heures de travail, etc. Ces statistiques sont disponibles auprès de la cellule coordination de la Politique de la Ville.

Fin de programme

La Région a décidé de mettre définitivement fin à ce programme en date du 31 décembre 2018.

Les 3 projets concernés, le Curosport, la Maison de la Participation et la cellule Antitag, seront continués en 2019 avec les fonds propres de la Commune.

Fonctionnement du service

Missions de la cellule de coordination

- Gestion administrative
- Gestion financière
- Gestion du personnel

Personnel

- Cellule de coordination : 1 coordinateur
- Maison de la Participation : 1 coordinatrice et 1 responsable de projet
- Curosport : 1 agent administratif, 3 animateurs sportifs
- Antitag : 2 ouvriers

Budget

Pour l'année 2018, il est prévu un subside de la région Bruxelles-Capitale de 276.000 €.

Nouveau programme Politique de la Ville (2017-2020)

La Région a décidé de démarrer un nouveau programme Politique de la Ville en lieu et place de l'ancienne programmation mentionnée ci-dessus. L'ancien programmation se termine donc en décembre 2018. Le nouveau programme a démarré en juillet 2017 et se terminera fin décembre 2020.

Le programme contient 3 projets et a été validé par le Collège et le conseil communal.

De 3 projecten :

1/ La Maison du Peuple (Chaussée de Mons 423, 425, 427 et quai de l'Industrie 233)**Description du projet**

La zone du canal à Anderlecht, en particulier son tronçon entre l'écluse de Molenbeek et le Pont de la rue Wayez, est inscrite dans le tissu urbain ancien de la Commune. La Région de Bruxelles et la Commune d'Anderlecht participent à différentes actions de rénovation dans la zone qui incluent un programme de valorisation des lieux rénovés, autour de dimensions de cohésion sociale, économiques, d'emploi ou culturelles. Une de ces réalisations est le bâtiment COOP inauguré au mois d'octobre passé qui inclut un espace pour des entreprises et un espace didactique de découverte des quartiers du canal. Le projet « Maison du Peuple » poursuit cet effort de cohésion spatiale et sociale au travers d'une intervention sur le site de l'ancienne Maison du Peuple d'Anderlecht.

Dans ce contexte, le site Maison du Peuple présente un intérêt stratégique fort. D'une part, son ouverture sur la Chaussée de Mons et sur le canal contribuera au rapprochement entre le centre de la Commune et la zone du Canal. Par ailleurs, l'implantation à la jonction entre les quartiers anciens, d'une part, et, d'autre part, les quartiers en émergence autour du bassin de Biestebroek, ainsi que la proximité de la ligne 28, confèrent à cet îlot un rôle potentiel de rotule pour contribuer à la cohésion et la synthèse sociale entre ces deux réalités. Enfin, la fonction passée du site lui confère une valeur patrimoniale forte, tant par l'architecture que par le patrimoine immatériel qui y est lié. Le projet consolide ainsi le travail déjà en cours pour la valorisation de la personnalité des quartiers ouvriers, en tant qu'élément de lien social et de développement social et économique.

Plus généralement, il convient de souligner l'intérêt d'une intervention sur cet îlot, lequel, dans l'état actuel, présente différentes utilisations précaires ou peu durables.

Ces différents angles de lecture ont motivé la mise en place du projet Maison du Peuple dans le cadre de la PdV. En effet, le dispositif imaginé autour de la rénovation du site intègre différentes actions visant à promouvoir la cohésion sociale et la qualité de vie par la remobilisation au service des populations de cet îlot-charnière, entre les anciens et les nouveaux quartiers d'Anderlecht.

Le réaménagement de la parcelle/parvis qui ouvre le site sur le canal et la ligne 28, l'ouverture à cet endroit d'un espace public et la rénovation des bâtiments permettront d'offrir une nouvelle infrastructure de taille moyenne, idéalement située pour contribuer à l'animation et la cohésion sociétale au travers d'une programmation diversifiée. La polyvalence des infrastructures héritées de l'ancienne Maison du peuple, en particulier le très

beau volume de l'ancienne salle de fête, permettra de rencontrer des initiatives et des programmations alliant culture, sport, éducation populaire et détente.

Objectifs

Ouvrir un espace public de fertilisation et de maillage social dans une portion stratégique de la commune

Favoriser le maillage entre les citoyens des quartiers anciens et des nouveaux quartiers en émergence, autour d'une infrastructure qualitative et accueillante

Favoriser l'utilisation du site par des citoyens et des collectifs divers porteurs d'initiatives qui favorisent l'animation locale et le mieux vivre ensemble

Valoriser et communiquer autour de la dimension patrimoniale du bâtiment afin de renforcer son attractivité pour des publics de l'ensemble de la région

Intégrer des dimensions complémentaires socio-économiques sur le site afin de renforcer son intégration locale et sa durabilité.

Réalisation proposées

Achat et rénovation architecturale.

Il s'agit de l'acquisition des parcelles nécessaires au projet et de la rénovation architecturale. Des constructions complémentaire de type halle polyvalente et atelier sont envisagées. L'étude de la solution foncière la plus adaptée pour la réalisation fait partie de la réflexion. Les parcelles dont question sont les immeubles situés à la chaussée de Mons 423, 425, 427 et quai de l'Industrie 233.

Performance énergétique à atteindre : valeurs minimales (=PEB 2015).

Volet cohésion sociale.

La Maison du Peuple est un nouveau lieu de rencontre, de convivialité, de discussion et de vie publique dans cette partie d'Anderlecht. Le café de la Maison du Peuple et sa brasserie sont une infrastructure pivot pour cette démarche.

Le lieu mettra à disposition les infrastructures et un cadre stimulant pour des activités sociales de toutes disciplines permettant d'animer les lieux et les alentours, d'offrir aux habitants actuels et futurs un espace de convivialité, de rencontre et de créativité autour d'ateliers ponctuels ou permanents.. Dans ce cadre la rénovation de la salle de fête est un point central.

La Maison de Peuple proposera les locaux à des collectifs, groupes de voisins, et associations ayant leur propre programmation. A ce sujet, les besoins en espace de moyenne taille rencontrés par des entités porteuses de programmations artistiques, musicales, d'art de la rue ou du cirque, etc... sont un élément important.

Outre cette approche par la facilitation d'infrastructures, la Maison du Peuple veillera également à accueillir une programmation citoyenne. Nous songeons en particulier à des démarches de type Université Populaire.

Le nombre de manifestations escomptées étant de 50 sur base annuelle.

Volet socio-économique.

La mise en route d'un site diversifié incluant aussi des dimensions d'innovation socio-économique a fait ses preuves sur des actions antérieures de la Commune d'Anderlecht sur ce territoire, tant par rapport à la perception des publics attendus et des citoyens que du point de vue de la durabilité des actions.

Deux pistes sont en discussion, elles seront financées par d'autres sources (Contrat de Rénovation Urbaine, Commune d'Anderlecht) :

- Microbrasserie : le développement du COOP a ouvert différents contacts avec des porteurs de projet de création de bières. L'intérêt économique d'une production locale de bière servie sur place, son potentiel d'attractivité et de réseautage économique ne requiert pas de longs développements. Une phase de concertation et le cas échéant des partenariats sont prévus avec le CERIA, la Brasserie Cantillon et différentes initiatives privées bruxelloises dans le secteur.

- Les Machines du Peuple : les quartiers du canal sont intimement liés à la mécanique et l'électricité industrielle. Pour l'avenir les écoles techniques et les instituts supérieurs tels que ISIB ou EHB forment ici des spécialistes de la mécanique, de l'électromécanique, de l'électronique et de la robotique. En ce qui concerne le passé, le travail mené par la Fonderie pour le sauvetage et préservation d'anciennes machines est un référent
- Le projet les "Machines du Peuple" s'inspire des impacts économiques de cohésion sociale et territoriale explorés par le projet nantais les "Machines de l'Île". Les Machines du Peuple vise un rayonnement régional bruxellois, autour d'interventions de formation, d'insertion professionnelle, de démonstration et de développement économique, prenant la machine pour thème central. La construction de type atelier/serre prévue du côté canal accueilleront le travail de restauration de machines anciennes et de construction de nouvelles machineries. La partie d'espace public non construite permettra un espace d'exposition.

Volet logement

Outre les volets cofinancés à la fois par le CRU et la PDV, le site pourra également accueillir un ensemble de minimum 10 logements. Ces logements seront financés par un autre volet du Contrat de Rénovation urbaine et il est proposé de réserver un montant de 2.500.000 € à cet effet.

2/ Le Musée des Résistances

Description du projet

Le musée fut inauguré le 6 juin 1972 à Anderlecht dans l'ancienne photogravure « Lauwers » qui durant la guerre conçut les clichés qui servirent à l'impression du « Faux Soir » du 9 novembre 1943.

Le Musée est une émanation directe de la volonté des différents mouvements de la résistance belge regroupés au sein du Comité d'Action de la Résistance (CAR-ARW).

Le Musée dispose de plusieurs pièces exceptionnelles sur le plan historique dont notamment un exemplaire du « Faux Soir » qui en font un outil particulièrement intéressant pour les écoles en termes d'apprentissage à la citoyenneté et de résistance à l'oppression.

Le Musée est également un lieu de visite pour les nombreux soldats des pays alliés (ainsi que leurs familles) qui se sont battus en Europe et qui souhaitent se replonger dans leur passé. La localisation à deux pas de la gare du Midi permet d'insérer facilement la visite du Musée dans les circuits habituels des touristes.

Par ailleurs, de nombreux dons d'archives individuelles ont permis de constituer une documentation relative à la seconde guerre mondiale sans pareil.

Toutefois, le manque récurrent de moyens n'a pas permis jusqu'ici de moderniser la mise en valeur des pièces essentielles du Musée, ni d'exploiter comme il se doit le fonds d'archives.

Une réflexion menée au sein des organes de gestion de l'asbl a permis de jeter les bases d'un développement futur axé sur la transformation du Musée de la Résistance en une Maison des Résistances, passées actuelles et futures. Dans ce cadre, l'article 4 des statuts de l'asbl qui précise que sa mission est de lutter « contre le fascisme, l'extrême-droite, le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et le révisionnisme » prend tout son sens.

Une partie importante du bâtiment qui abrite le Musée est délabrée et est inaccessible au public. Une pré-étude architecturale commandée par la Commune d'Anderlecht en 2015 montre le potentiel du bâtiment en termes à la fois de réagencement des salles d'exposition et surtout de création d'un vaste espace de rencontre, de débats et d'étude sur les questions de cohabitation qui traversent notre société. Ces débats pourront alors pleinement s'appuyer sur le fonds d'archives qui n'est actuellement pas mis en valeur et illustrer sur base d'exemples concrets tirés d'un passé pas si lointain combien il est important à notre époque de « résister ».

Par ailleurs, le fonds d'archives sera mis à la disposition des scientifiques belges mais aussi étrangers au travers de la création, aux étages supérieurs du bâtiment d'un « Centre d'hébergement pour chercheurs ».

Dans le but de faciliter la pérennisation de la Maison de la Résistance et de permettre une intervention au

moyen des fonds de la Politique de la Ville, le bâtiment sera cédé à la Commune d'Anderlecht pour l'euro symbolique. Dans le même temps, la commune en confiera la gestion à l'asbl « Maison de la Résistance » sur base d'une convention de longue durée.

Objectifs

Le projet poursuit les objectifs stratégiques suivants :

- Améliorer l'offre muséale de la Maison de la Résistance, située à quelques minutes à pieds de la gare du Midi (amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles) ;
- Créer un centre d'hébergement pour chercheurs belges et étrangers permettant de tirer parti au mieux de l'extraordinaire fonds d'archives relatif à la résistance détenu par le Musée (amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles) ;
- Transformer le Musée de la Résistance en Maison des Résistances fondant notamment son action et sa réflexion sur les conflits actuels et sur la lutte contre le fascisme, le racisme et l'antisémitisme qui ont des effets négatifs sur le « vivre ensemble » dans nos quartiers (garantir le mieux vivre ensemble en luttant contre la dualisation sociétale) ;
- Créer un espace de rencontres à la disposition des associations du quartier qui souhaitent mener des débats relatifs à la vie dans nos quartiers en s'inspirant d'exemples historique et en développant des actions mettant en oeuvre le « Devoir de mémoire » (développement d'infrastructures de quartiers) ;
- Participer à la redynamisation de la ZIR en réaffectant un bâtiment industriel en intérieur d'îlot qui peut s'assimiler actuellement à un chancre.

Réalisations proposées

Rénovation du bâtiment qui aura été cédé pour l'euro symbolique à la Commune d'Anderlecht, mise en valeur des pièces d'exposition et des collections, développement de l'outil au service de la lutte contre toutes les formes de racisme et d'antisémitisme, création d'un centre d'hébergement pour chercheurs étrangers et mise à disposition d'espaces de rencontre pour les associations du quartier.

La question des tensions interculturelles est en effet cruciale dans les quartiers les plus fragilisés et met potentiellement à mal le vivre ensemble harmonieux. La mise en avant de la résistance à toutes les formes d'oppression doit permettre de fédérer des énergies. De cette manière, l'outil passera progressivement d'un Musée de la Résistance à une Maison des Résistances, ancrée en plein dans l'actualité.

Performance énergétique à atteindre: valeurs minimales (= PEB 2015).

3/ Le Lavoir (quai Demets 23)

Description du projet

Une volonté d'intensifier la mise à l'emploi de publics fragilisés dans le cadre de l'article 60§7 de la Loi organique du 8/7/1976 afin de répondre à la volonté de la Région de toucher au moins 10% du public-cible des CPAS par ce biais.

Cette politique permet de lutter contre le chômage et de développer des emplois peu qualifiés sur le territoire de la commune et en particulier dans les quartiers les plus fragilisés qui font partie de la Zone de Rénovation Urbaine.

Le projet de création d'un lavoir communal social s'inscrit dans une volonté des pouvoirs locaux anderlechtois de répondre par ailleurs aux besoins des administrations locales anderlechtoises (écoles, CPAS, services communaux, Régie des quartiers....) en matière de traitement du linge et au souhait de réduire l'empreinte écologique de cette activité.

Objectifs

De manière synthétique, le projet poursuit les objectifs stratégiques suivants :

- Offrir des emplois peu qualifiés et faciliter la mise au travail de personnes dans le cadre de l'article 60§7 – fournir un suivi et un encadrement de qualité ;
- Créer une structure à caractère social chargée du traitement du linge pour répondre aux besoins des administrations et des organismes publics et parapublics communaux;
- Minimiser l'empreinte écologique du lavoir communal (ex. véhicules propres, frigos AAA, minimiser les déplacements avec les véhicules, utiliser un système logistique performant, des produits écologiques ...) ;
- Fournir un service professionnel et de qualité;
- Contribuer à la redynamisation de la ZRU.

Réalisation proposée

Création d'un lavoir social pérenne: acquisition de matériel, engagement de personnel, développement et extension de l'activité par la recherche de clients.

Le lavoir se trouvera dans un local au sein du COOP (quai Demets 23).

Fonctionnement du service

Missions de la cellule de coordination

- Gestion administrative
- Gestion financière
- Gestion du projet en collaboration avec les 3 porteurs de projet

Personnel

- 1 coordinateur
- Au sein des 3 projets il y aura du personnel payé par les subsides

Budget

L'ensemble du subside régional pour développer ce programme sur la période 2017-2020 est de 5.959.000 €.